Initiatives : 11 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15008 7 F

MERCREDI 28 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La « guerre » des espions

PAR le biais de « fuites » dans la presse, dont elle est coutumière, à l'instar de bien d'autres services secrets dans le monde, la CIA a fait savoir qu'elle avait dissuadé des sociétés américaines de participer, en juin prochain, au Salon aérospatial du Bourget si elles tenaient à n'être pas victimes de l'espionnage français. Un important constructeur américain d'armement vient de reconnaître publiquement l'intervention de la CIA – et pas des moindres, puisqu'il s'agit du groupe Hughes Aircraft, – même si le déclin de ses activités de défense l'incitait déjà à douter de son intérêt à figurer dans cette exposition internationale.

Depuis les années 80, la CIA guerroie contre les services de pays alliés, notamment les centrales française, allemande, japonaise ou israélienne, accusées de « piller » la technologie outre-Atlantique, d'intercepter des « secrets » financiers, de tricher en matière de commerce mondial ou encore de tenter de soudoyer des « cerveaux » aux Etats-Unis pour concurrencer, de façon déloyale, les intérêts américains qu'elle doit protéger.

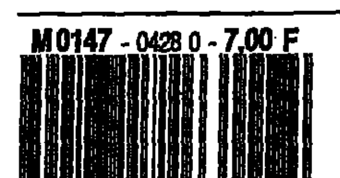
AVEC les services français, en particulier, les relations passent par des hauts et des bas : très conflictuelles au début du premier mandat de François Mitterrand (dont l'alliance avec les communistes déplaisait fortement aux agents américains), plus détendues à la fin de la décennie 80 et, de nouveau, heurtées, l'an dernier, quand le Congrès a voulu enquêter sur l'activité de services étrangers accusés d'appuyer l'agressivité commerciale de leurs pays sur les marchés à l'exportation.

De cette évolution, on a aujourd'hui une nouvelle preuve. Les recommandations de la CIA à l'encontre d'une présence des industriels américains au Bourget s'apparentent à une tactique qui veut discréditer par avance des concurrents potentiels et participe de l'affirmation d'une politique commerciale plus agressive décidée par la nouvelle administration américaine.

LES sociétés d'armement aux Etats-Unis – et pas seulement celles-là – sont convaincues de livrer, pour leur survie, une véritable guerre technologique et économique au reste du monde, et notamment à l'Europe. Tout les y invite : la réduction du budget fédéral de la défense, qui a pour effet d'amoindrir l'investissement et les profits des groupes ; la perte, voire l'obligation, de devoir partager certaines commandes à l'exportation, qui handicapent leur productivité et limitent jusqu'à leur influence politique auprès des clients ; le « climat » international, qui pousse à des affrontements économiques majeurs comme au GATT, et, donc, en fin de compte, les moindres capacités de ces mêmes industriels à continuer de financer leur recherche et à maintenir l'emploi dans des secteurs « sensibles » qui sont jugés prioritaires.

Les industriels et les services français, qui sont loin d'être des « petits saints », en savent quelque chose. De tout temps, on s'est espionné entre alliés, comme les Etats-Unis l'ont pratiqué en se renseignant sur l'état de la dissuasion française, comme sur les technologies que la France met au point. Et certains Français, qui ont négocié récemment la vente de chars au Moyen-Orient, n'oublient pas, eux, qu'ils ont reçu des lettres de menaces de mort de leurs rivaux américains...

Lire nos informations page 23


M 0147 - 0428 0 - 7,00 F

Malgré une croissance mondiale de 2,25 % en 1993

Le FMI prévoit la poursuite de la récession en Europe

En 1993, la croissance mondiale ne devrait pas dépasser 2,25 %, pour atteindre 3,5 % l'année suivante, selon un rapport du FMI rendu public le lundi 26 avril à Washington. La récession devrait se poursuivre en Europe et les taux de chômage rester élevés, tandis que les Etats-Unis sont invités à réduire leur déficit budgétaire. Pour sa part, le président de la Bundesbank a laissé entendre lundi que, face à la récession, l'institut d'émission allemand pourrait accélérer la baisse des taux.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Deux événements, d'importance certes inégale mais susceptibles d'avoir des incidences économiques, se sont produits peu avant l'assemblée dite « de printemps » du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se déroule traditionnellement à Washington au mois d'avril : l'abandon par le président Clinton (face à l'obstruction des sénateurs républicains) de son miniplan de relance de l'économie américaine et le « oui » plus important que prévu des électeurs russes au référendum organisé par le président Boris Eltsine. Tous deux appelaient un commentaire des experts du Fonds, le 26 avril, à l'occasion de la présentation des perspectives de l'économie mondiale établies deux fois par an par le FMI.

Sur le premier point, Michael Mussa, directeur des études, s'est employé à relativiser l'importance du « *stimulus plan* » de la nouvelle administration démocrate en rappelant que la partie du programme annulée ne représentait que 12 milliards de dollars (64,8 milliards de francs environ), soit l'équivalent de 0,25 % de l'ensemble du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis.

SERGE MARTI

Lire la suite et nos informations page 21

La stratégie présidentielle du maire de Paris

M. Chirac invite le RPR à rester mobilisé

En présence d'Edouard Balladur, le RPR devait réunir, mardi 27 avril à Paris, son conseil national sous la présidence de Jacques Chirac. Le maire de Paris se proposait de mobiliser les militants de son parti en faveur de la politique du nouveau gouvernement mais aussi de sa propre stratégie présidentielle. A cette occasion, le RPR devait élire un nouveau bureau politique, élargi notamment au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale.

par Olivier Biffaud

Jean-Louis Debré, le nouveau secrétaire général adjoint du RPR, dont il est aussi le porte-parole, le dit haut et fort : le parti néogaulliste sera « *exemplaire* » dans son soutien à « *la politique de réforme du gouvernement* ». Il n'y aura ni « *oui, mais* », ni « *oui, si* », ni « *oui, on verra* », prévient le second d'Alain Juppé, lequel, tout en étant ministre des affaires étrangères, conserve son titre de secrétaire général du mouvement.

Pour autant, le RPR, qui réunit son conseil national, mardi soir 27 avril à Paris, devait, en toute amitié, avertir Edouard Balladur que l'exemplarité de son soutien ne lui interdirait pas, si nécessaire, de faire valoir un certain nombre de remarques aux ministres.

Il va sans dire que le RPR a deux fers au feu. Le calendrier électoral et l'avenir économique le contraindront peut-être à choisir l'un au détriment de l'autre si la politique de réformes balladurienne ne porte pas les fruits attendus en temps utile.

Car le RPR se trouve aujourd'hui dans une situation nouvelle. Il est le parti le plus important de la majorité à l'Assemblée nationale, l'un des siens occupe l'hôtel Matignon, mais son champion présidentiel, très discret depuis un mois, est en réserve muette en son Hôtel de Ville.

Lire la suite page 10

Le débat sur la ville à l'Assemblée

Le débat sur la politique de la ville, souhaité à l'origine par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'ouvrait mardi 27 avril dans l'après-midi, au Palais-Bourbon, par une déclaration du premier ministre, Edouard Balladur, suivie d'une intervention de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

Devant les préfets réunis lundi au ministère de l'intérieur, Charles Pasqua a annoncé le dépôt de deux projets de loi, visant à renforcer les contrôles d'identité et à « *maîtriser les flux migratoires* ».

Italie : le joker du président

M. Scalfaro a désigné Carlo Azeglio Ciampi, gouverneur de la Banque centrale, pour former le gouvernement

ROME

de notre correspondante

Après trois jours et demi d'intenses et infructueuses négociations entre des partis politiques campant, chacun, sur ses positions, selon une habitude vieille de plus de quarante ans, le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, pour tenter de débloquer le jeu, vient d'abattre un « joker » un peu inattendu, en la personne du gouverneur de la Banque d'Italie, Carlo Azeglio Ciampi.

Chargé officiellement de former le nouveau gouvernement à 18 heures 30, lundi 26 avril, M. Ciampi, quelques minutes plus tard, annonçait la couleur : contrairement à la tradition en vigueur, il n'y aurait pas de consultation préalable des partis politiques, ni sur l'équipe choisie ni sur le programme, qui devraient être présentés au président de la République au plus tôt (on parlait de mardi soir ou mercredi). Entendant appliquer à la lettre l'article 92 de la Constitution qui laisse au président du Conseil pressenti le choix des ministres, M. Ciampi dressait ses priorités : la réforme électorale voulue par le référendum du 18 avril ; la poursuite de l'assainissement des finances publiques ; la lutte contre le chômage.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 4

La reprise des pourparlers israélo-arabes



Lire nos informations page 6 et le début de notre série « Israël face au péril vert », de PATRICE CLAUDE, page 7

Bosnie : Boris Eltsine met en garde les Serbes

Dans une déclaration publiée mardi 27 avril à Moscou, le président russe adresse une mise en garde aux Serbes, qui ont refusé de signer le plan Vance-Owen pour la Bosnie-Herzégovine. Il est temps, ajoute Boris Eltsine, de prendre des mesures « *décisives* » pour mettre fin au conflit.

Lire page 4 les articles de JACQUES ISNARD et de JEAN-BAPTISTE NAUDET

INITIATIVES

Les entreprises se mobilisent face au chômage

Préoccupés par l'évolution de l'emploi, des patrons commencent à se demander si la logique économique n'est pas allée trop loin. Certains prennent des initiatives. Ou signent des manifestes pour proclamer leurs intentions.

Lire notre cahier pages 29 à 44

La spirale de la vie

Il y a quarante ans était élucidée la nature chimique de l'ADN, support de l'hérédité

par Catherine Vincent

La bombe éclata le 25 avril 1953, sous la forme d'une note parue dans la revue scientifique *Nature*. Neuf cents mots, pas un de plus, pas un de moins, allaient révolutionner le monde. « *Nous désirons proposer une structure pour le sel de l'acide désoxyribonucléique (ADN). Cette structure possède des caractères nouveaux d'un intérêt biologique considérable.* » Suivait une longue description, et plus loin : « *Il n'a pas échappé à notre attention que l'appariement spécifique que nous avons proposé suggère immédiatement un mécanisme possible pour la réplication du matériel génétique.* » L'article était signé par deux jeunes chercheurs, quasiment inconnus : J. D. Watson et F. H. C. Crick, du laboratoire Cavendish (Cambridge, Angleterre). Un intérêt « *considérable* » ? La formule était modeste.

A force de persévérance, les deux hommes venaient tout simplement d'effectuer la découverte la plus essentielle de la biologie de ce siècle. Avec des bouts de fil de fer et quelques boules de laiton, ils étaient parvenus à élucider la nature chimique de l'hérédité : une interminable double hélice dont les barreaux, formés de paires de bases complémentaires, se succèdent à l'infini pour former le code génétique. La molécule originelle du vivant avait désormais une structure, et celle-ci allait tout expliquer. Watson avait vingt-quatre ans, Crick trente-six. Deux ans plus tard, leurs noms étaient déjà devenus légendaires, et même indissociables.

Lire la suite page 16 ainsi que les entretiens avec les professeurs François Jacob et Axel Kahn, dans « le Monde Sciences-Médecine », page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Ville

Nommer pour agir

par Patrick Simon

LES bavures policières de ces derniers jours ont cruellement ramené à l'actualité des thèmes qui s'étaient plutôt montrés discrets pendant la campagne des législatives. Sécurité et étrangers, délinquance et immigration, violence et banlieues : les termes sont interchangeables et renvoient tous à l'irrésistible spirale de l'exclusion sociale. Mais dans leur graduel déplacement, du quantifiable statistique à l'insaisissable du vécu, ces trois associations posent un problème de fond : sait-on encore de quoi et de qui on parle?

Pour aborder un phénomène social, quel qu'il soit, le plus important est de pouvoir le circonscrire, puis d'en isoler les acteurs en les nommant. Dire qui agit, donner une identité sociale aux individus, voire aux groupes, c'est se permettre de «lire» l'événement. Ici, c'est un policier qui tue d'une balle dans la tête un jeune Zaïrois, dans un commissariat. L'action est située dans le temps; juste après la prise de fonctions d'un ministre de l'intérieur ô combien symbolique, et dans l'espace : un commissariat du dix-huitième arrondissement de Paris, dans un quartier à forte concentration d'immigrés. Les acteurs sont identifiés : un policier – on voit de qui il s'agit, son rôle et l'institution qu'il représente – et un «délinquant». En fait, le «délinquant» n'est pas présenté comme tel, on lui accole immédiatement une (ou plusieurs) identité complémentaire, «informative» : il est jeune et zaïrois.

Interrogeons-nous d'abord sur la différence de statut entre les deux protagonistes. L'un est désigné par sa fonction, l'autre par son appartenance à une classe d'âge et par sa nationalité. Dans le choix de ces «descripteurs synthétiques» se joue la lecture de l'événement. En rappelant que la victime est jeune, on induit le chômage qui frappe de préférence ce groupe d'âge et la séculaire tension qui oppose «jeunes-voyous» à l'institution policière. La mention de la nationalité suscite d'autres identifications. D'abord, c'est un étranger. Est-il en situation régulière ou pas? Soit, il est mort. Mais la question va avoir de l'importance quand il faudra dégager la responsabilité de la société française à son égard. Ensuite, il est africain. Cela veut dire qu'il est noir. Etranger et noir, ou noir tout court. Qu'est-ce qui est important dans l'identité de la victime pour la compréhension du fait social qui s'est produit? Peut-être que ce jeune Zaïrois était aussi chômeur, titulaire d'un CAP de menuiserie, mélomane, joueur de basket, frère de trois sœurs, conducteur de mobylette... Evidemment, personne ne va dire qu'un jeune joueur de basket ou qu'un mélomane zaïrois au chômage a été tué dans un commissariat du dix-huitième, parce que personne ne comprendrait ce qui s'est passé. Donc, nous devons considérer que l'indication de la classe d'âge et de la nationalité de la victime sont des indicateurs qui déterminent le sens du fait social. Ce ne sont pas des éléments objectifs d'information, ils signifient la portée du fait dans la société qui l'a rendu possible.

Des catégories éclatées

Ce qui ressort de la présentation des événements qui ont suivi ce meurtre conforte le constat initial. On cherche à comprendre qui compose les bandes de jeunes qui sont descendus dans la rue et se sont durement confrontés aux forces de l'ordre. On remarque qu'il ne saurait y avoir amalgame entre délinquance et étrangers, puisque la plupart des jeunes appréhendés lors des manifestations sont *«des Français, même si la couleur de peau foncée de quelques-uns d'entre eux peut les faire passer pour étrangers aux yeux de certains»* (Philippe Bernard, *le Monde* du 16 avril). Visiblement, la nationalité des manifestants n'a aucune importance, pas plus que celle de la victime n'était l'indication retenue. Ce constat amène une question d'une importance capitale : quelle fonction remplit une catégorie qui suggère plus qu'elle ne renseigne?

La France est un Etat de droit, régi par des textes législatifs qui ne distinguent que des Français et des étrangers. Les catégories administratives et statistiques respectent ce découpage. Il est vrai qu'il fonde la citoyenneté française, celle-ci étant intimement liée à la nationalité. La Constitution stipule qu'aucune distinction de race, d'origine ou de religion ne doit être réalisée parmi les citoyens français. Cette disposition égalitaire, héritage de la Déclaration des droits de l'homme, est à la base du «modèle français d'intégration». Elle est renforcée par une législation relativement souple d'acquisition de la nationalité, permettant à un grand nombre d'étrangers de devenir français.

Qu'en est-il dans la pratique, aussi bien juridique qu'administrative? Hormis les grandes lignes d'application de ces principes, on observe l'apparition de catégories d'administrés sensiblement plus nombreuses et éclatées que la simple bipolarisation de citoyenneté. Ce phénomène bien connu repose sur la distance souvent importante entre droit et pratique, et il n'y aurait pas lieu de s'en inquiéter si, dans le cas qui nous occupe, ce décalage ne produisait pas des effets pervers très dangereux. A force de ne vouloir considérer que les catégories de Français et d'étrangers, le pouvoir central a laissé se développer une classification sauvage dans tous les interstices du champ d'application des lois. Les domaines concernés se sont multipliés avec la décentralisation, et l'étendue du fossé entre le cadre légal et ses applications atteint un niveau dramatique. Les effets en sont visibles à de maintes occasions de la vie quotidienne, comme lors d'événements plus médiatisés : les quotas par origines ethniques dans le logement social sont pratiqués par les collectivités locales et les offices d'HLM; les multiples discriminations à l'embauche qui frappent les chômeurs d'origines maghrébine ou africaine, indépendamment de leur nationalité, viennent des employeurs privés, mais aussi des agents de l'ANPE qui anticipent les préjugés des employeurs potentiels; la police a depuis toujours construit ses propres critères d'identification, qui ignorent largement la nationalité des personnes visées.

Ce détournement des procédures repose sur l'utilisation de catégories opérationnelles qui ne recoupent pas celles admises par les codes légaux. Elles reprennent les représentations du corps social, construites sur les différences sensibles. Cela signifie que le critère de nationalité n'est pas pertinent pour rendre compte des phénomènes sociaux où interviennent des discriminations ethniques ou raciales. Plus encore, ces phénomènes échappent complètement à toutes appréhension statistique. C'est vrai des statistiques administratives, mais également des études et enquêtes en sciences sociales. En effet, les catégories ethniques ne parviennent pas plus à s'imposer dans le domaine de la recherche que dans celui des politiques d'Etat. La critique des sciences sociales à l'égard de cette classification fonctionne sur le double registre scientifique et idéologique. La réticence scientifique principale tient à l'imprécision de l'objet «ethnique» lui-même. On lui reproche son manque de contours définis, une trop grande plasticité, qui le rend impropre à l'analyse rigoureuse.

La seconde critique dirigée à l'encontre de l'utilisation de catégories ethniques est d'ordre idéologique. On s'inquiète d'une «dérive américaine» avec la constitution de groupes ou communautés ethniques. On craint que, en relayant par leurs études les classifications fondées sur l'appartenance ethnique, les sciences sociales contribuent à l'ethnicisation du corps social. Allons donc! D'observateurs, les chercheurs deviendraient des créateurs de mouvements sociaux. Singulière conception de leurs responsabilités, de leur engagement dans la société et de leur poids réel dans le débat public.

Plus encore, cette crainte révèle un profond mépris des capacités d'autonomie des acteurs sociaux, qu'on imagine constamment manipulés par les institutions et les médias, tellement inconsistants et versatiles qu'ils peuvent s'identifier à la dernière trouvaille du sociologue en vogue. Non, vraiment non. Les chercheurs n'inventent pas le social, ils sont à sa traîne. Ils hésitent à parler de «groupes ethniques», alors que ces derniers existent depuis des années. Au-delà de la nécessaire critique des catégories issues du sens commun, il devient impératif de comprendre la nature des tensions actuelles. La distance entre l'appareil d'Etat et la société s'est accrue et les sciences sociales, contredisant leur vocation traditionnelle, se montrent incapables de se détacher de l'analyse institutionnelle.

Il faut alors prendre la mesure de la responsabilité des sciences sociales dans le déficit cognitif actuel. Si leurs modélisations ne construisent pas la société à la base, elles peuvent, en revanche, modifier les perceptions des milieux dirigeants. Les retombées concrètes de la collaboration entre Etat et recherche sont particulièrement sensibles dans le domaine de la politique d'intégration des «immigrés». Contractée dans les limites de la bipolarisation de citoyenneté, elle s'adresse à des populations sans contours ni dénomination, sans existence légale. Chargée de lutter contre l'exclusion, elle précise que la voie principale d'«intégration» reste l'acquisition de la nationalité française. Le cercle vicieux se mord la queue. Les étrangers posent problème? Qu'ils deviennent français! Là, ils disparaissent... des statistiques. Sont-ils «assimilés» ou même seulement «intégrés» grâce à leur changement de statut? Evidemment non, leur situation sociale ne s'est guère modifiée et la perception qu'ont d'eux les agents des pouvoirs publics reste identique.

Egalité et réparation

On pourra alors gloser sur la faiblesse du racisme institutionnel en France, puisque les victimes ne sont pas désignées. On pourra toujours s'interroger sur la portée de la discrimination que subissent des groupes qui n'apparaissent nulle part. Où sont les jeunes d'origine maghrébine dans les statistiques? Où sont les femmes noires rejetées du marché du travail? Où sont les locataires qui cherchent désespérément à se loger et dont le nom est à consonnance étrangère? Où sont les humiliations quotidiennes vécues par des millions de personnes en France, victimes de différences qui ne sont reconnues par aucun service d'Etat, exceptés ceux avec lesquels ils sont en contact? Le principe d'égalité qui justifie l'invisibilité des différences est louable. Il assure, dans l'absolu, la non-discrimination. Pourtant, dès que celle-ci s'est développée, qu'elle a gagné des pans entiers de la société, qu'elle s'est insinuée dans la mentalité des individus à tous les niveaux de responsabilité, le principe d'égalité s'inverse et devient vecteur d'exclusion.

Par l'application d'une uniformisation légale, on s'interdit toute action spécifique de réparation en direction des groupes discriminés. C'est au nom de l'égalité qu'on laisse le marché du logement se fermer à des personnes ayant une couleur différente. C'est au nom de l'égalité qu'on accepte que les embauches se portent de préférence sur des candidats «non typés». On rappellera qu'il existe des lois contre la discrimination raciale ou en raison des origines. Mais chacun sait que jamais les lois n'ont réussi à lutter contre les préjugés, surtout lorsqu'on cherche à désigner des coupables à la vindicte générale. On a cru protéger l'énorme majorité des immigrés «en voie d'intégration» en stigmatisant les «immigrés clandestins». Subtil distingo qui n'a aucune traduction sur le terrain. Rien ne ressemble plus à un «clandestin» qu'un étranger en situation régulière et qui, fort de son bon droit, affiche des différences remarquables... et remarquées. Les dispositions prétendant détourner les pulsions racistes et xénophobes de la population sur les groupes jugés indésirables ont eu, comme prévu, des conséquences négatives sur l'ensemble des immigrés, devenus des suspects en puissance. C'est donc le clivage juridique initial entre Français et étrangers qui commande les discriminations s'étendant par ricochets successifs à l'ensemble de ceux considérés comme «allogènes». L'incapacité de l'Etat à délimiter les groupes bénéficiaires de son engagement parmi cette population accroît sa vulnérabilité. Pourtant, on admet facilement qu'il existe des handicaps sociaux qu'il convient de compenser par une intervention des pouvoirs publics.

Dans le domaine scolaire, par exemple, de nombreuses études ont mis en évidence la sélection sociale qui frappait durement des enfants issus de milieu populaire. On s'est appuyé sur ces résultats pour mettre en place des systèmes visant à rééquilibrer les chances. Il est probable qu'il existe aujourd'hui des discriminations qui touchent les enfants de famille d'origine immigrée et qui échappent à tout enregistrement. Ce n'est pas avec la nationalité de l'enfant que l'on pourra les connaître, cet indicateur n'ayant pratiquement aucune signification. Entre les enfants nés en France de parents nés dans l'ancien empire colonial qui sont français dès leur naissance et ceux dont les parents se naturalisent, la masse des enfants susceptibles d'être discriminés dépasse de loin les seuls effectifs d'étrangers : 63 % des enfants d'âge scolaire issus de familles dont l'un des parents, sinon les deux, est né à l'étranger sont de nationalité française. Faire des calculs sur l'échec scolaire de cette population à partir du seul critère de la nationalité apparaît pour le moins hasardeux.

En définitive, l'absence de coïncidence entre les catégories utilisées par l'homme de la rue et celles de l'administration prouve au moins une chose : nous vivons peut-être dans un pays où la ségrégation raciale et ethnique n'a jamais été aussi forte, mais au moins personne ne le sait. Les remarques formulées par la commission américaine venue étudier les dispositifs de lutte contre l'exclusion sociale sont instructives sur ce point. Si elle s'émerveille de la qualité de la couverture sociale et de l'intervention de l'Etat dans les quartiers en difficulté, elle pointe néanmoins l'incroyable absence de prise en compte des tensions interethniques par leurs interlocuteurs français. Jusqu'où ira cet entêtement? Tant que la conception majoritaire sera de privilégier l'indifférenciation, avec l'espoir qu'elle limitera l'ampleur du phénomène de fragmentation de la société, on continuera à «euphémiser» les faits divers. Cette situation durera aussi longtemps que les sciences sociales refuseront de s'engager dans une «recomposition» des catégories d'appréhension du corps social. Il est urgent de s'y atteler pour qu'on sache enfin qui tue qui et pourquoi.

► **Patrick Simon est chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED).**

Le péril social

par Alexis Guenego

LA mort en série de jeunes, en même temps que celle d'un fonctionnaire de police, vient ajouter à la liste de ce qu'il est interdit d'appeler les bavures policières une inacceptable illustration des dérives sécuritaires, d'une société devenue dangereuse et qui risque ses acquis démocratiques. La France, qui représente un élément essentiel de l'équilibre européen, ne peut se permettre de jouer avec le feu d'une instabilité de ses banlieues et de ses villes. On a pu dire qu'il n'existe pas de paysages sans paysans, il n'y aura pas de «ville réelle» sans mettre fin à l'invraisemblable fragmentation d'agglomérations qui «agglomèrent» peu et «cloisonnent» beaucoup. Le débat qui doit s'ouvrir au Parlement sera-t-il en mesure d'apporter des réponses sur les véritables acteurs du drame social, qui se noue inexorablement depuis plus de vingt ans?

Notre fédération, qui s'est prononcée résolument *«pour un droit de cité pour tous»*, est guidée par la volonté de faire exister et vivre un véritable service public de l'habitat pour que toutes les populations voient se concrétiser un droit à l'habitat fondé sur des règles d'équité, d'impartialité et de solidarité.

Les offices publics de l'habitat doivent être le fer de lance d'une politique du logement solidaire, garantissant le droit au logement. C'est pourquoi il est grand temps de mettre un coup d'arrêt au mouvement actuel de déréglementation prôné par la fédération des offices HLM et relayée par certains secteurs de l'administration au mépris des enjeux en matière d'habitat. Car cela aura pour effet de sortir le secteur public du logement du cadre des fonctions publiques en assujettissant encore davantage le droit au logement à certaines politiques locales dont on sait à quel point elles sont un dévoiement de la décentralisation.

Trois millions de mal-logés dont quatre cent mille sans-abri énoncent sans appel l'inacceptable, auquel conduit l'addition d'égoïsmes locaux et l'insuffisance, l'incohérence en matière de solidarité nationale.

S'il existe d'indéniables réalisations positives, elles ne peuvent faire oublier des volontés affichées de supprimer l'accueil des faibles ressources. Les faits parlent d'eux-mêmes : l'OPAC de Paris refuse, en lien avec sa municipalité, «le droit à la ville» aux gens qui ne peuvent suivre la hausse des loyers. L'OPAC et la municipalité alimentent une spéculation qui fait disparaître de nombreux loyers accessibles, dans des rénovations peu soucieuses de maintenir les populations en place. D'autres exemples similaires dans des grandes villes indiquent que la pauvreté devient indésirable.

Ségrégation urbaine

L'alternance politique à chaque échéance démocratique et les différences manifestes dans l'attitude vis-à-vis des populations à loger, la nécessité d'une grande rigueur dans la passation des marchés publics et des opérations d'aménagement immobilier, la déontologie que nécessitent les emplois au contact avec les familles en difficulté ou faisant l'objet de risques de discrimination imposent une nouvelle dynamique du service public dans le souci de conserver sa crédibilité et, par là même, celle de la décentralisation.

Etant donné l'enjeu que représente l'habitat, étant donné l'échec patent d'une politique du logement social au regard des phénomènes d'exclusion, et alors que près de 80 % de la population vit dans les agglomérations, il n'est plus possible de laisser les stratèges immobiliers ou d'obscures rivalités de familles d'organismes HLM décider – et souvent contrecarrer – ce que devrait être une véritable politique urbaine, au niveau d'une communauté de villes, de communes ou d'un district. Les offices de l'habitat exercent des fonctions publiques, ils doivent en avoir les règles pour protéger les usagers, les salariés, les responsables locaux contre toutes dérives. Il est temps de s'interroger sur la réelle liberté des individus, des familles, qui sont contraints à la dépendance, à l'assignation à résidence, par la faiblesse de leurs ressources, par les incapacités ou le refus de les accueillir?

On est là sur l'essentiel : ce qui corrompt la solidité de notre démocratie c'est, avec le drame du chômage, le scandale de cette exclusion spécifique par l'habitat qu'est la ségrégation et la relégation urbaine de nombreux habitants. L'importance de l'abstention et du vote extrémiste aux dernières législatives dans les quartiers en difficulté montre l'urgence et la priorité de l'action contre cette ségrégation.

L'insuffisance, en nombre et en qualité, du logement social au fur et à mesure que se détruisent les logements vétustes des centres-villes place en position de monopole les organismes publics qui détiennent l'essentiel du patrimoine locatif accessible à la majeure partie de la population aux ressources modestes. Alors que ceux qui en assurent la présidence plus ou moins directement exercent souvent dans le même temps la responsabilité de la politique au plan local.

Militants d'un syndicalisme qui ne limite pas son action aux seuls lieux du travail, nous avons conjugué notre réflexion et notre action pour le droit au logement avec le droit de cité, car il n'est plus acceptable que le peuplement de la ville se structure en fonction de niveaux de revenus et de découpages électoraux.

Etant donné la gravité de la situation en matière d'habitat et l'enjeu que constitue cette question, il nous paraît essentiel de décider un audit et un bilan sans concession du fonctionnement des offices publics de l'habitat au regard de leurs missions. Alors pourrait avoir lieu, à l'instar de ce qui s'est fait pour les PTT, un grand débat public associant toutes les parties pour définir et créer les conditions d'un véritable service public de l'habitat, capable de mettre en œuvre les réformes dont le pays a besoin.

► **Alexis Guenego est secrétaire général de la fédération Interco CFDT. La fédération Interco regroupe notamment les personnels des collectivités territoriales, dont les offices publics de l'habitat, de la police, du ministère de l'intérieur, des préfectures, des affaires sociales de l'Etat et des affaires étrangères.**

BIBLIOGRAPHIE

La foi du zappeur

LA TÉLÉVISION DU PUBLIC
d'Hervé Bourges,
éditions Flammarion
288 pages, 115 F.

Ce n'est évidemment pas un hasard si Hervé Bourges, ce «fou de télévision», a attendu le lendemain des élections législatives pour faire paraître le cinquième ouvrage qu'il consacre à l'unique objet de sa passion et à l'expression du ressentiment qu'il éprouve à l'idée que la nouvelle majorité pourrait, sous de faux prétextes mais de vraies raisons politiques, épouser les intérêts commerciaux des chaînes privées qui accusent les chaînes publiques de concurrence déloyale.

Même si le nouveau premier ministre manifeste en la matière un louable souci de prudence, le président de France-Télévision, qui a connu depuis dix ans tous les hauts et les bas du PAF (paysage audiovisuel français), est bien placé pour savoir qu'*«il n'y a pas eu d'élection législative ou présidentielle, ni de changement de locataire à Matignon, au cours des vingt-cinq dernières années, sans que l'organisation de l'audiovisuel ait aussitôt été remise en chantier»*.

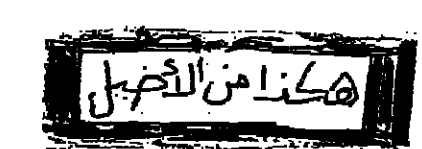
Ce rappel semblant posé en postulat, la tentation sera grande de voir dans le livre d'Hervé Bourges un banal plaidoyer *pro domo*. Ceux que ce grand ponte du service public exaspère penseront que le patron de France 2 et France 3 cherche à sauver sa tête lorsqu'il dénonce le *«lynchage minable»* dont furent victimes, en 1981, de la part de la *«houle populaire»*, certaines figures symboliques de la télévision d'avant François Mitterrand. Peut-être jugeront-ils même qu'il en fait trop, dans la défense de son bilan, lorsqu'il traite d'*«obscurantistes»* ceux qui condamnent *«la dictature de l'Audimat»* en faisant mine d'oublier que, il y a peu, François Mitterrand fut publiquement de ceux-là. Si tel était le cas, Hervé Bourges, qui se déclare victime d'un *«procès en sorcellerie»*, aurait droit aux circonstances atténuantes. TF 1 et M 6 ont bel et bien déclaré la guerre à France 2 et à France 3 en les qualifiant de *«chaînes commerciales d'Etat»* et en utilisant, pour essayer d'accroître leurs propres parts du pactole publicitaire, un slogan réducteur : *«A télévision publique, argent public; à télévision privée, argent privé!»* Leurs dirigeants n'ont pas affaire à un ingrat : Hervé Bourges règle ses comptes avec allégresse. Et il ne manque pas d'arguments pour étayer une démonstration qui le conduit naturellement à soutenir qu'une nouvelle séparation des deux chaînes publiques de France-Télévision, réunies sous sa présidence commune, laisserait le champ libre aux appétits de TF 1.

La tentation hégémonique

Mais si ce testament confirme l'existence chez son auteur d'un certain contentement de soi, il expose surtout une conception de la «télévision-publique-au-service-des-citoyens-usagers» qui mérite qu'on s'y arrête, au-delà des polémiques. Ce n'est pas parce que M. Bourges prêche pour sa paroisse qu'il a forcément tort. Ainsi, quand il met en garde contre la tentation hégémonique, présente en toute chaîne commerciale, pour mieux souligner que le pluralisme, à la télévision comme ailleurs, *«s'accommode mal de positions exagérément dominantes»*. Ou lorsqu'il réhabilite l'Audimat, brocardé par *«les beaux esprits»*, en rappelant une vérité d'évidence : *«Le téléspectateur regarde ce qu'il veut quand il veut.»* Ou encore, lorsqu'il moralise en dénonçant la tendance à *«ce méli-mélo de téléfric, de télé sordide et de télécul»* qui, de plus en plus, en France aussi, *«entraîne les programmes dans le ruisseau, pour ne pas dire l'égout»*.

S'il n'est pas lui-même irréprochable, ce qu'il admet volontiers, Hervé Bourges possède néanmoins un incontestable avantage sur la plupart des nombreux prétendants à sa succession : sa foi en cette *«télévision du public»* se fonde sur un art du zapping tellement consommé qu'il vit, chez lui comme au bureau, entouré d'écrans allumés. Ce fieffé zappeur sait donc de quoi il parle quand il s'adresse *«à ceux qui veulent changer la télévision sans (presque) jamais prendre le temps de la regarder»*. Par ces temps d'artifices, cela devient (presque) un atout majeur.

ALAIN ROLLAT



ÉTRANGER

RUSSIE : en raison du vote négatif de plusieurs régions

L'avantage pris par le président n'est pas décisif

La victoire du président Eltsine au référendum du 25 avril, éclatante dans les grandes villes russes, a été quelque peu ternie par les résultats négatifs obtenus dans plusieurs régions ou Républiques de la Fédération de Russie, notamment peuplées de non-Russes.

MOSCOU

de notre correspondant

Quand les résultats tardent à venir, le plus efficace est de prendre les devants. En annonçant dès dimanche soir une victoire massive de Boris Eltsine, l'équipe présidentielle a pris un considérable avantage tactique, entraînant dans son sillage la plupart des médias et des dirigeants occidentaux qui se sont hâtés d'envoyer leurs félicitations. Le ton était donné, même si les chiffres devaient ensuite être revus à la baisse : environ 58 % des votants ont exprimé leur confiance à Boris Eltsine-alors qu'une assez extraordinaire estimation de la télévision russe donnait 75 % à la fermeture des bureaux de vote...

La performance reste honorable, dans une Russie en proie au désarroi et à la crise économique. Mais les journaux d'opposition peuvent faire valoir qu'un tiers seulement des Russes ont dit « oui » à leur président. De fait, Boris Eltsine réunit sensiblement moins de voix que lors de l'élection présidentielle de 1991 (il avait eu à l'époque 42,8 % des voix des inscrits). Alors même qu'il dispose désormais des leviers du pouvoir, le chef de l'Etat a ainsi perdu cinq millions de voix. Du coup, l'ancien ministre des affaires étrangères Edouard Chevardnadze, qui pourtant avait ouvertement souhaité la victoire de Boris Eltsine, estime que les résultats de dimanche ne suffiront pas à *« clarifier les choses ». « L'incertitude va s'aggraver »*, affirme même l'actuel président géorgien. Le journal du Parlement, *Rossiïska Gazeta*, exagère certes quand il affirme qu'il n'y a *« ni vainqueurs ni vaincus »*, mais le quotidien indépendant *Nezavissimaïa Gazeta* considère de son côté que cette *« demi-victoire »* de M. Eltsine ne permettra *« ni au président ni au Congrès d'accomplir quoi que ce soit de neuf »*.

Le camouflet du Caucase

Les très bons scores réalisés par le président à Moscou, à Saint Pétersbourg, à Ekaterinbourg ou à Perm par exemple ne doivent pas dissimuler le fait que toute une série de régions lui ont refusé la confiance : Koursk, Orel, Belgorod, Voronej, Tambov, en Russie centrale, Penza et Oulianovsk, sur la Volga. A Riazan, où on avait attiré les électeurs en distribuant du beurre vendu à moitié prix, le « oui » ne fait que frôler les 50 %. C'est également « non » dans l'Amour (Sibérie orientale) et dans l'Altaï (Sibérie occidentale).

Phénomène plus inquiétant pour un président dont la tactique a souvent consisté à s'appuyer sur les dirigeants locaux contre un Congrès plus centralisateur : dans nombre de Républiques autonomes, le « non » est retentissant. C'est le cas en Bachkirie (sans parler du Tatarstan, où le référendum a été annulé faute de participants), en Tchouvachie. Ou bien, dans le Caucase, en Kabardino-Balkyrie, et dans la petite République d'Agydée. En Ingouchie, M. Eltsine paie le soutien apporté par l'armée russe aux Ossètes du Nord et les massacres qui se sont ensuivis : le président obtient la confiance de 2 % des votants...

Bien entendu, cette série de revers locaux, d'ailleurs totalement ignorés lundi soir par la télévision russe, n'empêche pas les amis de M. Eltsine d'affirmer que le Congrès a désormais perdu sa *« légitimité »*. Et cela même si les « oui » à la quatrième question, portant sur des élections législatives anticipées, sont très loin de la majorité requise : 41,4 % des inscrits. Les *Izvestia* annoncent même en titre que les résultats *« obligent le président à agir vite et résolument »*. On trouve là l'écho des thèses de M. Guennadi Bourboulis, le conseiller des jours de bataille, qui expliquait à l'avance que le référendum *« stimulerait »* le président et lui donnerait *« une énergie nouvelle »*. Cependant, dans le camp présidentiel lui-même, les avis sont apparemment partagés : M. Ernest Ametistov, juge au Tribunal constitutionnel, rejette la thèse (avancée à la veille du vote par M. Eltsine lui-même) selon laquelle le « oui » au président vaut approbation d'une nouvelle Constitution.

Bref, tandis que, selon son porte-parole, le président *« étudie »* les résultats, la question de l'exploitation politique du référendum reste posée. En attendant, on a vite renoué avec les vieilles habitudes. Les responsables du Parlement, submergés par une propagande présidentielle d'autant plus efficace que parée des atours de la technique électorale moderne, sont résolus à renouveler leurs assauts contre la forteresse de la télévision. De part et d'autre, on a repris les échanges d'insultes. M. Khasboulatov, président du Parlement dénonce *« la propagande poltoranino-goebbelsienne »*, assimilant le superviseur des médias présidentiels au chantre du nazisme. M. Poltoranine réplique en dénonçant *« la politique antirusse »* du président du Parlement, tchétchène comme chacun sait.

Comme l'écrit mardi la *Nezavissimaïa Gazeta, « le peuple russe, prudent, a estimé qu'il valait mieux pour l'instant ne rien changer »*. Les politiciens de Moscou en ont tiré la leçon à leur manière : en poursuivant, comme si de rien n'était, leurs chamailleries habituelles.

JAN KRAUZE

Les résultats officiels de la commission électorale

Le président Boris Eltsine a recueilli dimanche 58,09 % des voix des votants en réponse à *la question de confiance* du référendum, a annoncé, mardi 26 avril, Vassili Kazakov, président de la commission électorale.

La participation a été de 64,6 %, selon ces résultats complets mais encore non définitifs, établis à partir des télégrammes et coups de téléphone reçus des 88 régions de Russie. Les résultats définitifs ne seront publiés que lorsqu'auront été reçus les comptes-rendus officiels détaillés.

A la deuxième question, 52,88 % des votants ont déclaré soutenir les réformes.

Par ailleurs, 32,64 % des inscrits ont demandé une élection présidentielle anticipée et 41,40 % des inscrits des élections législatives anticipées.

Ces deux dernières questions devaient, pour mener automatiquement à la convocation de scrutins anticipés, recueillir les votes d'au moins 50 % des inscrits, avait décidé la Cour constitutionnelle la semaine dernière.

L'actuelle Constitution russe ne prévoit pas en effet la procédure d'élections anticipées et leur convocation oblige à un changement constitutionnel, pour lequel il faut les votes de plus de la moitié des électeurs inscrits. – *(AFP.)*

La communauté internationale se félicite de la victoire de M. Eltsine

Avant même la proclamation des résultats, de nombreuses capitales étrangères se sont félicitées de la victoire du président Eltsine au référendum du 25 avril.

Le président américain Bill Clinton a considéré que l'annonce de cette victoire constituait une *« très, très bonne journée non seulement pour le peuple russe mais pour le peuple américain et pour le monde »*, et il a téléphoné à M. Eltsine pour le féliciter. Le soutien apporté par l'électorat russe aux réformes *« justifie la politique des Etats-Unis »*, a ajouté M. Clinton.

Le Quai d'Orsay, à Paris, a exprimé sa *« satisfaction »* devant le taux important de participation au référendum, *« qui donne la mesure de la vitalité démocratique de la Russie »*, et s'est *« réjoui »* des premières estimations donnant le président Eltsine vainqueur.

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl a lui aussi téléphoné à Boris Eltsine pour le féliciter. *« Le sommet du G7 à Tokyo en juillet, auquel sera invité le président Eltsine, réaffirmera une fois de plus ce soutien »*, a dit un porte-parole de la chancellerie. Le président Vaclav Havel, qui se trouvait lundi en visite officielle à Bonn, a salué cette *« bonne nouvelle »*.

Même son de cloche à Madrid, La Haye et au Foreign Office à Londres, ainsi que parmi les délégués est-européens réunis à l'assemblée annuelle de la BERD qui, tout en estimant que le bras de fer entre le président russe et les conservateurs n'était pas terminé, ont vu dans la victoire du président russe les chances d'une plus grande stabilité. La seule note discordante est venue d'Ukraine : *« Chaque partie interprétera les résultats à sa manière*, a déclaré un porte-parole du premier ministre. *La société russe en sortira encore plus divisée, ce qui accroîtra la tension politique et le déclin de l'activité économique, en plus d'entraver les réformes. Si les tensions politiques montent chez nos voisins, nous en serons affectés nous aussi »*. – *(Reuter, AFP.)*

□ **GRÈCE : « entière identité de vues » avec la Roumanie.** – Les premiers ministres grec et roumain, Konstantin Mitsotakis et Nicolae Vacaroïu, ont exprimé, lundi 26 avril à Athènes, leur *« entière identité de vues »* sur la situation dans les Balkans, et la Grèce s'est engagée à soutenir la demande d'adhésion de la Roumanie au Conseil de l'Europe. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : reconnaissance de la Macédoine.** – L'Albanie a officiellement reconnu, lundi 26 avril, la République de Macédoine, en exprimant le souhait que la minorité albanaise (quelque 30 % de la population) y jouisse d'un meilleur traitement. De son côté, le gouvernement français, qui n'a toujours pas reconnu formellement la Macédoine, admise à l'ONU le 8 avril, a souhaité lundi que la CEE examine sans tarder cette démarche. Neuf pays de la CEE ont, jusqu'ici, reconnu individuellement la Macédoine. – *(AFP, Reuter.)*

DANEMARK : à trois semaines du référendum sur Maastricht

Pour les partisans du « oui », la partie est bien engagée

COPENHAGUE

de notre correspondant

Sceptiques de nature, les Danois sont difficiles à convaincre. Selon un sondage publié, mardi 27 avril, 49 % des électeurs affirment qu'ils ne sont pas dupes et que, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, ils vont voter le 18 mai prochain exactement sur le même traité de Maastricht. Pour eux, les dérogations obtenues par le Danemark au sommet d'Edimbourg (défense, citoyenneté, monnaie, asile et police), en décembre 1992, ne modifient pas substantiellement son contenu. En revanche, près de 31 % pensent qu'ils vont se rendre aux urnes pour voter sur un texte radicalement différent.

Mais le camp du « non » a perdu, le week-end dernier, une carte maîtresse : la Grande-Bretagne. Londres, qui s'était jusqu'à présent rangée du côté du Danemark – jurant que les Britanniques ne ratifieraient pas le traité si les Danois devaient le rejeter une nouvelle fois – a changé son fusil d'épaule. Le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a laissé entendre à la réunion informelle des ministres des affaires étrangères des Douze, en Fionie, que Londres pourrait se joindre aux dix autres partenaires pour poursuivre la construction européenne... même sans le Danemark.

Une belle aubaine pour les partisans du « oui », qui ont le sentiment qu'à moins de trois semaines du référendum la partie est bien engagée. Les derniers sondages sont plutôt rassurants pour les partisans de l'Union qui recueillent de 47 % à 54 % des intentions de vote. *« La partie n'est pas encore jouée, mais nous avons de bonnes cartes en main*, assure le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. *Il reste à convaincre une frange de la population qui n'a pas encore fixé son choix. »*

A Esbjerg, ville-bastion des anti-Maastricht, M. Rasmussen a tenté d'expliquer, la semaine dernière, surtout aux indécis, l'importance de l'enjeu : *« Vous serez toujours de bons camarades sociaux-démocrates*, a-t-il lancé, *même si vous votez « non »... Mais réfléchissez bien encore une fois ! »*

Un sentiment anti-européen toujours vivace

Dans la ville natale du premier ministre, port de pêche et base pétrolière pour les plates-formes de la mer du Nord, le sentiment anti-européen est toujours vivace. Et la dernière grève des marins pêcheurs (contre la politique restrictive des quotas de pêche et la concurrence déloyale des pays tiers) a encore renforcé l'allergie à Bruxelles. *« Je comprends bien l'opposition tenace des Danois, car les politiciens n'ont pas pris le « non » du référendum du 2 juin dernier pour un « non », mais un « non mais », qu'ils n'ont pas voulu réellement respecter »*, dit, par exemple, Marianne Andersen, déléguée syndicale dans une fabrique de conserve de poisson locale.

En entamant sa campagne dans les grandes villes de province, et en parcourant les entreprises durant la pause-café, le chef du gouvernement est conscient de ces réticences à l'Union européenne, y compris au sein de son propre parti : deux électeurs sociaux-démocrates sur trois ont voté contre le traité le 2 juin 1992. Il est donc parti en guerre contre les « anti-Maastricht ». *« La seule chose qu'ils peuvent offrir*, s'exclame M. Rasmussen, *est l'incertitude, l'insécurité, notamment pour les groupes les plus exposés de la société comme les chômeurs* (12 % de la population active), *les retraités et les assistés sociaux, car un nouveau « non » perturbera réellement notre économie. »*

Les adversaires du traité, actifs depuis le début de l'année, réaffirment que *« les accords d'Edimbourg n'ont rien changé et qu'on est en train de berner la population en lui présentant le même vin avec juste une nouvelle étiquette »*. Le professeur Niels Meyer, du Mouvement de juin, qui organise la lutte anti-Maastricht, croit toujours *« dans la victoire finale du « non » pour enterrer définitivement Maastricht. Attendez la campagne à la télévision, qui est très regardée, et vous verrez que nos arguments vont passer comme une lettre à la poste »*.

« Les politiciens ont appris quelque chose du référendum du 2 juin. Ils ont compris que les questions d'indépendance et de transfert de souveraineté sont décisives pour les Danois », constate Karen Sinne, sociologue et coauteur d'un livre *Et si c'était non ?*. Et d'ajouter : *« C'est pourquoi nous avons eu les accords d'Edimbourg. Mais l'important, maintenant, est de savoir si les électeurs font toujours confiance aux politiciens, ces politiciens à l'égard desquels ils nourrissaient une grande méfiance il y a un an. »* Réponse le 18 mai.

ALEXANDRE SARIN

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Boris Eltsine met en garde les Serbes

Dans une déclaration publiée, mardi 27 avril à Moscou, le président russe, Boris Eltsine, souligne qu'il est *« temps de prendre des mesures décisives pour mettre fin au conflit »* en Bosnie-Herzégovine. La déclaration ne précise pas quelles pourraient être ces mesures. La Russie, est-il dit, *« ne protégera pas ceux qui s'opposent à la communauté mondiale. Les nationalistes serbes et tous les autres participants au conflit qui misent sur la force se heurteront à une riposte ferme de l'ONU »*. Le président a fait également savoir aux Serbes de Bosnie qu'ils devront supporter les conséquences de leur décision s'ils refusent d'accepter le plan de paix international mis au point par Cyrus Vance et David Owen.

Ce dernier était attendu, mardi, à Paris où il devait rencontrer M. Balladur et les responsables de la diplomatie française pour les informer des derniers développements de la crise bosniaque après le refus des Serbes de Bosnie de signer le plan de paix. A Bonn, lord Owen a appelé à faire pression, par tous les moyens, sur les Serbes pour imposer le plan de paix, y compris si nécessaire par une pression militaire. *« Ce plan n'est pas mort*, a-t-il dit, *nous sommes seulement dans une nouvelle phase. »* Les nouvelles sanctions qui frappent la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont commencé à entrer en application le même jour.

Conformément à la résolution 820 du Conseil de sécurité des Nations unies, elles interdisent le transport de tous produits et marchandises à travers les frontières terrestres, et en provenance ou à destination des portes de la République fédérale de Yougoslavie. Elles prévoient également le gel des avoirs financiers de cette dernière à l'étranger. – *(AFP, Reuter.)*

Les « frappes » aériennes sélectives

Des missions à risques

Compte-tenu de l'imbrication des cibles éventuelles au sol, de la difficulté d'accéder à des objectifs mobiles, du mauvais temps qui continue de sévir dans la zone et du relief tourmenté de l'ex-Yougoslavie, des « frappes » aériennes dites sélectives – si elles ne sont pas impossibles – sont risquées pour la coalition internationale qui ambitionnerait de mettre au pas la Serbie par le biais de ces rétorsions militaires.

De l'avis de nombreux aviateurs, de tels raids, s'ils devaient être montés, ne requièrent pas comme seul préalable de mettre à l'abri les « casques bleus » et les responsables, sur place, de l'assistance humanitaire pour qu'ils ne soient pas pris, le cas échéant, en otage. Ils exigent aussi une préparation minutieuse de la mission par des équipages avertis sans que, pour autant, leur succès soit garanti. Des actions précédentes du même type au Vietnam ou en Irak l'ont prouvé.

Les effets de l'embargo

L'une des difficultés, et non des moindres, tient au choix des cibles et à l'effet de surprise qu'on peut, ou non, exercer sur elles. La liste des objectifs potentiels à traiter compte – de préférence à des buts mobiles dont les déplacements sont imprévisibles et souvent rapides – des installations fixes et préalablement repérées, telles que des ponts, des routes reliant la Serbie à l'est de la Bosnie, des dépôts de munitions, des pistes d'aérodromes, des PC identifiés, voire des positions d'artillerie lourde ou des sites de missiles sol-air non portables. Des bombardements limités peuvent être décidés de jour comme de nuit, si les conditions atmosphériques sont acceptables, si le relief est accessible et le terrain peu boisé.

Dans la mesure où la coalition internationale ne veut pas créer des dommages irréparables, parce qu'elle a dans l'esprit de lancer un avertissement plutôt qu'une action militaire d'envergure, les états-majors devraient retenir des cibles éloignées d'une agglomération ou en lisière de centres urbains, dont les populations seraient les premières victimes.

Une autre difficulté tient aux modes d'attaque des avions, qui ne peuvent lancer leurs munitions à l'aveuglette. Pour être précise, une « frappe » aérienne fait appel au laser, qui permet d' *« éclairer »* la cible, c'est-à-dire qu'un laser normal (ce qui suppose une reconnaissance à vue de l'objectif) ou un laser infrarouge (pour s'affranchir de la couche des nuages) désigne la cible à un avion attaquant en l'ayant « illuminée » au préalable. Soit l'appareil est autonome : il embarque son propre illuminateur-laser. C'est le cas des Jaguar français, mais cet appareil doit opérer de jour. Soit un second avion « éclaire » l'objectif au profit de l'appareil attaquant juste au moment du tir. Ce fut le cas, dans le Golfe, du Buccanner au bénéfice du Tornado britannique, mais le raid est lourd à organiser. Soit, enfin, un commando au sol, préalablement parachuté, « illumine » lui-même la cible. Cette procédure accroît la précision du tir, surtout de nuit, mais elle oblige à déployer des « forces spéciales » en territoire hostile.

Dans les états-majors, où l'on estime contre-productifs les *« dommages collatéraux »* qui atteindraient des civils, parce qu'ils pourraient émouvoir l'opinion internationale, on écarte le risque que représenterait l'aviation serbe à base de Mig-21 et de Mig-29. Ces avions de conception ex-soviétique semblent aujourd'hui handicapés par les effets de l'embargo qui se font sentir sur la fourniture des pièces de rechange. La présence en Adriatique de porte-avions, armés d'appareils d'attaque et de protection, constitue à sa manière une dissuasion contre la Serbie, en la contraignant à prendre quelques précautions.

JACQUES ISNARD

Medjugorje, « zone protégée » par la Vierge

MEDJUGORJE
(BOSNIE-HERZÉGOVINE)
de notre envoyé spécial

C'est une oasis de paix dans l'enfer de la guerre. Une sorte de « zone protégée » où les soldats croates n'ont même pas leur uniforme et où ceux de l'ONU, quand parfois ils viennent, enlèvent leur casque en entrant dans l'église. Une île de prière dans un champ de pierres, où tout est calme et recueillement. C'est dans le sud de la Bosnie-Herzégovine décomposée, à quelques kilomètres de sanglants combats, du nettoyage ethnique et des massacres, non loin de Mostar : un village épargné par la haine, un îlot d'espérance... ou d'invraisemblable inconscience.

Medjugorje, « zone protégée » par la foi, par la Vierge ou par Dieu lui-même, disent les fidèles, *« par des ordres supérieurs venus de Belgrade »*, affirment les mécréants. Au milieu de la rage des hommes, un village de quelques centaines d'âmes, toutes croates et catholiques, avec des apparitions de la Vierge, là-haut sur la colline, et des centaines de milliers de pèlerins. Chaque année, ils viennent du monde entier. Cette fois à portée d'obus. Ils prient pour la paix.

Tout a commencé le 25 juin 1981. Le maréchal Tito était mort depuis un an et la guerre couvait déjà : l'état d'urgence avait été déclaré en avril au Kosovo. Inscrite sur le mur de l'église, la légende raconte : *« Des enfants du village, Mirjana, Marija, Ivan et les autres, ont vu une jeune femme avec un enfant dans les bras. Elle était indiciblement belle, joyeuse et souriante. A sa troisième apparition, Mirjana lui a demandé :* « Qui êtes-vous ? » *Elle leur a répondu :* « Je suis la Vierge Marie, mère de Dieu, j'ai une communication à vous faire. » Depuis, tous les 25 du mois, Marie parle. Elle dit : *« La paix doit régner aussi bien entre les hommes et Dieu que parmi les hommes. Elle doit régner dans le monde entier. »*

Mostar « un petit Beyrouth »

Puis *« ce fut l'apocalypse »*, se souvient Sœur Emmanuelle. Le *6 avril 1992, jour de la reconnaissance* de la Bosnie par la Communauté européenne, la guerre éclate ici, se rappelle cette religieuse française de la Communauté des Béatitudes, qui vit à Medjugorje depuis plus de trois ans. *« Les habitants du village nous ont dit : « Partez, partez vite, c'est la guerre ! Nous-mêmes nous partons. »* Sœur Emmanuelle n'est pas partie, pas plus que ses semblables. Marie leur disait de rester : *« C'était le plan de Dieu que nous soyons là. »* Alors que la ligne de front n'est plus qu'à cinq kilomètres, Sœur Emmanuelle envoie tous les jours des nouvelles de la guerre au monde (1). Elle aide à nourrir les réfugiés, elle prie dans la mitraille : *« Il fallait des boules Quiès pour dormir. » « Le village a été protégé, miraculeusement »*, assure-t-elle, et bien que le lieu de prière ait été bombardé à trois reprises, (deux fois à l'artillerie, une fois par les avions), il n'y a eu aucune victime, *« à part une vache, un chien et une poule »*.

En avril et mai 1992, les pèlerins ont pourtant deserté. Avant, ils venaient par centaines de milliers : près de cinq cent mille hosties distribuées aux communions en 1985 et 1986 ; plus d'un million à partir de 1988 et jusqu'en 1991 ; puis moins de deux cent trente-deux en 1992, selon la comptabilité tenue par les frères franciscains du monastère. Aujourd'hui, les pèlerins commencent à revenir, moins nombreux certes. Ils étaient deux mille cinq cents pour Pâques. Ils sont trois cent cinquante en cette fin avril, alors que la guerre a repris de plus belle, que les « frères ennemis » croates et musulmans s'affrontent.

A Mostar, la « capitale » des Croates de Bosnie, à moins de 15 kilomètres du lieu de prière, Marian, qui combat pour le HVO (forces croates de Bosnie), raconte que la ville est *« un petit Beyrouth »*. Entre Croates et Musulmans, *« il y a eu affrontements au mortier dans le centre. Hier et aujourd'hui, les snipers musulmans ont tué des civils et blessé des soldats »*, affirme-t-il, protégé par un mur de tireurs d'élite sur le qui-vive. Mais à Medjugorje, près des boutiques qui alignent les vierges fluorescentes, les chapelets en plastique et autres bondieuseries, Rose-Marie, venue spécialement de Floride malgré les mises en garde du département d'Etat, n'a pas peur. *« Quand on a la foi, on est protégé »*, déclare-t-elle. Elle raconte même la fabuleuse histoire d'un pilote serbe qui devait bombarder le village mais dont l'avion a été pris dans les nuages. *« Il a compris que c'était un signe du ciel, il s'est converti »*, assure-t-elle.

Le Frère Ivan, un des six franciscains qui vivent ici, est plus sceptique. *« Je pense que c'est protégé, mais ce que je pense ne protège pas de grand-chose »*, dit-il. *« La prière*, ajoute-t-il, *ne peut arrêter la guerre, mais nous pouvons aider au bon moment. »* Lors de ses prêches aux soldats croates, il leur dit : *« Chacun a le droit de se défendre, mais il y a une limite à ne pas franchir. Faites attention aux femmes, aux enfants, aux vieillards, aux blessés. »*

« Prêt à mourir pour la paix »

Chacun semble convaincu que Medjugorje n'a pas été choisi par hasard, mais *« parce que l'Herzégovine est un carrefour des religions »*. Et même si les relations œcuméniques avec les orthodoxes et les Musulmans ont beaucoup souffert de la guerre, Sœur Emmanuelle explique : *« La Vierge nous a dit : « Aimez vos frères serbes orthodoxes et priez pour les athées qui vous persécutent. »* Plus terre à terre, un pèlerin américain raisonne en heures d'avion : *« La Vierge a choisi ce lieu car un Russe et un Américain peuvent facilement s'y rencontrer. »*

Le Vatican n'a pas encore authentifié les apparitions. Il est 18 h 40, l'heure où la Vierge est censée se montrer dans l'église bondée. Mais Jean-Claude, un chrétien venu de Saint-Lô en Normandie, reste sur le parvis : *« Je ne suis pas prêt à me faire tuer pour des apparitions*, dit-il. *Mais pour la paix, oui, je suis prêt à mourir. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) Sœur Emmanuelle, *Medjugorje. La Guerre au jour le jour*. Editions des Béatitudes, Burtin, 41600 Nouan-le-Fuzelier.

Italie : le joker du président

Suite de la première page

Il espérait, ajoutait-il, aller également au plus vite, d'ici à la fin de la semaine, devant le Parlement, pour avoir le feu vert définitif.

L'homme du renouveau italien, du moins à titre transitoire, serait donc cet austère et très cultivé gouverneur de soixante-treize ans, né à Livourne en 1920, au regard bleu cobalt, et dont la seule fantaisie connue est une passion avouée pour la littérature allemande en général et Goethe en particulier. Pour le reste, après qu'il eut empilé diplôme sur diplôme – entre autres de littérature et de jurisprudence – à l'université de Pise, la vie de Carlo Azeglio Ciampi, qui fut aussi élève des jésuites et sous-lieutenant courageux durant la seconde guerre, ce qui lui vaut d'aligner la Croix de guerre à côté de ses nombreuses distinctions internationales, s'est tout entière déroulée via Nazionale, à Rome, au palais Koch, siège de la Banque d'Italie.

Entré par concours en 1946, il grimpe tous les échelons pour devenir gouverneur à l'automne 1979. Pas au meilleur moment, car la banque, après les « années de plomb » du terrorisme gauchiste traversées par le pays, les difficultés de la crise énergétique mondiale et ses propres ambiguïtés avec le monde politique, n'est guère facile à gérer.




Le monde politique circonspect

Carlo Azeglio Ciampi s'y fera – lui que l'on trouve aussi un peu « insuffisant » pour la tâche – un nom, et une réputation, celle de « grand prêtre » de la lire. Réputation qui l'a amené à plusieurs reprises à mettre sa démission en balance, notamment il y a quelques mois encore, lorsque les mesures de rigueur du gouvernement Amato tardaient trop à son goût et que l'Italie dût se résoudre, après une longue bataille, à sortir la lire du SME.

Les premiers à saluer cette nomination ont été, on pouvait s'y attendre, hommes d'affaires et industriels italiens, qui, unanimes, de « l'avvocato » Agnelli à Raul Gardini, saluent l'arrivée de *« la compétence et de la rigueur au pouvoir »*, tandis que la lire et les titres d'Etat s'envolaient, lundi après-midi, sur les marchés. Le monde politique était plus circonspect, car, à y regarder de plus près, la nomination de M. Ciampi apporte beaucoup de nouveautés : officiellement membre d'aucun parti, le gouverneur est l'« outsider » par excellence, puisqu'il n'est même pas parlementaire, du jamais vu dans l'histoire italienne.

Ensuite, son parcours du palais Koch au palais Chigi, à l'exception du demi-précédent de Luigi Einaudi, gouverneur appelé en 1947 par Alcide De Gasperi comme vice-président du Conseil et super-ministre de l'économie, est aussi pour le moins inhabituel. Avec quels hommes, techniciens, politiques « spécialisés » entend-il gouverner ? Et, surtout, avec quelle majorité ? Et pour combien de temps ? Gouvernement de transition ou parenthèse plus longue ? Car la défense de la lire et l'assainissement des finances, pour indispensables qu'ils soient en ce moment de crise aiguë traversé par l'Italie, s'ils contribuent à redonner une certaine crédibilité au pays, ne changent rien à la difficile équation politique que le président de la République n'a pas réussi à résoudre. M. Ciampi, même s'il s'est fait prier, ne venant que par *« devoir bien compris »*, devra, dans les heures qui viennent, donner quelques assurances. En particulier au PDS (ex-PCI) ou au Parti républicain, qui, un peu écartés du jeu par cette nomination, restent pour l'instant très réservés. La Ligue d'Umberto Bossi, résolue à voir une candidature Mario Segni ou une élection en juin, est résolument contre, estimant qu'il s'agit là *« d'un cadeau fait à la Démocratie chrétienne pour prolonger le vieux système »*.

Les partis de la majorité, ou du moins ce qu'il en reste, ont en revanche donné leur accord, plus ou moins enthousiaste, de la Démocratie chrétienne aux sociaux-démocrates, en passant par les libéraux et même les socialistes. Ce qui n'empêche pas Giorgio Benvenuto, le successeur de Bettino Craxi, de remarquer que la désignation de M. Ciampi est *« le fruit du croisement de beaucoup de « non »*. A moins que ce ne soit la chance de ce nouveau gouvernement, qui, même par défaut, aurait les coudées plus franches ? Une seule certitude, le verdict ne se fera pas longtemps attendre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : suspension du procès de l'auteur présumé de l'attentat de la discothèque « La Belle ».** – Le procès de Imad Mahmoud, un palestinien accusé d'avoir préparé l'attentat commis en mars 1986 contre une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par les soldats américains, a été suspendu lundi 26 avril en raison du refus du principal témoin de venir témoigner. Celui-ci, Mahmed Amairi, qui vit en Norvège, a fait savoir qu'il craignait pour sa vie s'il se rendait en Allemagne. L'attentat avait causé la mort de deux soldats et d'une jeune fille, et avait provoqué dix jours plus tard le bombardement de Tripoli par l'aviation américaine, Washington accusant la Libye d'être à l'origine de cet attentat. – *(AP, AFP.)*

□ **Vaclav Havel en visite à Bonn.** – Le président tchèque Vaclav Havel a évoqué avec le chancelier Kohl la question de l'indemnisation des victimes tchèques du nazisme. Les deux parties ont décidé d'entamer des négociations pour *« faire un geste humanitaire »* en faveur des citoyens tchèques de même que des Allemands expulsés des Sudètes. Vaclav Havel a indiqué que s'il était disposé à examiner la réparation des *« injustices commises* [envers les Allemands] *par le régime communiste entre 1948 et 1989 »*, il ne lui paraissait *« ni réaliste ni souhaitable »* de chercher à réparer d'éventuelles injustices commises avant 1948. – *(AFP, AP.)*

□ **POLOGNE : arrestation de l'ambassadeur du Costa-Rica.** – L'ambassadeur du Costa-Rica à Varsovie, Carlos Varga Solis, dans les bagages duquel les douaniers avaient trouvé 12 kilos d'héroïne, a été arrêté, lundi 26 avril, après avoir été démis de ses fonctions par les autorités du Costa-Rica, ce qui a entraîné la levée de son immunité diplomatique. L'ex-diplomate clame son innocence et a déclaré vouloir être jugé en Pologne. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : réduction de peines pour des collaborateurs de Ceausescu.** – La Cour suprême de Roumanie a réduit en appel, lundi 26 avril, les peines de quatre proches collaborateurs de Ceausescu condamnés à la prison à vie pour « génocide ». Ce chef d'accusation a été transformé en complicité de meurtre et les peines réduites à dix et à dix-sept ans de détention. – *(Reuter.)*

Un colloque du « Monde »

Le nouveau gouvernement poursuivra la même ligne économique, selon l'ex-ministre du Trésor, M. Barucci

Avec le remplacement de Giuliano Amato par Carlo Ciampi à la tête du gouvernement italien, *« la ligne économique ne changera pas »* à Rome. Avant même que ne soit connu le nom du nouveau président du conseil des ministres, le ministre sortant du Trésor italien, Piero Barucci, a expliqué, lundi 26 avril à Paris, à l'occasion d'un colloque organisé par *le Monde* et par Andrea Canino, consultant, et consacré, sous la présidence de Jacques Lesourne, à « l'économie italienne à la veille des privatisations », que la révolution engagée dans la péninsule, il y a dix mois, par l'équipe de M. Amato va nécessairement se poursuivre.

Le bilan du gouvernement sortant est, à entendre M. Barucci, impressionnant. M. Ciampi hérite *« d'une politique fiscale rigoureuse, d'une politique efficace de contrôle de l'inflation, d'une grande politique des revenus et d'un programme décisif de privatisations »*. Enumérant les nombreuses réformes engagées depuis juillet 1992 (les accords sociaux sur l'éducation, la recherche, la création des fonds de pension, les lois de privatisation...), M. Barucci a récusé les accusations de lenteur lancées à l'encontre du pouvoir, notamment en matière de privatisation.

Les dirigeants de plusieurs des anciens grands holdings publics (IRI, ENI, INA...) qui participaient à ce colloque ont indiqué l'état d'avancement des opérations, chacun dans leur domaine, démontrant ainsi l'ampleur des tâches déjà réalisées. *« Un gouvernement responsable doit mener des actions pondérées »*, a déclaré l'ex-ministre. Tout en poursuivant les programmes engagés, le nouveau gouvernement devra cependant rapidement revenir sur le blocage des tarifs publics, a estimé M. Barucci. Le ministre sortant a, en outre, une nouvelle fois vivement critiqué le fonctionnement du système monétaire européen (SME), que la lire a dû quitter à l'automne dernier : *« L'Italie veut refaire partie du SME, mais d'un SME stable, sans turbulences et sans taux d'intérêt aussi élevés »*, a-t-il précisé.

M. Barucci estime d'ailleurs que les conditions ayant profondément changé depuis la rédaction du traité de Maastricht, le nouveau gouvernement italien devra envisager une remise en cause de l'union économique et monétaire telle qu'elle est prévue dans ce texte. Le traité avait été rédigé à un moment de la conjoncture européenne où *« les autorités monétaires dirigeaient l'orchestre »*. Dans la période actuelle de récession, *« ceux qui s'occupent de l'économie réelle »* doivent prendre la baguette.

E. I.

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : après l'attentat de l'IRA dans la City

Plusieurs arrestations ont été opérées à Londres

LONDRES

de notre correspondant

Un nombre indéterminé d'arrestations ont été opérées, lundi 26 avril, à Londres, quarante-huit heures après l'explosion d'une bombe de forte puissance qui, outre son bilan humain (*le Monde* du 27 avril), a provoqué d'importants dégâts matériels à Bishopsgate, au cœur du quartier des affaires de la City. Les circonstances de cet attentat ont relancé le débat sur l'efficacité des mesures de sécurité et de renseignement pour combattre les opérations terroristes de l'Armée républicaine irlandaise. Depuis 1988, l'IRA a multiplié les opérations en Angleterre, entraînant un renforcement régulier des mesures de prévention. Des contrôles routiers avec fouille des véhicules sont pratiqués, à Londres et Manchester, et des caméras vidéo ont été installées en plusieurs endroits de la capitale, notamment dans le quartier politique de Whitehall, pour mieux surveiller la foule et tenter de détecter les suspects.

Ces mesures se sont cependant révélées insuffisantes, et la police, soutenue par de nombreux parlementaires, demande davantage de pouvoirs et de ressources pour lutter contre le terrorisme. Le commissaire du quartier de la City, M. Owen Kelly, a ainsi souhaité que la législation soit amendée afin de donner aux forces de l'ordre davantage de souplesse pour organiser des fouilles de véhicules et installer, comme à Belfast, en Irlande du Nord, des barrages routiers permanents. Il est probable que de nouvelles restrictions de la circulation vont être imposées dans la City, bien que le gouvernement souhaite éviter de donner l'impression de transformer le quartier des affaires en camp retranché, afin de préserver sa réputation internationale.

Les services de sécurité avaient été alertés de l'imminence d'un attentat la veille de l'explosion, semble-t-il, grâce à des informations recueillies par la Special Branch, l'unité antiterroriste de Scotland Yard. Celle-ci avait été dépossédée de la responsabilité nationale de la lutte antiterroriste, il y a moins d'un an, au profit de MI5, le contre-espionnage britannique. Plusieurs parlementaires se sont inquiétés du bien-fondé de cette décision, notamment à la suite des critiques de l'action de MI5 émises par un expert reconnu des questions de terrorisme, le professeur Paul Wilkinson. La facilité avec laquelle les militants de l'IRA assemblent des bombes de forte puissance et les disposent où bon leur semble dans la capitale représente, d'autre part, l'un des aspects les plus difficiles à résoudre de la lutte antiterroriste.

L'IRA utilise du Semtex, ce plastic de fabrication tchèque, que la Libye lui a fourni en grandes quantités il y a plusieurs années, mais, de plus en plus souvent, les bombes sont confectionnées à base de nitrate d'ammonium, une substance qui constitue la matière première de la plupart des engrais vendus librement dans le commerce. Avec un détonateur et un combustible, le nitrate d'ammonium permet de fabriquer un explosif puissant à un prix bien inférieur à celui du plastic.

LAURENT ZECCHINI

□ **Prochaine tournée du premier ministre canadien Brian Mulroney en Europe de l'Ouest et en Russie.** – Le premier ministre canadien Brian Mulroney se rendra en visite officielle en Russie, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France du 6 au 14 mai, a indiqué son bureau, lundi 26 avril à Ottawa. Lors de ce voyage – son dernier à l'étranger avant de quitter ses fonctions – M. Mulroney aura des entretiens avec des dirigeants européens portant notamment sur des programmes d'assistance à l'ex-URSS, le sommet de juillet à Tokyo des sept pays les plus industrialisés (G7) et la situation en Bosnie. Démissionnaire, M. Mulroney abandonnera son poste de premier ministre, après la désignation de son successeur à la tête du Parti conservateur, lors du congrès qui se tiendra du 9 au 13 juin. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : nouvel ajournement des pourparlers sur les réformes constitutionnelles

Les extrémistes blancs et noirs freinent le processus de négociation

Les négociations sur les réformes constitutionnelles, suspendues depuis le 1er avril, puis reprises, ont été marquées, lundi 26 avril, par un nouvel ajournement. N'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur l'organisation de leur travail, les délégués, réunis à Kempton Park, dans la banlieue de Johannesburg, ont renvoyé leurs travaux à vendredi. Les représentants de l'Inkhata, parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, ont, en préalable à toute autre discussion, demandé une nouvelle fois que les organisations armées du Congrès national africain (ANC) et du Congrès panafricain (PAC) soient dissoutes.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Au début du mois d'avril, le parti de M. Buthelezi avait déjà mis au banc des accusés l'organisation armée de l'ANC responsable, selon lui, de la violence qui ravage le pays (*le Monde* du 3 avril). La question n'est pas réglée, mais elle se pose, cette fois, dans un climat politique détérioré. La mort de Chris Hani, assassiné le 10 avril par un militant blanc d'extrême droite, a cristallisé des tensions latentes. Une fois encore, Nelson Mandela et le président De Klerk vont devoir contenir les risques de débordements qui pourraient conduire à une explosion.

La difficulté à laquelle se heurte la direction du Congrès national africain (ANC) est désormais bien cernée : l'exaspération grandissante des masses noires devant la lenteur d'un processus dont elles attendaient beaucoup mais qui, jusque-là, ne leur a rien apporté de substantiel. M. Mandela en est conscient qui, dans le stade des environs de Johannesburg, où étaient célébrées les obsèques de Chris Hani, mettait en garde le gouvernement contre des retards susceptibles de discréditer l'idée même de négociation. Au même moment, comme ils l'avaient fait quelques jours auparavant au Cap et à Durban, des milliers de jeunes, indifférents au discours politique de leur prestigieux leader, affrontaient la police et le service d'ordre de l'ANC, pillaient les maisons avoisinantes, et se lançaient dans la «chasse au Blanc».

Bien qu'ils n'aient pas hésité à traiter leurs auteurs de «*voyous*» et de «*criminels*» n'ayant rien à voir avec le combat politique, les dirigeants de l'ANC savent mieux que personne combien ces violences, apparemment désordonnées, sont la forme d'expression d'un «ras-le-bol» de plus en plus perceptible dans les ghettos. Ils savent aussi que leur organisation, particulièrement la Ligue de la jeunesse (ANCYL), n'est pas imperméable au virus, comme l'a montré le slogan «*A mort les Boers !, A mort les fermiers !*» lancé et largement repris lors d'un récent meting au Cap, par le chef de l'ANCYL, Peter Mokaba, et Winnie Mandela. «*Ce slogan n'exprime pas le point de vue de l'ANC*», ont précipitamment déclaré ses dirigeants. Sans doute. Mais il représente néanmoins l'état d'esprit d'une partie de l'électorat potentiel de l'organisation noire, radicalisé par le meurtre de Chris Hani.

Un complot contre la démocratisation

Autant que M. Mandela, M. De Klerk est conscient du préjudice causé aux négociations par les derniers évènements. Aussi n'a-t-il pas été avare de déclarations assurant que les auteurs de l'attentat seraient énergiquement recherchés et poursuivis. Dix-sept inspecteurs de police travaillent sur un dossier qui épouse les contours d'un véritable complot ourdi contre la démocratisation en cours.

Une liste d'une dizaines de cibles potentielles, dont MM. Mandela et Joe Slovo, président du Parti communiste, a été retrouvée au domicile de l'assassin présumé de Chris Hani, Janusz Jakub Walus. Dans la foulée, deux personnalités du Parti conservateur (CP), Clive Derby-Lewis et son épouse, ont été arrêtées. Plusieurs autres personnes ont été interpellées tandis qu'un homme, dont le signalement a été diffusé par la télévision, est activement recherché. Tous ont en commun d'avoir eu un pied au Parti conservateur et l'autre dans l'un des nombreux groupuscules néo-nazis qui pullulent en Afrique du Sud.

Pour M. De Klerk, cette double appartenance n'est pas l'aspect le moins inquiétant. Né, en 1982, d'une scission au sein du Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948), le Parti conservateur n'a jamais caché sa nostalgie de l'apartheid. Mais son chef, le pasteur Andries Treurnicht, décédé le 22 avril des suites d'une opération cardiaque, avait fini, bon gré mal gré, par se rallier au processus des négociations, entraînant derrière lui un parti réticent. D'ores et déjà, sa succession s'avère délicate, certains ambitionnant ouvertement un changement de stratégie avec pour objectif de ramener sous la coupe du CP une extrême droite qui, pour être éparpillée en de multiples groupuscules, n'en dispose pas moins d'une réelle audience.

Pas plus que l'ANC, le Parti national n'est immunisé contre les forces centrifuges. «*Nous ne pouvons permettre qu'une poignée de violents fassent de ce pays une nouvelle Yougoslavie*», déclarait, il y a quelques jours, M. De Klerk devant le Parlement.

M. De Klerk a donc les mêmes intérêts que M. Mandela : s'il veut éviter les débordements, il lui faut aller vite. Mais contrairement à son «adversaire», il doit ramer à contre-courant, en tentant de convaincre ou en bousculant une base qui renâcle devant l'obstacle. Or M. De Klerk n'est pas homme à marcher au canon. Sincèrement convaincu de la nécessité du changement, il n'en prête pas moins une oreille attentive aux réticences qu'expriment ceux qui, dans son parti, ne consentent à avancer qu'avec l'assurance de garanties extrêmes, handicapant d'autant un processus dont chaque retard compromet un peu plus le succès.

Alors qu'en février dernier l'ANC et le gouvernement étaient parvenus à un accord sur les objectifs (*le Monde* daté du 14-15 février), les partenaires semblent aujourd'hui éprouver quelques difficultés à définir les modalités concrètes devant conduire à la transition.

Le principe du partage du pouvoir, accepté par l'ANC malgré de fortes oppositions en son sein, se heurte maintenant à la nécessité d'en formaliser le fonctionnement. Le même problème affecte aussi les futures élections. «*Des élections pour quoi faire ?*» demandait récemment Roelf Meyer, ministre du développement constitutionnel. L'accord de février prévoyait qu'elles serviraient à élire une Assemblée constituante souveraine devant laquelle serait responsable un gouvernement d'unité nationale. Or certains, au sein du NP, paraissent avoir remis ce schéma en cause.

Enfin se pose la question des forces de sécurité. Avec encore plus d'insistance depuis l'assassinat de Chris Hani, l'ANC demande qu'armée et police soient, avant même les élections, placées sous le contrôle conjoint de l'Etat et des forces politiques participant aux négociations. De toutes les exigences de l'ANC, cette dernière est dans doute la plus difficile à accepter pour le gouvernement et, plus encore, pour les militaires.

GEORGES MARION

ANGOLA

Un avion des Nations unies abattu par un missile

Un avion du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a été touché par un missile, apparemment lancé par les forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), à Luena, dans l'est du pays, lundi 26 avril. L'appareil a pu effectuer un atterrissage d'urgence, dans un champ miné. Le pilote et un autre membre d'équipage, sur un total de 7 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion, ont été blessés par l'explosion de mines. Le pilote, de nationalité russe, se trouverait dans un état critique.

Selon le porte-parole du PAM, l'appareil, un Antonov-12, venait de décoller de Luena, capitale provinciale de Moxico, assiégée par les soldats de l'UNITA depuis plusieurs semaines, après avoir déposé un stock de vivres. Près de 2 millions d'Angolais auront besoin d'une aide alimentaire d'urgence au cours des prochains mois, estime le PAM qui craint, en raison de la guerre civile et des problèmes logistiques dans un pays où routes et ponts sont détruits ou minés, de ne pouvoir fournir que 193 000 tonnes de nourriture, soit à peine plus de la moitié des besoins. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : deux morts lors d'une manifestation à Bangui.** – Deux personnes ont été tuées et quarante-cinq autres blessées, lundi 26 avril, à Bangui, par les forces de l'ordre qui ont ouvert le feu pour disperser une manifestation d'étudiants et de fonctionnaires. Les affrontements, qui avaient débuté le matin dans le centre de la capitale, se sont poursuivis au cours de l'après-midi dans les quartiers populaires. Ces heurts risquent de remettre en cause le fragile équilibre politique qui régnait depuis l'instauration d'un régime de transition après l'annulation des élections législatives et présidentielle au mois d'octobre dernier. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **SOMALIE : les «marines» remplacés à Mogadiscio par des troupes de l'ONU.** – Les «marines» de la Force multinationale (UNITAF) ont transmis, lundi 26 avril, le contrôle du secteur de Mogadiscio au contingent du Pakistan, une étape importante dans le désengagement américain de Somalie, quatre mois et demi après le début de l'opération «Restore Hope» (Rendre l'espoir). Le contingent pakistanais (5 000 hommes) doit prendre position, mercredi, à Merca (au sud de la capitale), dernier des huit secteurs humanitaires de l'UNITAF encore sous contrôle américain. Aucune date n'a toutefois été fixée pour le transfert complet de commandement entre l'UNITAF et les forces des Nations unies (ONUSOM II), qui compteront 28 000 militaires. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Guatemala : guerre des nerfs avant la paix

Le premier groupe de réfugiés rentrés du Mexique a engagé une épreuve de force avec les autorités. Son issue influera sur les négociations de paix destinées à mettre fin au dernier conflit d'Amérique centrale

POLYGONE 14

(Guatemala, frontière mexicaine)

« La victoire est née ici », proclame un grand panneau de bienvenue sur la base militaire de Playa-Grande, où les avions civils doivent se poser pour accéder à cette zone de l'Ixcan, dans le nord du département du Quiché, non loin de la frontière mexicaine. une quarantaine de kilomètres de jungle plus loin, quelque 2 500 Guatémaltèques, récemment revenus d'un long exil, ont choisi, en guise de réplique, de baptiser leur nouveau « village » aux allures de campement précaire *« Victoire du 20 janvier 1993 »*.

C'est à cette date que ces 500 familles sont rentrées dans leur pays, dans le cadre du premier retour massif de réfugiés guatémaltèques des camps mexicains. Plus de 42 000 autres réfugiés attendent leur tour. La grande majorité de ces descendants de Mayas avaient été chassés de leurs modestes hameaux au tout début des années 80. L'armée avait alors mené contre eux une campagne de répression d'une rare violence, les accusant d'avoir soutenu les mouvements de la guérilla. Cette dernière, toujours dirigée par des *ladinos* (non-indigènes, issus de la petite et moyenne bourgeoisie) s'était employée, au cours des années 70, à asseoir sa base en milieu paysan maya, avec des succès limités (1).

Dans l'Ixcan, un an après qu'une centaine de soldats de la garnison de Cuarto Pueblo eurent été mis hors de combat par la guérilla, l'armée réinvestit le village du même nom et s'acharna, du 14 au 16 mars 1982, sur les habitants du village. Bilan : 324 morts. Tortures à peine descriptibles sur des *peones* originaires du Quiché, du Cakchiquel ou de Mam ignorant souvent tout de l'espagnol, exécutions publiques, hameaux et récoltes brûlées, femmes violées : la chronique de ces années de terreur commence à peine à être reconstituée, au fur et à mesure que se dissipe la peur. Le fait que le Guatemala ait renoué, depuis 1985, avec un semblant de démocratie, y contribue quelque peu.

Entre ces rapatriés de fraîche date, auxquels le gouvernement du président Jorge Serrano a attribué 2 800 hectares de terre au lieu-dit « Polygone 14 », et les autorités civiles ou militaires, s'est engagée une délicate épreuve de force. Son issue influera, pour le meilleur ou pour le pire, sur les négociations de paix menées sporadiquement depuis avril 1991 entre le gouvernement et les quatre mouvements de guérilla (2) réunis au sein de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG).

Vieux de trente-deux ans, le dernier conflit dit de *« basse intensité »* d'Amérique centrale (plus de 100 000 morts, 40 000 disparus, un million de personnes déplacées ou exilées depuis 1961) n'en finit plus : les négociateurs se sont quittés, mardi 30 mars, à Mexico, sans parvenir à un accord sur la question des droits de l'homme. Dans l'Ixcan, les affrontements continuent de faire chaque semaine une dizaine de victimes.

Considéré de part et d'autre comme un *« test »*, ce premier retour massif s'est déroulé dans un climat de confusion, de méfiance, voire de paranoïa. Désireux de donner à l'évènement le maximum de retentissement, les réfugiés ont obtenu au dernier moment d'emprunter un parcours long, passant par la capitale. Chapeautée par le Haut Commissariat des Nations unies (HRC), l'opération s'est déroulée sans incident, mais a coûté la bagatelle de 1,1 million de dollars. *« De telles sommes ne pourront être engagées pour les prochains retours »*, estime le représentant du HCR à Guatemala, Michel Gabaudan.

Parmi les personnes qui se sont présentées à la frontière, *« 30 % ne figuraient pas sur les listes que les réfugiés s'étaient engagés à remettre préalablement aux autorités »*, a dit le rapport des médiateurs. Prompte à voir des guérilleros partout, l'armée en a immédiatement déduit que des *« subversifs »* s'étaient glissés parmi le groupe. Elle a tenté de les *« repérer »* en envoyant des militaires vêtus en civil au premier centre d'accueil des réfugiés, à Huehuetenango.

Des rapatriés bien organisés

Entre deux trombes d'eau, les 2 500 rapatriés sont finalement arrivés mi-février sur leurs nouvelles terres, où seuls deux hangars et une vingtaine de latrines étaient en place. Aujourd'hui encore, jusqu'à la tombée de la nuit, au moment où des hélicoptères de l'armée, tous feux éteints, commencent à survoler le Polygone (officiellement pour *« transporter du matériel vers les zones d'affrontement toutes proches »*), les coups de machettes résonnent encore dans la touffeur de la jungle pour tailler le bois de cahutes provisoires. Au milieu des urgences, une équipe de Médecins du monde – seule organisation non gouvernementale internationale présente sur le site – termine la construction d'une clinique digne de ce nom, à côté d'une installation de purification des eaux du *río* tout proche.

Parfaitement organisés en comités, les rapatriés assument l'aspect politique de leur retour, pour lequel l'Eglise catholique guatémaltèque avait estimé que les conditions n'étaient pas encore réunies. *« A travers le sort qui nous sera réservé*, disent leurs porte-parole, *nous mesurerons s'il y a ou non des progrès réels dans la démocratisation du pays et dans la prééminence de la société civile sur le pouvoir militaire. »* Dans ce pays d'environ 10 millions d'habitants – pour moitié des descendants de Mayas, – l'armée compte quelque 40 000 hommes et peut s'appuyer sur les quelque 500 000 membres des « comités volontaires de défense civile » –, qu'elle a constitués dans les villages. *« Nous voulons la paix, nous voulons nos terres, nous sommes revenus pour récupérer les droits qui nous furent déniés »*, martèlent les rapatriés.

Le problème est que les 2 800 hectares du Polygone 14 ne peuvent faire vivre que 400 familles, selon les autorités, et moins de 200 familles sur les 500 présentes, selon les rapatriés. Le sort d'une centaine de foyers détenant d'anciens titres de propriété de coopératives agricoles voisines reste à régler. Dans sa politique de repeuplement des zones dévastées, l'armée a installé d'autres indigènes sur ces terres...

Le temps presse dans les négociations engagées avec les autorités sur la répartition des lopins de terre et sur le nettoyage d'un champ de marijuana découvert par les réfugiés à l'une des extrémités du Polygone, pour lequel l'armée accuse *« des narcos mexicains »*. Si d'ici mai, les champs ne sont pas défrichés et ensemencés de maïs – base de la nourriture des indigènes, – la récolte de l'année sera mise en péril. *« Dans cette hypothèse, nous demanderons que le HCR prolonge l'aide alimentaire qui nous est déjà accordée pour un an »*, déclare, placide, Marcos Maldonado Carilo, membre de la coordination du camp.

Le problème de la terre

Au-delà, c'est toute la question de la réforme agraire que ces rapatriés venus en éclaireurs entendent poser, comme condition essentielle de la paix. Quarante ans après la première tentative de distribution massive, aux paysans, de terres non exploitées par les latifundistes (son promoteur, le président élu Jacobo Arbenz, avait été renversé par un coup d'Etat mené avec l'appui des Etats-Unis), la situation n'a guère évolué. Les grands propriétaires terriens (2,5 % de la population guatémaltèque) possèdent encore 65 % des terres agricoles (les meilleures), et 80 % des exploitations ont moins de 3,5 hectares...

Plus discrète est l'intention des rapatriés de rétablir des liens avec les Communautés de populations en résistance (CPR), qui avaient préféré gagner les zones isolées et inhabitées du Quiché plutôt que de fuir au Mexique. Ils seraient plus de 5 000 dans l'Ixcan et environ 10 000 plus au sud. L'armée les accuse de constituer la base *« sociale et logistique »* de la guérilla. Bombardés plus sévèrement depuis plusieurs mois, ces « réfugiés de l'intérieur » revendiquent le statut de population non combattante, avec le soutien de la conférence épiscopale du Guatemala notamment.

« Vu de la capitale, qui ne fut pratiquement jamais menacée durant les trois dernières décennies, le conflit est circonscrit aux zones éloignées du Quiché, du Péten au nord, ou des sommets volcaniques du Sud-Ouest », constate Ramiro de Leon Carpio, procureur des droits de l'homme nommé par le Parlement. *Seuls les indigènes, qui continuent de souffrir de la guerre, veulent vraiment la paix. L'aile dure de l'armée estime l'avoir emporté depuis les années de terreur sur les quelque 900 guérilleros – qui selon elle – restent en armes. Elle n'est pas prête à discuter de la terre ou de l'injustice sociale, les véritables racines de la guerre. »*

Une série d'attentats perpétrés en février dans la capitale et attribués, par le chef de la police, Leopoldo Guerra, à des *« forces obscurantistes »* au sein de l'extrême droite, est venue rappeler que la marge de manœuvre du président Serrano est étroite, dans un pays où l'armée n'a en rien cédé de sa puissance politique et économique (elle contrôle les deux chaînes de télévision publique, possède quantité d'entreprises et un réseau bancaire, dont le siège fait face à la cathédrale sur la place du palais présidentiel de Guatemala).

Tout comme M. de Leon Carpio, l'archevêché reconnaît néanmoins certains *« progrès très relatifs »*, sur le plan des droits de l'homme. L'impunité totale dont jouissait les militaires a subi quelques accrocs, bien que seuls les exécutants et non les commanditaires d'assassinats (comme celui de l'anthropologue Myrna Mack), aient été condamnés.

Changements dans les méthodes répressives

Le procureur spécial chargé des droits de l'homme a enregistré l'an passé 387 plaintes pour exécutions extra-judicaires (contre 553 en 1991) et 99 autres pour *« disparition forcée »* (112 en 1991). *« Il y a changement de méthode. Tandis que diminue la fréquence des assassinats, les menaces de mort, passages à tabac et autres mesures d'intimidation sont en constante augmentation »*, souligne le porte-parole du bureau des droits de l'homme de l'archevêché, Fernando Lopez.

Les plus visés sont les responsables des nombreuses organisations populaires, indigènes pour la plupart, qui ont émergé ces dernières années au sein de la société civile. La plus importante d'entre elles – la Coordination nationale des veuves du Guatemala (Conavigua) – lutte contre une politique d'enrôlement forcé des jeunes dans l'armée visant principalement les indigènes, se bat contre l'impunité à travers la recherche de cimetières clandestins et réclame d'importantes réformes sociales.

A chaque perquisition d'« hommes en vert » non identifiés, à chaque déclaration publique l'assimilant à la guérilla, sa présidente, Rosalina Tuyuc, tente d'obtenir gain de cause devant les tribunaux. Quotidiennement menacée de mort par lettre ou par téléphone, suivie dans tous ses déplacements, elle refuse d'imiter l'exemple de Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix 1992, qui a choisi l'exil.

La cause de la paix, au Guatemala ou à la table des négociations de Mexico, est aussi devenue une intense guerre des nerfs.

MARTINE JACOT

(1) L'ouvrage *la guerre en terre maya* d'Yvon Le Bot, récemment publié aux éditions Karthala, analyse de manière exhaustive ces échecs et met en relief la soudure tentée par les mouvements chrétiens inspirés par la théologie de la libération entre la guérilla et les indigènes, qui furent les premières victimes de la répression militaire.

(2) L'EGP (Armée de la guérilla des pauvres), implantée dans les départements du Quiché et du Huehuetenango, l'ORPA (Organisation du peuple en armes), présente dans la zone des volcans et le piémont du sud-ouest, les FAR (Forces armées rebelles), qui opèrent dans le Péten et le Parti guatémaltèque des travailleurs éclaté en fractions.

□ **COSTA-RICA : dix-neuf juges de la Cour suprême pris en otage.** – Un mystérieux « commando de la mort » a pris en otage, lundi 26 avril en milieu de journée, dix-neuf juges de la Cour suprême du Costa-Rica et cinq fonctionnaires de cette institution. Les ravisseurs exigent une rançon de 20 millions de dollars et le libre passage vers un pays d'Amérique du Sud, a indiqué mardi un porte-parole du gouvernement. Passant par le sous-sol du palais de justice de San-José, les membres du commando avaient fait irruption au début de la séance plénière de la Cour suprême. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ETATS-UNIS

La mort de César Chavez symbolise le déclin du syndicalisme militant des travailleurs agricoles hispaniques

CALEXICO (Sud de la Californie)

de notre envoyé spécial

Des femmes cousent des rubans noirs pour la procession du soir à travers la ville. Dans un coin du bureau décoré avec les drapeaux rouges du syndicat, flanqués de l'aigle noir aztèque, plusieurs cierges se consument devant un portrait de Cesar Chavez, chef historique du syndicat des ouvriers agricoles (United Farm Workers, UFW), mort le 23 avril à l'âge de soixante-six ans (le *Monde* du 25 et 26 avril). Le Mexique, d'où sont originaires la plupart des syndiqués de l'UFW, n'est qu'à quelques pas...

Gilberto Rodriguez, ouvrier agricole venu aux Etats-Unis ramasser les tomates ou les citrons, avait rencontré Cesar Chavez en 1970 : *« J'ai besoin de toi deux semaines »*, lui avait dit Chavez. Vingt-trois ans plus tard, Gilberto est toujours à son poste. Au début des années 60, Cesar Chavez, fils d'un ouvrier *chicano* (Mexicain américain) parvient à rassembler les « compagnons paysans » dans l'UFW, partie intégrante de la centrale AFL-CIO. Le mouvement s'étend de la Californie à la Floride. Le syndicat grandit, porté par la vague d'idéalisme des années Kennedy, puis Johnson. Au-delà du syndicat, le mouvement de Chavez symbolise l'émergence des Hispaniques – qui jusque là s'étaient très peu exprimés – dans la vie politique américaine. La rencontre de Cesar Chavez et de Robert Kennedy, peu avant l'assassinat de ce dernier, suscite beaucoup d'espoir chez les ouvriers.

Gilberto porte, comme Cesar Chavez, la moustache et un badge avec l'inscription en espagnol : *« Non au raisin »*, slogan de la longue campagne entamée par Cesar Chavez dans les années 60 contre les raisins de table produits dans le nord d'Imperial Valley. Les pesticides utilisés pour augmenter la rentabilité des vignes rendent malades les ouvriers. Une bande dessinée affichée dans le bureau de Calexico donne les consignes aux travailleurs saisonniers en cas de nausée. *Jusqu'à sa mort, Cesar* Chavez a appelé au boycottage de ces *« raisins tachés de sang »*.

Outre les procès qui le ruinent, le syndicat, dont les effectifs ont considérablement diminué, doit faire face à la pression croissante des nouveaux immigrés, prêts à travailler pour moins de dollars : *« Nous avons régressé*, explique Gilberto. *En 1983, le salaire horaire était de 6,5 dollars, en 1993, il est de 4,5 dollars »*. Calexico compte trente mille habitants environ. De l'autre côté de la frontière, un million d'habitants se pressent à Mexicali – deux noms de ville qui sont la fusion de Californie et de Mexique.

La classe moyenne mexicaine de Mexicali, après avoir traversé la frontière, vient faire ici ses emplettes le dimanche. Dans les champs, les melons sont désormais ramassés avec des machines. Les ouvriers agricoles se contentent de les emballer. Calexico est aussi l'une des portes d'entrée pour les touristes américains toujours plus nombreux qui descendent sur la côte est de la Basse Californie. Les cultures de fruits et légumes ne sont plus la seule activité locale. La procession à la mémoire de Cesar Chavez, qui traverse Calexico au crépuscule, n'est pas seulement un hommage à un grand leader qui a inspiré la classe politique « latino » montante. Elle semble aussi marquer la fin d'une époque.

REGIS NAVARRE

□ **Appel d'Amnesty International en faveur de l'abolition de la peine de mort pour les mineurs.** – Amnesty International a *« exhorté »*, lundi 26 avril, le président Bill Clinton à intervenir en faveur de la suppression de la peine de mort pour les mineurs aux Etats-Unis. L'organisation de défense des droits de l'homme a en outre appelé les autorités du Texas à faire preuve de clémence envers Gary Graham, un Noir aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans, condamné à mort en novembre 1981 pour meurtre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La reprise des négociations de paix

Protestations des Palestiniens expulsés au Liban

Les quelque quatre cents Palestiniens expulsés en décembre ont quitté, lundi 26 avril, leur campement de Marj ez-Zouhour, dans le sud du Liban, pour aller coucher à la belle étoile, à 300 mètres d'un barrage de chars israéliens, et crier leur opposition à la reprise, mardi, à Washington, des pourparlers de paix israélo-arabes. *« C'est la seule manière que nous ayons de protester contre la trahison de la délégation palestinienne qui va aux soi-disantes négociations de paix, alors qu'elle s'était engagée à ne pas retourner à Washington avant notre retour »* dans les territoires occupés, a expliqué Abdel Aziz Rantissi, porte-parole du groupe.

D'autre part, un enfant de douze ans a été tué et 22 autres Palestiniens ont été blessés, lundi 26 avril, par des tirs de militaires israéliens dans la bande de Gaza où une femme a succombé à ses blessures. Ces deux décès portent à 1 054 le nombre de Palestiniens tués par des militaires ou des colons israéliens depuis le déclenchement de l'Intifada, au mois de décembre 1987. D'autre part, à l'appel d'organisations ultra-nationalistes, plus de dix mille Israéliens ont participé, lundi, à une marche de soutien aux colons juifs de la région de Goush Katif, dans le territoire de Gaza. – *(AFP.)*

□ **IRAK : premier défilé militaire depuis la guerre du Golfe.** – L'armée a défilé, lundi 26 avril à Bagdad, pour la première fois depuis la guerre du Golfe, en présence du président Saddam Hussein qui fêtait son cinquante-sixième anniversaire. Des missiles sol-sol montés sur des lanceurs mobiles ont participé au défilé. Des avions et des hélicoptères de combat ont survolé la capitale. L'armée irakienne, dont les effectifs ont été réduits d'environ 60 % après la guerre du Golfe, compterait quelque 400 000 hommes. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : le premier ministre invite le pape à se rendre à Beyrouth.** – Premier chef de gouvernement libanais à être reçu en audience par le pape depuis vingt ans, Rafic Hariri a réitéré, lundi 26 avril, à Jean-Paul II, une invitation à visiter le Liban. Le porte-parole du Vatican a indiqué que le synode des évêques consacré au Liban, qui pourrait être réuni à l'automne 1994, pourrait offrir à Jean-Paul II l'occasion de se rendre à Beyrouth. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La rénovation de l'OTAN passe par l'affirmation du « fait européen »

estime Alain Juppé

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a estimé, lundi 26 avril, que la rénovation de l'OTAN passe par une affirmation du *« fait européen »*, *« par la consolidation de l'identité de sécurité et de défense européenne telle que la prévoit le traité de Maastricht »*.

Il a souligné que le maintien de la présence militaire américaine sur le continent *« est et demeure un facteur essentiel de la sécurité européenne »*. *« Mais il faut admettre aussi que la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune doit se traduire également dans les modes de fonctionnement de l'alliance. C'est cette double articulation que nous avons à imaginer »*, a expliqué M. Juppé.

M. Juppé participait à Paris à un forum sur la sécurité européenne aux côtés du secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, qui a souhaité que la France se rapproche de la structure militaire intégrée de l'alliance qu'elle a quittée en 1966. *« La France a tout à gagner et rien à perdre en se rapprochant de l'OTAN »*, a estimé M. Wörner. *« Est-ce que les raisons qui ont conduit la France à adopter une position particulière au sein de l'OTAN (...) sont encore valables ? On peut en douter »*, a-t-il ajouté.

Si la France ne veut pas rejoindre le commandement militaire intégré, elle pourrait suivre l'exemple de l'Espagne, qui n'y appartient pas non plus mais participe quand même à toutes les réunions des ministres de la défense de l'Alliance, a suggéré le secrétaire général de l'OTAN.

PROCHE-ORIENT

Israël face au « péril vert »

I. – *La « guerre sainte » du Hamas*

Nous commençons aujourd'hui une série d'articles sur la résistance islamique dans les territoires occupés, dont le mouvement Hamas est le fer de lance.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ils sont jeunes, audacieux, sans pitié et terriblement motivés. Soutenus par une organisation prospère qui étend ses ramifications dans la quasi-totalité du monde musulman et jusqu'aux Etats-Unis, galvanisés par des prédicateurs formés dans les meilleures écoles coraniques d'Egypte et d'ailleurs, assoiffés de lutte et de gloire, ils ont chassé de leur esprit toute idée de compromis avec *« l'ennemi sioniste »*. Pour eux, Israël n'existe pas, un Etat juif sur *« la terre arabe de Palestine »* est un pur non-sens. Il sera immanquablement détruit. Mort au processus de paix israélo-arabe en cours ! On ne marchande pas *« la terre sacrée ! »*. On ne négocie pas avec *« l'illégitime »* par excellence.

En quelques mois, Coran en bandoulière et couteau dans la ceinture, à coups de hache et de pistolet, à coups de fusil-mitrailleur et de grenades, ils se sont taillé l'une des premières places au panthéon populaire des combattants de la Palestine. *« Allah Akbar »*, en quelques mois, avec cette prière devenue cri de guerre, ils ont semé l'effroi chez les populations israéliennes et récolté l'admiration générale parmi les presque deux millions d'Arabes qui vivent dans les territoires occupés par l'Etat juif.

Rival de l'OLP

Ils tendent de meurtrières embuscades, tuent des soldats, des colons et des policiers jusqu'au cœur du territoire national de l'« entité » tant haïe. Quinze morts juifs au mois de mars : record battu depuis le début de l'Intifada au mois de décembre 1987. Le plus souvent, quand un jeune Palestinien désespéré et fanatique plante un couteau dans le dos d'un civil, à Tel-Aviv ou à Jérusalem, c'est d'eux qu'il se réclame. Et ce sont eux, qu'ils aient ou non donné l'ordre d'agir, qui revendiqueront, au nom du Djihad (la guerre sainte), l'acte fou du révolté.

Dans les camps de réfugiés survoltés de Gaza et d'ailleurs, ils ont pris le contrôle de quartiers entiers. Ils y règnent en maîtres, y déambulent comme des poissons dans l'eau, montrent régulièrement leur force. Pour entretenir la flamme de la révolte et, accessoirement, la crainte, ils défilent quelquefois dans les ruelles décrépites et poussiéreuses, en chantant des hymnes à la gloire d'Allah et de la Palestine éternelle. Ephémères et impressionnants défilés de quelques dizaines de jeunes gens, souples et félins, harnachés comme des guerriers Ninja entrevus dans des films de série B, masqués de noir et armés jusqu'aux dents.

Enviés, copiés et admirés par des ribambelles de gamins en guenilles, pour qui la kalachnikov en plastique a remplacé depuis longtemps le colt des cow-boys en culottes courtes d'Occident, ils font la loi, punissent de mort immédiate ceux qu'ils soupçonnent de collaboration avec l'occupant et imposent l'ordre social islamique. Plus une femme dans la bande de Gaza, leur bastion numéro un, n'ose sortir sans son *hijab*, le tchador local. Et même les rares chrétiennes du territoire se couvrent la tête pour faire leur marché.

Sous leurs coups de boutoir, après d'exemplaires et cruelles exécutions publiques, la drogue, l'alcoolisme, les délits sexuels et l'essentiel du petit banditisme ont quasiment disparu de Gaza. De même, les rares charmes séculiers de ce territoire oublié de Dieu : plus de cinéma ou de théâtre. Seules les activités sportives sont à nouveau permises et même encouragées. Au pied des dômes et des minarets fleurissent les équipes de foot et les clubs de karaté. Habillés de pied en cap grâce à des fonds venus d'ailleurs, de Téhéran, d'Arabie saoudite, des Emirats du Golfe.

En quelques mois, par une succession d'opérations spectaculaires et, d'après tous les connaisseurs, à commencer par le premier ministre d'Israël, bien organisées, les commandos Ezzedine-Al-Qassam (du nom d'un cheikh nationaliste disparu dans les années 20), affiliés au Mouvement de la résistance islamique, plus connu sous son acronyme arabe Hamas, ont pris la première place dans la lutte armée contre *« l'occupant juif »*. Personne, pas une âme laïque des territoires, n'ose plus critiquer ouvertement leurs méthodes. Et Yasser Arafat, qui les comparaît, l'été dernier, aux *« traîtres zoulous »* qui affrontent l'ANC en Afrique du Sud, négocie maintenant avec leurs chefs de l'extérieur.

Inconnu il y a cinq ans, méprisé il y a encore une dizaine de mois, le Hamas et ses guerriers, le Hamas et ses quatre cents « déportés », expulsés par Israël, au mois de décembre dernier, dans le sud du Liban, sont devenus incontournables. Face à un processus de paix des plus incertains, une politique israélienne à courte vue, faite d'un maximum de répression et d'un minimum de concessions, face aux graves erreurs tactiques, souvent tragiques, d'une Organisation de libération de la Palestine (OLP) divisée, impuissante, composée d'élites souvent corrompues, coupée du peuple et d'une bonne partie de ses sources de financements traditionnelles (Koweït et Arabie saoudite surtout), le Hamas est, aujourd'hui, à l'intérieur des territoires, en position de rival.

Comme l'OLP, il a ses « ambassades » à l'extérieur (Jordanie, Soudan, Liban, Iran, etc.), ses relais dans les riches pays du Golfe, ses complicités avec des mouvements frères en Egypte, en Algérie, au Pakistan, en Afghanistan, ses contacts avec les grandes puissances (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France) et ses alliances avec les fronts du « refus » : Hezbollah libanais, Djihad islamique, FPLP-Commandement général d'Ahmed Jibril, etc. Et si ces derniers groupuscules, peu nombreux mais meurtriers, sont basés en Syrie, ce n'est un secret pour personne qu'au Soudan, sous régime islamique, plusieurs dizaines de futurs commandos Ezzedine-Al-Qassam sont en train de s'entraîner au maniement des armes et des explosifs. Nul ne sait quand ils apparaîtront sur le « marché palestinien », mais beaucoup craignent leur arrivée.

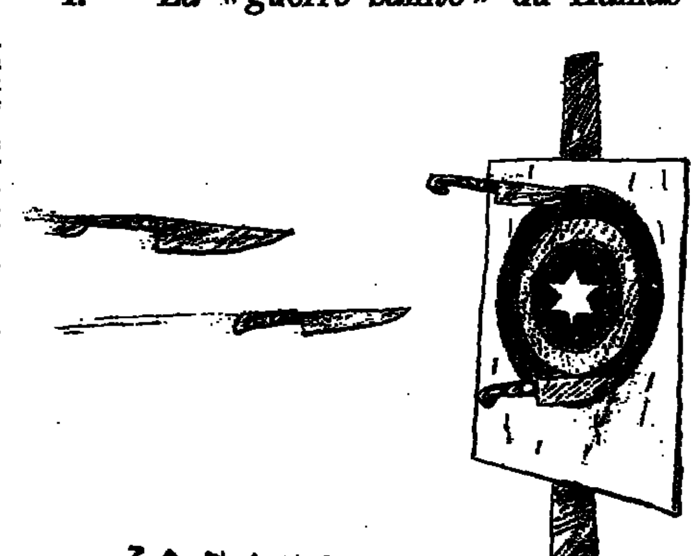
« Les cœurs saignent »

Mieux que l'OLP, les « zélés » – Hamas signifie « zèle » en arabe – ont su prendre toute leur autonomie par rapport à leurs parrains arabes et ils offrent à leurs mandants une idéologie complète, pour ainsi dire intégrée, avec, à la clé, un Etat palestinien qui sera islamique, une vertu nouvelle pour le combat et la garantie du paradis musulman pour toutes les âmes égarées qui retournent à la foi des croyants. Comme dit Ehud Yaari, le meilleur analyste israélien des affaires arabes, *« c'est le genre de programme qui peut devenir irrésistible pour les jeunes Palestiniens piégés entre la détresse économique et le désespoir politique »*. Les territoires en sont pleins.

« Au bout de six années d'Intifada, explique Mohamed Yazuni, pharmacien à Gaza et ancien lieutenant de Cheikh Yassine, fondateur, emprisonné à vie, du Hamas, *les cœurs saignent et les mains sont vides. »* Les Palestiniens, ajoute cet homme qui est resté le patron de la principale association charitable du territoire, le Mujamma-al-Islami (collectif islamique), ancêtre socioreligieux du Hamas, *« ont tout essayé : le marxisme, le socialisme et même le libéralisme. Rien n'a marché. Alors nous avons redécouvert que nous sommes avant tout des musulmans »*. Cent fois, mille fois, les graffitis des murs de Gaza répètent la même antienne : *« L'islam est la réponse. »*

Bassam Salhi, l'un des dirigeants de l'ancien Parti communiste palestinien de Ramallah, se dit *« impressionné »* par la vigueur des fondamentalistes. Elargi d'une prison israélienne, il y a trois semaines, après avoir passé trois ans à l'ombre, pour appartenance à la direction unifiée de l'Intifada, ce militant, écrivain à ses heures et membre de l'OLP, constate avec amertume qu'ils *« occupent aujourd'hui le terrain qui était jadis le nôtre et que nous avons abandonné »*.

« Lutte armée », « Toute la Palestine aux Palestiniens », « Reconnaissance d'Israël interdite à tout jamais », l'OLP a mis des années à populariser ces slogans, et puis elle a changé. *« Aujourd'hui,* regrette Bassan Salhi, *trop de nos cadres sont devenus des bureaucrates qui préparent leur carrière, passent leur temps dans les cinq étoiles et les avions et dans les comités d'experts pour préparer l'autonomie transitoire que nous promet Israël. »* En clair, l'OLP se serait embourgeoisée. *« Nous n'avons pas su expliquer notre évolution au Hamas. »* Trop tard peut-être. Le temps de l'OLP *« seul et unique représentant du peuple palestinien »* est révolu.



A en juger par les plus récentes élections dans les universités, les chambres de commerce et toutes les organisations professionnelles palestiniennes, le Hamas dispose à présent, dans l'ensemble des territoires, d'un soutien évalué à 35 % à 40 %, c'est-à-dire comparable à celui du Fath, principale composante de la centrale dirigée par Yasser Arafat. Et ce sont ses troupes, bien plus souvent que celles du « vieux », à Tunis, qui font la « une » de la rubrique « terrorisme » dans les médias de l'ennemi israélien.

Terrible aveu d'impuissance

Pourtant, combien sont-ils ces mystérieux commandos, ces « soldats d'Allah » qui hantent les cauchemars d'Israël ? *« Cent ou deux cents tout au plus dans l'ensemble des territoires, la majorité à Gaza »*, affirme un spécialiste militaire du contre-terrorisme. *« En fait, autant vous l'avouer à condition que vous ne me citiez pas, on ne sait pas trop. Les réseaux de ces types-là sont extrêmement difficiles à pénétrer. Ils ont comme un sixième sens. Ils reniflent illico l'intrus, l'agent qu'on essaie de leur infiltrer. »* Mystérieuse et terrifiante cohésion de groupes d'hommes qui vivent comme de véritables « justiciers de Dieu », chargés de nettoyer la Palestine des *« fils de singes et de cochons »* qui l'occupent.

Les commandos Ezzedine-Al-Qassam ne répondent pas, selon le chef des renseignements militaires israéliens, le général Uri Saguy, à un commandement unique. *« Le Hamas,* confiait-il récemment à un journal local, *n'est pas une organisation hiérarchisée. Très soupçonneux, ils ont appris à cloisonner hermétiquement leurs activités. Pour les combattants, Israël et les territoires sont divisés en quatre ou cinq directions régionales, lesquelles donnent des ordres à de petites cellules, des unités qui opèrent sans rien savoir de ce que font les autres. Comme, en plus, ils connaissent mieux le terrain que nous... »*

Terrible aveu d'impuissance, pas du tout compensé par le fait que l'organisation *« menace l'hégémonie de l'OLP »*, le vieil adversaire. Le cloisonnement des activités du Hamas rend la tâche des services israéliens d'autant plus difficile que quelques-uns, comme Moussa Marzouk, *« chef de la direction politique et citoyen américain, ne sait rien des opérations sur le terrain. Il s'occupe,* dit encore le général Saguy, *de la ligne et du financement. Rien d'autre. »*

PATRICE CLAUDE

Prochain article :
Une course contre la montre

POLITIQUE

Le premier ministre et Mme Veil devant l'Assemblée nationale

La gauche redoute que les questions de l'immigration et de l'insécurité ne dominent le débat sur la ville

L'Assemblée nationale devait entamer, mardi 27 avril, en début d'après-midi, un « débat d'orientation » sur la ville et les banlieues, prévu pour s'échelonner sur deux jours. Après une déclaration du premier ministre, Edouard Balladur, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, devait intervenir pendant quarante-cinq minutes. Une quarantaine de députés, élus de grandes agglomérations ou de banlieues sensibles, devaient ensuite apporter durant six heures leurs témoignages et leurs réflexions sur les problèmes de la sécurité, de l'emploi, de l'intégration, de l'urbanisme ou de solidarité intercommunale. Les derniers grands débats sur la ville à l'Assemblée nationale ont eu lieu au printemps 1991 lorsque furent adoptés la réforme de la dotation globale de fonctionnement et le projet de loi d'orientation sur la ville, présentés par Michel Delebarre, ancien ministre chargé de la ville et de l'aménagement du territoire.

Premier grand rendez-vous parlementaire de la nouvelle législature, ce débat s'annonçait d'autant plus vif que la nouvelle majorité a montré ces dernières semaines quelques signes d'impatience devant l'oisiveté forcée à laquelle la condamne un gouvernement qui met la dernière main à son programme législatif. Des divergences d'appréciation pourraient se manifester à cette occasion entre certains députés de la majorité et le gouvernement. Après la controverse qui s'était engagée, il y a deux semaines, sur la proposition de Pierre Cardo (UDFC, Yvelines) de supprimer les allocations familiales aux parents d'enfants délinquants, Gilles de Robien (Somme), porte-parole de l'UDFC pour ce débat, a exprimé, lundi, sa « *perplexité* » devant « *la modicité* » des crédits de 100 millions de fancs que Mme Veil vient de décider de « dégeler » (*le Monde* du 27 avril). « *Soit il s'agit d'une enveloppe destinée au nécessaire maintien des mesures « anti-été chaud » de l'année dernière et ces crédits sont alors les bienvenus*, a déclaré M. de Robien, *soit ce déblocage constitue l'unique effort financier consenti par le gouvernement et nous sommes donc loin de la grande ambition pour la ville que nous attendions* » Le député de la Somme, maire d'Amiens, devait détailler son idée de lancer un « *emprunt de salut public* » afin de faire face à « *la priorité financière* » que représente la ville.

Les questions de l'immigration et de l'insécurité – « *problèmes qui étaient tabous* » selon Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) – devaient être soulevées par de nombreux députés de la nouvelle majorité, ce qui faisait craindre à la gauche que le débat ne se focalise sur ces seuls thèmes, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, parlant même de possibles « *dérapages* ». Si les communistes entendaient dénoncer surtout une politique de la ville marquée du sceau de « *l'austérité* », les socialistes se proposaient de rappeler que cette politique n'est pas née du dernier scrutin. L'ancien secrétaire d'Etat à la ville, François Loncle, a ainsi reproché, lundi, à la nouvelle majorité de manifester « *une ingénuité de circonstance* » en semblant « *découvrir qu'il existe une politique française de la ville* » tandis que Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône et ancien ministre de la ville, a estimé qu'il ne faut pas « *donner aux gens l'impression que la politique de la ville ne fait que commencer* ».

F. B.

Au ministère de l'intérieur

Edouard Balladur demande aux préfets d'assurer une « gestion impartiale » de l'administration

Edouard Balladur a présidé, lundi 26 avril, au ministère de l'intérieur, une réunion des préfets de région et de département, à laquelle assistaient également Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Daniel Hoeffel, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales.

Selon un communiqué de l'hôtel Matignon, le premier ministre a « *expliqué la politique du gouvernement, ses priorités économiques et sociales et sa méthode, qui repose sur un nouveau dialogue social* ». Le chef du gouvernement a également « *assigné aux préfets des objectifs précis en matière de cohésion sociale, de lutte contre la délinquance, d'aménagement du territoire dans les villes et les zones rurales, de gestion impartiale et exemplaire de l'administration de l'Etat* ». Chacun des ministres présents a ensuite précisé les orientations de la politique de son département. L'intervention de Charles Pasqua a été la plus longue et la seule à être rendue publique au terme de cette réunion.

Outre ses objectifs en matière de sécurité et d'immigration *(lire ci-contre)*, le ministre de l'intérieur a précisé ses intentions concernant la décentralisation et l'aménagement du territoire. Confirmant que « *sa première ambition est de réhabiliter la politique d'aménagement du territoire* », M. Pasqua a indiqué que le gouvernement « *a l'ardente obligation de lancer un grand débat national dans le domaine de l'aménagement du territoire* ». Il a annoncé qu'en tout état de cause, « *décidé à poursuivre de manière déterminée la politique de délocalisation* » des gouvernements précédents, il compte « *proposer un nouveau volet de délocalisations dans les semaines qui viennent* ». Dans son souci « *de renforcer l'autorité locale de l'Etat* », M. Pasqua a exprimé le souhait que « *les préfets de région deviennent les véritables chefs de file de la reconquête du territoire et que l'autorité des préfets sur les services déconcentrés de l'Etat soit renforcée* ». Enfin, le ministre de l'intérieur a affiché la volonté du gouvernement de « *poursuivre la politique de décentralisation, qui répond aux besoins d'une société moderne* », volonté exigeant « *une clarification et un renforcement des compétences pour une plus grande responsabilité des élus locaux* », ainsi qu'une « *modernisation du cadre législatif et réglementaire des collectivités locales* ». M. Pasqua a précisé que, déjà, une réflexion est engagée « *sur les transferts éventuels de compétence aux départements dans les domaines du logement et de l'environnement* ».

. Il a conclu ce chapitre par une recommandation aux préfets. « *Notre politique d'aménagement du territoire et de décentralisation*, a-t-il dit, *s'inspire d'une règle simple : vous devez faire vivre la décentralisation en veillant au respect de la place et du rôle de l'Etat. De même vous faut-il rester attentifs à ce qu'aucune collectivité n'exerce sa tutelle ou son contrôle sur une autre. L'esprit de la décentralisation en serait gravement faussé, et l'unité de la République, menacée.* »

M. Pasqua annonce des projets de loi sur les contrôles d'identité préventifs et la maîtrise des flux migratoires

Devant les préfets réunis place Beauvau, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a commencé à décliner, sans toutefois les détailler, les grandes lignes de sa politique de sécurité qu'il avait déjà exposées, mercredi 14 avril, en conseil des ministres (le Monde du 16 et du 17 avril). Réaffirmant que « violence urbaine, drogue et, il faut bien le dire, immigration clandestine, sont les composantes de plus en plus étroitement liées » de la dégradation de la sécurité des personnes et des biens, M. Pasqua a annoncé son intention de faire adopter dans les prochaines semaines par le conseil des ministres deux projets de loi : l'un renforçant les contrôles d'identité, l'autre visant à « maîtriser les flux migratoires ».

Le premier projet de loi « *rendra possible les contrôles d'identité à caractère préventif* », a déclaré le ministre, se contentant d'ajouter que « *ce droit s'exercera naturellement dans un cadre précis et contraignant* ». Le second projet permettra de « *lutter contre les détournements des procédures d'admission au séjour des étrangers et d'éloigner de façon effective les personnes qui sont en situation irrégulière ou qui troublent l'ordre public* ». Aucune autre précision n'a été apportée par M. Pasqua.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, le ministre a prévu de renforcer « *les moyens dont disposent les brigades des stupéfiants, en étendant leur compétence géographique et en organisant une complémentarité accrue entre les différents services impliqués dans la répression de ce fléau – police, gendarmerie, et douane* ». Un troisième projet de loi viendra ultérieurement compléter ce dispositif, a prévu M. Pasqua.

Un vent de réformes devrait, d'autre part, souffler sur la police nationale. Afin de venir à bout des « *pesanteurs* » nuisant à l'efficacité de l'action policière, il s'agira de remédier aux « *difficultés de plein emploi des effectifs, en raison de l'organisation du travail et de la dispersion des missions qui, bien souvent, n'ont de police que le nom* ». Le ministre a aussi annoncé une « *pause de trois mois* » dans la mise en œuvre de la « *départementalisation* » des services de police (polices urbaines, renseignements généraux et police de l'air et des frontières) qui a été mise en place et étendue à tout l'Hexagone par ses prédécesseurs socialistes ; attendant les suggestions des préfets, M. Pasqua entend « *définir la nécessaire évolution de cette réforme* ». Il a aussi prévu de modifier les procédures de formation des gardiens de la paix, insistant sur une formation en alternance entre le temps passé en école et sur le terrain.

Souhaitant établir un « *pacte social fort* » avec les syndicats policiers, le ministre a souligné que « *le dialogue nécessaire ne signifie pas la cogestion* ». Enfin, sans davantage apporter de précision, le ministre a annoncé son intention de prendre très prochainement « *une initiative dans le domaine de la déontologie de la police* ».

M. Pasqua a profité de cette réunion des préfets pour rendre hommage à Bernard Grasset qui s'apprête à quitter son poste de directeur général de la Police nationale pour devenir préfet de la région Bretagne.

Les entêtements d'André Gerin

Le maire de Vénissieux, communiste, gère à sa façon le dossier des Minguettes, cité dont le nom est synonyme de quartier « difficile » et d'été « chaud »

LYON

de notre bureau régional

Mercredi 14 avril 1993, à l'Assemblée nationale, André Gerin est pris de court par le nouveau règlement des questions au gouvernement. Le député communiste de la quatorzième circonscription du Rhône, néophyte, s'emmêle dans ses fiches, s'écarte de son propos initial et dépasse son temps de parole. Le président de l'Assemblée, Philippe Séguin, lui coupe le micro. Néammoins, il a pu dire la substance de son message, se présenter comme « *le maire de Vénissieux, le maire des Minguettes* », ville où « *vingt-cinq mille jeunes ont moins de vingt-cinq ans* ».

Banlieues sinistrées et « ados » désœuvrés, voilà « *l'essentiel, l'enjeu de la vie* », voulait expliquer André Gerin. Ces deux thèmes, il les a déjà abordés dans des livres-entretiens, *Minguettes, challenge pour une ville* et *Jeunes, une chance pour la ville*, publiés aux éditions du PCF, Messidor-Temps actuels. Au nom de l'été « chaud » de 1981 à Vénissieux, même s'il n'était pas maire alors. Au nom des Minguettes, même si, depuis, d'autres banlieues ont été secouées de violences. Cependant, André Gerin incarne d'abord, pour son parti, l'orthodoxie d'un parcours politique qui s'est gardé de tout état d'âme, de tout écart par rapport à la « ligne ».

Né en 1946 à Vienne, en Isère, mais à quelques encablures de Vénissieux, il entre à dix-sept ans chez Berliet, CAP de fraiseur en poche. Il adhère à la CGT, au PCF, devient dessinateur industriel et permanent syndical. En 1979, il « monte » au comité central. En 1985, à la mort de Marcel Houël, le parti le désigne pour s'asseoir dans le fauteuil de premier magistrat. La même année, il est élu conseiller général, poste qu'il vient d'abandonner pour cause de cumul des mandats.

De ses huit années à la tête d'une municipalité de soixante mille habitants, André Gerin retient l'impression d'être « *une tortue, avec toujours sa lourde maison sur le dos* ». S'il devait choisir une action exemplaire de son mandat, ce sont les « conseils de quartiers » qu'il privilégierait, parce que « *les gens y ont voix au chapitre* ». Ses collègues socialistes – en 1989, André Gerin a été réélu à la tête d'une liste PCF-PS-MRG – ne l'entendent pas vraiment ainsi. Selon certains d'entre eux, l'ordre du jour de ces conseils descendait du bureau du maire, et les réunions étaient encadrées par des élus et des membres du PCF. André Gerin l'admet et fait amende honorable. Depuis, assure-t-il, la procédure a été améliorée ; elle est devenue plus souple.

Mobiliser la population

D'ailleurs, pour preuve de sa volonté de « *faire participer les habitants* », André Gerin aime à rappeler le référendum d'initiative locale, organisé en janvier 1990, pour lequel 30 % des électeurs inscrits s'étaient déplacés pour répondre, à 87 %, « oui » à une question, il est vrai, peu ouverte : le maire demandait à ses administrés s'ils souhaitaient l'arrivée du métro aux Minguettes. Ce dossier, c'est son cheval de bataille. En face de l'hôtel de ville trône la préfiguration de la station « Marcel-Houël », tant attendue, tant revendiquée.

Inlassablement, à chaque débat à la Communauté urbaine de Lyon sur la politique des transports en commun, il revient à la charge : Vénissieux est la troisième ville du département du Rhône, elle doit donc bénéficier, comme Lyon et Villeurbanne, d'un métro souterrain. « *Pourtant, André Gerin siège au SYTRAL* [le syndicat qui gère les transports en commun de l'agglomération], *il sait l'état des finances de ce syndicat*, relèvent les élus socialistes. *Or faire monter le métro sur le plateau des Minguettes est terriblement coûteux, mais il refuse qu'un tramway relie les Minguettes au terminus de la ligne D.* »

André Gerin n'en a cure. « *Ce n'est pas moi qui ai choisi ce mode de transport*, dit-il. *Il est inconcevable que l'agglomération ait un réseau à deux vitesses, souterrain pour les villes riches et de surface pour les banlieues.* » Il ne cédera donc pas. Quitte à ce que, pendant encore des décennies, les jeunes des Minguettes doivent jongler avec les horaires et les itinéraires des bus pour rejoindre le centre de Lyon.

Tout comme il ne cédera pas sur la réfection des écoles primaires des Minguettes. Qui, de la commune, locataire des bâtiments, ou de la communauté urbaine, propriétaire, doit s'acquitter des travaux d'entretien ? Sûr de son bon droit, le maire a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. La polémique dure depuis 1985, et, dans les écoles, les fissures dans les murs s'élargissent, des fenêtres sont condamnées, des cadres de porte sont déchaussés. Cela vaut de nombreux appels aux Vénissians, des collections de pétitions à signer à la sortie des classes.

Pour défendre ses dossiers municipaux, André Gerin utilise souvent une bonne vieille tactique politique : demander l'impossible afin de pouvoir mobiliser la population. Quand le projet patine, il s'entête. Par exemple, pour la salle de rock, vieux dossier lyonnais s'il en est. La majorité de droite de la communauté urbaine avait décidé de l'implanter dans une terre lointaine, Chassieu, à 20 kilomètres de la presqu'île. André Gerin s'est battu bec et ongles pour qu'elle soit construite à Vénissieux, ce qui paraissait plus logique aux professionnels du spectacle. Faute d'être entendu, il a ouvert, dans un bâtiment ayant appartenu à Renault-Véhicules industriels (RVI), une salle aux dimensions plus modestes, afin de « *répondre aux demandes des jeunes* ».

Las, après quelques riffs bien corsés, quelques solos de batterie bien roulés, le Truc(k) – c'était son nom – a sombré dans des mauvais comptes d'exploitation. Il est fermé, mais André Gerin ne désarme pas. « *Je reprendrai le flambeau*, assure-t-il. *Il faut une salle de rock de grande dimension pour l'agglomération.* » Il est cependant prêt à commettre une légère entorse au sacro-saint positionnement de son parti, l'autonomie municipale. André Gerin est en effet disposé, désormais, à mener ce projet dans le cadre d'une coopération intercommunale. « *Vous voyez, j'évolue* », souligne-t-il, comme pour atténuer cet entêtement qui semble guider son action.

Ainsi, en 1988, il avait qualifié la tour 212, dite « tour Castro », d'« *arbre qui cache la forêt* ». Aujourd'hui, il la comptabilise à la colonne « actifs » de son mandat. Cette tour avait été réhabilitée par Roland Castro, l'architecte de Banlieues 89. La surface de chaque appartement a été doublée pour que les habitants disposent de « dépendances », comme dans une maison individuelle. Du coup, les loyers ont connu une hausse certaine, car Roland Castro voulait « *modifier le tissu social des Minguettes* » et attirer d'autres couches sociales, plus aisées.

« Des bouts de ficelle »

Cela n'a pas suffi : en 1975, soixante-quinze mille personnes habitaient Vénissieux ; en 1992, elles ne sont plus que soixante et un mille. Certes, des tours ont été détruites ou fermées, ce qui explique en partie cette chute de population, mais les Minguettes continuent à traîner leurs fardeaux : selon la mairie, entre le 1er juillet 1991 et le 31 août, deux cent quarante-deux véhicules ont été brûlés au pied des immeubles, cent soixante-neuf faits de vandalisme ont été enregistrés sur des bâtiments publics.

Pourtant, dans la foulée des événements de 1981, la commune avait bénéficié de nombreuses aides de l'Etat. Il fallait panser les plaies de ce symbole. Subventions exceptionnelles, participation active des offices HLM dans la réhabilitation et dans l'accompagnement social, les Minguettes ont été choyées. Mais, selon les socialistes, qui digèrent mal la défaite de leur député, Marie-Josèphe Sublet (PS), le maire n'a pas joué le jeu. Car André Gerin sait aussi freiner des quatre fers. Vénissieux a ainsi été la dernière commune du Rhône à constituer un comité local de prévention de la délinquance, sous la pression et l'autorité du préfet de région. André Gerin a encore beaucoup traîné les pieds pour mettre en place le dispositif en faveur des RMistes. « *Toutes ces mesures, ce sont des bouts de ficelle d'un gouvernement dit de gauche* », explique-t-il. Et lui, le nouveau député, il reconnaît qu'il se sent « *plus à l'aise* » face à la « *redoutable politique* » d'Edouard Balladur.

Alors, on peut compter sur André Gerin pour défendre le dossier du quartier Démocratie. Lancé en 1986, après un appel d'offres international, ce lourd projet, porté par la commune, la communauté urbaine et l'Etat, consiste à recomposer entièrement une partie des Minguettes. Devraient s'y installer un IUT, une médiathèque, des bureaux, une résidence étudiants, des pépinières d'entreprises, des logements rénovés. Une tour sera totalement recouverte de céramique par le plasticien Jean-Pierre Raynaud. Echéance : fin 1997. Investissement public et privé : près de 200 millions de francs. « *C'est phénoménal*, concède André Gerin, *mais ce sera exemplaire.* »

BRUNO CAUSSÉ

de l'immigration
bat sur la ville

erin

POLITIQUE

Le Conseil national du Rassemblement pour la République

M. Chirac invite le RPR à rester mobilisé

Suite de la première page

Pour la première fois depuis le raz de marée de droite des 21 et 28 mars, Jacques Chirac va prendre la parole en public devant les cadres et les parlementaires de son mouvement dont un nombre non négligeable lui sont redevables de leur élection. Le président du RPR, en effet, s'était engagé à fond dans la campagne des élections législatives, menant en parallèle une invisible campagne présidentielle.

A n'en pas douter, l'inactivité actuelle qui, cependant, ne le tient pas écarté du travail gouvernemental de ses «compagnons», doit tout de même lui peser. C'est sans doute pourquoi M. Chirac reprendra, avant l'été, ses déplacements en province, en effectuant probablement deux voyages dans l'Hexagone.

J'AI LES GODILLOTS QUI ME SERRENT!

PESSIN

L'espoir d'une rupture

Il s'appliquera ainsi à lui-même le conseil qu'il avait donné aux députés, lors d'un dîner dans un grand hôtel parisien dès après les élections, de conserver le contact avec leur circonscription pour labourer le terrain. Pour l'heure, l'ancien premier ministre devrait être conduit, lors de cette première intervention, à tirer les conclusions des élections dont la victoire est allée, pour l'ancienne opposition, au-delà des prévisions les plus raisonnablement optimistes, laissant le Parti socialiste dans un état tel que le débat politique des prochains mois devrait se situer à l'intérieur de la droite plus qu'entre la majorité et la gauche. Si cette victoire relève pour une bonne partie des *«erreurs»* du pouvoir précédent, fait-on remarquer dans l'entourage de M. Chirac, elle a été obtenue grâce à l'espoir de rupture et elle soulève une *«attente considérable»* dans l'électorat. Il s'agit donc pour le RPR autant de donner confiance à ses élus que de leur donner conscience de leur responsabilité. L'heure est moins que jamais à la démobilisation.

Cette mobilisation, Jean-Louis Debré la destine au gouvernement Balladur mais, à l'évidence, pour le plus grand profit de M. Chirac, qui doit être soutenu *«sans état d'âme»*. Selon le secrétaire général adjoint, le maire de Paris entrera à l'Elysée *«s'il a un RPR puissant, efficace et rassembleur»* derrière lui. Il est aisé de comprendre que la campagne présidentielle ne va pas tarder à revenir au galop – ce qui contrarie certainement le calendrier du travail gouvernemental. *«Il n'est pas trop tôt pour en parler»*, concède lui-même M. Debré qui est bien placé pour observer la mise en place de la structure présidentielle de M. Chirac.

Cette problématique pose à M. Balladur la question du temps dont il dispose. Le chef du gouvernement a pris soin, dans sa déclaration de politique générale, d'inscrire son action sur la durée de la législature, soit cinq années. Cette façon d'aborder le travail gouvernemental, qui, somme toute, est respectueuse des institutions, méconnaît pourtant, aux yeux de certains poids lourds du mouvement, la réalité politique des deux prochaines années. Il est effectivement difficile de procéder comme si l'élection présidentielle ne devait pas se dérouler en 1995. D'une part, parce que le candidat du RPR n'est pas premier ministre, justement et, d'autre part, parce que la question des «primaires présidentielles», de plus en plus improbables sous peine d'entretenir une cacophonie gouvernementale permanente pendant de longs mois avant l'échéance, va inévitablement revenir sur le tapis. En filigrane, ce sont ces questions qui vont faire l'objet du débat engagé devant le conseil national.

OLIVIER BIFFAUD

Un «parlement» de 740 personnes

En raison de la forte augmentation du nombre de candidats RPR élus députés aux dernières élections législatives, le nouveau conseil national du mouvement néogaulliste compte, théoriquement, 891 membres. Cependant, certains membres étant comptabilisés à un double titre, ce sont environ 740 personnes qui siègent réellement au conseil national. La composition de cette instance se déduit de l'article 26 des statuts.

– 360 parlementaires nationaux et européens : 258 députés (1), 90 sénateurs et 11 députés européens parmi lesquels 4 parlementaires nationaux.

– 127 cadres nommés par le secrétaire général : 22 délégués régionaux et 105 secrétaires départementaux. A l'heure actuelle, il n'y a que 85 secrétaires départementaux en titre parmi lesquels figurent 25 députés, 4 sénateurs, 1 député européen et 3 membres de la commission exécutive.

– 151 membres élus par le comité départemental de chaque fédération, parmi lesquels figurent 18 députés.

– 30 membres élus par les sections professionnelles.

– 26 déléguées départementales à l'action féminine à raison d'une représentante par région, parmi lesquelles 1 député et 1 des 100 élus de la liste nationale élue aux assises.

– 26 délégués départementaux à la jeunesse à raison d'un(e) représentant(e) par région. Pour ne pas avoir renouvelé leur représentants dans les temps, les jeunes du mouvement ne seront pas représentés à cette réunion du conseil national.

– 8 membres de droit (anciens premiers ministres, anciens secrétaires généraux et anciens présidents de groupes parlementaires non membres du conseil national à un autre titre).

– 63 membres de la commission exécutive. Sur ce chiffre, 53 personnes siègent déjà à un autre titre (député, sénateur, député européen, etc) et ce sont donc seulement 10 membres qui figurent au nom exclusif de cette commission.

– 100 membres élus sur une liste nationale par les mandataires aux assises nationales. Parmi ces 100 membres élus aux assises du 7 mars dernier (*le Monde* du 9 mars), 50 sont nouveaux par rapport aux sortants élus aux assises de février 1990. Le nom des nouveaux venus (2) est publié en italique dans la liste alphabétique ci-dessous :

Gérard d'Aboville, Christine Albanel, Anne-Marie Anglade, Michel Ascoul, Alain Aubert, *Daniel Augereau,* Emile August, *Paul Aurelli,* Isabelle Balkany, Alexandre Basdereff, *Marie-Michèle Bataille,* Jean-Pierre Bechter, Jean-François Bérand, *Alain Bienvenu,* Pierre-Jean Blard, Jean-Paul Bled, Henry Boério, *Marie-Hélène Bouchard, Gérard Bourrat, Jean-François Boyer,* Jean-Paul Bréhant, *Yves Cabana, Christian Cabrol, Pierre Camy-Peyret,* Dominique Cane, *Maurice Chabert, Matthieu Chamussy,* Anne-France Chantalat, Philippe Cley, Christian Cointat, Jacqueline Crépy, Jacques Dacqmine, *Serge Dassault,* Simone Dauguet, Philippe Dechartre, Noëlle Dewavrin, Jacques Donnay, *Yves Duteil, Jean-Claude Empereur, Hervé Fabre-Aubrespy, Gérard Fayolle, Patrick Gaubert,* Lydie Gerbaud, *Gisèle Godest,* Anne-Sophie Grave, *Robert Grossmann, Armelle Guinchertière,* Michel Habib-Deloncle, *Marie-Thérèse Hermange, Jean Kaltenbach.*

Roger Karoutchi, Jacques Kosciusko-Morizet, *Jean-Claude Laurent,* Gérard Leban, Daniel Le Conte, *Vincent Le Roux, Pierre Leroy-Beaulieu,* Michel Leroyer, *Charlotte Mabille de Poncheville,* Philippe Martel, Gabrielle Mass, *Jacques Massacré,* Gérard-Henri Mathieu, *Hervé Mécheri,* Jean Méo, *Alain Mimoun,* Marguerite Mondet, Armel Pécheul, *Philippe Pémezec,* François Alessandrini-Piazza, Auguste Picollet, *Marie-Thérèse Raymond,* Line Renaud, Georges Repeczky, *Alain Robert,* Jean-Luc Romero, *Benoît Roy, Marie-Claude Santucci, Patrick Segal, Jean-Paul Séguéla, Jules Susini, Jean Tavernier,* Gisèle Telmon, *Alain Terrenoire,* Frédy Têtu, Bernard Tomasini, Solange Troisier, *Dominique Vescovali, Bruno Vincent, Pierre Zabel,* Dominique Duruy, Bernard Bermond, *Patrick Berthelon, Etienne Decayeux, Gérard Hernandez, Jean-Jacques Mathey,* Isabelle Pastoret-Deleu, *Alphonse Caffier, Georges Siffredi, François Deschamps.*

Contrairement aux précédentes assises où le courant Pasqua-Séguin avait déposé sa propre liste, il n'y en avait, en mars dernier, qu'une seule comportant le nom de 245 candidats (contre 335 en 1990 pour deux listes concurrentes). Parmi les 14 élus de 1990 se rattachant à ce courant, 10 ont été réélus. Quelques-uns s'y sont ajoutés en 1993. On estime que les élus proches de la sensibilité Pasqua-Séguin ou ayant manifesté ouvertement des sentiments «anti-Maastricht» représentent une proportion de l'ordre d'un tiers sur cette liste nationale. Chacun s'accorde à dire, cependant, que ce clivage n'est plus, maintenant, à l'ordre du jour.

(1) Les ministres qui ont été élus députés en mars ont jusqu'au 3 mai pour choisir entre le gouvernement et l'Assemblée nationale. L'arrivée des suppléants des ministres RPR ne modifiera pas le nombre de députés du groupe.

(2) Dix membres de la liste initiale des cent premiers ayant été élus députés, ce sont les suivants qui sont «montés» pour boucler la liste.

MM. Balladur et Séguin siégeront au bureau politique

Le conseil national devait procéder, mardi, à l'élection des trente membres du bureau politique du RPR. A la veille de cette réunion, une quarantaine de candidats étaient en lice, mais la direction du parti ne désespérait pas de rapprocher ce chiffre de la trentaine afin de présenter, en quelque sorte, une liste bloquée. Il paraît acquis que les douze ministres RPR, en dehors du secrétaire général et ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qui siège de droit, figureront dans la nouvelle composition. A l'exception de quelques «anciens», la plupart des sortants devraient s'y retrouver. Le RPR désignera également un nouveau trésorier, en la personne de Jacques Oudin, sénateur de Vendée, pour remplacer Jacques Boyon, député de l'Ain et nouveau président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Sans avoir procédé à une révision de ses statuts, selon les principes énoncés aux articles 45 et 46, la direction du mouvement va augmenter le nombre des membres ayant, de droit, accès au bureau politique. Afin de «réparer» une imperfection de la rédaction des statuts de 1989 qui écarte, notamment, le premier ministre en exercice de l'accès automatique au «BP», un codicille va faire d'Edouard Balladur un membre de droit. Il sera fait de même pour Philippe Séguin, député des Vosges et président de l'Assemblée nationale. A ces deux nouveaux venus devrait s'ajouter Jean-Paul Delevoye, sénateur du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France.

Ces «invités permanents» dont préfère parler la direction pour ne pas heurter les statuts, parmi lesquels figure également Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint, siégeront aux côtés du président du mouvement, du secrétaire général, des anciens premiers ministres et des présidents des trois groupes parlementaires. Cela conduira le «BP» a être formé de 44 membres avec le trésorier.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Préférence

ORAN, 27 avril.

Les écoliers algériens, pour qui l'étude du français était obligatoire après quatre années de scolarité, pourront désormais choisir l'anglais, à égalité avec le français, comme première langue étrangère. Ainsi en a décidé le secrétaire d'Etat à l'enseignement, Tahar Zerhouni (*le Monde* du 17 avril).

La mesure a de quoi émouvoir quiconque se soucie du sort de notre langue dans le monde, en particulier là où celle-ci jouit de positions anciennes et fortes.

Deux types de réaction se font jour. Les «politiques», pour qui l'avenir de la francophonie dépend d'abord d'actes de gouvernement comme celui de M. Zerhouni, et des relations entre capitales, sont portés à se demander si le décret d'Alger ne sanctionne pas un défaut de volonté et de vigilance de la part des autorités de Paris. Si oui, la question se pose : à quelle majorité, l'ancienne ou la nouvelle, imputer ce qui serait un échec diplomatique ? Et comment ne pas regretter, en tout état de cause, la suppression du ministère autonome qui se consacrait entièrement à ces affaires ?

Vue sur place, la réalité de la francophonie en Algérie rassure plutôt, et conforte les autres passionnés de notre langue qui, moins obnubilés par les actes et les rapports des Etats, croient qu'en matière d'apprentissage linguistique la libre préférence des gens vaut toutes les obligations ou incitations venues d'en haut.

Il a pu sembler opportun au gouvernement d'Alger de ne plus donner l'impression à certains milieux opposants de favoriser systématiquement la culture de l'ancien colonisateur. Mais il y a fort à parier que la mesure aura peu d'effets sur la quantité des options prises et la qualité de la formation reçue. L'important est que l'envie et le besoin du français continuent de l'emporter chez les élèves, et cette prédominance ne peut que gagner à s'affirmer spontanément.

∴

C'est l'opinion du proviseur de Pasteur, M. Pinsard. Bien sûr, le temps n'est plus où le lycée d'Oran, créé en 1887, comptait 2 400 élèves français, où y enseignaient, après Viviani et Charles-André Julien, François Châtelet, Marc Ferro, Pierre Nora. L'établissement proprement français ne réunit plus que 160 enfants, dont 45 % appartenant à 18 nationalités. Mais l'enseignement du français reste prépondérant dans les autres parties du lycée où il est devenu langue étrangère. Les enseignants d'anglais n'égalent pas, en nombre et en rayonnement, leurs collègues de français.

Contrairement à la plainte souvent entendue en France, les correcteurs de copies affirment que le niveau des têtes de classe de sections générales «monte», même si, comme partout, il laisse à désirer dans les sections F ou G.

La pratique du français n'accuse aucun fléchissement dans les études supérieures, en droit, en médecine, où elle est de règle, mais aussi dans les disciplines techniques ou informatiques. D'après Philippe Lalanne (*Pourquoi parler français ?*, éd. Fleurus), 30 % de la population algérienne pratique couramment le français. Ce doit être un minimum, à voir et à entendre sa place dans la vie quotidienne, dans la rue, pour la lecture des journaux, des modes d'emploi, des revues spécialisées, sans parler de l'écoute massive des chaînes françaises de télévision. A tout prendre, les Oranais préfèrent «Sacrée soirée» à des séries ou des dessins animés japonais doublés au Liban !

Le tout récent Centre culturel français d'Oran attire 9 000 adhérents (celui de Tlemcen, 6 000), par ses cours de langue et d'informatique, sa bibliothèque de prêt, ses spectacles, ses expositions. La dernière en date évoque le centenaire de la découverte par Gide, à travers l'Algérie, d'une ferveur à vivre qu'avaient bridée sa nature et son éducation. Des centaines de jeunes sont venus feuilleter des pages d'*Amyntas* ou de *l'Immoraliste*. Cela vaut tous les arrangements entre gouvernements.

Encore une fois, rien de tel, dans ce domaine si proche de la relation de personne à personne, que la plus jaillissante des préférences, ce mot si gidien, aujourd'hui affranchi des contraintes passées, et qu'expliquent de subtiles accointances intimes, au-delà des commodités de la communication orale et de l'ouverture sur le monde qu'offre le français. L'attachement à la langue écrite est aussi fort, pour des raisons presque religieuses dont nous pourrions bénéficier en retour. *«O gens du Livre,* lit-on dans le Coran (V/15), *notre envoyé est venu pour vous manifester le gros de ce que vous dissimuliez de l'Ecrit...»*

∴

Gide, en Algérie, dénoue son conflit puritain entre l'âme et la chair ; il découvre où le menait la *«continence dépravée»* de l'imaginaire et du Journal. Il accomplit une cure de réalité enthousiasmante, à l'opposé de ce que cherchent, dans le même islam, Isabelle Eberhardt ou T.E. Lawrence, venus rendre supportable leur singularité par divers travestissements.

En préface à la réédition des *Sept Piliers* par la collection «Bouquins», Roger Stéphane analyse à merveille le rôle du déguisement vestimentaire et linguistique chez Lawrence. Parmi les contradictions que cumule le plus grand «aventurier littéraire» du siècle figure le partage, pour nous bien intéressant, entre une prédilection ardente pour la France des écrivains (Rabelais, Montaigne, Racine, Nerval, Mérimée) et celle des paysages (qu'il visitera de préférence à l'Italie même) et une francophobie sans faille, héritée des guerres napoléoniennes.

On peut détester les Français, ou du moins les estimer modérément, et se sentir habitant de leur langue, jusqu'au patriotisme. C'est cela, la francophonie véritable, rattachée directement à ce que notre langue contient d'universel, hors d'atteinte des velléités politiques de l'imposer ou de la desservir.

Sur un présentoir : *les Nourritures terrestres*, recouvertes du papier cristal dont les emballaient les adolescents d'autrefois ; dans la rue, beaucoup de jeunes parlant la langue joyeuse de toutes les sorties de lycée françaises ; et sur les toits, les antennes-paraboles orientées au nord, résolument. Telle apparaît, en 1993, la cité de Camus, où chacun sait que la peste n'a jamais sévi qu'en imagination.

Accompagné de Martin Malvy et de Claude Estier

M. Rocard a exprimé au premier ministre le souci du PS de voir respectée la «parole de l'Etat»

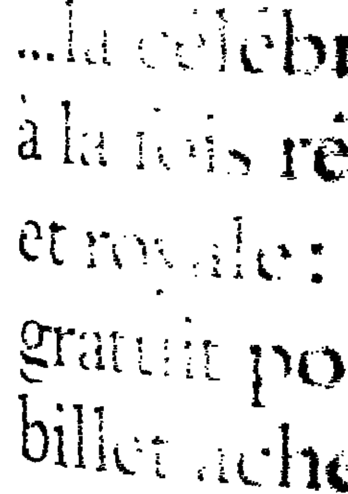
Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, accompagné de Martin Malvy et de Claude Estier, présidents, respectivement, du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et de celui du Sénat, a été reçu, lundi 26 avril, par Edouard Balladur, celui-ci ayant souhaité consulter l'ensemble des formations politiques. Après cet entretien à l'hôtel Matignon, M. Rocard a indiqué qu'il avait insisté auprès du premier ministre sur *«le respect de la parole de l'Etat»*, notamment à l'égard des infirmières et des enseignants, pour lesquels ont été engagées des politiques pluriannuelles qui ne doivent pas être *«rendues dépendantes de soucis d'économie légitimes et compréhensibles»*.

L'ancien premier ministre a souligné que *«la justice sociale reste une priorité»* pour le PS et qu'il faut donc, à ses yeux, faire en sorte qu'un éventuel relèvement des prélèvements obligatoires soit *«le plus juste et le plus équitable»*. Il a rappelé sa préférence pour une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG), instaurée sous son gouvernement. *«Nous avons insisté, aussi,* a-t-il dit, *sur la protection sociale, en soulignant qu'à nos yeux, avant de songer à une augmentation des prélèvements obligatoires (...), il convient de faire tout le possible et, si possible, de friser l'impossible dans la maîtrise de la dépense de l'assurance-maladie.»*

M. Rocard a lancé, d'autre part, une mise en garde sur la réforme du code de la nationalité, en déclarant que les socialistes *«n'accepteraient pas une mise en cause de l'automaticité du droit à la nationalité française pour les enfants nés sur notre sol»*. Sur la politique de la ville, a ajouté l'ancien premier ministre, M. Balladur a souligné devant ses interlocuteurs qu'*«il entend donner continuité à la politique de solidarité urbaine et à la politique d'équipement des services publics dans les banlieues»*. *«Il y a continuité absolue, et nous nous sommes trouvés d'accord»*, a commenté le dirigeant du PS.

Les amis de Laurent Fabius ont fait savoir, mardi, qu'ils communiqueront mercredi en milieu de journée la liste de leurs représentants au bureau exécutif du PS. Louis Mexandeau, ancien ministre, qui avait soutenu Lionel Jospin au congrès de Rennes, en mars 1990, après avoir signé la contribution de Louis Mermaz, a indiqué, lundi, qu'il refuse l'association de sympathisants, non membres du PS, aux «états généraux» socialistes et qu'il ne participera *«aux travaux du comité directeur que si le projet, unique dans l'histoire du parti, d'avoir recours à des adhérents fictifs ou furtifs est clairement abandonné»*. Enfin, Claude Fleutiaux, proche de Louis Mermaz, nous a précisé qu'il n'avait pas participé aux travaux du comité directeur, le 24 avril, et qu'il n'est pas sûr d'occuper lui-même le siège réservé aux «mermaziens» dans le bureau exécutif.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé : «Jacques Chaban-Delmas veut empêcher toute compétition ouverte pour sa succession» (*le Monde* du 27 avril), une coupe malencontreuse a eu pour effet de rapporter à Jacques Valade, président du conseil régional d'Aquitaine, une observation qui s'appliquait en réalité à Hugues Martin, deuxième adjoint au maire de Bordeaux. C'est ce dernier, et non M. Valade, qui *«se défend de toute ambition pour la mairie de Bordeaux, ce dont ne conviennent pas tous ses proches»*, et qui *«était en droit d'estimer que la place de premier adjoint* [attribuée à Simone Noailles] *lui revenait»*.



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Pour la première fois

L'ANDRA publie un inventaire des sites de déchets radioactifs

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a rendu public, mardi 27 avril, un document de plus de deux cents pages répertoriant une centaine de sites sur lesquels sont stockés en France des déchets radioactifs de toute nature. Cet inventaire, qui compte cent trente-neuf fiches, précise la nature, le niveau de radioactivité et l'entreprise responsable du site. Il devrait faire chaque année l'objet d'une remise à jour.

En 1992, le député (PS) Jean-Yves Le Déaut, alors président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, avait, dans son rapport sur les déchets radioactifs, indiqué qu'il serait judicieux de publier un tel document avant la fin de l'année 1992. C'est désormais chose faite. Avec quatre mois de retard !

Quatre mois seulement, dira-t-on, ce qui n'est pas tout à fait juste dans la mesure où l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) avait achevé, juste avant Noël, la mission qui lui avait été confiée par la loi du 30 décembre 1991. Nul doute que la préparation des élections législatives a amené les politiques, toutes tendances confondues, à retarder la publication de cet inventaire pour ménager quelques susceptibilités locales.

« Retrouver la mémoire »

Pourtant, ce document de quelque deux cent quarante pages n'a rien de révolutionnaire. *« C'est simplement un recensement et un regroupement aussi complet que possible des données existantes sur les sites de déchets radioactifs français,* avertit Henri-Edme Wallard, directeur général de l'ANDRA. *Sur tous les sites et sur tous les déchets. » « Bien sûr,* ajoute-t-il, *nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. Mais ce qu'il faut dans ce domaine, c'est garder et retrouver la mémoire. Car il y a des gens qui avaient la connaissance et qui ont disparu, et d'autres qui ont sincèrement oublié. »*

C'est pourquoi l'Observatoire national des déchets radioactifs, auteur de ce premier inventaire, *« doit,* selon M. Wallard, *se transformer en une structure vivante. Ce premier rapport ayant maintenant le mérite d'exister, il conviendra chaque année de le réactualiser, de le nourrir. »*

Pendant treize mois, trois personnes de l'ANDRA ont travaillé à temps complet pour récolter l'information auprès des industriels concernés et des services de l'Etat ; mais aussi, et c'est à souligner, auprès d'associations de défense de l'environnement comme la Commission régionale indépendante d'information sur la radioactivité (CRIIRAD), le Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN) ou Action Environnement (Réseau uranium).

Les quelque cent sites de l'inventaire de l'ANDRA ne sont pas tous de même nature. Il serait vain de comparer les onze sites miniers du Limousin avec celui de la centrale bretonne déclassée de Brennilis ou de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Cogema à la Hague. De même, les matières recensées et les taux de radioactivité de ces différents sites n'ont rien à voir. On ne saurait mettre en regard les 140 000 milliards de becquerels de radium 226 des mines de Lodève avec les 148 000 milliards de becquerels de tritium de l'ancien réacteur partiellement confiné EL-3 de Saclay ou avec la radioactivité plus modeste des cinquante fûts d'une entreprise partiellement décontaminée de peintures lumino-radioactives de Bandol, fermée en 1946.

Résultat : un recueil de cent trente-neuf fiches portant sur la centaine de sites les plus contaminés (sur un total de neuf cents répertoriés), c'est-à-dire ceux qui présentent un niveau de radioactivité supérieur au milliard de becquerels (1). Y sont recensés la plupart des sites déjà répertoriés par le rapport publié en 1991 par la Commission Desgraupes, mais aussi quelques autres plus ou moins connus. On y retrouve donc, classés en dix catégories, des sites qui vont des centrales nucléaires d'EDF et des usines de retraitement des combustibles irradiés de la Cogema de La Hague et de Marcoule aux petits producteurs et aux industries non nucléaires en passant par les installations déclassées ou en cours de déclassement.

Le radium des réveils

On y trouve aussi quelques sites sur lesquels on a l'habitude de ne pas insister, comme le laboratoire de Marie Curie à Arcueil et l'autoroute A 87, sous laquelle ont été enfouis quelque 4 000 mètres cubes de gravats très faiblement contaminés. On y trouve enfin, ce qui est moins connu, les restes radifères de l'ancienne usine des réveils Bayard de Dieppe et, à Pontailler-sur-Saône, en Bourgogne, 74 tonnes de boues de décantation en provenance du centre de Valduc.

C'est dire que ce travail de compilation n'a guère été facile dans la mesure où l'inventaire porte sur un grand nombre de sites extrêmement disparates. Les niveaux de radioactivité qu'ils contiennent peuvent présenter des écarts atteignant des facteurs de dix millions de milliards. Il faut donc, dans ces conditions, éviter de faire des amalgames sur des situations qui n'ont rien de comparable, avertit l'ANDRA. L'activité du centre de stockage des déchets radioactifs de l'Aube, près de Soulaines, n'a rien à voir avec celle des terrils de phosphogypse utilisé pour la fabrication d'engrais et dont l'activité massique est inférieure à 1 becquerel par gramme, mais l'activité globale voisine de 1 000 milliards de becquerels !

Les becquerels ne s'additionnent donc pas, tous les produits radioactifs n'ayant pas la même radiotoxicité. Mais à vouloir être le plus complet possible l'Observatoire national des déchets radioactifs a dû ratisser large. Malgré tout, certaines matières nucléaires considérées par leurs détenteurs comme utilisables échappent à cet inventaire. Les combustibles usés en attente de retraitement, les stocks d'uranium appauvri ou le thorium issu de la fabrication, à La Rochelle, de terres rares par Rhône-Poulenc ne sont pas pris en compte, alors que le même thorium est comptabilisé à Cadarache par la Cogema, qui n'en voit pas l'usage.

De même ne sont pas pris en compte les sites relevant de la défense nationale. Des rapports sur ces déchets particuliers sont en cours d'élaboration et ne seront diffusés que de manière confidentielle, en raison du caractère secret-défense qui les frappe.

Tout n'est donc pas encore parfait dans le petit monde des déchets radioactifs. Mais cet inventaire de l'ANDRA est un premier pas encourageant après les regrettables affaires des décharges du Bouchet et de Saint-Aubin, dans la région parisienne. Aussi faut-il souhaiter, comme ses auteurs en font le vœu, que ce premier rapport *« ne soit pas le prétexte à une opération-alibi, une transparence d'un jour sur les déchets radioactifs, mais un outil à long terme et d'usage quotidien, accessible à tous et pas aux seuls spécialistes. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le becquerel est une unité de mesure de la radioactivité correspondant à la désintégration d'un atome par seconde. A titre de comparaison, le corps humain contient naturellement quelque 4 500 becquerels de potassium 40, et 3 700 becquerels de carbone 14.

A 100 kilomètres au sud de Prague

Des militants écologistes ont manifesté contre la centrale nucléaire de Temelin

PRAGUE

de notre correspondant

Une trentaine de manifestants écologistes, tchèques et autrichiens, ont célébré à leur manière le septième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl en bloquant pendant plusieurs heures, lundi 26 avril, l'entrée du chantier de la centrale nucléaire de Temelin, à 100 kilomètres au sud de Prague et à 70 km de l'Autriche.

Deux militants du mouvement Greenpeace sont même parvenus à s'introduire dans l'enceinte de la centrale et à déployer une banderole « Stop Temelin » sur l'une des grues du chantier. La protection du chantier avait pourtant été renforcée le mois dernier, après la décision du gouvernement d'achever les deux premiers blocs de cette centrale, qui était, à l'origine, de type soviétique (*le Monde* du 23 mars 1993). L'accès à la centrale a été libéré par les forces de l'ordre au bout de plusieurs heures d'occupation des lieux. Les militants écologistes ont été interpellés pour vérification d'identité et l'un d'eux a été placé pour quelques heures dans un hôpital psychiatrique.

Une manifestation d'antinucléaires, qui avait regroupé près de deux mille personnes, en majorité venues de l'Autriche voisine, avait déjà eu lieu la veille, dans le calme, à proximité de la centrale.

Les responsables de Greenpeace ont annoncé que ces manifestations marquent le début d'une campagne tous azimuts contre l'achèvement de la construction de Temelin. Ils ont reçu le soutien du Parti libéral autrichien (FPOe) qui a qualifié la décision du gouvernement tchèque d'*« acte inamical envers l'Autriche et ses habitants »* et appelé le gouvernement, à Vienne, à tout faire pour obliger Prague à changer sa décision.

MARTIN PLICHTA

Selon un rapport d'experts

L'ours des Pyrénées est condamné à disparaître

PAU

de notre correspondant

« L'aménagement de la route et le percement du tunnel ne constituent en aucun cas la clé de la survie de l'ours. » Cette phrase, extraite d'une étude réalisée par un groupe d'experts à la demande de Ségolène Royal et de Jean-Louis Bianco, respectivement anciens ministres de l'environnement et de l'équipement, ne va pas manquer de relancer la polémique entre les opposants et les partisans du tunnel routier du Somport reliant le Béarn à l'Aragon à travers les Pyrénées.

Ce groupe d'étude, animé par Gérard Bolent, directeur de recherches à l'INRA, comptait deux spécialistes de l'ours étrangers aux querelles pyrénéennes : Christopher Servheen, de l'université américaine du Montana, et Djuro Huber, de l'université croate de Zagreb. Les experts sont formels : *« La politique de protection de la population d'ours bruns des Pyrénées a échoué. La seule façon de maintenir une population d'ours viable dans les Pyrénées est d'introduire des « individus » provenant d'une population étrangère. »*

« Jamais à deux fois deux voies »

Les ministres avaient défini un cahier des charges pour les aménagements de la route nationale 134 en vallée d'Aspe, et notamment *« les mesures de protection de l'environnement nécessaires pour réduire au minimum les atteintes à la flore et à la faune et pour favoriser une bonne insertion dans le paysage ».* Les experts jugent *« surréaliste »* l'argument qui consiste à lier la survie de l'ours à l'aménagment de la vallée. Pour eux, les plantigrades des Pyrénées sont condamnés à disparaître dans les vingt ans qui viennent, quoi qu'on fasse pour protéger leur habitat. Huit à dix ours au sexe indéterminé (il ne resterait plus qu'une femelle) ne peuvent assurer une descendance à l'espèce.

Restaurer sa population exige donc une réintroduction de plusieurs femelles venant, le cas échéant, des monts Dinariques de Slovénie et Croatie, où existent des ursidés ayant des similitudes génétiques acceptables. Si l'Etat décide de réintroduire des plantigrades, *« l'occasion est unique,* spécifie la commission, *de mettre tous les responsables au pied du mur en vue d'engager, en parallèle aux aménagements routiers, une véritable politique de gestion des populations d'ours ».*

Les experts, en revanche, ne se prononcent pas sur la voie ferrée entre Oloron et le Somport. Il n'appartenait pas à la commission d'étude de dire si cette voie ferrée reliant Pau à Canfranc, désaffectée depuis plus de vingt ans, doit être maintenue ou non. Ils observent cependant que *« le non-choix actuel, s'il ne coûte pas trop cher, laisse beaucoup d'âmes en paix ».* Selon eux, une décision devrait être prise rapidement. *« En effet,* déclarent-ils, *si la voie ferrée doit être finalement abandonnée, mieux vaudrait que la décision soit prise dès maintenant. Cela éviterait d'engager des dépenses importantes pour la RN 134 ».*

La nouvelle enquête publique sur le tunnel routier et l'étude de son impact en vallée d'Aspe (dont l'absence avait provoqué l'annulation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique le 2 décembre 1992) va reprendre le 11 mai. Dans un communiqué commun, les nouveaux ministres de l'équipement et de l'environnement, MM. Bosson et Barnier, ont déjà confirmé que la RN 134 *« demeurera une chaussée à deux voies, ponctuellement à trois voies, mais jamais à deux fois deux voies »,* comme le bruit en avait couru parmi les écologistes.

JEAN-MICHEL GUILLOT

CATASTROPHES

Cinquante-cinq morts à Aurangabad dans l'ouest de l'Inde

La présence d'un camion en bout de piste expliquerait l'accident du Boeing d'Indian Airlines

NEW-DELHI

de notre correspondant

Un Boeing 737 de la compagnie Indian Airlines s'est écrasé, lundi 26 avril en début d'après-midi, après avoir décollé de l'aéroport d'Aurangabad, dans l'ouest de l'Inde, avec cent dix-huit passagers et membres d'équipage à bord (*le Monde* du 27 avril). Cinquante-cinq personnes ont été tuées. Un couple de touristes français figure dans la liste des victimes.

L'avion, qui assurait la ligne New-Delhi-Bombay *via* plusieurs villes de province, venait juste de s'arracher de la piste quand il a heurté un camion circulant aux abords de l'aéroport. Déséquilibré, il a néanmoins continué de gagner de l'altitude mais il a heurté, plus loin, des fils à haute tension avant de s'écraser en trois parties à quelques kilomètres de l'aéroport.

Série noire

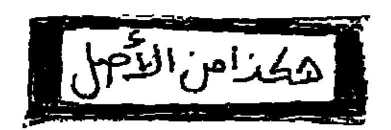
Sur cette piste d'Aurangabad, considérée comme un peu courte, le Boeing, mis en service il y a dix-neuf ans, aurait eu du mal à gagner suffisamment d'altitude dans les temps requis. La chaleur étouffante aurait réduit la portance de l'appareil, dont un réacteur était en feu. Il est également possible que l'avion ait été trop chargé. Le phénomène est courant en Inde où il arrive que le pilote ne soit même pas mis au courant du poids exact du fret transporté...

Le Boeing 737 qui s'est écrasé lundi appartient à la première génération de ce type d'appareil : les 737-200. Lancé en 1968, ce court-moyen-courrier (cent dix places) avait été commandé en trente exemplaires par Indian Airlines à partir des années 70. La compagnie en exploite encore vingt et un. Si la maintenance est considérée par certains comme efficace, la vétusté de nombreux Boeing 737 pose un sérieux problème. Depuis 1985, la compagnie aérienne indienne a fait le choix, pour les court-moyen-courriers, des Airbus A-320 qui ont une capacité de cent cinquante places, et dont un exemplaire s'est écrasé à Bengalore le 4 février 1990, faisant quatre-vingt-dix morts.

Pour Indian Airlines, l'accident de lundi prolonge une véritable série noire. Il y a deux ans, le 16 août 1991, un appareil du même type s'était déjà écrasé dans l'Etat de Manipur (au nord-est de l'Inde) provoquant la mort de soixante-neuf passagers. Depuis le début de l'année, quatre avions de la compagnie ont été détournés. Dimanche dernier encore, un militant séparatiste cachemiri avait menacé d'exécuter un à un tous les passagers du vol de Srinagar avant d'être tué par des commandos de la police. La presse indienne remarque, mardi, que la sécurité autour des aéroports laisse à désirer, comme en témoigne la présence d'un camion surchargé de balles de coton en bout de piste...

BRUNO PHILIP

□ **Graves inondations en Colombie.** – Après des pluies diluviennes dans le nord-ouest de la Colombie, la rivière Tarpato est sortie de son lit, lundi 26 avril, et a submergé la petite ville d'Andes, à 80 km au sud-ouest de Medellin, emportant cinq ponts et de nombreuses maisons. Les sauveteurs avaient retrouvé dix-sept cadavres, en fin de journée, mais étaient toujours, mardi, à la recherche de quarante et une personnes portées disparues. Les autorités craignent maintenant éboulements et glissements de terrain dans ce secteur très montagneux. – *(Reuter.)*



SOCIÉTÉ

SPORTS

FOOTBALL : avant le match France-Suède

Le temps retrouvé d'Eric Cantona

En l'absence de Jean-Pierre Papin, blessé, Eric Cantona sera le maître de l'attaque de l'équipe de France qui affronte celle de Suède, mercredi 28 avril au Parc des Princes, pour un match décisif des éliminatoires de la Coupe du monde 1994 de football. En Angleterre depuis plus d'un an, Eric Cantona est en passe de réussir une performance rare : un deuxième titre de champion, avec son club de Manchester United, après celui obtenu la saison dernière avec Leeds United.

MANCHESTER

de notre envoyé spécial

A Manchester, le temps s'est arrêté deux fois. Au-dessus des entrées du stade d'Old Trafford, la pendule marque midi dix depuis le 6 février 1958. L'heure à laquelle l'avion qui ramenait l'équipe de Manchester United s'est écrasé peu après son décollage de Munich, tuant sept footballeurs. La ville nourrit sa nostalgie de ce drame, auquel s'est ajouté une malédiction. Depuis 1967, Manchester United n'a plus gagné le championnat d'Angleterre. Malgré ses caisses pleines, malgré ses tribunes bondées, le club le plus riche et le plus médiatique du royaume n'est jamais parvenu à saisir ce titre-savonnette. Aujourd'hui encore, les «diables rouges» ont beau compter quatre points d'avance à deux journées de la fin de la compétition, Manchester la fêtarde préfère oublier sa réputation pour mieux croiser les doigts. *«A force d'attendre, nous sommes tous devenus superstitieux,* dit Lee, jeune supporter revêtu du maillot rouge de ses idoles. *Mais, dans le fond, nous ne risquons plus rien : il y a désormais un porte-bonheur dans l'équipe.»*

Le nouveau talisman du club a pourtant commencé par lui porter malheur. La saison dernière, Eric Cantona a débarqué à Leeds, après un court passage à Sheffield, pour aider son nouveau club à chiper le titre à... Manchester United, au cours des dernières journées du championnat. Le 27 novembre, l'attaquant français, vendu pour la somme relativement modeste de près de 12 millions de francs, est passé *«du bon côté»* des Pennines, les monts qui séparent les deux villes, pour signer un contrat de trois ans et demi à Manchester United. Le joueur rebelle, exilé volontaire du football français après avoir songé à saborder son talent, a rejoint l'équipe maudite. *«C'est une heureuse coïncidence,* dit David Meek, qui suit l'équipe pour le *Manchester Evening News* depuis la catastrophe de 1958. *Après son passage à Leeds, Cantona était mûr pour jouer avec le club. Et Manchester United semblait l'attendre depuis des années.»*

Au début, le stade a tiqué : avait-on besoin d'engager un banni, qui venait d'aggraver sa mauvaise réputation, importée de France, par sa mésentente avec le manager de Leeds? Les joueurs ont appris à faire confiance à l'excentrique. Pendant les matches, ils ont pris l'habitude de lui prêter tous leurs ballons. Quelquefois, Cantona les utilise pour son propre compte, et se charge seul de les convertir en but. La plupart du temps, il les rend avec intérêt, bonifiés par une feinte de corps, une talonnade, une passe millimétrée. Raide comme la baguette d'un orchestre qu'il dirigerait seul, carrefour du jeu rouge, il attire tous les regards. Ses gestes soulèvent le public, qui a adopté les refrains *«Ooh, aah Cantona»* qui résonnaient à Leeds. *«Ici les gens l'apprécient parce qu'il joue d'une manière totalement désintéressée,* explique David Meek. *Il sait tirer le meilleur des autres joueurs.»*

Eric Cantona n'a pas seulement désenvoûté Manchester de son obsession stérile pour le championnat – comme il l'avait fait à Leeds qui courait derrière un titre depuis 1974. Il lui a rendu son passé. Car cet altruisme, cette façon de jouer à terre et en finesse, à l'opposé du *«kick and run»* de la tradition britannique, Old Trafford les avait conservés dans un coin de sa mémoire. Ces manières étaient celles de la *«dream team»* des années 60, championne d'Europe et d'Angleterre. Celles de Bobby Charlton et Denis Law, footballeurs idolâtrés en ville par des gamins qui ne les ont jamais vu jouer. Celles de George Best surtout, attaquant d'exception dont Cantona porte le numéro 7.

Débarrassé des «fonctionnaires»

Best, *«le cinquième Beatles»* aux cheveux longs et au jeu divin, fuyait le succès dans l'alcool et les changements de clubs incessants. A-t-il reconnu dans le Français gominé son héritier par le talent et le goût pour l'auto-destruction? *«Eric Cantona est la meilleure recrue du club depuis vingt ans»,* a-t-il tenu à faire savoir.

Grâce à son jeu, Eric Cantona a ramené Manchester United à ses origines, par-delà les années de frustration. Et, dans un même mouvement, il semble avoir retrouvé les siennes, celles d'avant les écarts de conduite et les éclats de voix. *«J'ai la chance,* dit-il, *d'avoir gardé en moi le football de la rue. Lorsqu'on prenait un ballon et qu'on tapait dedans, sans se poser de questions.»* En Angleterre, Eric Cantona dit pouvoir mieux pratiquer ce football, appris dans le quartier marseillais des Caillols, dont il a gardé l'accent. *«Dans le football anglais, chacun fait son boulot en restant à sa place,* explique-t-il, *à la différence de la France où tout le monde se mêle de tout.»*

Le joueur se sent plus libre, enfin débarrassé de ces *«fonctionnaires du foot»* qu'il voit pulluler autour des terrains français et qui l'entravaient. Et il semble moins enclin aux jets de maillots ou de ballons, aux bagarres avec des joueurs ou aux insultes envers les entraîneurs. Cantona, qui se dit à la fois *«orgueilleux et fragile»* – *«c'est si dur de concilier ces deux qualités»,* ajoute-t-il comme pour s'excuser – peut laisser libre cours à son goût immodéré pour l'autocontradiction. Les Anglais ne s'offusquent pas qu'il puisse affirmer tout et son contraire, puisqu'il ne le dit qu'en français. Ils regardent le phénomène proclamer son admiration pour Rimbaud et Jim Morrisson avec un étonnement amusé. Fiers d'avoir acclimaté un caractère que leurs voisins n'avaient pas réussi à dompter. Depuis qu'il joue chez eux, Eric Cantona n'a défrayé la chronique qu'une seule fois, au grand dam des tabloïds à scandales qui se tiennent à l'affût des agissement du *«brat»* – mauvais garçon. Une sombre affaire de crachat sur un supporter de Leeds, venu conspuer le traître, qui s'est conclue pour le joueur par une amende de 8 000 francs de la Fédération anglaise.

Clause de plaisir

Pas assez pour que ce débordement fasse une nouvelle fois oublier le talent et ternisse sa nouvelle image. Car, en traversant la Manche, Eric Cantona est en passe de réussir une prouesse. Il a transformé son principal défaut en qualité, en échangeant sa réputation de footballeur instable contre celle d'un joueur éclectique qui quitte ses clubs au lieu d'en être chassé. Comme s'il avait inventé, tout seul, un nouveau type de footballeur, pigiste du ballon rond qui change de club au gré de ses envies. Et qui impose comme seule limite à ses contrats, non plus une durée mais une clause de plaisir. *«Le football évolue dans ce sens,* dit-il, *avec des contrats de plus en plus courts, des joueurs qui signent pour des périodes brèves et des objectifs précis. Il faudrait toujours pouvoir partir quand on est lassé d'un club, quand on ne ressent plus assez d'excitation pour faire de belles choses.»*

Comme pour mieux prévenir la ville de ses intentions futures, Eric Cantona a choisi de ne pas habiter Manchester. Il demeure à Leeds, où sa femme a trouvé un emploi, et reste à l'hôtel les jours d'entraînement. Ce choix, ajouté à son passé de footballeur vagabond, inquiète les supporters de Manchester United. *«Est-ce qu'il se sent suffisamment bien pour rester? Le jeu de notre équipe lui convient-il?»* demandent-ils au visiteur. Mais Cantona, après avoir aidé Manchester United à retrouver son temps, finira bien par partir. *«Ils le savent bien»,* espère-t-il seulement, moins décidé que jamais à arrêter l'horloge de sa fuite en avant.

JÉROME FENOGLIO

ESPACE

Après quatre reports successifs

La navette Columbia a emporté dans l'espace le laboratoire européen Spacelab

Partie, enfin! Près de deux mois après la date initialement fixée, la navette spatiale américaine Columbia a décollé du centre spatial de Cap Canaveral (Floride), lundi 26 avril à 16 h 50 (heure française), emportant dans ses soutes le laboratoire européen Spacelab. Mais au prix de quatre reports de tirs, soit pour l'Allemagne, qui finance cette mission de neuf jours, un surcoût de 9 millions de dollars (50 millions de francs).

Fixé au 25 février dernier, le vol avait tout d'abord été reporté d'une vingtaine de jours, afin de vérifier la qualité des moteurs de Columbia. Le 21 mars, nouveau report d'un jour, dû au retard de lancement d'une fusée Delta. Le 22 mars, enfin, le lancement était stoppé à trois secondes du tir, en raison du mauvais fonctionnement d'une valve sur l'un des moteurs (*le Monde* du 24 mars).

Malgré un dernier report de quarante-huit heures, provoqué samedi 24 avril par une défectuosité du système de guidage, Columbia a donc finalement décollé. A son bord, sept astronautes, dont deux physiciens allemands, Hans Schlegel et Ulrich Walter, pour qui ce vol constitue une première.

Consacrée à la recherche médicale et à la science des métaux, la mission Spacelab D-2 a en effet été entièrement financée par l'Allemagne, pour un coût global d'environ 3 milliards de francs. Elle succède à la première mission habitée (D-1) du laboratoire européen Spacelab, financée par ce même pays en novembre 1985.

Au total, 88 expériences devront être effectuées. Allemandes dans leur quasi-totalité, toutes sont placées sous l'autorité du DLR (Deutsche Luft Raumfahrt), le centre allemand de recherches aérospatiales (Oberpfaffenhofen, près de Munich). Partagés en deux équipes, les astronautes se relaieront vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans le module Spacelab.

De la taille d'un autobus, celui-ci héberge un véritable laboratoire médical spatial, Anthrorack. Construit sous la maîtrise d'œuvre d'Aérospatiale pour un coût de 52 millions de dollars, cet appareil de 680 kilos constitue le système le plus complet d'investigation et de médecine fonctionnelle jamais emporté dans l'espace (*le Monde* du 15 mai 1991). Entièrement géré par ordinateur, il permettra aux médecins installés à Houston (Texas) ou à Oberpfaffenhofen (Allemagne), en vue de la préparation des futurs vols habités de longue durée, de suivre en direct le fonctionnement des systèmes cardiovasculaire, pulmonaire, endocrinien et neuro-sensoriel des sept hommes placés en apesanteur. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

DÉFENSE

POINT DE VUE

Les exigences de l'armée de terre sont inacceptables

par Alain Bloch

PUISQUE l'état-major de l'armée de terre s'adresse aux hommes politiques et à l'opinion publique à travers l'organe des anciens élèves de l'Ecole supérieure militaire de Saint-Cyr (*le Monde* du 21 avril), on ne s'étonnera pas de la réaction d'humeur d'un ancien Saint-Cyrien et homme politique lui-même. Mes anciens camarades me pardonneront le radicalisme de cette réaction, qui empruntera à Clemenceau sa célèbre formulation : *«La guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée aux militaires.»*

Il est, en effet, surréaliste, dans le contexte actuel, d'entendre l'état-major de l'armée de terre prôner une augmentation *«inéluctable»* de ses dépenses.

Certes, on peut comprendre cette position à la lumière de la gestion totalement chaotique de la programmation militaire des dix dernières années. Aussi grave probablement, la gestion des carrières des officiers de ma génération, qui a incontestablement conduit à des situations individuelles désastreuses, éclaire d'un jour particulier ce discours qui prend des allures de revendications catégorielles : l'actuel ministre de la défense ferait bien d'être vigilant sur les états d'âme que traduisent de tels propos.

Mais si ce «malaise des colonels» peut expliquer le caractère extrême des exigences budgétaires de l'état-major de l'armée de terre, celles-ci n'en demeurent pas moins inacceptables. Inacceptables, d'abord, parce qu'il est inconvenant d'engager le débat sur les moyens, alors que les objectifs de notre politique de défense sont vraisemblablement à revoir de fond en comble. Inacceptables, ensuite, parce que ce débat sur les objectifs de notre politique de défense est un débat qu'il revient aux seuls politiques de mener.

Un exemple à méditer

En particulier, il n'est pas réaliste de prétendre que, comme par le passé, la France peut avoir, de manière isolée, des ambitions de grande puissance militaire. C'est bien, au contraire, dans la coopération et dans l'interaction des politiques de défense au niveau européen que nos armées devront probablement recadrer leur mission.

Il n'est pas non plus réaliste de ne pas envisager de réduction de nos effectifs. Cette réduction doit s'accompagner d'une profonde réforme de nos forces de réserve. En la matière, l'exemple du Canada est à méditer, car ce pays, qui n'a ni notre dimension, ni nos ambitions, arrive à tenir un rang militaire dans le monde qui, en proportion de sa richesse, n'est pas négligeable. Sait-on ainsi que le bataillon d'infanterie déployé par le Canada en ex-Yougoslavie est composé pour 25 % de réservistes?

L'actuel ministre de la défense pourra d'autant plus facilement se pencher sur ce modèle de réorganisation des forces qu'il a été conçu par un Canadien d'origine française, né en Algérie, le général Mariage. Bel exemple, puisque, semble-t-il, remarquablement réussi et qui répond aux mêmes contraintes que les nôtres, à savoir réduire impérativement nos dépenses militaires, sans pour autant disparaître du devant de la scène internationale.

► *Alain Bloch*, ancien officier reconverti dans le secteur privé, est conseiller de Paris et vice-président du Parti radical.

INTÉGRATION

L'itinéraire d'une femme de harki devenue artiste peintre

Les rêves colorés de Fatma Chaïbi

«J'ai toujours été libre.» On croit Fatma Chaïbi sur parole en la voyant débarquer à Paris, rayonnante sous un énorme chapeau de paille rouge avec boucles d'oreilles et robe à volants assorties. Non, elle n'est pas la mère de famille soumise et éteinte que laisse supposer son itinéraire de femme de harki quinquagénaire rapatriée dans le Cher, mère de dix enfants et analphabète. A cinquante-deux ans, Mme Chaïbi entame une deuxième vie : elle peint. Ses toiles «naïves» éclairent de belles couleurs pastel une existence qui n'a pas toujours été rose. On y voit des paysages nostalgiques de son Aurès natal, des femmes épanouies, des couples heureux... *«Je dessine mes rêves»,* commente l'artiste.

Vingt-cinq ans après cet hiver 1963 où elle avait traversé la Méditerranée sans espoir de retour, Fatma est retournée en Algérie avec l'une de ses filles, en touriste. Du choc des retrouvailles avec le pays natal est née une passion pour la peinture. Séparée de son mari, ouvrier aux usines Rosières près de Bourges, élevant seule dix enfants grâce aux allocations familiales, Mme Chaïbi n'avait guère eu le temps jusqu'alors de s'occuper d'elle-même. Un stage de formation de l'AFPA destiné aux femmes de harkis lui a appris, en 1988, quelques rudiments de lecture et surtout lui a fait découvrir sa vocation. Un animateur remarque son goût prononcé pour le graphisme, l'incite à suivre, sans grand succès, des cours aux Beaux-Arts de Bourges. Fatma a trop attendu pour s'embarrasser de technique. *«Après le stage, chaque femme est retournée laver sa vaisselle,* se rappelle-t-elle. *Moi, j'ai installé un atelier dans mon F4.»*

Trois expositions à Bourges, un parcours et une œuvre salués par Sid Ahmed Ghozali, ambassadeur d'Algérie, un vernissage à Paris (1) : la femme immigrée s'est changée en artiste peintre. Le soir, Fatma Chaïbi attend que les cinq enfants qui vivent encore avec elle lui laissent le champ libre, et elle éteint la télévision. Sur la table de la salle à manger, elle déballe alors toiles, pinceaux et couleurs. La nuit, elle se sent sereine et plus libre pour jeter sur son chevalet toutes les couleurs de sa drôle de vie.

PHILIPPE BERNARD

(1) Les peintures de Fatma Chaïbi sont exposées jusqu'au 30 avril au Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-54-95-31.

TENNIS : Tournoi de Monte-Carlo

Cédric Pioline échoue en finale

A l'issue d'une finale commencée en plein air, puis terminée sous un court couvert à cause de la pluie, Sergi Bruguera, tête de série n° 11, s'est imposé, lundi 26 avril à Monte-Carlo, devant Cédric Pioline (7-6, 6-0). L'Espagnol remporte le tournoi monégasque pour la deuxième fois, privant le Français de son premier succès sur le circuit international.

A un mois des Internationaux de France de Roland-Garros, Cédric Pioline peut néanmoins se vanter de ses succès en quart et en demi-finale sur le Tchèque Petr Korda (tête de série n° 3) et le Suédois Stefan Edberg (n° 1). Grâce à cette place en finale, Cédric Pioline devient 23e joueur mondial.

EN BREF

□ **Hervé Bourges et deux journalistes de France 2 condamnés pour diffamation publique envers Jean-Marie Le Pen.** – Hervé Bourges, président de France 2, ainsi que les responsables de l'émission «Envoyé spécial», Paul Nahon et Bernard Benyamin, ont été condamnés, lundi 26 avril, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, pour diffamation publique envers Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Ils ont été condamnés à 5 000 francs d'amende chacun et, solidairement, à verser à M. Le Pen 10 000 francs à titre de dommages et intérêts. Ces condamnations font suite à la diffusion, le 5 novembre 1992, de propos de l'ancienne femme de M. Le Pen qui affirmait notamment que ses filles avaient été élevées dans un *«antisémitisme primaire»*. Le tribunal souligne que *«le reproche fait à un père d'avoir donné délibérément à ses enfants une éducation antisémite (...) constitue l'imputation d'un fait précis portant atteinte à l'honneur et à la considération de ce parent».*

□ **Deux jeunes gens portent plainte pour violences policières.** – Philippe Gibes, vingt-cinq ans, et Salim Hadjadj, dix-huit ans, qui affirment avoir été victimes de brutalités policières lors de leur interpellation et de leur séjour dans des services de police à l'occasion des incidents du 7 avril devant la mairie du dix-huitième arrondissement de Paris (*le Monde* daté 18-19 avril), ont déposé une plainte pour «coups et blessures volontaires, avec arme, ou sous la menace d'une arme, ayant entraîné une interruption temporaire de travail supérieure à huit jours; séquestration arbitraire, attentats aux libertés», lundi 26 avril, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, par l'intermédiaire de leurs avocats, Me Daniel Soulez-Larivière et Me Simon Foreman.

M. Hadjadj a, de surcroît, déposé une plainte pour «injures à caractère raciste».

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'ANNIVERSAIRE DE LA DOUBLE HÉLICE D'ADN

Un entretien avec le professeur Axel Kahn

« Pour la première fois depuis le dix-huitième siècle, on est sur le point de remplacer les droits de l'homme par les droits d'un homme en fonction de ses prédispositions génétiques »

Spécialiste de biologie moléculaire et de génétique, le professeur Axel Kahn explique pour** le Monde, **à l'occasion du quarantième anniversaire de la découverte de la structure de l'ADN, en quoi la connaissance du génome humain peut contribuer aux avancées de la médecine moderne. Sans sous-estimer les risques de l'utilisation des nouvelles techniques diagnostiques à des fins eugéniques, le professeur Kahn souligne le danger, considérable selon lui, inhérent à l'utilisation de ces techniques à d'autres fins que médicales par les assureurs et les employeurs.

« Dans son ouvrage intitulé** l'Homme cet inconnu, **qui connut un considérable succès avant la seconde guerre mondiale, Alexis Carrel développe des idées – aujourd'hui honnies – sur l'eugénisme. Il ne fait alors aucune référence aux termes actuellement utilisés pour décrire l'avancée des connaissances et des pratiques en matière de génétique. Quelle perception a-t-on, quel regard porte-t-on alors, d'un point de vue médical, sur ce qui va apparaître comme étant le support moléculaire de l'hérédité ?

– En 1953, on sait que l'ADN est le support de l'hérédité. On le soupçonne depuis les expériences sur le pneumocoque qui datent de 1928, et cela est démontré depuis 1944. On connaît l'existence des caractères héréditaires depuis la redécouverte des travaux de Mendel. On sait que l'ADN est le support de ces caractères héréditaires. On sait que cet ADN se trouve dans les chromosomes. Cela dit, on n'a aucune idée de ce que peut être un gène. On ne sait donc pas alors comment l'ADN peut être le support de l'hérédité. Mais on ne sait surtout pas comment il peut, au cours des divisions cellulaires, sexuées ou non, se perpétuer, égal à lui-même, à l'identique.

– Compte tenu de ces incertitudes, on était donc alors dans l'impossibilité d'agir ?

– Naturellement. Cette impossibilité d'agir a duré bien longtemps après l'œuvre de Watson et Crick. Car, pour avoir une action contrôlée sur un gène, il faut connaître, « posséder » ce gène. Il faut bien comprendre malgré tout qu'après la découverte de la structure de la double hélice de l'ADN, et celle du code génétique, on va disposer de renseignements fantastiques. On va savoir comment s'exprime un message génétique, comment il se reproduit. Mais le gène est une entité qui ne peut encore être isolée et donc, par conséquent, étudiée selon ses caractéristiques chimiques et physiques. *A fortiori* cette entité ne peut être manipulée. Il y aura toutefois une exception à cette règle, il s'agit du phage, ce micro-organisme doté d'un petit patrimoine héréditaire qui se reproduit à l'identique en très grande quantité et que l'on peut, par conséquent, étudier. Les phages deviennent donc un outil tout à fait rêvé pour les biologistes permettant, pour la première fois, de transformer les connaissances génétiques en entités physico-chimiques. D'ailleurs, plus généralement, les chercheurs sont tenus à l'époque à travailler sur des systèmes relativement simples, ce qui entraîne des progrès extraordinaires comme le montrent les travaux des prix Nobel français Monod, Lwoff et Jacob sur la régulation des gènes chez le colibacille.

– Quand le saut technologique a-t-il véritablement eu lieu ?

– Il a fallu attendre de pouvoir couper l'ADN avec des enzymes de restriction, de pouvoir cloner les fragments ainsi obtenus, de pouvoir les reconnaître (par hybridation moléculaire) puis de pouvoir analyser les séquences de ces fragments. On en est là au début des années 70. Cela dit, très tôt s'est manifesté un vif intérêt pour les problèmes particuliers qu'il y avait à résoudre chez l'homme. Ce qui a fait que de très nombreux chercheurs se sont mis à travailler sur cet ADN singulier qu'est celui de l'espèce humaine.

– C'est ainsi que l'étape diagnostique a précédé l'étape thérapeutique ?

– L'étape diagnostique et l'étape physiopathologique précèdent obligatoirement l'étape thérapeutique ! Ce que permet le génie génétique dans ses aspects les plus positifs, les plus prometteurs, dans un grand nombre de maladies (qu'il s'agisse de maladies dues à un seul gène ou dues à la contribution de différents gènes et à l'apparition ainsi d'une « susceptibilité »), c'est précisément de faire de la physiopathologie. Pour beaucoup de maladies, tant que vous ne saisissez pas les mécanismes en cause – je pense notamment à la myopathie de Duchenne et à la mucoviscidose – vous n'avez aucune idée de ce qui peut provoquer l'affection. Avant le génie génétique, il n'y avait même pas l'espoir de proposer un traitement dans de tels cas, puisqu'on ne savait



pas de quoi les patients étaient malades. Or, à partir de la physiopathologie, on peut imaginer développer des méthodes rationnelles parce qu'on connaît les mécanismes sous-jacents à la symptomatologie.

– Toutefois, avant un tel développement, n'y avait-il pas eu les découvertes relatives aux maladies chromosomiques ?

– Certes, la découverte de l'anomalie de la trisomie 21 par Jérome Lejeune est bien antérieure au génie génétique dont nous parlons. Les cytogénéticiens connaissaient depuis longtemps les aberrations chromosomiques, sans toutefois pouvoir proposer de thérapeutique. On peut malgré tout dire que la mécanique du génie génétique est devenue tout à fait productive à partir de 1975. Et, depuis cette date, c'est à une accélération continue de ce processus que l'on assiste. Bien sûr, nous allons demain arriver à un plateau. Mais nous sommes toujours aujourd'hui dans une phase de croissance exponentielle des connaissances. Nous avons, de très loin, dépassé le champ diagnostique et, surtout, nous avons donné au diagnostic sa véritable raison d'être. Diagnostiquer la maladie, c'est la reconnaître comme une entité suffisamment bien connue pour pouvoir en appréhender le pronostic et, le cas échéant, proposer une thérapeutique. C'est là une très vieille démarche médicale. La nosologie est fondamentale. Vient ensuite la connaissance de la physiopathologie, puis la thérapeutique. Cela dit, savoir reconnaître n'implique pas immédiatement de savoir soigner.

– En matière de maladie héréditaire, on observe toutefois aujourd'hui, avec le génie génétique, un profond décalage entre les possibilités diagnostiques (notamment de diagnostic prénatal), une physiopathologie à décrypter et une thérapeutique encore à inventer.

– Sans doute, mais il ne pouvait pas en être autrement. La médecine a toujours connu cela. La description de l'ulcère de l'estomac, de la peste, a toujours précédé, parfois de plusieurs siècles, leur traitement. Ce qui est caractéristique de l'époque actuelle, c'est qu'entre le diagnostic et le traitement il n'y a parfois que quelques années.

– La grande différence, toutefois, c'est qu'aujourd'hui on a, dans le même temps, des outils de diagnostic prénatal et une législation de l'interruption volontaire (ou thérapeutique) de grossesse.

– Vous avez raison. Mais la situation ne me semble pas aussi grave qu'on peut parfois le dire. Il y a pas mal de raisons d'imaginer que ce décalage sera relativement bref, compte tenu de la vitesse avec laquelle se font à l'heure actuelle, les découvertes. Cela pourrait être le cas, par exemple, de la chorée de Huntington, qui devrait pouvoir être soignée dans un délai d'une dizaine d'années. D'autre part, dans bon nombre de cas, il y a tout de même légitimité importante à savoir reconnaître, même quand on ne sait pas encore soigner (personne ne peut véritablement sérieusement contester le diagnostic prénatal de la myopathie ou de la mucoviscidose et l'avortement d'enfants atteints – lorsque telle est la décision des parents). Il s'agit là d'un échec provisoire, temporaire, de notre médecine. Il s'agit malgré tout d'une amélioration par rapport au passé durant lequel on ne savait ni prévoir ni soigner. Et je le redis, il faut bien commencer par prédire avant de pouvoir traiter.

– Pensez-vous que l'enthousiasme, l'énergie, les moyens, la volonté seront suffisants pour qu'après la phase diagnostique on continue à investir dans la physiopathologie et surtout dans la thérapeutique ?

– Tous ces travaux sont actuellement l'activité principale de la majorité des biologistes impliqués dans le génie génétique. On ne connaît que quelques centaines des causes des trois mille maladies héréditaires frappant l'espèce humaine, mais déjà il y a plus de gens qui font de la physiologie, de la biologie, de la physiopathologie que de gens qui cherchent des gènes. Cette discipline est considérablement motivée, alimentée, par des impératifs médicaux. Elle évolue et change considérablement. On a dit pendant longtemps (certains beaux esprits continuent, un peu légèrement, de dire que la génétique et la biologie moléculaire étaient des entreprises totalement réductionnistes. Or il suffit de regarder ce qui se passe pour découvrir que c'est faux. Un exemple, que je pourrais multiplier à l'envi : la mucoviscidose (*le Monde* du 24 avril). Peu d'années après la génétique, on se met à faire de l'électrophysiologie, de la protéinologie, à s'intéresser aux membranes cellulaires, à étudier les ions ; on refait de la physiologie ; on essaie des médicaments qui vont peut-être soigner ces « canaux » à chlore qui sont structurellement anormaux ; on fait de la thérapeutique, on essaie des liposomes, des adénovirus, etc. Non seulement tout cela n'est pas réductionniste, mais cela donne, bien au contraire, une nouvelle jeunesse, absolument fantastique, à tout un tas de disciplines qui étaient en complète déliquescence et qui, brutalement, ont à nouveau du « grain à moudre ».

– Les appels à une politique eugéniste lancés dans les années 30 par plusieurs scientifiques, la volonté d'établir une « aristocratie biologique héréditaire », pour reprendre la formule d'Alexis Carrel, se fondaient donc sur une compréhension grossière, fausse, de la génétique ?

– Tous les éléments dont nous disposons à l'heure actuelle ruinent cette dangereuse utopie. Nous savons que la série de manipulations qui permettraient de créer un homme génétique nouveau est – si tel était notre but – largement au-delà de nos possibilités.

– Certains, comme Jacques Testart, mettent en garde contre les dangers nés de l'association du génie génétique, du diagnostic et de la procréation médicalement assistée. Qu'en pensez-vous ? S'agit-il d'un danger majeur ?

– Existe-t-il un danger ? Oui. Majeur ? Non. Parlons carrément d'eugénisme. L'étude du génome humain correspond à un potentiel fantastique de connaissances qui, à mes yeux, légitime cette entreprise. Est-ce que ce que l'on fait va tendre à augmenter le désir d'eugénisme ? Sur ce point, je ne partage pas l'inquiétude de Jacques Testart. La technique de fécondation *in vitro* est, me semble-t-il, suffisamment lourde, désagréable et traumatisante pour que l'on n'y fasse appel qu'à partir du moment où il y a une motivation extrêmement grande, c'est-à-dire des maladies génétiques sévères qui, d'ailleurs, font déjà l'objet aujourd'hui d'un diagnostic prénatal et, le cas échant, d'une interruption de grossesse. Il y a un monde entre le moment du diagnostic préimplantatoire chez une femme ayant déjà eu plusieurs enfants atteints de mucoviscidose et le moment où, pour le plaisir d'avoir des enfants aux yeux bleux et aux cheveux blonds, les hommes et les femmes cesseront d'avoir des enfants en s'aimant très fort dans un lit. La dureté de la technique et l'attrait de l'autre feront que seules des motivations extrêmement graves et douloureuses pousseront les gens à faire appel, lorsque il sera au point, au diagnostic préimplantatoire.

– C'est un pari sur l'amour ?

– Oui, c'est aussi un pari sur l'amour. Mais c'est un pari qui n'est pas totalement fou : le plaisir que l'on peut avoir à s'aimer entre hommes et femmes est relativement constant, probablement depuis cent mille ans. Cela dit, Jacques Testard a tout à fait raison de pousser un cri d'alarme s'il estime qu'il y a ici la moindre inquiétude... Mais, pour moi, le véritable eugénisme n'est pas là. Le vrai eugénisme, c'est celui qui veut changer le fonds génétique d'une espèce (en l'occurrence l'espèce humaine) pour faire disparaître un « mauvais » gène ou augmenter la concentration d'un « bon » gène. Empêcher un enfant atteint de mucoviscidose ou de myopathie de venir au monde, ce n'est pas de l'eugénisme. Car ces enfants ne se reproduiraient de toute façon pas, et la fréquence des gènes de myopathie et de mucoviscidose dans la population ne serait pas affectée. En revanche, un tri d'embryons éliminant des hétérozygotes destinés à donner naissance à des porteurs serait une mesure eugénique. Parfois, des campagnes d'éradication de maladies génétiques ont « flirté » avec un tel dessein eugéniste, par exemple dans les communautés juives ashkénazes où il s'agissait d'éliminer la maladie de Tay-Sachs, ou bien à Chypre, avec le soutien des églises, où il s'agit de tenter de faire reculer l'incidence des thalassémies, de graves maladies de l'hémoglobine qui perturbent les globules rouges.

– Et votre commentaire ?

– Mon commentaire général est que la notion de « bon » et « mauvais » gène est une démarche généralement absurbe, les « mauvais » gènes ayant souvent conféré à un moment donné un avantage. C'est parfaitement net pour les maladies de l'hémoglobine, qui protégeaient contre le paludisme. « Nettoyer » l'espèce humaien des « mauvais » gènes – qui apparaissent d'ailleurs en permanence – est totalement absurde. De plus, éliminer les hétérozygotes équivaudrait à interdire la venue au monde d'un enfant en bonne santé, au prétexte qu'il transmettrait un « mauvais » gène à sa descendance... Ce serait effroyable dans la conscience collective.

– Les risques d'une utilisation « sociale », en dehors du champ médical, du génie génétique, sont donc selon vous relativement peu importants ?

– Non, l'utilisation des découvertes du génie génétique par les assureurs et les employeurs constitue un danger tout à fait considérable. Les assureurs font leurs calculs en fonction des risques qu'ils couvrent. Déjà, il rassemblent des données médicales et biologiques vous concernant et concernant votre ascendance. Demain, il exigeront de se servir des tests de prédisposition génétique pour établir leurs contrats privés fondés sur la bonne foi des contractants. La génétique leur permettra alors d'affiner leurs calculs de risques. Le second exemple est celui des employeurs. Pour des raisons économiques, les pays développés ont et auront de plus en plus intérêt à augmenter l'adaptation des salariés à leurs postes de travail. Si demain les employeurs ont un moyen d'augmenter l'adaptation au poste et de minimiser les pertes de productivité associées à la maladie, au risque, cela représenterait pour eux un gain absolument historique, fondamental dans la compétition économique internationale. Ils seront – sont déjà – extrêmement demandeurs. Tout dans notre économie y pousse. Déjà, aux Etats-Unis, dans vingt pour cent des cas, on fait appel, lors de l'embauche, à des tests que l'on peut plus ou moins assimiler à des tests génétiques.

– Est-ce si grave ? Et si oui, quels freins, quels systèmes préventifs proposez-vous ?

– Pour la première fois depuis le dix-huitième siècle, on est sur le point de remplacer les droits de l'homme par les droits d'un homme en fonction de ses prédispositions génétiques. Il s'agit là d'un bouleversement absolument extraordinaire de nos sociétés basées sur la solidarité. Là est le danger, l'extrême gravité. Il faut le voir, le dire, le hurler et engager des actions législatives aux niveaux national et international. Ne pas le faire serait une attitude suicidaire. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Une révolution conceptuelle

« La connaissance de l'ADN a radicalement modifié la perception que nous avions de la vie », nous explique le professeur François Jacob

En permettant la percée technologique de la génétique moléculaire, la découverte de la double hélice d'ADN n'a pas seulement bouleversé les applications de la médecine et de l'industrie. Elle a également transformé, de manière radicale, notre vision du monde vivant. François Jacob, prix Nobel de médecine 1965, professeur de génétique cellulaire à l'Institut Pasteur et au Collège de France, nous explique comment.

« En quoi la découverte de la structure de l'ADN a-t-elle constitué une révolution conceptuelle dans l'histoire de la biologie ?

– Une révolution, en sciences, ce n'est pas seulement une accumulation de données, une moisson de résultats : c'est une transformation dans la manière de penser, dans la manière de regarder le monde. En 1953, l'idée commençait à se répandre que les formidables propriétés des êtres vivants, cette « force vitale » qu'Aristote appelait *eidos* (principe formatif), pouvaient s'expliquer par les structures et les propriétés des molécules qui les composent.

» Cette conception était due aux travaux d'une série de physiciens – parmi lesquels Bernal, Niels Bohr, Delbrück, Schrödinger, – pour qui toute explication biologique devait avoir une base moléculaire. La découverte de Watson et Crick a été une formidable illustration de ce principe.

» En expliquant les principales caractéristiques de l'hérédité, en donnant une cause à la variabilité des individus et à la reproduction en copie conforme du matériel génétique, la structure de l'ADN a changé le regard que nous portions sur le monde du vivant.

– Quels ont été les domaines de la biologie qui ont le plus vite bénéficié de cette découverte ?

– Tous, ou presque. En moins de vingt-cinq ans, dans leur ensemble, la biologie et la médecine ont été envahies par la génétique. Bien que chaque discipline ait ses propres manières d'aborder les problèmes, cette approche et les technologies qui en ont résulté permettaient de les aborder toutes. L'exigence de l'explication moléculaire a ainsi gagné les branches les plus diverses des sciences de la vie : la biologie cellulaire, la virologie, l'immunologie, la physiologie, la neurobiologie, ainsi que l'embryologie et la science de l'évolution. Vingt ans après la découverte de la double hélice d'ADN, un nouveau bond en avant a été effectué avec le génie génétique. A partir du moment où l'on a su, dans les années 70, bricoler en laboratoire la molécule même de l'hérédité, à partir du moment où l'on a pu prendre n'importe quel gène, le faire se multiplier dans un autre organisme pour ensuite l'analyser, toute la mécanique des organismes vivants, y compris les plus complexes que sont les vertébrés supérieurs, est devenue accessible à la compréhension.

» Une fois encore, cette nouvelle avancée a radicalement modifié la perception que nous avions de la vie. Les relations biologiques qu'entretiennent les espèces entre elles et les individus d'une même espèce sont, soudain, apparues beaucoup moins éloignées qu'on ne le croyait jusqu'alors. Inversement, avec la découverte des groupes sanguins ou des marqueurs de l'immunité, ce que l'on croyait identique s'est révélé différent. Les mécanismes du cancer, les systèmes de signalisation entre cellules, la manière dont fonctionnent les hormones, quantité d'aspects de la physiologie et de la pathologie humaines ont également commencé de trouver une explication, ouvrant la voie à des approches thérapeutiques totalement nouvelles. »

Propos recueillis par
CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 16

La spirale de la vie

Suite de la première page

Il leur restait un demi-siècle pour contempler l'horizon qu'ils avaient ouvert, et dont eux-mêmes, à l'époque, ne pouvaient encore soupçonner l'étendue.

Lorsque James Watson – «Jim», pour tous les intimes –, fraîchement débarqué des Etats-Unis, arrive en 1951 dans le laboratoire de Cambridge où travaille Francis Crick, la complicité est quasi immédiate. *«Jim et moi nous découvrîmes aussitôt des atomes crochus, en partie parce que nous avions des intérêts très proches, en partie parce que nous avions tous les deux une certaine arrogance juvénile et supportions mal les raisonnements vaseux»* (Francis Crick, *Une vie à découvrir*, Odile Jacob 1989). *«L'attitude de Crick engendrait une terreur inexprimée mais réelle, surtout parmi ceux de ses contemporains qui avaient encore besoin d'affermir leur réputation»* (James Watson, *la Double Hélice*, Pluriel 1984). Brillant, sûr de lui, un brin provocateur, le jeune Watson est immédiatement séduit par cet homme élégant jusqu'au dandysme, qui *«parlait plus vite et plus fort que n'importe qui»*.

Géniale intuition

Tous deux, surtout, partagent la même intuition : la matière essentielle de la génétique, la pierre de Rosette qui permettra de comprendre les secrets de la vie, c'est dans la molécule d'ADN qu'il faut la chercher. A l'époque, les chercheurs n'accordent encore que peu d'attention à cette mystérieuse molécule. En 1944, le bactériologiste O. T. Avery (Institut Rockefeller, New-York) a pourtant démontré que les caractères héréditaires pouvaient être transmis d'une bactérie à une autre par des molécules d'ADN purifié. Mais la plupart de ceux qui s'efforcent, à coups de croisements et de savants calculs, de préciser les lois de la transmission des gènes ne s'inquiètent guère de connaître leur nature.

Beaucoup, d'ailleurs, ne sont pas encore convaincus que le message génétique est véritablement porté par l'ADN. Comment, en effet, le code de la vie pourrait-il résider dans une macromolécule aussi monotone, dont on sait déjà qu'elle n'est formée que d'une longue chaîne de sucres et de phosphates, à laquelle s'accrochent en tout et pour tout quatre sortes de molécules? Comment ces pauvres ingrédients, les «bases» adénine (A), guanine (G), thymine (T) et cytosine (C) pourraient-elles à elles seules déterminer l'infinie diversité du vivant? Pour Watson et Crick, le problème est clair : pour comprendre comment une molécule si simple peut contenir la totalité de l'information nécessaire au développement de tous les êtres vivants, il faut, avant tout, connaître sa structure.

A dire vrai, les deux jeunes chercheurs ne sont pas les seuls à avoir eu cette géniale intuition. A l'époque, la technique la plus fructueuse pour étudier la structure tridimensionnelle des macromolécules est la cristallographie par les rayons X. Dans leur laboratoire du King's College (Londres), Maurice Wilkins (1) et sa collaboratrice Rosalind Franklin, qui maîtrisent parfaitement cette technique, commencent à l'appliquer à l'ADN. Au Cal Tech (Etats-Unis), le chimiste mondialement connu Linus Pauling – qui obtiendra en 1954 le prix Nobel pour ses travaux sur la liaison chimique – s'y intéresse également de très près. Grâce à la technique de diffraction des rayons X, il vient déjà d'élucider l'une des structures essentielles des protéines, dite «alpha-hélice»; sans nul doute, il ne tardera pas à obtenir des résultats similaires avec l'ADN. Watson l'avouera sans état d'âme : *«Quelques jours après mon arrivée, nous savions ce qui nous restait à faire : imiter Linus Pauling et le battre sur son propre terrain.»*



BARRINGTON BROWN/CAMERA PRESS

J.D. Watson et F.C.H. Crick.

La quête durera deux ans. Respectivement biologiste et physicien de formation, Watson et Crick sont de piètres chimistes. S'ils s'initient tant bien que mal à la technique naissante de la cristallographie, leur démarche est avant tout empirique. Ils discutent interminablement, glanent des informations dans les revues spécialisées, puis bricolent au jugé leurs modèles atomiques : des structures à deux chaînes, parfois trois, la question n'est pas encore tranchée.

«Les premiers instants passés avec nos modèles ne furent pas euphoriques, se souvient James Watson. *Bien que nous n'eussions affaire qu'à quinze atomes environ, ceux-ci échappaient sans cesse aux pinces incommodes disposées pour les tenir à distance convenable les uns des autres. Pis encore, nous avions l'impression peu réconfortante qu'il n'y avait pas de restrictions évidentes aux angles de raccordement entre plusieurs des atomes les plus importants.»*

Convaincus dès le départ – à juste titre – de la structure hélicoïdale de l'ADN, ils ne s'en égarent pas moins sur de fausses pistes. Ils se croient dix fois au seuil de la victoire, et le proclament haut et fort. Leur triomphalisme prématuré leur vaudra même, début 1952, d'être «interdits» d'ADN et invités par leur directeur à travailler sur des sujets plus porteurs. Watson, toute l'année durant, sera contraint à réfléchir sur le virus de la mosaïque du tabac, tandis que Crick terminera avec morosité sa thèse sur les cristaux d'hémoglobine. Mais le moratoire, heureusement, ne s'étendra pas à leurs pensées. A l'heure du déjeuner, durant leurs promenades, la molécule d'ADN continue d'alimenter leur passion. Les «enfants terribles» de Cavendish n'aiment rien tant que les jeux de l'esprit, et ils ont décidé de gagner.

La complexité de l'affaire, il faut le dire, est de taille. La structure hélicoïdale de l'ADN, à laquelle ils croient dur comme fer, est loin d'être certifiée, et serait-elle exacte que bien d'autres questions restent ouvertes. Les brins qui la composent, dont le nombre exact échappe aux données de la cristallographie, sont-ils deux, trois, quatre? L'axe sucre-phosphate, charpente de ce gigantesque Meccano moléculaire se situe-t-il au centre ou à l'extérieur de la molécule? Quelles sont les forces chimiques qui maintiennent la cohésion de l'ensemble? Comment, enfin, agencer ces quatre bases chimiquement différentes en une structure globale régulière et symétrique?

C'est de cette dernière question, dont on ne soupçonne pas encore l'importance, que viendra finalement la solution du puzzle. Watson la découvrira presque par hasard, un beau matin de février 1953. Jusqu'alors, les deux chercheurs étaient restés persuadés que les bases, pierre d'achoppement de leurs modèles, étaient situées à l'extérieur de l'hélice. *«Si on les mettait à l'intérieur, on se trouvait face au terrifiant problème de faire tenir ensemble deux ou plusieurs chaînes avec des séquences irrégulières de bases»*, dit Watson. Ce jour-là, pourtant, après avoir démonté *«une molécule dont le squelette interne était particulièrement affreux»*, le jeune Américain décide d'affronter le problème.

«Mon but était d'arriver d'une façon ou d'une autre à arranger les bases, situées au centre, de sorte que la charpente extérieure fut complètement régulière», précise-t-il. Watson et Crick, en effet, ne se préoccupaient nullement de la fonction de l'ADN, mais seulement de sa nature chimique. Auraient-ils voulu concilier les deux approches qu'ils s'y seraient sans doute perdus, découragés par l'ampleur de la tâche. Pourtant, c'est en joignant «par hasard» la cause et les effets que Watson, ce jour-là, acquit la certitude qu'ils touchaient au but : en plaçant les quatre bases à l'intérieur de la double hélice, en associant deux à deux des bases non pas identiques mais complémentaires, son modèle ne se contentait pas de concorder à la perfection avec les renseignements fournis par les rayons X et les lois de la stérochimie. Pour la première fois, il devenait aussi porteur de sens.

Et quel sens! Rien de moins que le secret de la reproduction! Si les séquences de base des deux chaînes enroulées étaient complémentaires, la séquence de l'une, en effet, se déterminait automatiquement en fonction de l'autre. La réplication du matériel génétique pouvait s'expliquer par la séparation des deux chaînes, suivie de la synthèse, sur chaque brin parental, d'un brin complémentaire. A l'arrivée, on obtenait ainsi deux molécules d'ADN absolument identiques à la molécule originelle. La réaction de Watson restera célèbre : *«C'était tellement beau que cela ne pouvait pas ne pas être vrai.»*

Un complément intellectuel inespéré

Le 12 mars 1953, Watson soumet sa trouvaille à Max Wilkins, avec lequel les deux chercheurs travaillent en étroite collaboration. *«La structure de base est hélicoïdale, elle consiste en deux hélices enchevêtrées*, écrit-il. *L'intérieur de l'hélice est occupé par les bases purines et pyrimidines, les groupes phosphate sont à l'extérieur. Les hélices ne sont pas identiques mais complémentaires (...) L'adénine s'apparie avec la thymine, tandis que la guanine s'appariera toujours avec la cytosine.»* Et de conclure : *«Même si* [la construction] *est fausse, je crois qu'elle est intéressante, car elle fournit un exemple concret d'une structure composée de chaînes complémentaires. Si, par chance, elle est exacte, alors je suppose que nous sommes en mesure d'apporter un éclaircissement sur la manière dont l'ADN peut se reproduire lui-même.»* Trois semaines plus tard, la publication de la double hélice est envoyée à la revue *Nature*.

La chance? Ils en eurent certainement. Mais la chance, disait Pasteur, ne sourit qu'aux esprits préparés, et chacun de ces deux-là avait rencontré en l'autre un complément intellectuel inespéré. *«Si Watson avait été tué par une balle de tennis* [il y jouait très souvent], *je suis à peu près sûr que je n'aurais pas trouvé la structure tout seul»*, affirme Crick. *«Sans lui, je n'aurais jamais eu le courage de rechercher la structure de l'ADN»*, rétorque Watson.

«Il est sans doute vrai que nous avons trouvé de l'or en tâtonnant, mais le fait est que nous cherchions de l'or», ajoute Francis Crick. Si Watson et Crick n'avaient découvert la structure de l'ADN, quelqu'un d'autre l'aurait fait, quelques mois ou quelques années plus tard : au début de l'année 1953, Linus Pauling y travaillait assidûment, et Rosalind Franklin, dans le laboratoire de Maurice Wilkins, était à deux doigts de la solution. Ce furent eux, ce fut ce jour-là. La suite appartient à l'histoire du XXIe siècle.

Ca. V.

(1) Maurice Wilkins, dans le le laboratoire duquel furent réalisées les premières photos de diffraction des rayons X par l'ADN, partagera avec Watson et Crick, en 1962, le prix Nobel de médecine et de physiologie.

Une révolution conceptuelle

Suite de la page 15

– En somme, l'ADN serait à la biologie ce que la théorie unificatrice est à la physique : une approche susceptible d'expliquer l'ensemble des phénomènes du vivant?

– Au dix-neuvième siècle, la découverte des constituants de la cellule avait déjà constitué un premier principe unificateur de la biologie. Mais celui qu'apporte la génétique, en effet, est infiniment plus puissant. L'hérédité étant au cœur de tout être vivant, la compréhension de ses mécanismes a apporté des réponses à des questions qui restaient insolubles depuis des millénaires.

» Pour ne prendre qu'un exemple, les recherches menées sur le développement de l'embryon – l'un des problèmes les plus fantastiques de la biologie – ont été complètement renouvelées par la génétique moléculaire. On est pratiquement parvenu à décortiquer les mécanismes génétiques du développement. Bien plus : on découvre aujourd'hui que les gènes impliqués dans le développement embryonnaire sont quasiment identiques de la bactérie à l'homme! De même, l'étude de l'ADN a permis de reprendre le problème de l'évolution des espèces sur des bases totalement nouvelles. On sait désormais que les mêmes gènes se retrouvent chez tous les organismes, qu'à ces mêmes gènes correspond toujours le même type de structures, et que le monde vivant est une gigantesque combinatoire des mêmes principes.

– A vous entendre, on pourrait croire que tous les problèmes qui restent posés à la biologie seront, demain, résolus par la génétique...

– Rien ne résoudra tout au vingt et unième siècle, contrairement à ce que l'on croyait au dix-neuvième! La génétique est devenue indispensable pour mieux connaître le vivant et l'être humain, mais elle ne pourra pas tout expliquer. On ne sait toujours pas, par exemple, comment une molécule biologique se replie sur elle-même pour acquérir sa structure tridimensionnelle, et ce n'est sans doute pas la génétique qui apportera la réponse.

» De même, on ne comprend pas encore par quels mécanismes s'opère la genèse des formes vivantes. Et si les méthodes moléculaires donnent de bonnes idées sur la manière dont s'agencent les neurones dans le système nerveux, le «langage» biologique créateur de la pensée, de la mémoire, de l'apprentissage, reste toujours aussi mystérieux. Dans ces deux domaines comme bien d'autres, on peut parfaitement penser que l'apport essentiel ne viendra pas de la génétique. Mais dans aucun d'entre eux, désormais, elle ne pourra être laissée de côté.»

Propos recueillis par
CATHERINE VINCENT

Que sont les Nobel devenus?

Récompensés en 1962 par le prix Nobel de physiologie et de médecine, James Watson et Francis Crick sont aujourd'hui respectivement âgés de soixante-cinq et soixante-dix-sept ans. Par ses choix de carrière et son sens aigu de la communication, le premier est devenu une «star» de la biologie, tandis que le second, plus réservé, a discrètement poursuivi ses recherches. Tous deux n'ont jamais cessé de participer activement aux avancées de la génétique moléculaire, discipline dont ils avaient ouvert la voie.

Devenu en 1956 professeur de biologie à l'université Harvard (Massachusetts), James Watson prit en 1968 la direction d'une petite station biologique à Long-Island (New-York), qui devint sous son impulsion le prestigieux Cold Spring Harbor Laboratory. Principal instigateur du programme de recherche international Génome humain lancé en 1989, il démissionna en 1992 de ses fonctions au National Institute of Health (NIH), après s'être violemment opposé à la tentative de cet organisme de brevetabiliser les gènes de l'espèce humaine (*le Monde* du 18 avril 1992). Auteur de nombreux ouvrages universitaires, parmi lesquels *Biologie moléculaire du gène* (Inter Editions, Paris), son livre autobiographique, *la Double Hélice*, est devenu un best-seller mondial.

Physicien de formation, Francis Crick se consacra entièrement à la biologie à partir de 1953. Il poursuivit la majeure partie de sa carrière à l'université de Cambridge, où il contribua au premier chef, en 1961, à l'élucidation du code génétique (le langage biologique porté par l'ADN qui permet l'expression des gènes en protéines). En 1976, il quitta définitivement l'Angleterre pour le Salk Institute for Biological Studies (San-Diego, Californie), où il poursuit depuis lors des recherches sur le cerveau et le système visuel.

SCIENCES • MEDECINE

Accélérateurs à risques

Une semaine après le procès des « irradiés de Forbach », l'hospitalisation à Paris d'un Vietnamien irradié illustre les dangers des accélérateurs d'électrons.

Moins d'une semaine après l'émouvant témoignage des « irradiés de Forbach » au procès de leurs employeurs (*le Monde* du 22 avril), un autre accident attire l'attention sur les dangers des accélérateurs d'électrons. La victime, cette fois, n'est pas un travailleur intérimaire manquant de formation, mais un physicien vietnamien, habitué à utiliser cet appareil. Mais, d'après les experts de l'AIEA qui ont pu se rendre sur place, la machine d'origine soviétique, très ancienne, était dépourvue de tout moyen de protection et de surveillance. Une fois de plus, donc, l'imprudence, voire l'inconscience, semble être à l'origine de l'accident. Conjuguée à l'ignorance, elle est à l'origine de la plupart des accidents qui restent, heureusement, relativement rares, compte tenu du nombre de sources de rayonnements ionisants utilisées dans la médecine ou dans l'industrie : dix à quinze par an en France pour une dizaine de milliers d'appareils de toute nature répartis sur le territoire (*le Monde* du 12 septembre 1991).

Les effets de ce type d'irradiation sont bien connus. Les premiers symptômes (nausées, vomissements) apparaissent à partir de 100 rems (1). Au-delà de 200 rems, la moelle osseuse est atteinte, avec risques d'infections et d'hémorragies, et l'hospitalisation est indispensable. Pourtant, les premiers signes cutanés (rougeur de la peau) et la perte des cheveux n'interviennent qu'à partir de 300 rems. La « dose létale à 50 % à deux mois » (dose qui, sans traitement, provoque la mort de 50 % des victimes dans les soixante jours) est d'environ 350 rads. *« Mais la médecine a fait de gros progrès dans ce domaine. Aujourd'hui, avec une bonne réanimation et un peu de chance, un irradié peut espérer s'en tirer jusqu'à 900 à 1 000 rads* (2) », estime le docteur Jean-Claude Nenot, de l'IPSN.

Dans la mesure où elles sont localisées à une petite partie du corps (mains, bras), les irradiations causées par des sources de rayonnements à usage médical ou industriel peuvent, en revanche, atteindre des doses beaucoup plus élevées sans mettre en danger la vie des victimes. L'une d'elles, ayant reçu 12 000 rads sur une main, s'en est tirée avec une amputation. *« Le traitement de ces lésions radio-induites est cependant difficile. On a beaucoup de difficulté à les traiter, on maîtrise mal leur évolution*, déplore le docteur Nenot. *De plus, elles provoquent chez les patients des douleurs intolérables contre lesquelles les drogues sont assez inefficaces. »*

Les radiolésions aiguës dépendent de la nature et de l'énergie des rayonnements. Elles varient aussi plus ou moins selon les individus. En moyenne, cependant l'érythème (rougeur de la peau) apparaît entre 500 et 800 rems, suivi de brûlures et d'œdèmes entre 1 000 et 2 000 rems. Ces derniers évoluent vers une nécrose des tissus à partir de 2 500 rems. On observe aussi des scléroses qui atteignent notamment les tissus musculaires et les tendons.

Ces brûlures évoluent lentement. C'est ainsi que Daniel Leroy, le plus touché des « irradiés de Forbach », était brûlé à 20 % lors de son entrée à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine), le 27 août 1991 ; quelques semaines plus tard, ses lésions couvraient 60 % de la surface de son corps, certaines profondes d'un centimètre. Des nécroses sont apparues récemment sur sa jambre droite, dix-neuf mois après l'accident. *« Nous n'avons procédé à la première greffe que le 22 octobre*, a indiqué, lors du procès, le professeur Guilbaud (hôpital Percy). *Et malgré cette attente, nous opérions toujours avec la crainte d'avoir prélevé du greffon apparemment sain à un endroit touché où une brûlure pouvait apparaître ultérieurement. »*

Ces greffes, très difficiles à réaliser, font souvent l'objet de rejets. En effet, explique le docteur Nenot, le rayonnement ne fait pas que brûler la peau. Il détériore aussi le système vasculaire, sous la couche basale de la peau. *« Alors que, chez les grands brûlés « classiques », la frontière est bien nette entre les tissus sains et les autres, ce n'est pas le cas chez les irradiés. »*

Reste, enfin, le problème de l'évolution des lésions, qui peut durer plusieurs années, et que l'on maîtrise très mal. Chez Daniel Leroy, cela se complique du fait d'une grande incertitude sur les doses reçues par les trois victimes de l'accident. Le dosimètre de M. Leroy a révélé 4 000 rems en surface de la peau, et 100 rems en irradiation interne. Mais cela ne concerne que l'endroit précis où il portait cet appareil (probablement la poche-poitrine de son vêtement). Or, explique le docteur Nenot, ils se sont vraisemblablement déplacés sous et autour du faisceau. De plus, les électrons, en frappant les parties métalliques du convoyeur sur lequel travaillaient les trois hommes, ont donné naissance à un « rayonnement de freinage », des rayons X, peu énergétiques mais tout aussi redoutables que les électrons, qui ont diffusé un peu partout dans la casemate.

Une « reconstitution physique » de l'accident effectuée à l'aide de mannequins bourrés de dosimètres aurait permis de lever en partie l'incertitude. Elle n'a malheureusement pas eu lieu. Les chercheurs espèrent pouvoir, un jour, tourner la difficulté grâce à la « dosimétrie biologique ». Ce procédé consiste à déduire la dose reçue à partir de l'analyse statistique des anomalies chromosomiques des cellules. Il est couramment réalisé sur les lymphocytes (globules blancs), ce qui donne de bons résultats pour évaluer les doses globales reçues sur l'ensemble de l'organisme. *« Des recherches sont en cours pour l'étendre aux fibroplastes de la peau, ce qui permettrait de déterminer les doses locales*, affirme M. Nenot. *Mais elles n'ont pas encore abouti à une application clinique. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le rad, ou le gray (1 gray = 100 rads), mesure la *quantité d'énergie* reçue par unité de masse irradiée. Le rem ou le sievert (1 sievert = 100 rems) mesure l'effet des rayonnements sur l'organisme. Pour les rayons X, les électrons accélérés, et la plupart des rayonnements pénétrants, les spécialistes considèrent que 1 rem équivaut à 1 rad.

(2) Si l'on ne tient pas compte des cancers induits, qui peuvent se déclarer plusieurs dizaines d'années après l'irradiation ou la contamination.

Les Merveilles démystifiées

Les 100 000 gravures de deux hautes vallées des Alpes-Maritimes permettent désormais de voyager loin dans le temps, mais près dans l'espace

LES quelque 100 000 gravures qui ont été martelées entre 1800 et 1500 avant Jésus-Christ environ sur les dalles de la vallée des Merveilles et sur celles de sa voisine, Fontanalba, qui flanquent les deux versants du mont Bégo (sur la commune de Tende, Alpes-Maritimes), constituent un véritable livre de pierre. Composé avant l'écriture, ce livre est pourtant organisé avec une extraordinaire rigueur de façon à transcrire très précisément les mythes et les croyances communs aux populations indo-européennes : les Merveilles sont donc démystifiées.

Le mode de lecture de ces gravures est parfaitement expliqué dans le livre, savant et documenté tout en étant accessible, et illustré comme un superbe album d'images, qu'Emilia Masson vient de publier (1). Yves Coppens, de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France, explique parfaitement dans la première préface comment le mystère des deux vallées du mont Bégo a été résolu : *« Depuis la fin du siècle dernier, les préhistoriens s'y sont intéressés [...]. Formés à l'école naturaliste, ils ont répertorié les gravures, les ont cartographiées, classées [...] avec la patience et la rigueur qu'on leur connaît. Mais, il y a deux ans seulement et pour la première fois, une épigraphiste y fut conviée à son tour [...]. Formée à l'école archéologique, elle avait appris à lire cunéiformes et hiéroglyphes, emblèmes et symboles, mythes et allégories [...]. Le miracle arriva. Les gravures du mont Bégo lui apparurent aussi bien dans leur ensemble que dans leurs parties comme un texte, un texte de plus [...], racontant ce que chaque jour lui répétaient les discours* [gravés ou écrits par les] *très vieilles tribus indo-européennes. »*

Pour Emilia Masson, le livre des vallées des Merveilles et de Fontanalba n'a rien d'exceptionnel : partout dans le monde, les images symboliques ont précédé l'écriture. Etant entendu que, là comme dans d'autres sites rupestres, le cadre naturel du mont Bégo a guidé l'ordonnancement rigoureux sans lequel les représentations n'auraient pu être comprises par les populations de ces époques lointaines. Autre signe, entre plusieurs, de la rigueur avec laquelle ont été conçues les gravures : nombre d'entre elles ont la même proportion de 1x2, trop fréquente et trop parfaite pour être le fruit du hasard.

Fontanalba, qui est consacrée au monde des vivants, montre les travaux ordinaires (élevage et agriculture à leurs débuts). Les rapports hommes/bêtes, hommes/champs – les troupeaux et les récoltes sont gages de survie – y sont affichés avec obstination. Le parallélisme entre la fécondité de la terre et le sexe y est explicité à maintes reprises. Mais les représentations humaines occupent toujours la place d'honneur (à droite de la dalle, donc à gauche pour le visiteur) par rapport aux images animales ou culturales qui leur sont associées et qui sont sur la gauche de la dalle (à droite pour le visiteur). En outre, les gravures sont organisées par rapport à l'eau (torrent ou lac), source de toute vie, en particulier les représentations stylisées de l'arbre de vie et du renouveau printanier et donc cyclique.

Le soleil source vitale

Au milieu des scènes de la vie de tous les jours, le soleil, autre source vitale, n'est pas oublié : la hache à très long manche, symbole du culte solaire au mont Bégo, comme elle l'est au Valcamonica (Italie du Nord) et en Scandinavie notamment, est fréquemment représentée, agrémentée souvent de sept (nombre magique) disques solaires qui enlèvent toute ambiguïté sur sa signification. Elle est soit toute seule pour montrer le chemin à suivre, soit brandie par de petits personnages dont la poitrine s'orne parfois d'une roue ou d'un disque solaire.

Mieux encore, le sommet du sentier qui escalade le mont Bégo pour passer de Fontanalba à la vallée des Merveilles (séjour des dieux) est marqué (ou plutôt était marqué, car la roche a été cassée pendant la dernière guerre) par de longues échelles verticales, *« instruments cosmiques par excellence permettant de passer d'un monde à l'autre »*. Il est aussi orné de spirales à sept (toujours ce nombre magique) séquences concentriques, symboles classiques du système solaire.

La première interprétation qu'Emilia Masson a trouvée en étudiant des photos ou des relevés de gravures, avant même d'être montée au mont Bégo, lui a fait reconnaître dans les trois principales figurations de la vallée des Merveilles la représentation des trois générations de dieux décrites par Hésiode, le premier poète à avoir mis par écrit la théogonie grecque vers le VIIIe ou VIIe siècle avant Jésus-Christ (*le Monde* du 17 juillet 1991).

Emilia Masson avait senti, dès le début de ses travaux, que ces trois représentations n'avaient pas été gravées au hasard au pied du pic des Merveilles. Très vite, elle a découvert le centre de l'organisation du site : une gigantesque figure sculptée par la seule nature sur un éclat triangulaire détaché de la Cime des Lacs et pointant vers le ciel (*le Monde* du 25 décembre 1991 et du 8 juillet 1992). Cette figure majestueuse est haute d'une bonne quarantaine de mètres mais elle est toujours passée inaperçue, alors que non seulement elle fait face aux stèles des trois générations de dieux, mais qu'encore elle est reprodnite – en tout petit, et très fidèlement – par la figure appelée *le Christ* qui est gravée face à son modèle sur la rive gauche du torrent des Merveilles et aussi par une deuxième gravure de mêmes dimensions, tout aussi ressemblante et regardant pareillement la grande figure, mais située près de la stèle du couple primordial.

Dominant ce couple à partir duquel la direction à suivre est indiquée par une grande hache, gravée sur une dalle d'où le regard embrasse tout l'horizon et peut donc voir le soleil se lever et se coucher, a été martelée la représentation du char solaire. Le char se dirige – comme il se doit – vers l'ouest mais le nord et le sud sont indiqués par la longue hampe, ornée d'un disque solaire, commune à deux grands poignards orientés l'un vers l'est, l'autre vers l'ouest.

Un rite décrit dans un texte hittite

Le culte du soleil est encore concrétisé près du *Christ* par deux figures dont l'une est dite *la Danseuse*, alors qu'elle et son homologue sont masculines sans doute possible. Ces danseurs, des prêtres probablement car ils ont les pieds en dedans comme les dieux, font tournoyer une hache solaire en un mouvement circulaire, lequel est traduit par un cercle en tirets. Notons que ce rite est décrit dans des textes hittites.

Toutes les interprétations d'Emilia Masson sont d'ailleurs étayées par des comparaisons avec des figures ou des textes qui témoignent d'une érudition remarquable dans tout ce qui touche aux temps indo-européens, protohistoriques et historiques. Le livre est ainsi jalonné, et non alourdi, de références aux grands auteurs – parmi lesquels Georges Dumézil vient en tout premier lieu, – à des représentations relevées en Scandinavie, en Italie, en Anatolie, en Grèce, en Autriche, à Chypre, etc., et même à des rites encore en usage dans des isolats de populations, illettrées dans leur majorité, de l'ex-Yougoslavie !

C'est ce que souligne André Caquot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur au Collège de France, dans la seconde préface : *« Les travaux* [qu'Emilia Masson] *a consacrés* [aux Hittites, les premiers Indo-Européens à avoir utilisé l'écriture] *lui ont permis de faire comprendre comment les Anciens avaient su tirer parti* [à Yazilikaya, en Anatolie] *d'une configuration naturelle, rehaussée et complétée par l'art rupestre, pour en faire le cadre de leurs fêtes d'Etat et y inscrire un résumé figuré de leur théologie. »*

Conforté par la démonstration de ces universaux, le lecteur ne peut qu'adhérer à la proposition d'Emilia Masson d'un itinéraire processionnel dont les douze (autre nombre symbolique et sacré) stations jalonnent les principales gravures de la vallée des Merveilles. En ces temps de difficultés économiques et de troubles meurtriers qui freinent bien des ardeurs de voyages lointains, les deux vallées du mont Bégo permettent vraiment de s'évader dans le passé pour retrouver de très vieilles mais très authentiques racines. Le tout à domicile.

YVONNE REBEYROL

(1) *Vallée des Merveilles, un berceau de la pensée religieuse européenne*. Editions Faton (distribution par les Presses universitaires de France) ; 144 pages ; très nombreuses illustrations (photos et dessins) ; 190 F. Le même texte et les mêmes illustrations constituent « Les Dossiers d'archéologie », d'avril-mai 1993 publiés par la revue *Archéologia* ; 68 F.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

ARTS

Duchamp et la Sérénissime, en surimpression

Venise consacre une rétrospective bienvenue et bien tenue au peintre et dessinateur français qui pulvérisait l'art à grands coups de jeux de société

VENISE

de notre envoyé spécial

« Je ne comprends rien à cette ville où tout voyage à l'exception des pigeons », écrivait Marcel Duchamp au couturier collectionneur Jacques Doucet. La ville, c'est Venise – une photographie l'y représente, un peu crispé par le roulis, dans une gondole : la carte postale est rédigée dans la Cité des doges le dimanche 23 mai 1926. L'information figure dans le volumineux catalogue accompagnant l'exposition que le Palazzo Grassi consacre à Duchamp, soixante-sept ans après son premier passage dans ses murs. Catalogue composé comme une éphéméride, et non pas comme une biographie : à l'instar des ouvrages astronomiques, ou des « livres de raison » d'autrefois, Jacques Caumont et Jennifer Gough-Cooper – qui sont, avec Pontus Hulten, les maîtres d'œuvre de l'exposition – ont choisi de regrouper les événements dont Duchamp fut le héros ou le témoin, sous le même jour de l'année, à différentes époques. Ainsi, la carte citée est précédée de la mention d'un dîner auquel Duchamp est convié à New-York, le 23 mai 1922 (à 7 h 30...), et suivie de l'annonce d'un autre dîner, toujours à New-York (avec les Kieslers), mais qui eut lieu le 23 mai 1947. Qu'on se rassure, les faits patiemment collationnés ne sont heureusement pas tous de la même eau, et l'on découvrira bon nombre d'indications plus directement utiles à la compréhension de l'œuvre de cet homme complexe.

Le procédé de l'éphéméride apparaîtra cavalier à ceux qui ne conçoivent l'Histoire que sous une forme chronologique. Il ravira les « duchampiens » forcenés – ils sont nombreux – qui pourront toujours se reporter en cachette à l'index qui resitue les œuvres dans leur chronologie, ou au tableau synchronique, fort bien fait. Il effrayera les autres par sa précision maniaque et on frissonnera devant le large sourire de Jacques Caumont annonçant fièrement que de nouvelles archives vont bientôt livrer d'autres précisions... Mais le catalogue, déroutant au premier abord parce que trop intelligent, est à l'image de l'exposition, qui elle-même s'accorde avec ce que l'on croit savoir du personnage Marcel Duchamp, lequel aimait inverser les dates, les choses ou les mots : l'œuvre de « marchand du sel » comme il se rebaptisait parfois, impose, selon Octavio Paz, de nier à la fois l'histoire linéaire et le concept de l'éternel retour pour mettre en valeur l'instant.

La présentation des œuvres obéit à la même logique particulière, et s'ouvre sur cette citation duchampienne : *« Mélange d'événements imaginés plastiquement. »* Bonne définition pour cette succession de salles montrant les premiers ready-made, ces objets industriels promus au rang d'œuvres d'art par la volonté de l'auteur ; interrogé par Otto Hahn (*l'Express*, 23 juillet 1964), il s'en justifiait avec une jubilatoire mauvaise foi : *« Un tableau est en grande partie un ready-made : les couleurs sont manufacturées. La moitié du produit est fabriqué industriellement. Un Rembrandt est presque un ready-made. Si on enlève tout ce qui n'est pas de lui, c'est-à-dire la toile, le chassis, les couleurs, il ne reste pas grand chose que Rembrandt ait fait lui-même. »*

Un Canchois caustique

L'exposition montre également différentes phases (dont certaines jusqu'alors inconnues) de l'élaboration de l'œuvre maîtresse de Duchamp, *la Mariée mise à nu par ses célibataires, même*, dont il disait à Otto Hahn qu'elle *« déborde d'imagination. Chaque élément du tableau se rapporte à une idée. Chaque fois qu'une idée me venait, je la notais sur papier, je la faisais mijoter. Comme ça pendant huit ans* [en réalité, douze ans]. *Pas toute la journée, mais huit ans quand même. »* Jacques Caumont et son équipe ont, bien sûr, retrouvé bon nombre desdits papiers, et l'on voit ainsi la *Broyeuse de chocolat* (1914) surgir d'une réclame représentant la devanture de la Maison Gamelin, chocolatier rue Beauvoisine, à Rouen, le *Moulin à eau* émerger d'un souvenir d'enfance et des promenades le long du cours du Crevon, le ruisseau près du bourg de Blainville où Duchamp naquit en 1887. On verra encore le dessin d'une forme éminemment phallique accompagnée de la mention *« Le célibataire broie son chocolat lui-même »* ; ainsi, au fil des documents amoncelés, se découvre un Duchamp potache, grivois, au goût marqué pour les anagrammes, les calembours et les contrepèteries les plus lestes, un Cauchois caustique pourtant considéré par André Breton comme l'homme le plus intelligent de la première moitié du siècle.

Un bonne part de l'œuvre de Duchamp est en fait un commentaire plastique de ses jeux de mots qui pulvérisent le sens des choses, comme dans le ... *pliant, ... de voyage* (1917), une housse de machine à écrire Underwood, c'est-à-dire un... *sous-bois*. Même principe avec la maquette d'une fenêtre à la française, aux vitres endeuillées de noir, intitulée *Fresh Widow* (1920). Duchamp est soucieux de casser ce qu'il appelait le plaisir rétinien, causé par la peinture qu'en bon descendant des symbolistes il jugeait un peu « basse de plafond ». C'est ainsi que, présidant la Société des artistes indépendants de New-York, il tente, en 1917, de faire accepter à leur exposition annuelle un urinoir renversé, rebaptisé *Fontaine* et présenté sous un pseudonyme. Le refus des autres membres lui offre l'occasion d'une démission fracassante, et l'affaire inspire un fameux article à Guillaume Apollinaire, qui voyait dans l'urinoir la forme d'un bouddha accroupi. On aurait tort de croire au seul canular, Duchamp choisissant soigneusement, ou complétant minutieusement ses ready-made : l'objet était signé « R. Mutt » ; Richard Mutt est le nom d'un fabriquant américain d'appareils sanitaires, mais Duchamp est germanophone et Mutt peut être lu comme un encouragement, ou au contraire un pied de nez au jury de la part de ce « Herr Mut », « M. Courage ».

L'héritage du symbolisme un brin décadent de la fin du XIX[e] siècle est enfin très perceptible dans des tableaux comme le *Portrait du Dr Dumouchel* (1910), *le Buisson*, ou *le Baptême* (1911). Duchamp est un admirateur de Jarry. Il illustre également des poèmes de Jules Laforgue dont il partage le goût pour l'ironie mordante et l'humour omniprésent (*« J'ai un très grand respect pour l'humour, c'est une sauvegarde qui permet de traverser tous les miroirs »*). Il est aussi très marqué par Raymond Roussel : les *Impressions d'Afrique*, qu'il voit représenter au Théâtre Antoine en juin 1912 joueront un rôle déterminant dans son refus d'une carrière qui commençait pourtant bien.

Bibliothécaire et professeur de français

Marcel Duchamp était issu d'une famille bourgeoise de province. Son notaire de père eut la surprise de compter quatre artistes parmi ses rejetons : Marcel, sa sœur Suzanne, son frère Gaston, dit Jacques Villon, son autre frère, le sculpteur Duchamp-Villon. Marcel était précoce : *l'Eglise de Blainville* (1902) fut peinte à quinze ans. Le portrait de son père, superbe morceau de peinture fauvisant, a été exécuté en 1910 et, l'année suivante, apparaissent les tableaux moins orientés vers le cubisme qu'intéressés par la décomposition du mouvement, dans la continuité de la chronophotographie de Marey : *Jeune Homme triste dans un train*, et le *Nu descendant l'escalier*, une toile qui lui vaudra la célébrité à New-York lors de sa présentation à l'Armory Show en 1913.

Dilettante, il refuse cependant énergiquement l'idée de la carrière qui s'offre à lui, celle d'un artiste astreint à produire pour vendre et, à terme, à se répéter indéfiniment. Décidant de ne peindre que pour lui-même, il entre à l'Ecole des chartes, et devient, grâce à l'oncle de Picabia, bibliothécaire à Sainte-Geneviève. Deux ans plus tard, il emplira les mêmes fonctions au Musée d'art de l'Institut français de New-York. Il effectue son premier séjour aux Etats-Unis pour les mêmes raisons : dans une lettre à son ami Walter Patch, il répète son envie de quitter Paris pour *« se défaire de la vie artistique »* et, tout en le remerciant d'avoir vendu quelques-uns de ses tableaux, il martèle son *« refus d'envisager une vie d'artiste en quête de gloire et d'argent »*. Tout en bénéficiant du soutien de Louise et Walter Arensberg, des collectionneurs qui seront à l'origine de la constitution du fonds Duchamp au musée de Philadelphie, il sera donc bibliothécaire, professeur particulier de français à 2 dollars de l'heure, secrétaire personnel du capitaine de la mission militaire française, tout en continuant de pulvériser l'art à grand coups de jeux de société : cofondateur, avec Man Ray et Katherine Dreier, de la Société anonyme, une galerie où les œuvres n'étaient pas à vendre, mais dont l'accès était payant, on lui doit l'idée heureusement abandonnée de faire acquitter aux critiques le double du prix normal...

Puis c'est le retour en France, la rencontre avec les surréalistes, le mariage avec une riche héritière dont la dot n'atteint pas les sommets espérés, un divorce, les parties d'échecs auxquelles il consacre l'essentiel de son temps, l'invention de son alter-ego, Rrose Sélavy (Eros, c'est la vie), qui multipliera à plaisir les anagrammes et les contrepèteries scabreuses, dont le film *Anémic Cinéma* donne un bel exemple. En 1942, nouveau départ pour New-York, où il s'installe définitivement, à part quelques séjours de courte durée, l'été, à Paris. Peu à peu, le mythe Duchamp va se forger chez les jeunes artistes américains, et l'on sait ce que lui doit la génération du Pop Art (l'exposition montre un étonnant film de Warhol sur Duchamp), et celles qui ont suivi.

En France pourtant, malgré sa réputation, il est encore considéré comme un excentrique par la presse lorsqu'a lieu, en 1967 au Musée d'art moderne, une exposition conjointe avec les sculptures de son frère Raymond Duchamp-Villon. Dix ans plus tard, c'est par une rétrospective de son œuvre, organisée par Jean Clair, que l'on inaugure le Centre Pompidou. Entre-temps, Duchamp est mort, le 2 octobre 1968 à Neuilly-sur-Seine, et le public découvre à Philadelphie son œuvre posthume, *Etant donnés : 1. La chute d'eau. 2. Le gaz d'éclairage*, une installation étrange et érotique, cachée derrière une porte en bois et visible uniquement à travers un judas, à laquelle il avait travaillé secrètement de 1946 à 1966. Intransportable, elle est absente de l'exposition qui l'évoque pourtant à travers divers travaux préparatoires.

La Mariée mise à nu par ses célibataires, même, plus communément appelé le *Grand Verre*, est présent sous forme de reconstitution, ce qui n'aurait pas déplu à Duchamp toujours dubitatif devant le statut d'une œuvre originale. Habituellement présenté devant un mur blanc, il est ici placé devant le Grand Canal : Venise et Duchamp en surimpression, un régal pour l'esprit. L'homme qui avait dessiné une barbe et des moustaches à la Joconde, tout en la soulignant d'un *L. H. O. O. Q* à épeler à haute voix, revit actuellement au Palazzo Grassi, proche des autres palais de la Sérénissime qui abritent Titien ou le Tintoret : la juxtaposition fera grincer quelques dents. Pourtant, l'antique Venise fut une ville où le goût de Duchamp pour les échecs et la spéculation intellectuelle l'aurait fait apprécier d'un Arétin, et l'aurait rendu familier de la cour des doges. « Marchand du sel » redonne aujourd'hui à Venise une profondeur et une subtilité qu'on croyait disparues.

HARRY BELLET

▶ Exposition Marcel Duchamp. Palazzo Grassi, San-Samuele 3231, 30 124 Venise. Tél. : 19-39-41-52-31-680. Ouvert tous les jours de 9 heures à 19 heures. Entrée : 12 000 lires (45 F). Catalogue en italien ou en anglais, astucieusement non paginé (mais copieux), 80 000 lires (295 F). Jusqu'au 18 juillet.

Sonate (1911).

PHOTOGRAPHIE

L'œil dans le caniveau

Les reflets aquatiques de la photographe allemande Deidi von Schaewen expriment la fragilité des villes

DEIDI VON SCHAEWEN

à la Maison de l'architecture, à Paris

La séquence s'appelle « Un seul pigeon frigorifié ». Titre intrigant. La série ne l'est pas moins. Elle a Venise pour cadre, la place Saint-Marc. Du moins ce qu'il en reste. En quatre ou cinq Cibachromes, carrés et bien alignés, Deidi von Schaewen noie la piazzetta, le campanile, la basilique, le Palais des doges. Ambiance d'apocalypse. De l'eau partout, en bas et en haut du cadre, et des bâtiments qui vacillent au fond. Seul en avant du cadre, imperturbable, un pigeon semble marcher sur les eaux.

Ailleurs, c'est Amsterdam qui disparaît (ou apparaît) sous les glaces. A Paris, un immeuble haussmannien se dessine dans le goudron, une masse de pavés surgit dans la nuit, grasse, teintée de jaune, rose et vert. L'Inde ? Une étoffe ocre et flottante qui sèche sur des marches. Brooklyn ? Des tâches de couleurs vives, une boîte de Coca-Cola dans le caniveau. Et puis la Chine, série la plus limpide : des silhouettes de vélos, des passants qui les rencontrent et les évitent. Une harmonie de couleurs et de gestes sur fond bleu.

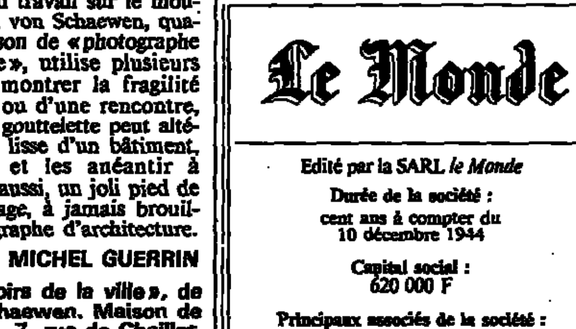
Ces paysages urbains fantasmagoriques, Deidi von Schaewen ne les invente pas, ne les retouche pas. Elle les ramasse simplement là où on s'y attend le moins, dans le caniveau. Venise sous les eaux, c'est l'appareil à quelques centimètres de l'eau qui va et vient sur les dalles de pierre. Voilà trente ans que cette Berlinoise installée à Paris mène une double vie : photographe d'architecture réputée, elle réinvente par ailleurs le regard sur la ville. Elle s'est auparavant intéressée aux murs et publicités murales (1961-1977), puis aux échafaudages ou « architectures bâchées » (1967-1992), deux sujets qui ont donné des livres.

« Inlassable globe-trotter », Deidi von Schaewen scrute également, depuis près de vingt ans, le sol des villes, les trottoirs, le bitume dont elle présente vingt séries captivantes et convaincantes à la Maison de l'architecture. Les premières séries sont frontales, directes. La photographe s'intéresse à tout ce que l'asphalte peut retenir comme détritus, rebuts, marques peintes : *« La réalité dans ses ultimes retranchements »*, dit-elle. Le détournement de sens fonctionne à merveille. Une flèche sur le sol devient sculpture ou totem sur fond de noir absolu. Les couleurs sont fragilisées, les matières s'enrichissent, vivent.

Mais c'est le travail sur les reflets (pluie, flaque, eau stagnante) qui donne tout son sens aux séries. Loin des habituels effets de séquence et du travail sur le mouvement, Deidi von Schaewen, qualifiée avec raison de « photographe de l'éphémère », utilise plusieurs images pour montrer la fragilité d'un paysage ou d'une rencontre, comment une gouttelette peut altérer la matière lisse d'un bâtiment, d'un visage, et les anéantir à jamais. C'est, aussi, un joli pied de nez à son image, à jamais brouillée, de photographe d'architecture.

MICHEL GUERRIN

▶ « Les trottoirs de la ville », de Deidi von Schaewen. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 40-70-01-65. Jusqu'au 22 mai.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72 Télex MONDPUB 634 128 F Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

rimpression

CULTURE

ARTS

Un néo-impressionniste en Flandre

Gand, sa ville natale, rend hommage à Théo Van Rysselberghe qui fut l'un des premiers modernes de la peinture en Belgique

GAND

de notre envoyé spécial

La scène est à Paris, l'été de 1887, 128 *bis*, boulevard de Clichy. A cette adresse, Georges Seurat a son atelier. Il a peint là *Un dimanche après-midi à l'île de la Grande-Jatte*, qui a été exposé à Paris l'année précédente et le fut à Bruxelles en 1887. Un jeune artiste gantois d'excellente famille nommé Théo Van Rysselberghe, alors âgé de vingt-cinq ans, découvre devant la toile l'esthétique picturale qui le séduit. Il se convertit au néo-impressionnisme avec ferveur, et sans réserve. Il vient à Paris visiter son initiateur Seurat et son alter ego Signac. Il rêve d'exposer avec eux à Paris comme à Bruxelles, aux expositions dites des Vingt, du nom du groupe artistique qui les a fondées en 1884. Il est des leurs, pointilleux sur l'orthodoxie technique. Il fait *«la division totalement»*, écrit-il ainsi à Signac, qui l'en félicite.

Ce qu'il a fait jusque-là, avant 1887, relève d'un réalisme à la Courbet qui s'est ensuite changé en réalisme à la Manet, puis en impressionnisme à la Renoir et Monet confondus. Il a suivi méthodiquement l'évolution de l'art français des trente ou quarante dernières années avec plus d'habileté et d'obéissance que d'individualité. La touche a gagné en liberté, la couleur en intensité, le geste en vibration, progressivement, logiquement. Van Rysselberghe n'est pas peintre à hâter les événements ni à prendre le risque d'une expérience dont il ne connaîtrait les principes et les règles avant de s'y aventurer. Ces précautions méthodiques n'empêchent pas les réussites, fussent-elles dans le genre mineur du pastiche intelligent. Le *Portrait d'une dame en noir*, ceux de Marguerite et Camille Van Mons citent adroitement Manet, Whistler et Degas; les *Chaloupes de pêche prenant le large* pourraient être de Caillebotte. Excellent apprentissage dans le genre moderne que cette période d'avant *1887.*

Des procédés perfectionnés

Vient la révélation. Elle inspire aussitôt un *Village sous un arc-en-ciel* d'une touche floconneuse et flottante, première étape vers la division selon les néo-impressionnistes parisiens. Après un dernier voyage au Maroc, le troisième, il se met au travail et son *Campement près d'une ville marocaine* combine orientalisme à la Delacroix et mosaïque de couleurs complémentaires à la Seurat et Signac – plus Signac que Seurat du reste. Le pli est pris, pour un peu plus d'une dizaine d'années. Malgré la mort de Seurat, malgré la vogue des nabis, Van Rysselberghe n'en démord pas: jusqu'à la fin du siècle, il divise.

Il divise, soit. Mais il divise dans des tableaux, portraits et paysages, qui sembleraient assez banals sans cela. La composition, les poses, les accessoires significatifs groupés autour de la figure placée au centre de la toile, tout cela n'est pas neuf. Une amie peintre se tient debout, palette et pinceau à la main. Une musicienne rêve, de profil, devant un harmonium. Un homme important croise les bras au centre de son salon. Un autre présente ses gants, son chapeau et sa rosette au spectateur ébahi par tant de dignité compassée. De distance, d'ironie, point de trace. Van Rysselberghe, portraitiste dans la tradition nordique, représente ses modèles au moyen de procédés soigneusement perfectionnés. S'il avait été contemporain de Hals plutôt que de Seurat, il aurait aimé le noir et les touches «lâchées» et se serait appliqué à paraître désinvolte.

Paysagiste dans la tradition hollandaise, il compose ses vues de campagne selon les règles recommandées par Hobbema et Van Goyen, symétrie des peupliers de part et d'autre d'un canal, moulin sur une butte, les ailes en croix, prairies au bord de la mer, égayées au moyen de quelques vaches. Là encore, naturellement, il divise. Pourquoi pas? Une marine de Bretagne, plaisamment ensoleillée, et un estuaire de l'Escaut se comparent sans en souffrir aux falaises normandes et au chenal de Gravelines de Seurat, même si Van Rysselberghe ne se hasarde pas à imiter les entrecroisements d'horizontales et d'obliques qui, chez son maître, découpent l'espace en triangles enchevêtrés. D'autres toiles, exécutées à Saint-Tropez, rendent hommage à Signac au moyen d'irisations roses et pourpres.

Ce mixte de conventions et de néo-impressionnisme culmine dans deux grandes toiles nobles, un portrait de groupe et une allégorie. Le premier est demeuré célèbre dans l'histoire de la littérature parce qu'il réunit autour de Verhaeren lisant l'une de ses œuvres des écrivains aussi illustres que André Gide et Félix Fénéon. C'est du Fantin-Latour corrigé par un pointillisme aimablement décoratif. Gide appuie mélancoliquement son large front de penseur dans sa main et Fénéon fume et s'ennuie – on ne sait si c'est à cause de ce qu'il entend ou à l'idée d'être portraituré de la sorte. Quant à l'allégorie, elle répond au doux titre symbolique de *l'Heure embrasée*. En *1897*, près de Saint-Tropez, une douzaine de jeunes femmes rousses rafraîchissent leurs anatomies dans les ondes d'une crique au crépuscule. Elles ne craignent sans doute ni les indiscrets ni les promeneurs puisqu'elles ignorent l'usage du costume de bain et étirent leurs nudités dans une lumière rose-violette. Sur le même motif, Matisse a peint sept ans plus tard *Luxe, calme et volupté* et la comparaison n'est pas très favorable à son prédécesseur gantois.

Ce furent là ses derniers feux. Vers 1900, Van Rysselberghe est honorablement connu, il vit bien, il voyage, il passe ses étés en France. En 1910, il s'établit près du Lavandou où un autre disciple de Seurat, Henri-Edmond Cross, a longtemps vécu. Il peint de moins en moins, dans un style plus fluide. La division cesse d'être de règle. Du néo-impressionnisme, il revient par petites étapes à l'impressionnisme. Par une discrétion fort opportune, l'exposition ne s'attarde pas sur ces ultimes décennies.

PHILIPPE DAGEN

► Musée des beaux-arts, Citadelpark, Gand. Tél.: (19) 32-91-22-17-03. Jusqu'au 6 juin.

LETTRES

Spécialiste de la sociologie du travail et de l'art de la guerre

Pierre Naville est mort

D'abord surréaliste, ancien militant communiste, spécialiste de Trotski et éditeur de Clausewitz, auteur d'une œuvre où se mêlent la psychologie sociale, la théorie politique et la stratégie, Pierre Naville est mort le samedi 24 avril à Paris, a-t-on appris lundi 26. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

«La poésie avait réponse à tout», disait Pierre Naville il y a cinq ans (1) en parlant du surréalisme naissant. *«Le surréalisme apparaissait alors comme un champ d'expérience plus large que la littérature proprement dite.»* Naville avait rencontré Philippe Soupault en 1922, alors qu'il étudiait la philosophie à la Sorbonne. Il sortait, dira-t-il dans ses *Mémoires imparfaites* (La Découverte, 1987), d'une enfance et d'une adolescence bourgeoises plutôt gâtées, *«à l'abri du monde militaire»*, son père étant Suisse de Genève. Il interrompt alors ses études, qu'il ne reprendra qu'à l'âge de trente-huit ans. Il collabore ensuite à plusieurs revues d'avant-garde, dont *l'Œuf dur*, avant de prendre la codirection, avec Benjamin Péret, des trois premiers numéros de *la Révolution surréaliste*.

En 1925, Naville s'oppose à André Breton sur la question de l'engagement politique du groupe surréaliste. Militant communiste, il propose à ses amis de prendre résolument la voie révolutionnaire. Breton, à la même époque, réaffirme alors que *«la flamme révolutionnaire brûle où elle veut»* (*Légitime défense*, 1926). A partir de cette date, Naville devient un militant politique que n'intéressent plus beaucoup *«les querelles d'écrivains»*.

Collaborateur de *Clarté* en 1926, il rencontre Trotski (dont il restera toujours un compagnon) à Moscou l'année suivante et participe à la fondation de la IVe Internationale. Il est exclu en 1928 du Parti communiste français.

Fait prisonnier en 1940, il est libéré en 1941 et se consacre alors à ses travaux scientifiques, portant notamment sur la sociologie du travail, discipline dont il est un des fondateurs, et sur la psychologie du comportement, dans une perspective antifreudienne. En 1947, il devient directeur de recherches au CNRS et travaille, avec Georges Friedmann, au Centre d'études sociologiques; avec ce dernier, il publie un *Traité de sociologie du travail* (Armand Colin, 1962).

Son intérêt pour le travail humain et la psychologie se retrouve dans son livre majeur, commencé avec sa thèse d'État soutenue en janvier 1956, *De l'aliénation à la jouissance*. Cet ouvrage, *le Nouveau Léviathan*, comporte huit volumes (Anthropos, Galilée). Il a écrit une trentaine d'essais parmi lesquels *D'Holbach et la philosophie scientifique au dix-huitième siècle, la Science du comportement, Vers l'automatisme social* (tous trois chez Gallimard). En 1955, il édite *De la guerre* de Clausewitz (éd. de Minuit) avec sa femme, Denise Naville, qui en est la traductrice. D'une manière plus générale, il s'intéresse aux théoriciens et stratèges de la guerre dont Sun Tse, le maréchal de Saxe et T.E. Lawrence. Plusieurs livres, sur la guerre et la révolution, le pouvoir militaire au Portugal, témoignent de cet intérêt.

Des polémiques l'opposent à Jean-Paul Sartre, contre lequel il publie, en 1956, un pamphlet, *l'Intellectuel communiste*. Ce dernier, dans *les Temps modernes*, voyait son adversaire *«trottiner comme un monolithe...»* (*Situations VII*). Dans ses *Mémoires imparfaites*, Pierre Naville traitait les *«existentialistes d'aujourd'hui»* de *«piètres barbouilleurs»*. Retour sur les *«querelles d'écrivains»*?

P. K. et Jo. S.

(1) Entretien avec Christian Descamps dans *le Monde* daté 28-29 mars 1982.

CORRESPONDANCE

La controverse sur l'informatisation de la Bibliothèque de France

Nous avons reçu d'Hélène Waysbord, déléguée scientifique de la Bibliothèque de France, la lettre suivante :

Dans un article intitulé «La TGB et ses puces», paru dans *le Monde* en date du 21 avril, Emmanuel de Roux a largement donné la parole à une certaine «Association des lecteurs de la Bibliothèque de France», bien que celle-ci ne regroupe, comme le précise l'auteur, qu'*«une poignée de chercheurs et d'universitaires»*. La mise en cause du programme informatique de la Bibliothèque de France contenu dans cet article, reposant sur un ensemble d'assertions sans fondement, voire de contre-vérités, appelle les rectifications et précisions suivantes.

– *«... La future Bibliothèque de France semble agir comme si tout était à inventer dans ce domaine...»*

En fait, des échanges ont été engagés dès le début du projet en 1990 et se poursuivent entre l'équipe informatique de la Bibliothèque de France et les bibliothèques étrangères : Bibliothèque du Congrès, Deutsche Bibliothek, British Library, ainsi que l'ensemble des bibliothèques de Californie auxquelles l'article fait allusion.

– *«Les retards s'accumulent.»*

En fait, la phase de conception informatique s'achève dans les délais conformes au calendrier global de l'opération, présenté en septembre 1992 aux tutelles de l'Établissement – ministère de la culture et secrétariat aux grands travaux – ainsi qu'à André Miquel, président de la commission chargée d'une expertise sur le projet.

L'appel d'offres engageant la phase de réalisation a été lancé selon l'échéancier prévu, et les dossiers de consultation parviendront aux entreprises retenues dès la mi-mai.

– *«Le cahier des charges existe à peine.»*

En fait, le cahier des charges informatique comporte plus de 6 000 pages de spécifications détaillées, sans parler des prototypes réalisés.

– *«On s'interroge sur le choix des matériels alors qu'il faut choisir des programmes.»*

En fait, l'appel d'offres en cours porte sur la réalisation informatique, c'est-à-dire essentiellement sur le choix et la fourniture des logiciels, alors que l'appel d'offres pour l'équipement, c'est-à-dire le choix et l'installation de l'ensemble des matériels, sera lancé, lui au premier semestre 1994.

– *«... La Bibliothèque de France sera, à terme, marginalisée.»*

En fait, dès le début de la conception informatique, les normes classiques d'échanges d'information entre bibliothèques ont été adoptées, notamment le format INIMARC, ainsi que la compatibilité avec les grands réseaux internationaux de communication entre les bibliothèques tels que Internet, OCLC, RLIN.

– *«... Il n'est prévu à Tolbiac, pour l'instant, que 18 bornes informatiques»*

En fait, plus de 200 postes informatiques seront installés dès l'ouverture de la Bibliothèque de France, dans les seuls départements thématiques de recherche.

– *«La numérisation des textes... se réduit comme une peau de chagrin. Après avoir parlé de 500 000 volumes, puis de 300 000, on en est maintenant à 50 000...»*

Soulignons que le programme de numérisation constitue l'une des innovations radicales de la Bibliothèque de France. Ce programme établissait au départ l'objectif à 300 000 ouvrages numérisés, et non à 500 000. Compte tenu des contraintes légitimes de droit sur ces ouvrages et d'accès aux fonds, le noyeau originel de la collection numérique constitué pour l'ouverture comprendra 100 000 ouvrages numérisés. Cette collection ne cessera ensuite de s'agrandir par la numérisation d'ouvrages originaux. Il est par ailleurs acquis que les produits d'éditions disponibles tels que le *Thesaurus Linguae Graecae* auquel l'article fait allusion seront également accessibles et compléteront la collection constituée par la Bibliothèque de France elle-même. Ainsi, plusieurs conventions sont en cours, portant sur des fonds électroniques comme le Trésor de la langue française, constitué par l'INALF.

Rappelons que l'Établissement public de la Bibliothèque de France a conduit son projet informatique, dont l'auteur souligne à juste titre l'importance, en concertation avec les responsables de la Bibliothèque nationale et sous le regard particulièrement attentif de ses tutelles ministérielles, de son conseil scientifique, et du Conseil supérieur des bibliothèques, puis de la commission Miquel. On voit mal comment de telles instances auraient pu cautionner collectivement et successivement de telles erreurs.

Tous les aspects de ce dossier sont au reste bien connus d'Emmanuel de Roux. Régulièrement informé, ce dernier assistait en particulier à la conférence de presse donnée le 18 septembre dernier par l'établissement et la société Cap-Sesa, maître d'œuvre pour la conception informatique. On s'étonnera donc d'autant plus de l'audience et de la légitimité soudain accordée à *«une poignée de chercheurs et d'universitaires»* ne représentant qu'eux-mêmes.

[Il était normal de donner la parole à des universitaires à des chercheurs, peut-être atteints, eux aussi, par la conception développée naguère par Elisabeth Badinter («Tout, tout de suite»), mais dont la familiarité avec l'informatique appliquée aux bibliothèques n'est pas sans intérêt.

Elle n'est pas sans intérêt parce que ce point de vue des utilisateurs *«ne représentant qu'eux-mêmes»* sera capital lors de l'ouverture au public de la Grande Bibliothèque. Or cette ouverture, on le sait, est liée à l'avancement de son projet informatique. Le 19 octobre dernier, la Bibliothèque nationale faisait savoir son inquiétude quant au déroulement des opérations. Elle notait que l'établissement public (EPBF) avait *«trop longtemps fait table rase de l'existant»* et que *«les études engagées prioritairement par l'EPBF (...) ont entraîné une perte de temps certaine. L'innovation ayant été traitée avant le cœur du sujet»*. Hélène Waysbord ne pouvait ignorer les conclusions pessimistes de la BN, qui indiquait : *«Tel qu'il est prévu aujourd'hui, recette définitive fin 1995 et mise à disposition du public début 1996, le calendrier du projet informatique ne paraît pas pouvoir être tenu. (...) Une des conséquences du retard prévisible est l'obligation pour la Bibliothèque nationale d'envisager dès à présent une solution de rechange pour prendre la relève de son système GEAC qui atteindra ses limites en 1995.»*

Hélène Waysbord indique que *«la phase de conception informatique s'achève dans les délais conformes au calendrier global de l'opération»*. Cette phase, confiée à la société Cap-Sesa, devait initialement se dérouler du 1er février au 30 novembre 1992. Elle s'est achevée, en fait, le 30 avril 1993. Si le cahier informatique comporte *«plus de 6 000 pages»* – 8 000, en réalité, – si un gros travail conceptuel a été accompli, on lui reproche de ne pas assez hiérarchiser les problèmes techniques et d'aboutir à des spécifications trop générales pour passer à la réalisation dans les délais impartis. La masse des documents numérisés mis à la disposition du public devait être l'une des grandes innovations de la Grande Bibliothèque, selon le rapport fondateur Cahart-Melot. On parlait à l'époque de plus de 600 000 documents. En 1991, ce chiffre fut ramené à 300 000. Aujourd'hui, Hélène Waysbord parle de 100 000. Mais, ce total incluant le transfert des 60 000 microformes existant déjà à la BN, c'est donc 40 000 nouveaux documents que les lecteurs de la Grande Bibliothèque auront à leur disposition.

Enfin, si la concertation avec la Rue de Richelieu s'est largement améliorée, après des débuts catastrophiques, «trop souvent encore, note l'auteur du rapport de la BN, *les personnels de la Bibliothèque nationale sont mis à contribution pour donner de l'information sans participer totalement à la décision*». Si le débat sur l'architecture de la Grande Bibliothèque est clos, comme le faisait remarquer le président de l'EPBF, Dominique Jamet, celui sur son informatisation reste largement ouvert. Ce n'est pas faire injure au délégué scientifique de l'établissement que de le constater. – E. de R.]





AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Frank Borzage : the Nth Commandment (1923, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; Sa vie (1924, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, Trois camarades (1938, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

J. M. Straub et D. Huillet : la Loi des montagnes (1919, v.o. intertitres anglais), d'Eric von Stroheim, 19 h ; Amerika, rapports de classe (1984, v.o. s.t.f.), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : Clair-obscur (1976, v.o. s.t.f.), de Paul Bochner, le Chat dans le sac (1964, v.o. s.t.f.), de Gilles Groulx, 14 h 30 ; Une âme à voile (1982, v.o. s.t.f.), de Pierre Veilleux, Equinoxe (1976, v.o. s.t.f.), de Jacques Robiolles, 17 h 30 ; le Merle (1958, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, Etienne Brûlé gibier de potence (1951, v.o. s.t.f.), de Melbum E. Turner, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Ritratti di Roma : les Seventies - 1re partie : Mai 68 : CA 13, Comité d'action du 13e (1968) d'un collectif Arc, Bande annonce : Le fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, le Joli Mois de mai (1968) d'un collectif, 16 h 30 ; Carte blanche à Paul Virilio : Mai 68 (1968) de A. Harris et A. de Sedouy, 18 h 30 ; le Retour à l'ordre : le Reflux de la vague (1968) de Gilbert Bovay, Paris, 30 mai 1968 (1985) de Maurice Dugowson, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMIES DE COEUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CAVALE SANS ISSUE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CŒUR DE MÉTISSE (Can.-Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COUP DE JEUNE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DRACULA (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

> Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAHIER VOLÉ. Film français de Christine Lipinska : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

INTIMES CONFESSIONS. (*) Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

JERICO. Film vénézuélien de Luis Alberto Lamata, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RAPID FIRE. Film américain de Dwight H. Little, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SCHTONK ! Film allemand d'Helmut Dietl, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SINGLES. Film américain de Cameron Crowe, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

TOYS. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE LA NUIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE SEPTIÈME CONTINENT (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SISTER ACT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE ZÈBRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30 ; Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer. 15 h 15, sam., dim. 14 h 15, 16 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, 16 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, dim. 15 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h.

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, 16 h 30, sam. 11 h 30, dim. 16 h.

CROC-BLANC (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 15 h 30.

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 5 mn après.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS Nº 3 (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 15, jeu., dim. 22 h, lun. 20 h.

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) film mer., sam., dim à 13 h 50.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 11 h 55.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) mer., sam., dim. à 13 h 35, 15 h 20, 17 h 10 film 20 mn après.

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

MADAME BOVARY (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 11 h 55 T.U. : mer., lun.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

PRUNE DES BOIS (Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 16 h 15.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 6e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 18 h 15.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

SARAFINA ! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., mar. 22 h, sam. 20 h, dim. 18 h.

SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

STORMBOY (Austr., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 45.

TANGO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, mar. 14 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., lun. 14 h, 19 h, jeu., sam. 16 h 30, 21 h 30, mar. 22 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h 10, 16 h 10. Pl. : - de 15 ans : 18 F.

WOYZECK (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) avec l'Ornbeck sauvage mer., ven., lun. 16 h 30, 21 h 30, jeu., sam. 14 h, 19 h, mar. 16 h.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, mar. 18 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 25.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (Fr.-It.-All., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

BONNE CHANCE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LOLA (Fr.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MACBETH (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LA SENTINELLE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 AVRIL

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De l'ancien boulevard du Crime au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Les alentours de Notre-Dame », 14 h 30, statue de Charlemagne, sur le parvis (Sauvegarde du Paris historique).

« Secrets du quartier d'Enfer », 15 heures, métro Denfert-Rochereau, sortie principale (Approche de l'art).

« Dix fontaines inconnues du Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« La Sorbonne. Histoire de l'université et du Quartier latin », 16 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Temple, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : « Le libéralisme, une nouvelle religion ? », avec P. Delaporte, P. Herzog et B. Vergniol (Eglise réformée de l'Etoile).

ÉCONOMIE

BILLET

Le cadeau budgétaire canadien

Pour son neuvième et dernier budget, à huit mois au plus d'élections générales, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a choisi l'attentisme. Le Canada est pourtant plongé – autant sinon plus que les autres pays industrialisés – dans une crise grave de ses finances publiques. Alarmés par le poids d'une dette publique qui, provinces comprises, représente 90 % du produit intérieur brut (PIB) – un triste record seulement battu par l'Italie – les milieux d'affaires canadiens préconisaient de sévères restrictions. Pourtant, le budget 1993-1994, présenté lundi 26 avril, n'augmente pas les impôts, réduit peu les dépenses, préférant tabler sur d'optimistes hypothèses de reprise économique pour arranger les choses.

Le déficit de l'année budgétaire qui s'est terminée le 31 mars a failli battre un record historique avec 35,5 milliards de dollars canadiens (152 milliards de francs), soit 5 % du PIB. Pour le budget couvrant la période 1er avril 1993- 31 mars 1994, le déficit prévu est à peine moindre : 32,6 milliards de dollars canadiens,

Est-ce pour donner le change, faire croire à une austérité accrue ? La tradition veut que le ministre des finances porte des chaussures neuves pour présenter son budget au Parlement. Lundi, M. Mazankowski arborait de vieux souliers ressemelés. Son budget retranche certes 1 milliard de plus aux dépenses 1993-1994, par rapport au programme d'austérité présenté le 2 décembre dernier. Mais le tiers seulement de cette somme est réellement gagé çà et là par des économies dans les dépenses de fonctionnement du gouvernement. Le reste relève d'artifices comptables qui ralentissent les dépenses et accélèrent les rentrées d'argent.

Le budget 1993-1994 est tout de même présenté comme le premier d'un plan quinquennal censé comprimer de 30 milliards les dépenses fédérales afin de ramener le déficit 1997-1998 à 8 milliards de dollars canadiens (34 milliards de francs). Mais ce plan repose sur l'hypothèse d'une conjoncture économique radieuse entre 1995 et 1998, une inflation très faible (1,5 % par an). Il suppose aussi la suppression – qui reste à négocier avec les syndicats – de 16 500 des 230 000 postes de fonctionnaires ainsi que de fortes baisses des subventions aux chemins de fer, au réseau de radio-télévision public et de la participation fédérale aux programmes provinciaux de développement régional. Toutes mesures qui restent évidemment à la charge du prochain gouvernement. Joli cadeau.

Les conservateurs se posaient en champions de l'orthodoxie budgétaire. Après huit ans de pouvoir, ils n'auront pas réussi à ramener le déficit sous la barre des 30 milliards de dollars.

CATHERINE LECONTE

Hanoï espère un nouvel assouplissement de l'embargo américain

Le Vietnam a un pressant besoin de crédits internationaux

Un plan français de règlement des arriérés dus par le Vietnam au Fonds monétaire international sera de nouveau avancé, cette semaine, à l'occasion de la réunion du FMI et de la Banque mondiale à Washington. Mais, sous la pression de leur opinion publique, les Etats-Unis pourraient continuer de s'y opposer à la suite d'une nouvelle controverse sur les disparus américains pendant la guerre du Vietnam (*le Monde* du 15 avril).

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Sans attendre la levée d'un embargo économique américain imposé à l'ensemble du pays en 1975, renforcé en 1979 et légèrement assoupli l'an dernier, le Vietnam a relancé son économie. Selon le dernier rapport de la Banque asiatique de développement (BAD), le taux d'expansion a été de 8,3 % en 1992, contre 6 % l'année précédente. La BAD prévoit que ces taux de croissance seront maintenus : 7,5 % en 1993 et 8,2 % en 1994. Le taux d'inflation (680 % en 1986, avant l'application de réformes économiques) a été ramené à 17,5 % l'an dernier et, toujours selon le même rapport, devrait être contenu (14 % cette année et 12 % en 1994). En outre, pour la première fois depuis la victoire communiste de 1975, la balance commerciale a connu un léger excédent en 1992, en raison d'une forte augmentation (50 %) des exportations pétrolières.

Bien que privé, depuis 1991, d'une aide économique de l'ancien bloc soviétique, évaluée à 1 milliard de dollars (environ 5,4 milliards de francs) par an, le Vietnam a donc réussi à réorienter son économie et son commerce extérieur. Par exemple, la libéralisation des prix en a fait, de façon durable, le troisième exportateur mondial de riz derrière les Etats-Unis et la Thaïlande : pendant le premier trimestre de cette année, Hanoï a déjà exporté 440 000 tonnes de riz, soit le double des exportations réalisées pendant la même période de 1992. Le Vietnam a trouvé, surtout dans la région, de nouveaux partenaires commerciaux : Singapour, le Japon, Taïwan, Hongkong et la Corée du Sud, pour citer les plus importants. Enfin, les investissements étrangers (pour près de 2 milliards de dollars mis en œuvre fin 1992) commencent à jouer un rôle dans la relance d'une économie dont les ressources humaines sont l'atout principal (71 millions d'habitants) : main-d'œuvre très bon marché, facile à qualifier.

Les handicaps demeurent énormes : poids de la bureaucratie, infrastructures inexistantes, désastre écologique, démographie galopante (plus de deux millions de jeunes jetés sur le marché du travail chaque année). Le revenu annuel par habitant est encore évalué à moins de 1 000 francs par mois, et le produit national brut (PNB) n'y atteint pas le tiers de celui des Philippines. Sans attendre la reprise de relations économiques avec les Etats-Unis, le pays a donc de plus en plus besoin, pour soutenir une croissance forte, d'un accès aux organismes internationaux de crédit.

Les grands projets d'infrastructures

Les autorités vietnamiennes estiment, pour leur part, qu'elles devront notamment disposer, d'ici à l'an 2000, de 25 milliards de dollars de crédits et investissements étrangers pour maintenir un rythme de croissance annuel de 7,5 % et, ainsi, à peu près doubler le PNB (produit national brut) en sept ans.

Le Vietnam, dont la dette en devises convertibles ne s'élevait, fin 1992, qu'à 4,6 milliards de dollars, doit donc, avant tout, accéder aux crédits internationaux, seuls susceptibles de financer les indispensables grands projets d'infrastructures : ports, aéroports, routes, chemin de fer, électricité, communications.

Certes, l'embargo américain n'est plus respecté par de nombreux pays : le Japon a repris son aide l'an dernier et s'est engagé, en mars, à financer le développement des infrastructures ; la France, à l'occasion de la visite de François Mitterrand en février, a porté son enveloppe à près d'un demi-milliard de francs ; la Suède est le troisième donateur, avec environ 50 millions de dollars par an.

Ces aides et crédits bilatéraux sont malgré tout insuffisants. A la fin de l'an dernier, les Etats-Unis se sont engagés sur la voie d'une levée de l'embargo en autorisant les sociétés américaines à ouvrir des bureaux au Vietnam et à y recruter du personnel local, mais sans droit de réaliser des contrats. La levée de l'embargo – ou son non-renouvellement annuel qui doit se faire en septembre – n'est donc plus qu'une question de temps. Un premier signe positif serait que Washington ne s'oppose plus au règlement selon le montage proposé par Paris avec l'appui, cette fois, de Bonn et de Tokyo, du léger arriéré vietnamien (140 millions de dollars) à l'égard du FMI, ce qui permettrait à Hanoï, dans un premier temps, d'accéder à des crédits stand-by d'un montant de 300 à 400 millions de dollars et, par la suite, de renouer également avec la Banque mondiale et la BAD.

Pour la Maison Blanche, le problème est d'abord politique. La dernière controverse sur les disparus de la guerre du Vietnam a soulevé une nouvelle levée de boucliers. Le président Clinton se retrouve donc sur la défensive.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les prévisions du FMI

Suite de la première page

Quant à la situation en Russie, M. Mussa s'est félicité de ce que les réformes puissent être dorénavant poursuivies, en déplorant toutefois l'effondrement de l'activité dans ce pays et son incapacité à atteindre les objectifs macroéconomiques qu'il s'est assignés.

Indépendamment de cette actualité « à chaud », les experts du Fonds ont consacré l'essentiel de leurs analyses à la situation de l'économie mondiale pour constater qu'après le creux observé en 1991 les perspectives de reprise de l'activité globale demeurent *« hésitantes et inégales »*. Parmi les pays industrialisés, les Etats-Unis, où des *« signes encourageants »* de reprise de la croissance, confortée par un assouplissement constant de la politique monétaire, se sont confirmés ces derniers mois, bénéficient d'un satisfecit. Mais, souligne le rapport semestriel, si les efforts entrepris par l'administration pour réduire sensiblement le déficit budgétaire de l'Etat ne se matérialisaient pas, *« la confiance pourrait s'en trouver affectée et un retournement de tendance pourrait intervenir sur les taux d'intérêt à long terme, actuellement orientés à la baisse »*. Sur ce chapitre, le FMI souligne qu'au vu du programme économique présenté par le président Clinton pour la période 1994-1998 le déficit fédéral représentera encore 3 % du PIB américain à l'issue de cette période, soit le même pourcentage qu'à la fin des années 80. D'où la nécessité de réduire davantage que ne le prévoit l'équipe présidentielle le déficit fédéral pour redonner à la Maison Blanche une marge de manœuvre budgétaire au cas où la situation économique exigerait de nouveaux ajustements.

Les risques d'un raffermissement du yen

En injectant successivement 10 700 milliards de yens (535 milliards de francs environ) – soit 2,3 % du PIB nippon – dans son économie en août 1992, puis 13 200 milliards de yens supplémentaires (2,7 % du PIB) au début avril 1993, le Japon s'est donné les moyens de la reprise. Celle-ci ne s'est pas encore concrétisée, constate le rapport du FMI, mais le niveau peu élevé de l'inflation dans ce pays et la fermeté du yen font que les autorités japonaises peuvent encore jouer sur une réduction des taux d'intérêt au cas où persisterait la faiblesse de l'économie nippone. Les économistes du Fonds ne prévoient cependant pas de retour à meilleure fortune avant le second semestre 1993 dans ce pays. M. Mussa a cependant mis en garde contre un raffermissement trop important et trop rapide du yen. *« Ce ne serait ni dans l'intérêt du Japon ni dans l'intérêt de l'économie mondiale, sauf si la reprise qui devrait s'annoncer au Japon devait être très forte. Nous n'en sommes pas encore là »*, a fait valoir le directeur des études économiques.

C'est finalement en Europe que les perspectives apparaissent les plus sombres avec, en filigrane, une impossibilité quasi structurelle de réduire le taux du chômage. Une contribution efficace à la croissance sur le continent (et en Grande-Bretagne) ne peut provenir que de nouvelles réductions de taux d'intérêt de la part de l'Allemagne, au fur et à mesure que s'estomperont les pressions inflationnistes dues au processus d'unification du pays. D'une façon générale, les tendances actuelles à la récession devraient demeurer tout au long de cette année et les importants déséquilibres budgétaires constatés dans de nombreux pays (notamment en France, souligne le rapport), minent la confiance des consommateurs et des milieux d'affaires. Au demeurant, constate le FMI, l'Europe sera confrontée au risque de voir s'additionner les taux d'intérêt réels élevés, l'affaiblissement de la confiance des consommateurs, la persistance de turbulences sur les marchés des changes et les incertitudes liées à la mise en place des dispositions du traité de Maastricht pour retarder la reprise dans cette partie du monde.

Pour l'ensemble des pays industrialisés, les économistes du Fonds tablent sur une croissance limitée à 1,7 % en 1993 et à 2,9 % l'année suivante. Elle devrait s'établir à 2,2 % cette année et 3,4 % en 1994 pour l'économie mondiale. L'amélioration devrait provenir des pays en voie de développement avec un taux de croissance de 5 % en 1993 et autant l'année suivante, à peine inférieur à celui de 1992 (6,1 %). Mais cette moyenne cache, là aussi, d'importantes disparités. Face au boum de la Chine qui connaîtrait cette année le meilleur taux de croissance dans cette catégorie (8,5 % contre 12,8 % en 1992) et aux bons résultats prévisibles de la Thaïlande (7,8 % après 7,5 % en 1993), et de certaines nations du Proche-Orient, de nombreux pays africains et d'Amérique latine devront se contenter de croissances inférieures de moitié à ces pourcentages.

Les pays dits *« en transition »*, à savoir l'ancienne Union soviétique et ses ex-satellites, engagés dans un difficile passage de l'économie socialiste à une économie de marché, s'annoncent comme les grands perdants avec une « croissance négative » de 8,8 % cette année alors que le PIB de ces pays avait déjà régressé de 15,5 % en 1992 et de plus de 10 % l'année précédente. Si les pays baltes, la Pologne et les deux pays qui composent désormais l'ex-Tchécoslovaquie réussissent à limiter les dégâts, c'est bien sûr la Russie qui figure déjà en queue de peloton. Cette année, la production devrait baisser de 11,8 % pour la Fédération de Russie, ce qui pourrait apparaître comme un moindre mal après l'effondrement de 18,5 % enregistré en 1992. *« Les conclusions de cette première étape de la transition* [dans ce pays] *démontrent l'importance cruciale d'établir un lien entre des réformes structurelles, une stabilisation macroéconomique et une transformation réussie du tissu économique »*, souligne le rapport du FMI. Sans expliquer vraiment comment il est possible de mener de front les composantes de cet ambitieux programme en un laps de temps nécessairement compté.

SERGE MARTI

Hausse des prix de détail de 2,2 % en un an

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,5 % en mars par rapport à février, l'indice calculé sur la base 100 en 1990 s'étant inscrit le mois dernier à 107,6 contre 107,1 en février. Sur un an (mars 1993 comparé à mars 1992), la hausse des prix de détail est de 2,2 %.

La hausse des prix des produits alimentaires a été de 1 % en mars par rapport à février, conséquence du temps froid et de la nouvelle méthode de prise en compte des prix des fruits et légumes frais (les relevés sont insérés tels quels dans l'indice alors qu'ils étaient auparavant lissés sur douze mois). Mais sur un an, l'alimentation est complètement stable.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé augmentent de 0,6 % en un mois et de 1,4 % en un an. Pour les services du secteur privé, la hausse atteint 0,3 % par rapport à février et 4,4 % par rapport à avril 1992.

Les prix de l'énergie ont augmenté de 0,4 % en mars et de 0,7 % en un an. Les prix des services de santé, restés stables en mars, sont en hausse de 1,8 % sur un an.

Consciente de l'ampleur de la récession

La Bundesbank pourrait accélérer sa politique de baisse des taux d'intérêt

Compte tenu d'une récession plus profonde que prévu, la Bundesbank, la banque centrale allemande, devrait poursuivre, voire accélérer sa politique de réduction de taux d'intérêt à court terme, explique en substance son président, Helmut Schlesinger, dans un entretien accordé lundi 26 avril au quotidien *International Herald Tribune* et publié dans son édition du 27 avril. Revenant sur la baisse surprise des taux décidée jeudi 22 avril, M. Schlesinger déclare : *« Il est clair que si les problèmes changent, les solutions doivent changer aussi. »*

Visiblement, si la lutte contre l'inflation reste toujours la priorité de l'institut d'émission allemand, l'effondrement actuel de la conjoncture préoccupe de plus en plus Francfort. *« Ce n'est pas notre philosophie qui a changé, ce sont les circonstances »*, explique-t-il, ajoutant : *« La situation économique est devenue plus difficile qu'au cours du second semestre de l'an passé. Nous observons une forte baisse des commandes en Allemagne – même si les commandes en provenance de l'étranger ont légèrement crû au cours des derniers mois, – une chute de la production industrielle et un marché du travail faible. »* Dans la politique de réduction des taux, *« nous devons prendre ces éléments en considération car cela signifie que l'inflation est une préoccupation moins immédiate »*.

Interrogé sur la coïncidence entre la réduction des taux du jeudi 22 avril et la rencontre, le même jour, entre M. Kohl et M. Balladur, M. Schlesinger ironise en affirmant que *« la Bundesbank est tellement indépendante qu'elle peut même prendre des décisions au moment qu'elle juge opportun, alors même que certains commentateurs y repèrent un signe de sa perte d'indépendance »*.

Avec un cours en dessous de 5,30 F

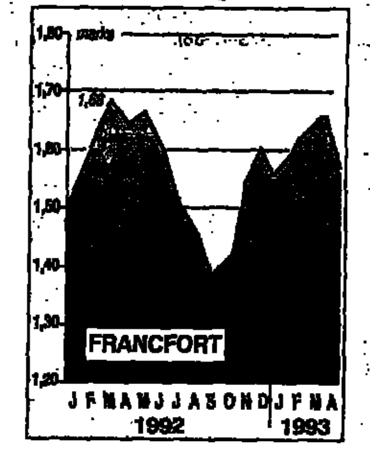
La remontée du dollar paraît compromise

Programmée à la fin de l'année dernière comme *« inévitable et bienvenue »* (*le Monde* du 10 novembre 1992), la remontée du dollar paraît bien compromise, du moins dans l'immédiat : ses cours viennent de retomber en dessous de ceux du 31 décembre 1992 à moins de 1,57 DM et 5,30 F, après une pointe à 1,67 DM et 5,66 F le 12 mars. Pour l'instant, le billet vert ne fait pas recette et les opérateurs qui le jouaient à la hausse commencent à se lasser.

De bonnes raisons, pourtant, justifiaient cette remontée de la devise américaine, tombée le 3 septembre 1992 à son plus bas cours historique à Francfort (1,3895 DM, 4,73 F à Paris). Tout d'abord, l'écart entre les rémunérations offertes aux capitaux de part et d'autre de l'Atlantique, bien plus élevées à Francfort (7,30 % à dix ans, 9,75 % à court terme) qu'à New-York (respectivement 6,80 % et 3 %), était appelé à se rétrécir, diminuant ainsi l'attrait pour les placements libellés en marks. Le phénomène s'est sans doute produit, pas sur le long terme, où l'écart entre les 6,60 % allemands et les 5,92 % américains de ces jours-ci s'est plutôt creusé, mais bien sur le court terme (8,10 % à Francfort, toujours 3 % à New-York).

Certes, l'accord en question s'est réduit, passant de 6,75 points à 5 points, mais il reste toutefois encore appréciable. Ensuite, l'analyse macroéconomique montrait qu'aux Etats-Unis la reprise de l'économie était en marche, tandis que l'Europe s'enfonçait dans la dépression. Or, à l'heure actuelle, si effectivement l'Europe s'enfonce à un rythme plus rapide que prévu, la croissance américaine, après un rebond, marque le pas. Le recul de 3,7 % des commandes de biens durables en mars aux Etats-Unis, le plus fort depuis décembre 1991, a jeté un froid sur les marchés, de même que l'échec subi par le président Clinton pour faire adopter son plan de relance par le Sénat. Signe patent de désaffection, le dollar ne s'est apprécié que de 1 pfennig pendant quelques heures, après l'annonce, jeudi, d'une diminution des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, pour retomber aussitôt après. Il a accentué son repli au début de cette semaine sur les résultats du référendum lancé par Boris Eltsine, dont le succès éloigne pour l'instant la menace d'événements graves en Russie et atténue le caractère de valeur refuge traditionnellement attaché au dollar.

Le cours du billet vert libellé en mark



Pour les Européens, la faiblesse relative du billet vert n'est pas sans conséquence. Si elle limite le coût de leurs importations d'hydrocarburants, elle pénalise leurs industries exportatrices, qu'affecte l'ultra-compétitivité donnée aux entreprises américaines par la sous-évaluation de leurs devises (au moins 20 %).

FRANÇOIS RENARD

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Produit intérieur brut : + 0,2 % au premier trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) de la Grande-Bretagne a progressé de 0,2 % au premier trimestre 1993 par rapport au quatrième trimestre 1992. Sur un an (premier trimestre 1993 comparé au premier trimestre 1992), la progression est de 0,6 %. Déjà le PIB avait progressé de 0,2 % aux troisième et quatrième trimestres 1992. Mais ce n'est qu'au quatrième trimestre 1992 qu'a été enregistré un taux positif d'évolution sur un an (+ 0,1 % contre – 0,3 % au troisième trimestre 1992 par rapport au troisième trimestre 1991). Ainsi se confirme la fin de la récession en Grande-Bretagne. Une récession qui selon les chiffres aura été la plus longue depuis la crise des années 30 mais pas la plus sévère : au cours de la récession de 1979-1981, le PIB avait reculé de 6,2 points entre son point haut et son point bas alors que le recul a été de 3,8 points entre le deuxième trimestre 1990 et le deuxième trimestre 1992.

□ **La FAO dénonce l'insuffisance des investissements ruraux dans le monde.** – L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a dénoncé dans un communiqué diffusé lundi 26 avril l'insuffisance de l'investissement rural à l'échelle mondiale et déploré que *« le soutien à l'alimentation et à l'agriculture en faveur des pays en développement soit en déclin, après avoir atteint un sommet en 1986 »*. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, dont le siège est à Rome, a stigmatisé comme signes d'insuffisance de ces efforts : la dégradation des terres et des forêts, le délabrement des systèmes d'irrigation et des infrastructures rurales, la pénurie de bétail et le faible financement des services de recherche et de vulgarisation.

ÉCONOMIE

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

L'assemblée annuelle de la BERD à Londres

La Banque européenne veut aider les PME de l'Est

L'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui s'est ouverte lundi 26 avril à Londres, a été marquée par le souci des participants de souligner l'interdépendance économique entre les pays industrialisés et ceux de l'Europe de l'est, ainsi que par l'« affaire » du financement interne de la BERD (*le Monde* du 27 avril).

LONDRES

de notre correspondant

Les premiers résultats du référendum en Russie étaient de bon augure au moment où s'ouvraient les travaux de la BERD. On imagine sans peine quel effet négatif aurait eu un « non » au plébiscite demandé par Boris Eltsine, alors même que les pays industrialisés se sont engagés à soutenir financièrement le processus de réformes dont il est le champion. Or, en un sens, l'approbation populaire obtenue par le président russe justifie, comme l'ont souligné le premier ministre britannique, John Major, et le ministre allemand des finances, Theo Waigel, l'aide économique des pays occidentaux et, *de facto*, le rôle joué par la Banque européenne pour favoriser la transition des pays d'Europe de l'Est vers l'économie de marché.

Au-delà de la forme et du rythme que doit prendre cette aide, son principe fait l'objet d'un consensus, que l'on peut résumer ainsi : la croissance des économies des pays industrialisés (notamment européens) est, dans une large mesure, dépendante de l'affirmation de celles des pays d'Europe de l'Est. M. Major a insisté sur cette véritable *« révolution »* que représente le cheminement des anciens pays du bloc communiste vers l'économie libérale : *« Nous avons un devoir moral clair et inéluctable*, a-t-il indiqué, *qui est de démontrer pratiquement notre solidarité avec ceux qui ont vécu sous le communisme, qui ont eu le courage de le renverser et qui paient maintenant le prix de ses ravages politiques et économiques. »*

« Le pire reste possible »

M. Major estime que ce soutien économique doit s'accompagner d'une intégration politique des pays d'Europe de l'Est au sein de l'union européenne *« comme membres à part entière »*. Tout le monde ne partage pas cette priorité britannique en faveur de l'élargissement de la Communauté, et les impératifs d'ordre commercial ne constituent pas, d'autre part, l'unique raison du soutien occidental. Si les institutions des pays d'Europe de l'Est ne sont pas stabilisées, *« le pire reste possible*, a rappelé le président de la BERD, Jacques Attali. *« Le monde ne doit pas oublier que l'Est reste l'un des principaux réservoirs d'armes du monde. Sans institutions stables*, a-t-il souligné, *tout cela peut encore se défaire ; les vingt-cinq pays de l'Est pourraient, dans la pire des hypothèses, devenir cinquante, dont quinze seraient des puissances nucléaires. »*

L'enjeu ne faisant guère de doute, reste à adapter la méthode choisie, celle de la libéralisation économique. Or, confrontée à des demandes pressantes, la Banque européenne est notamment critiquée en raison de la faiblesse et de la lenteur de ses déboursements. Victor Geraschenko, président de la Banque centrale de Russie, a dressé sur ce point un réquisitoire sévère, soulignant que les crédits reçus par son pays n'ont pas dépassé le *« montant dérisoire »* de 6,3 millions d'écus (1), soit, a-t-il précisé, 8 % seulement des opérations financières de la Banque européenne. Cette mise en cause rejoignait la question plus générale du ratio qui, statutairement, oblige la BERD à consacrer 60 % de ses interventions au profit du secteur privé.

Etant donné l'insuffisance des infrastructures économiques dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, cette répartition entre les secteurs privé et public se révèle irréaliste. Au nom de la France, Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, a estimé que bien que cette règle doive être maintenue, une certaine *« flexibilité »* est nécessaire. Les gouverneurs de la Banque européenne pourraient se mettre d'accord sur un assouplissement du système, sans pour autant engager une réforme statutaire. Plusieurs participants ont, d'autre part, approuvé le principe de la création d'un fonds pour les PME en Russie. M. Attali a souligné que la Banque européenne pourra ainsi *« prendre davantage de risques dans le financement des entrepreneurs de ce pays »*.

M. Waigel, président du conseil des gouverneurs de la BERD, a offert dans ce domaine les services et l'expérience des institutions bancaires allemandes au profit de l'établissement de PME dans l'ex-RDA. La question des coûts d'installation et de fonctionnement élevés de la BERD a été évoquée par la plupart des intervenants, mais les critiques visant M. Attali ont été, dans l'ensemble, modérées, MM. Major et Waigel se contentant notamment de souhaiter que l'argent des contribuables soit dépensé avec précaution.

LAURENT ZECCHINI

(1) Un écu vaut actuellement 6,50 francs.

DISTRIBUTION

L'OPA de Gehe n'étant plus autorisée

La Cooper lance une contre-OPA sur l'Office commercial pharmaceutique

Depuis le 16 février, l'Office commercial pharmaceutique (OCP), premier répartiteur français et européen, fait l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) amicale de la part de son homologue allemand Gehe. Simultanément, une contre-OPA était à l'étude à l'initiative de la famille Bourely, principal actionnaire de l'OCP (15 % du capital), avec l'aide de la Coopération pharmaceutique française, du Crédit commercial de France, de la Banque de l'union européenne (BUE). Cette contre-offre a été officiellement déposée lundi 26 avril auprès des autorités boursières sur la totalité du capital au prix de 865 francs par titre, soit 8 % de plus que l'offre allemande.

Il aura fallu un mois à Pierre Bourely, principal actionnaire – et exécuteur de Jean-Pierre Duché, ancien PDG de l'Office commercial pharmaceutique (OCP), – pour donner consistance à une rumeur qui se faisait de plus en plus insistante (*le Monde* daté 28-29 mars). La surprise vient moins du dépôt de cette contre-offre, que du tour de table qui la compose. On savait que le projet mis au point par Jean-Pierre Duché avec l'allemand Gehe n'avait pas les faveurs de la famille Bourely, en raison notamment de la brèche dont allait profiter le répartiteur allemand pour la distribution de ses médicaments en France.

Pourtant, le nouveau tour de table comporte un étranger, mais celui-ci est américain. Concrètement, l'offre a été déposée par Aura Expansion, filiale à 99,9 % de la société Coopération pharmaceutique française (Cooper). Elle sera significativement aidée par la société américaine Bergen Brunswig, qui devrait détenir 20 % d'Aura Expansion en cas de succès de l'OPA, avec vocation à dépasser 33,3 % du capital. La Cooper en conservera 50,1 %. La famille Bourely conservera 15 % qui pourront être cédés dans deux ans à la Cooper. Plusieurs laboratoires devraient également détenir 5 % du capital, tels Rhône-Poulenc, Sanofi, Roussel-Uclaf, Synthélabo...

Toutefois, la Cooper a posé plusieurs conditions à son offre : obtenir au moins la majorité des titres pour la concrétiser et surtout prendre le contrôle des deux sociétés en commandite, mises en place par Jean-Pierre Duché, qui dans l'immédiat verrouille toute l'activité de l'OCP. La date de dépôt de la contre-offre n'a rien d'innocent : mardi 27 avril, la cour d'appel de Paris a rendu sa décision sur une plainte déposée par les Mutuelles du Mans, qui contestaient la recevabilité de l'offre de Gehe. Elle a annulé la décision du Conseil des Bourses de valeurs déclarant recevable le projet d'OPA de Gehe sur l'OCP, ce qui change la face des choses.

Cependant, Jean-Pierre Duché n'a pas complètement bloqué les négociations, puisqu'il indique qu'*« en cas d'offre concurrente à un prix supérieur, les sociétés commanditées examineraient leur position sous l'angle de l'intérêt exclusif des actionnaires et du groupe OCP »*.

F. Bn

SALAIRES

Selon l'INSEE

Le pouvoir d'achat a davantage progressé en 1992

Malgré *« un ralentissement modéré mais persistant du rythme d'évolution »* des rémunérations, le secteur privé a dégagé en 1992 un gain de pouvoir d'achat du salaire brut de base de 1,3 % en moyenne annuelle contre 1,1 % en 1991, selon l'INSEE. Dans la fonction publique, où l'indice du traitement de base a progressé plus rapidement que l'année précédente sous l'effet de l'accord salarial de novembre 1991, la tendance est identique avec un gain de pouvoir d'achat de 0,9 % en 1992 contre 0,6 % en 1991 et un recul de 1,3 % en 1990.

Bien que l'évolution des rémunérations dans le secteur privé se soit progressivement ralentie au cours de l'année, l'amélioration des salaires en francs constants s'explique par un repli plus rapide de l'inflation. L'évolution très modérée des prix de détail (2,4 % en moyenne annuelle après 3,2 % en 1991), particulièrement au cours des deux derniers trimestres, a donc fait plus que compenser les effets de la rigueur salariale qui ont fait passer les augmentations nominales de 4,9 % en 1990 à 4,3 % en 1991 et 3,7 % en 1992 en moyenne annuelle.

L'an passé, précise l'INSEE, celles-ci ont été plus importantes pour les ouvriers (4 %) que pour les cadres (3,7 %) et les techniciens, agents de maîtrise et employés (3,4 %). Au passage, il apparaît également que si les augmentations de salaire restent plus importantes dans le bâtiment (en raison d'un effort important de révision des classifications), l'écart avec les autres branches professionnelles tend à se réduire.

Si l'on prend en compte non plus le salaire brut de base mais le salaire moyen par tête (qui intègre notamment les primes), l'évolution 1991-1992 serait de l'ordre de 3,7 % à 4,4 % dans le privé et de 4,6 % à 5 % dans la fonction publique d'Etat. Quant à la rémunération moyenne des personnes en place – qui recouvre la situation des seuls agents présents en 1991 comme en 1992 –, elle a progressé entre 5,5 % et 5,9 % dans le privé et entre 5,9 % et 6,4 % chez les fonctionnaires de l'Etat.

Compte tenu du maintien d'une politique salariale modérée dans le public comme dans le privé et des prochaines mesures de rééquilibrage des régimes sociaux, il y a fort à parier que l'année 1993 présentera un profil moins favorable...

J.-M. N.

BIBLIOGRAPHIE

Un guide des droits des agricultrices

Les agricultrices ignorent souvent qu'elles ont des droits en tant que telles. Le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles vient de publier un ouvrage, le *Guide des droits des agricultrices*, qui répond clairement à toutes les questions que ces femmes qui vivent et travaillent sur les exploitations agricoles peuvent se poser.

Ce guide présente l'ensemble des statuts existants et précise les avantages et inconvénients de chaque situation professionnelle. Très pratique, l'ouvrage se compose de quatre parties : des règles communes à toutes les agricultrices ; des éléments juridiques, sociaux et économiques de l'exploitation agricole ; des statuts des personnes et, enfin, d'un lexique avec une sélection d'ouvrages et des adresses utiles.

► ***Guide des droits des agricultrices*, 114 p., 48 F. En vente au CNIDFF, 7, rue du Jura, 75013 Paris.**

FINANCES

Le Comptoir des entrepreneurs boucle son augmentation de capital

Le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs (CDE) a arrêté, vendredi 23 avril, les modalités de son augmentation de capital de 800 millions de francs annoncée le 1er mars. Entre-temps, une ligne de refinancement de 6 milliards de francs a été mise en place, les comptes de l'exercice 1992 ont été arrêtés (perte de 1 milliard) et les actionnaires réticents ont été convaincus de participer au sauvetage du CDE. L'augmentation de capital sera ainsi effectuée sur la base d'un prix de souscription de 219 F par action. Il s'agit du dernier cours coté avant la suspension de cotation intervenue le 8 février.

A l'issue de l'opération, les AGF et le Crédit foncier détiendront respectivement 29,77 % et 11,5 % du Comptoir. Le CDE va également émettre 200 millions de francs de titres subordonnés.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

La CIA voudrait dissuader certains industriels américains de participer à la mi-juin au Salon du Bourget

Hughes Aircraft se méfie des espions français

Le constructeur aérospatial américain Hughes Aircraft, qui produit notamment des missiles, des satellites et des hélicoptères, a décidé de ne pas participer, à la mi-juin, au Salon aéronautique du Bourget dans la banlieue parisienne après, selon ses dirigeants, avoir été informé par la Central Intelligence Agency (CIA) qu'il était la cible d'une action d'espionnage industriel montée par les services de renseignement français.

WASHINGTON

de nos correspondants

Dans un article publié, lundi 26 avril, par le *Wall Street Journal*, le président de Hughes Aircraft, Michael Armstrong, indique avoir été mis en garde, il y a dix jours, par la CIA contre une action d'espionnage industriel française. Interrogé par *le Monde*, un porte-parole de la firme a précisé que Hughes ne sera pas au Bourget. Cette décision a été prise, d'une part, pour des raisons strictement industrielles, dans la mesure où la société se désengage du secteur militaire, et, d'autre part, après que Hughes a jugé assez *« persuasives et crédibles »* les informations attribuées à l'agence américaine.

Selon le compte rendu du *Wall Street Journal*, M. Armstrong a été *« prévenu que des documents français obtenus par la CIA suggéraient que Hughes (...) figurait parmi quarante-neuf sociétés* [américaines], *spécialisées dans les domaines de la défense et de l'aéronautique, visées par un minutieux plan d'espionnage mis au point par le gouvernement français »*. Le *« plan »* français concernerait des sociétés telles que Boeing, McDonnell-Douglas, General Dynamics, Lockheed, Bell ou Pratt and Whitney. A l'exception de Hughes, filiale de General Motors, aucune n'a, semble-t-il, renoncé à aller au Bourget.

Interrogé par *le Monde*, un porte-parole de la CIA s'est refusé à démentir ou confirmer l'article du *Wall Street Journal*. Il s'est borné à observer : *« Il peut être dans les attributions de notre agence de mettre en garde des sociétés américaines lorsqu'elles peuvent faire l'objet de menaces. »*

Un document classé « confidentiel défense »

L'article du *Wall Street Journal* est publié au moment où la CIA entend obtenir la reconduction de son budget annuel (entre 28 et 30 milliards de dollars) devant le Congrès. Voilà déjà plusieurs semaines (*le Monde* daté 7-8 mars) que la presse américaine et des auteurs de livres – comme *Friendly Spies*, de Peter Schweitzer – laissent entendre que la France aurait, depuis quelques années, développé un formidable plan et réseau d'espionnage industriel visant la défense, l'aéronautique et les grandes banques d'investissement aux Etats-Unis. A la mi-avril encore, un journaliste du groupe Knight-Ridder écrivait un article sur le fameux « document » mentionné par le *Wall Street Journal*. Il s'agit d'une étude de vingt et une pages détaillant la *« campagne »* des services français pour *« espionner »* aux Etats-Unis quarante-neuf groupes industriels, vingt-quatre institutions financières et six départements (l'équivalent de ministères) du gouvernement fédéral.

A en croire cet article, reproduit dans tous les quotidiens du groupe Knight-Ridder, dont de grands journaux comme le *Miami Herald*, le mystérieux « document » serait classé *« confidentiel défense »*. Il décrirait une étonnante entreprise de pénétration de l'industrie américaine par les services français : placement d'agents dans les sociétés concernées, vols de documents industriels et financiers, etc. Selon un porte-parole de l'ambassade de France à Washington, *« rien dans ce document ne permettait d'affirmer qu'il provenait d'un des services du gouvernement français »*. En dépit de l'énormité de l'opération décrite par le groupe Knight-Ridder (opération qui, sans vouloir sous-estimer les talents des services français, paraît tout de même extraordinaire, voire, dans certains détails, franchement farfelue), le gouvernement américain n'aurait nullement protesté auprès de la France.

Cité dans le même article, l'ancien directeur de la CIA, Robert Gates, déclare : *« La France figure parmi un certain nombre de pays qui ont « planté des taupes » dans les sociétés américaines, qui volent les attachés-cases des hommes d'affaires américains (...) et qui poursuivent de classiques opérations d'espionnage pour obtenir des renseignements industriels et économiques. »*

Par la grâce d'une main anonyme

Avec les tensions commerciales et économiques actuelles entre les deux pays, certaines commissions du Congrès entendent régulièrement pareilles accusations de la part d'élus, voire de membres de l'administration, qui qualifient la France d'*« adversaire stratégique »*. Quelle que soit la réalité ou l'authenticité du fameux « document », l'affaire souligne la permanence d'un climat pour le moins difficile entre les deux pays – mais l'Allemagne, Israël et le Japon ne sont pas davantage à l'abri de ces accusations – et la volonté de certains milieux américains de le faire savoir.

Il y a plus d'une bizarrerie, semble-t-il, dans cette histoire de *« plan »* d'espionnage français. Le 11 avril, l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times* disait que le *« document »* – dans une enveloppe kraft marron – avait atterri providentiellement dans le courrier de la CIA par la grâce d'une main anonyme. On le retrouve ensuite, par le même procédé, dans le courrier du groupe Knight-Ridder, comme s'il s'était agi de s'assurer qu'il soit largement porté à la connaissance des lecteurs américains. Le journaliste du groupe Knight-Ridder écrit que le « document » n'est pas daté mais qu'il *« semble avoir été rédigé à la mi-1989 ou en 1990 »*.

Sa récente découverte est, cependant, fort opportune. Elle intervient au moment où la CIA, en dépit de la fin de la guerre froide, cherche à convaincre le Congrès de la nécessité non seulement de renouveler son budget mais de l'augmenter. Devant la commission du Sénat chargée du renseignement, le nouveau directeur de l'agence, James Woolsey, faisait valoir, en février, que la compétition économique faisait partie, plus encore qu'hier, des nouveaux rapports de force entre Etats.

« Les affaires économiques sont extrêmement importantes », disait-il, ajoutant : *« Comme tout le monde n'a pas les mêmes règles que nous, il se trouve que même certains de nos alliés et amis sont impliqués dans des opérations de renseignement économique contre nos entreprises. »* La question de savoir si la CIA doit, à son tour, espionner des firmes étrangères *« est d'une certaine façon*, poursuivait-il, *le sujet le plus chaud en matière de politique de renseignement »*. M. Woolsey expliquait aux sénateurs : *« C'est là un sujet, un domaine, une activité lourds, je répète, lourds de complexités, de difficultés légales et de difficultés de politique étrangère. »*

A.Fr. et S.M.

SOCIAL

Interrogé sur France-Inter

M. Perigot souhaite que la CSG soit déductible

François Perigot, président du CNPF, considère qu'une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) *« n'est envisageable »* que si celle-ci est déductible du revenu imposable. *« Il faut aujourd'hui que l'ensemble des Français aident à renflouer les régimes de protection sociale qu'on a laissés tomber en faillite. La CSG a été inventée pour cela, mais mal conçue, mal appliquée, elle s'est rendue impopulaire, parce qu'elle n'est pas déductible et figure sur les bulletins de salaire »*, a estimé lundi 26 avril sur France-Inter le dirigeant patronal.

M. Perigot, qui *« refuse de choisir la manière dont nous serons, si j'ose dire, mangés »*, souligne néanmoins qu'un alourdissement de la TVA serait *« complètement à contre-courant de la construction européenne »*.

□ **Préavis de grève de vingt-quatre heures des guichetiers de la SNCF.** – Les syndicats CFDT, CGT, FO et CFTC appellent les guichetiers de la SNCF à se mettre en grève jeudi 29 avril pour protester une fois de plus contre la mise en place du système de réservation informatisé Socrate. Ce conflit des guichetiers de la SNCF ne devrait pas avoir d'incidences sur le trafic. Des files d'attentes plus longues devant les guichets ouverts ou les distributeurs automatiques de billets sont à prévoir pour les usagers.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

Bénéficiaire en 1992

Matra Hachette prévoit d'améliorer ses résultats en 1993

Après une perte de 1,7 milliard de francs en 1991, Matra Hachette a renoué avec les bénéfices en 1992 (*Le Monde* du 27 avril). Toutes les activités du groupe contribuent à ce redressement, hormis la défense, dont le carnet de commandes laisse néanmoins augurer d'un très bon exercice 1993.

Philippe Camus, directeur général de Matra Hachette et président de son comité financier, était serein lors de la présentation des résultats de Matra Hachette et de sa holding de contrôle, la société Lagardère Groupe, lundi 26 avril. Matra Hachette a dégagé un résultat net (part du groupe) de 354 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 55,102 milliards. Comme son PDG, Jean-Luc Lagardère, l'avait laissé entendre en février dernier (*le Monde* du 4 février), après une perte de 1,7 milliard de francs en 1991, le groupe est à nouveau profitable et son chiffre d'affaires s'est amélioré de 3,7 %. Après les opérations financières du premier trimestre (augmentation du capital, émission d'obligations convertibles) le groupe est peu endetté (80 millions de francs pour 3,5 milliards de francs de capitaux propres).

Devant les performances du nouveau groupe né de la fusion de Matra et de Hachette au second semestre 1992, Jean-Luc Lagardère serait tenté d'aller plus loin : la fusion de Lagardère Groupe, société en commandite par actions (SCA) contrôlant Matra Hachette, et de Matra Hachette est actuellement à l'étude, a confirmé Philippe Camus.

L'automobile a été cette année la vache à lait du groupe avec une contribution de 537 millions de francs au résultat consolidé, pour un chiffre d'affaires de 5,557 milliards de francs, soit une rentabilité record de 9,6 %. Malgré un marché automobile complètement déprimé et une concurrence de plus en plus vive sur le créneau du « monospace », Frédéric d'Allest, chargé de l'automobile, des télécommunications et de l'activité transport n'est pas inquiet quant à l'avenir : l'Espace continue de bien se vendre ; son chiffre d'affaires a progressé de 6 % au premier trimestre.

Les activités télécommunications et CAO (conception assistée par ordinateur) ont également accru leur chiffre d'affaires (7,4 milliards de francs, et une contribution au résultat consolidé de 101 millions de francs). Il en est de même de l'espace (5,6 milliards de chiffre d'affaires pour un résultat net de 97 millions de francs).

Un appel aux regroupements

En revanche, l'activité défense a décliné de 7,3 % (un chiffre d'affaires de 5,465 milliards de francs et un résultat net en légère progression de 367 millions de francs). Cette érosion devrait être stoppée en 1993 selon Noël Forgeard, chargé de la défense et de l'espace. Le carnet de commandes de Matra Défense était de 20,8 milliards de francs fin 1992 contre 11 milliards fin 1991. Ce carnet inclut la commande taïwanaise actuellement dans le collimateur d'un fonds de pension américain, le Global Proxy Services Corporation (*le Monde* du 1er avril), ex-actionnaire de Matra, qui s'estime lésé dans l'opération de fusion. En réponse, Philippe Camus a confirmé que le contrat taïwanais avait bien été pris en compte lors du calcul de la parité d'échange entre les titres Matra et Hachette ; *« C'est une affaire qui n'a rien à voir avec la défense des intérêts minoritaires, mais concerne d'autres intérêts stratégiques dans le monde »* [NDLR : la défense des intérêts commerciaux américains], a-t-il poursuivi.

Malgré l'amélioration attendue pour 1993, Noël Forgeard a appelé à des *« regroupements aussi larges que possible »* dans le domaine des missiles pour faire face à la *« crise budgétaire »*. *« L'industrie européenne doit faire taire les querelles de clocher. Un patriotisme européen est en train de naître »*, a poursuivi Jean-Louis Gergorin, administrateur, délégué du président pour la coordination stratégique. Matra Hachette mène actuellement des discussions avec la plupart de ses homologues européens (British Aerospace, Deutsche Aerospace, Gec Ferranti Dynamics...).

Le domaine des transports (1,6 milliard de chiffre d'affaires, pour une perte nette de 209 millions de francs) devrait redevenir rentable en 1993. Les provisions pour les contrats des métros de Chicago et Taïpeh, et les pertes d'exploitation d'Orlyval continuent de grever le compte de résultats 1992.

A cette sérénité des dirigeants des activités industrielles, répond en écho l'optimisme de Jacques Lehn, chargé du secteur communication et médias. L'activité presse (8,8 milliards de chiffre d'affaires, et un résultat net de 184 millions de francs) aurait légèrement progressé à périmètre constant. La bonne diffusion de magazines et les efforts de gestion de ces mêmes titres et de la presse quotidienne régionale ont compensé la baisse des recettes publicitaires. Le chiffre d'affaires du livre (6,2 milliards de francs) est resté stable à périmètre constant ; ce secteur, en pertes en 1991, est légèrement bénéficiaire en 1992.

Globalement, Philippe Camus envisage une *« augmentation sensible »* des résultats du groupe en 1993, en ligne avec l'objectif de dégager 1 milliard de francs de bénéfices en 1996, annoncé en février dernier.

A. K.

VIE DES ENTREPRISES

Quatre objectifs pour 1993

IBM devra revenir à « la bonne taille »

Louis Gerstner, le nouveau PDG d'IBM qui s'adressait, lundi 26 avril, à l'assemblée générale des actionnaires à Tampa (Floride), a fixé quatre priorités en 1993. Il entend d'abord ramener le géant de l'informatique américain à *« la bonne taille »*. Tout en reconnaissant que la poursuite des réductions de personnels entraînera *« beaucoup de souffrance »*, il a souhaité *« en finir pour pouvoir dire aux employés d'IBM qui resteront : vous êtes notre équipe »*. IBM, qui a annoncé la semaine dernière une perte de 285 millions de dollars pour le premier trimestre de 1993, devrait réduire ses effectifs de 25 000 personnes en cours d'année, après en avoir supprimé 80 000 en 1991 et 1992 (*le Monde* du 22 avril).

Nommé fin mars en remplacement de John Akers, Louis Gerstner a également estimé qu'il fallait *« définir précisément les priorités stratégiques »* de la société, améliorer les relations avec la clientèle et continuer à *« décentraliser* (...) *pour donner un coup de balai à la démocratie »*. IBM a annoncé, vendredi 23 avril, la transformation en filiale à 100 % de son département Adstar, spécialisé dans le stockage des données informatiques.

Malgré les déclarations de Gérard Worms

Elf Aquitaine nie avoir des ambitions sur Petrofina

Le président du groupe Suez, Gérard Worms, a relancé, vendredi 23 avril, les spéculations et les rumeurs de ces dernières semaines sur les intentions du pétrolier français Elf Aquitaine à l'égard de son homologue belge Petrofina. *« S'il devait y avoir des discussions sur la vente de la participation de la Société générale de Belgique* (filiale de Suez) *dans Petrofina, Elf nous a informé qu'il souhaiterait au moins y participer »*, a déclaré M. Worms à l'agence Reuter.

Cette déclaration ne pouvait que jeter le trouble : Elf Aquitaine, déjà soupçonné d'être à l'origine du ramassage de titres en Bourse dont est victime Petrofina, détient déjà 4,98 % du groupe pétrolier belge. Et la Société générale de Belgique en contrôle 11,4 %. Aussi le Français a-t-il réaffirmé, vendredi soir, que sa participation dans Petrofina est *« un investissement financier qui ne présente aucun caractère inamical ou hostile »*. Façon, sans doute, de tenter de rassurer le groupe Bruxelles-Lambert, actionnaire de référence de Petrofina avec 22,8 % de son capital.

Chute de près de 83 % des bénéfices en 1992

Le GAN victime de l'assurance-dommages

Un peu à l'image du Crédit lyonnais dans le monde bancaire, le GAN paie en 1992 une stratégie d'expansion qui a longtemps fait grincer des dents ses concurrents. Les francs-tireurs sont rarement appréciés, surtout quand ils se lancent dans une coûteuse guerre tarifaire. Coûteuse avant tout pour le GAN, pris à contre-pied l'an dernier par la conjoncture. Certes, le groupe, qui se présente comme le cinquième assureur français et le cinquième banquier *via* sa filiale le CIC, gagne encore de l'argent, mais son résultat net consolidé, part du groupe, a chuté en 1992 de près de 83 %. Il revient de 2,321 milliards de francs en 1991 à 402 millions. Un montant inférieur au seul bénéfice déclaré au premier semestre de 1992 (487 millions de francs).

Et pourtant *« le GAN est un des rares assureurs qui n'a pas subi de lourdes pertes dans ses activités bancaires, en dépit d'engagements importants, et n'a pas non plus souffert de pertes à l'étranger »*, souligne François Heilbronner, le président de la compagnie. Un constat qui n'est pas forcément favorable. Les lourdes pertes enregistrées par les AGF et plus encore l'UAP dans le renflouement de leurs filiales bancaires, touchées de plein fouet par la crise de l'immobilier, peuvent être considérées comme des accidents de parcours. Sauf catastrophe, elles sont amenées à se réduire nettement dès 1993. Hors de l'Hexagone, le coûteux désengagement des AGF d'Italie et les conséquences pour l'UAP du naufrage de l'assurance danoise ont amené des pertes qui, par nature, sont exceptionnelles. Ce n'est pas forcément le cas pour le GAN, qui est affecté avant tout, et bien plus que les autres, par les difficultés de l'assurance-dommages en France. Le groupe est le seul à afficher dans ce domaine des pertes nettes de 1,1 milliard de francs, alors que les autres grands assureurs compensent les déficits d'exploitation par des plus-values.

« Le GAN est plus touché que les autres, car, en phase de développement, on a davantage de nouveaux clients plus risqués », explique François Heilbronner. La compagnie a donc enfin décidé de tourner la page de la croissance pour la croissance, d'augmenter ses tarifs et de sélectionner sa clientèle. Un changement de stratégie à 180 degrés qui a débouché sur un conflit avec les mille quatre cents agents généraux de la compagnie. Des négociations sont en cours mais le GAN n'a pas le choix et doit impérativement redresser cette activité. On comprend mieux pourquoi, contrairement à ses homologues du secteur public, François Heilbronner n'a guère été prolixe sur une éventuelle privatisation de sa compagnie. Il a simplement indiqué qu'elle s'y préparait.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Eurodisney : 1,081 milliard de perte semestrielle.** – Eurodisney a annoncé, mardi 27 avril, une perte nette consolidée de 1,081 milliard de francs pour sa première saison d'hiver (septembre à mars) et s'attend sur l'ensemble de l'année fiscale en cours à *« une perte substantielle »*. Les résultats de la saison automne-hiver *« ont été inférieurs à ce qui était escompté »*, reconnaît Eurodisney dans un communiqué. Ces pertes, et les investissements en cours, auront un effet défavorable sur la trésorerie du parc, amenant Eurodisney et son principal actionnaire Walt-Disney à étudier *« des sources de financement potentielles pour Eurodisney »*. Le parc a reçu sur les six mois environ 3,3 millions de visiteurs et le taux d'occupation des hôtels a été de 37 %. Les produits d'exploitation (1,794 milliard de francs) proviennent pour 66 % du parc et pour 34 % de la structure hôtelière.

□ **Schneider accroît son bénéfice et son chiffre d'affaires en 1992.** – Le groupe français Schneider, spécialisé dans le matériel électrique et le BTP, a réalisé en 1992 un bénéfice net (part du groupe) de 305 millions de francs, en hausse de 11 % sur 1991. Mais il reste fort modeste et correspond à 0,5 % du chiffre d'affaires. En 1990, avant ses déboires dans le BTP, Schneider avait réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 924 millions de francs. Ce résultat s'explique notamment par le redressement de la situation de Spie-Batignolles, filiale BTP du groupe Schneider, dont les pertes ont été divisées par trois en 1992 à – 274,3 millions de francs, contre – 952,2 millions de francs de 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé en 1992 à 61,4 milliards de francs contre 59 milliards en 1991, exercice au cours duquel la société américaine Square D, nouvellement acquise, n'a été prise en compte que sur sept mois. En 1992, les effectifs moyens de Schneider se sont élevés à 96 800 personnes contre 101 000 en 1991.

□ **Krupp-Hoesch : perte nette d'environ 850 millions de francs en 1992.** – Le groupe allemand Fried. Krupp AG Hoesch-Krupp a indiqué, mardi 20 avril à Hanovre, avoir enregistré une perte nette d'environ 250 millions de marks (850 millions de francs) en 1992. Il s'agit du premier résultat de la société née de la fusion, rétroactive au 1er janvier 1992, des groupes sidérurgiques Krupp et Hoesch. Gerhard Cromme, le président du directoire, a expliqué ce déficit par les pertes du secteur sidérurgique et par les mesures de restructuration. M. Cromme a ajouté qu'il s'attendait à un résultat équilibré pour 1993. Il a estimé que la Ruhr resterait un site pour l'industrie lourde, mais qu'il s'agissait de produire avec aussi peu de personnel et aussi peu de frais que possible.

ACQUISITIONS

□ **Boots (pharmacie) acquiert deux laboratoires en France et en Italie.** – Le groupe britannique Boots, spécialisé dans les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, a annoncé, lundi 26 avril, l'acquisition de la Société Française du Triclocarban (44 millions de francs de chiffre d'affaires dans les produits de soin de la peau) et de la société italienne Marco Viti Farmaceutici (10,5 milliards de lires de chiffre d'affaires avec des médicaments vendus sans ordonnance). Réalisées par l'intermédiaire de Boots Healthcare International (BHI), ces deux acquisitions ont coûté 14,5 millions de livres (121,3 millions de francs) au groupe britannique. Boots indique que ces produits s'ajouteront à sa gamme de médicaments vendus sans ordonnance. Le britannique était déjà présent sur ce marché en France, avec les pastilles Strepsils et l'analgésique Nurofen.

□ **Finon-Sofécome rachète Stim Services.** – Le groupe Finon-Sofécome a acquis l'activité logistique et manutention de Stim Services, filiale de la Financière de l'Atlantique. Par le rachat de cette activité, qui comprend 230 personnes et a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 77 millions de francs, Finon-Sofécome confirme sa stratégie de concentration sur les activités de services logistiques destinés aux entreprises industrielles.

LANCEMENT

□ **Sony commercialisera le premier lecteur de vidéodisques lasers sur TVHD en mai.** – Le fabricant japonais d'électronique grand public Sony a annoncé, mercredi 21 avril, qu'il commercialisera, le 12 mai, le premier lecteur de vidéodisques lasers sur télévison haute définition (TVHD) au Japon. Le lecteur sera vendu au prix de 600 000 yens (5 400 dollars). Il utilise un nouveau type de vidéodisque de deux heures récemment adopté par Sony et d'autres fabricants japonais comme Matsushita Electric Industrial Co. Ltd et Pioneer Electronic Corp. Pioneer, qui avait été le premier à mettre sur le marché un lecteur de disques lasers audios il y a plus de dix ans, prévoit de lancer son propre lecteur de disques sur TVHD en juillet. Matsushita distribuera pour sa part le lecteur de Sony à la fin mai sous la marque Panasonic.

CRISE

□ **Electrolux (électroménager) annonce la fermeture d'une usine espagnole.** – Le groupe suédois d'électroménager Electrolux vient d'annoncer la fermeture de son usine Domar New-Pool, située à Martorelles au nord de Barcelone, et employant actuellement 392 salariés. Pour justifier cette décision, la direction espagnole du groupe évoque les *« problèmes de rentabilité »* de cette usine qui produit un millier de lave-linges par jour et où un plan de *« régulation d'emploi »* avec 33 jours de chômage partiel a été mis en place jusqu'en mai. La production de Martorelles devrait être tranférée à Alcala de Henares (près de Madrid), où Electrolux possède une autre usine. Le personnel, qui bénéficie du soutien des syndicats et des municipalités de la région, rejette cette fermeture et réclame des *« mesures alternatives »* à la direction d'Electrolux.

INVESTISSEMENT

□ **Mercedes-Benz va implanter aux Etats-Unis sa première usine automobile hors d'Allemagne.** – Mercedes-Benz a annoncé récemment qu'elle allait construire aux Etats-Unis sa première usine de montage de voitures hors d'Allemagne, pour accentuer sa percée sur le marché américain et profiter des moindres coûts de la main-d'œuvre. Mercedes-Benz est en moins d'un an le deuxième constructeur allemand, après BMW, à installer une usine aux Etats-Unis. La nouvelle usine de Mercedes commencera à fonctionner en 1997 et devrait produire 60 000 véhicules par an. L'usine, qui représente un investissement d'environ 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs) et emploiera quelque 1 500 personnes, assemblera un nouveau véhicule de loisirs quatre roues motrices dont le public américain est très friand. L'emplacement exact de la nouvelle usine sera choisi d'ici deux ou trois mois. La firme allemande, par le biais de sa filiale Freight-Liner Corp., assemble déjà des camions en Amérique du Nord depuis plus de 50 ans. Installé à Portland (Oregon), cette filiale emploie 6 200 personnes environ.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 avril ⬆ Petite reprise

La Bourse de Paris se reprenait un peu mardi 27 avril pour le deuxième jour du mois boursier de mai. Après avoir ouvert sur un gain de 0,78 %, l'indice CAC 40 maintenait une petite avance de 0,29 % à 1 917,09 points à la mi-journée dans des volumes de transactions réduits.

« On est dans une zone de consolidation des 1 900 » (points de CAC 40), affirmait un trader. Après avoir pâti pendant plusieurs séances consécutives d'importantes prises de bénéfices britanniques, la Bourse de Paris réagit un peu, mais les investisseurs français restent plutôt sur leur réserve, certains considérant que les valeurs françaises sont chères.

Le marché a tout de même bénéficié des propos encourageants du président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger. Le président de la banque centrale allemande estime, dans une interview au quotidien *International Herald Tribune*, que la récession qui frappe l'Allemagne doit maintenant être prise en considération. « Cela signifie, selon l'expérience, que l'inflation va devenir un souci moindre (...). Il est clair qu'un changement dans les problèmes mène à un changement dans les solutions », déclare M. Schlesinger. « C'est notre travail de voir jusqu'où nous pouvons aller dans le processus de baisse des taux », ajoute-t-il. Ces déclarations sont bien accueillies par le marché, qui estime qu'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne pourrait ainsi intervenir plus rapidement que prévu.

Enfin, selon un communiqué publié mardi matin, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, souhaite une concertation rapide sur l'instauration d'un dividende majoré que proposent certaines sociétés pour fidéliser leur actionnariat.

LONDRES, 26 avril ⬇ Net recul

Les valeurs ont nettement régressé, lundi 26 avril, au Stock Exchange dans le sillage du marché à terme, indifférentes à l'annonce d'une hausse du produit intérieur brut (PIB) britannique au premier trimestre, confirmant la fin de la plus longue récession de l'après-guerre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 21,5 points, soit 0,7 %, à 2 822,3 points.

Le PIB a augmenté de 0,2 % au premier trimestre par rapport au trimestre précédent, alors que les analystes attendaient une progression d'au moins 0,4 %. Il s'agit de la deuxième hausse trimestrielle consécutive, après huit trimestres de baisse.

Les transactions se sont déroulées normalement en dépit de l'attentat perpétré samedi par l'IRA (Armée républicaine irlandaise) dans la City.

Les groupes de distribution ont bénéficié d'un rapport positif de NatWest Securities, mais les inquiétudes sur le coût de l'explosion dans la City ont pesé sur les compagnies d'assurances. Les estimations des dégâts varient entre 300 millions et 1 milliard de livres. Les banques et le bâtiment ont également fortement reculé.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 26 avril
Allied Lyons	5,79	5,82
B.P.	2,90	2,83
B.T.R.	6,13	6,08
Cadbury	4,77	4,72
De Beers	10,19	10,50
Glaxo	5,77	5,75
G.U.S.	28,65	28,65
I.C.I.	12,56	12,36
Reuters	12,84	12,55
RTZ	6,49	6,53
Shell	5,69	5,61
Unilever	11,18	11,05

NEW-YORK, 26 avril ⬇ Nouveau repli

Wall Street s'est encore replié lundi 26 avril, à l'issue d'une séance moyennement active, marquée par l'annonce d'une chute de 2,9 % des reventes de logements en mars aux Etats-Unis et par une remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 398,37 points, en baisse de 15,40 points (- 0,45 %). Le volume des transactions a été de quelque 282 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été deux fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 256 contre 639.

La baisse des reventes de logements a surpris le marché, les experts ayant prévu un recul bien plus modeste. Les mauvais indices économiques publiés au cours des dernières semaines inquiètent les détenteurs de capitaux, de plus en plus sceptiques sur la reprise de l'économie américaine. La remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire, due aux inquiétudes d'un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) et aux craintes inflationnistes, a également pesé sur la Bourse new-yorkaise.

Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a progressé à 6,82 % contre 6,79 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 26 avril
Alcoa	63 7/8	65 3/8
ATT	56	58
Boeing	38	37 3/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	30 1/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 7/8
Eastman Kodak	54 1/8	53 3/8
Exxon	64 1/4	64 5/8
Ford	52 3/4	51 1/8
General Electric	93 1/8	92
General Motors	40 1/2	39 5/8
Goodyear	73 7/8	73 7/8
IBM	47 3/4	48 3/8
ITT	79 7/8	78 5/8
Mobil Oil	68 1/4	68 1/4
Pfizer	64 3/4	63 7/8
Schlumberger	63 1/4	63 1/8
Texaco	62 3/4	62 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/4	139 3/8
Union Carbide	19 7/8	20 1/4
United Tech.	49 5/8	49 1/8
Westinghouse	15 3/8	14 7/8
Xerox Corp.	79	77 3/4

TOKYO, 27 avril ⬆ Au-dessus des 20 000

La bourse de Tokyo a terminé nettement en hausse mardi 27 avril, le Nikkei gagnant 583,08 points, soit un bond de 3 %, pour repasser au-dessus de la barre des 20 000 points à 20 206,71 points. Le marché japonais a ouvert en hausse et a poursuivi sa progression tout au long de ce premier jour du mois boursier.

La période actuelle de congés n'a pas affecté le Nikkei, au contraire. *« La Bourse a un potentiel de hausse après les congés lorsque l'activité reprendra »*, affirme un courtier de Sanyo Securities. Le mois de mai sera toutefois crucial avec l'annonce de nombreux résultats de sociétés. La relative stabilisation du yen favorise les transactions mais les investisseurs attendent néanmoins le résultat de la réunion des ministres des Finances du G7, jeudi 29 avril à Washington.

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 27 avril
Ajinomoto	1 320	1 330
Bridgestone	1 330	1 340
Canon	1 470	1 490
Fuji Bank	2 080	2 070
Honda Motors	1 370	1 390
Matsushita Electric	1 330	1 380
Mitsubishi Heavy	664	676
Sony Corp.	4 730	4 900
Toyota Motors	1 630	1 660

CHANGES

Dollar : 5,3150 F ⬆

Le dollar était en légère reprise mardi matin 27 avril dans les premiers échanges interbancaires, mais il restait faible à 5,3150 francs contre 5,2955 francs lundi soir (5,3020 francs cours Banque de France), tandis que le deutschemark refluait légèrement à 3,3770 francs, contre 3,3793 francs lundi soir.

FRANCFORT	26 avril	27 avril
Dollar (en DM)	1,5715	1,5730
TOKYO	**26 avril**	**27 avril**
Dollar (en yens)	110,55	110,48

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (27 avril) .... 8 13/16 - 8 15/16 %
New-York (26 avril) .... 3 1/16 %

BOURSES

	23 avril	26 avril
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	527,58	524,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 916,58	1 911,62

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	23 avril	26 avril
Industrielles	3 413,77	3 398,37

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	23 avril	26 avril
100 valeurs	2 843,80	2 822,30
30 valeurs	2 240,50	2 222,60
Mines d'or	121,40	137
Fonds d'Etat	95,72	95,52

FRANCFORT

	23 avril	26 avril
Dax	1 657,10	1 649,81

TOKYO

	26 avril	27 avril
Nikkei Dow Jones	19 623,63	20 206,71
Indice général	1 535,77	1 572,68

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3190	5,3210	5,3885	5,3935
Yen (100)	4,8274	4,8315	4,8895	4,8973
Ecu	6,6010	6,6030	6,5971	6,6039
Deutschemark	3,3805	3,3810	3,3851	3,3882
Franc suisse	3,7373	3,7414	3,7673	3,7746
Lire italienne (1000)	3,6475	3,6525	3,6252	3,6335
Livre sterling	8,4370	8,4420	8,4850	8,4959
Peseta (100)	4,5758	4,5796	4,4966	4,5141

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 9/16	8 11/16	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	10 3/4	11	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8
Livre sterling	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	15 1/4	17 1/4	14	15 1/2	13	14
Franc français	8 1/2	8 13/16	8 1/4	8 1/2	7 15/16	8 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 26/4

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 302		5	5 5
Ecu	6 595			
Allemagne (100 dm)	337 800		327	347
Belgique (100 F)	16 407		15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 480		290	310
Italie (1000 lires)	3 613		3 3	3 8
Danemark (100 krd)	87 770		84	92
Irlande (1 iep)	8 240		7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 443		8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 478		2 5	3 1
Suisse (100 f)	372 990		359	379
Suède (100 krs)	73 600		69	78
Norvège (100 k)	79 840		75	84
Autriche (100 sch)	47 986		46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 572		4 3	4 8
Portugal (100 esc)	3 530		3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 217		4	4 4
Japon (100 yens)	4 806		4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	59500	60500
Or fin (en lingot)	59600	60350
Napoléon (20f)	338	342
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	345
Pièce Latine (20 f)	338	341
Souverain	428	433
Pièce 20 dollars	2110	2200
Pièce 10 dollars	1140	1140
Pièce 5 dollars	660	.....
Pièce 50 pesos	2200	2245
Pièce 10 florins	350	356

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 26 avril 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 127 087

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,34	117,26	117
Précédent	117,58	117,60	118,04

CAC 40 A TERME

Volume :

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 911	1 921	1 906
Précédent	1 926	1 936	1 922.50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

Lucille
est heureuse d'annoncer l'arrivée au monde de

Antoine,

le 8 avril 1993.

Isabelle JONQUOIS,
Xavier de SEGUINS COHORN,

6, rue Massenet,
75016 Paris.

Mme Colette FOURRIER
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille

Elodie,

le 15 avril 1993, chez
Marie-Thérèse et Bernard.

Lilian et Yves HARDY,
Aurélien,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emilie,

à Paris, le 11 avril 1993.

Décès

– Mme Jean Bancaud,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean BANCAUD,
directeur de recherche à l'INSERM,

survenu dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris, le 30 avril 1993, à 15 heures.

– Martine Bellier,
son épouse,
Bruno, Claire, Cécile et Sébastien,
ses enfants,
Mme Denis Bellier,
sa mère,
Monique et Daniel Mauras,
Florence et Jacques Bellier,
Catherine et Jean-Pierre Maillard,
ses frère et sœurs,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe BELLIER,

survenu le 24 avril 1993, dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, au Chesnay (Yvelines).

Vos manifestations d'amitié pourraient contribuer à la recherche sur le cancer (Instituts Curie ou Gustave-Roussy).

– Cluses (Haute-Savoie).

M. et Mme Simon Burdet,
leurs enfants et petits-enfants,
Et tous leurs parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard BURDET,

survenu, des suites d'une longue maladie, le 24 avril 1993, dans sa quarante-quatrième année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 28 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Cluses, suivies de l'inhumation au cimetière du Chevran.

Prions pour lui.

Pas de visites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

140, allée des Grands-Journaux,
74300 Cluses.

– Son épouse,
Ses fils,
Ses parents,
Sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Serge BERG,

survenu le 16 avril 1993, à l'âge de quarante-trois ans.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 1er mai, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.

Un office aura lieu également le mercredi 26 mai, à 19 heures, en l'église de l'Institut Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris-19e.

Nitrat,
16330 Saint-Amand-de-Boive.
1, cité de l'Alma,
75007 Paris.
51, rue de Seine,
75006 Paris.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues,
Et l'ensemble des personnels,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur Paul BERTHAUX,
ancien vice-président de l'université,
directeur de l'université dans la cité,

survenu le 20 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, le 26 avril.

– Aubagne.

Mme Lucien Grimaud,
née Simone Cayol,
M. Aldo Bernardo et Mme,
née Nicole Grimaud,
leur fille Stéphanie,
M. François Robichon et Mme,
née Floryse Grimaud,
leurs enfants, Juliette et Nicolas,
Mme Faure Vernet,
née Charlotte Grimaud,
Mme Antoine Darmon,
M. et Mme Marcel Cayol,
Mme Ghyslaine Darmon
et sa fille Karine,
M. et Mme Serge Cayol
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Casa,
M. Robert Zolfanelli,
Les familles Vialatte, Chevrol, Bossy et Chabaud,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

M. Lucien GRIMAUD,
journaliste,
maire adjoint honoraire,
chevalier des Palmes académiques.

Le cortège se formera place des Quinze, le mercredi 28 avril 1993, à 15 h 30, pour se rendre au syndicat d'initiative et en l'hôtel de ville d'Aubagne, où un hommage public sera rendu.

Les obsèques se dérouleront à 16 h 30, en la paroisse Saint-Sauveur.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture familiale du cimetière des Passons.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

– Catherine et Jimmy Glasberg,
Hélène Jourdan et Patrice Lemoine,
Till Jourdan-Lemoine,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part de la mort brutale de leur père, beau-père et grand-père

Humbert JOURDAN,

survenue le 24 avril 1993.

Il avait soixante-huit ans.

« Je suis tout par Celui qui me fortifie. »
Philippiens IV-13.

Un service religieux sera célébré le vendredi 30 avril, à 14 heures, au temple réformé, 72, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Meulan (Yvelines), dans le caveau de famille.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons à la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris, CCP Paris 56113 Y.

76, rue Magenta,
92600 Asnières-sur-Seine.

– Jean Kacef,
son fils,
Gisèle Kacef,
sa bru,
Joseph Amiel,
son gendre,
Lise, Pierre, François, Sylvie,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Dimet, Korolitski, Clain,
Les familles alliées,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Merkiem KACEF,
née Korolitski,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

On se réunira au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 28 avril 1993, à 14 heures, porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Crimée,
75019 Paris.

– Bernard et Paule Meunier,
Sophie et Yacine,
Jean-Marie et Michèle Meunier,
Jean-Baptiste,
Patrick et Monique Meunier,
Cécile et Delphine,
François-Marie et Marie-Danielle Meunier,
Hélène et Florence,
Yves et Anne Meunier,
Marie, Pierre et Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
Jean, Suzanne et Danièle Abü,
Les familles Loury, Delon, Quême et Jouanneteau,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul MEUNIER,
née Georgette Radillon,

survenu à Lyon, le 25 avril 1993.

Un service religieux sera célébré le jeudi 29 avril, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital Edouard-Herriot, place d'Arsonval, à Lyon.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Eusèbe, à Auxerre.

Ils vous rappellent le souvenir de son époux, le

professeur Paul MEUNIER,

décédé le 23 février 1954.

8, rue de Bièvre,
75005 Paris.
15, rue Buffon,
75005 Paris.
10, rue du Bœuf,
69005 Lyon.
2, rue des Mésanges,
91190 Gif-sur-Yvette.
43, rue de Stalingrad,
78800 Houilles.

– *« L'homme social doit céder le pas au créateur qui est pleinement lui-même dans sa solitude. »*
Cézanne.

Les familles Mund et Wielki
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MUND,
artiste peintre
et psychanalyste,

survenu le 23 avril 1993, à l'âge de soixante-huit ans, à la suite d'une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le mercredi 28 avril, à 9 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux.

L'inhumation suivra au cimetière intercommunal de Clamart.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis
ont la tristesse de faire part de la mort de

Robert MUND,
artiste peintre
psychanalyste,

survenue le vendredi 23 avril 1993.

Nous nous retrouverons pour l'inhumation le mercredi 28 avril, à 10 h 45, devant l'entrée du cimetière intercommunal de Clamart, 108, rue de la Porte-de-Trivaux, Clamart.

15, rue des Ursulines,
75005 Paris.

– Violette Naville
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre NAVILLE.

(Lire page 19.)

– Mme François Nérault,
son épouse,
M. et Mme Alain Bonnet,
Matthieu, Stéphane, Eléonore,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Nérault
et leurs enfants,
Mme Marie-Françoise Nérault
et son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François NÉRAULT,
ancien élève de l'Ecole navale (1941),
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
Prix de la nouvelle
de l'Académie française (1973),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 8 avril 1993.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Germain-des-Vaux (Manche).

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 30 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9e.

20, rue Godot-de-Mauroy,
75009 Paris.

– Mme Raymond Oliver,
sa mère,
Mme Robert Cocagnac,
sa sœur,
Mlle Laurence Cocagnac et M. Bruno Leroy,
Mlle Isabelle Cocagnac,
M. et Mme Philippe Cocagnac,
ses neveu et nièces,
M. Pierre Cardin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André OLIVER,

survenu le 22 avril 1993, en son domicile parisien.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le lundi 26 avril, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

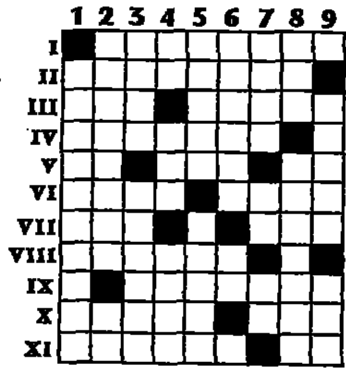
– Le docteur Rossano,
Jean et Claire Rossano,
Nicole et Daniel Chaillet,
Mathieu et Valéria,
Clémence et Hugo,
Philippe,
Catherine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 18 avril 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Roger ROSSANO,
née Hélène Emerique.

113, rue de la Tour,
75116 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6028



HORIZONTALEMENT

I. D'or, en Asie. – II. Une mouche dont on peut dire qu'elle a une taille de guêpe. – III. Grande quantité. Fonçait. – IV. Dans la Gironde. – V. Note. Partie de poulie. Pronom. – VI. Grande quantité. Détériorer. – VII. Endroit où l'on voit le jour. Un point d'union sur le bidet. – VIII. Digne d'un roi. – IX. Une intoxication. – X. Un grand mathématicien. Peut arriver en courant. – XI. Utiles pour ceux qui veulent exprimer des regrets. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Qui durent ce que durent des neiges. – 2. Une femme qui va de pis en pis. Note. – 3. Période préhistorique. Quand elle est belle, il n'y a pas de couvert. – 4. En France. Tempête. Nom de père. – 5. Pas expressif. Mousse quand il est bouché. – 6. Fume après la course. Conjonction. – 7. Sonne quand on part. Abréviation pour un prince. Possessif. – 8. Circulent à l'étranger. Un homme vraiment pas optimiste. – 9. Est parfois payant. Légumes.

Solution du problème n° 6027

Horizontalement

I. Bagarreur. – II. Orageux. – III. Unie. Tain. – IV. Tien. Igné. – V. Oc. Dolent. – VI. Na. Amer. – VII. N.S. Rade. – VIII. Tas. – IX. Envie. Ir. – X. Réactions. – XI. Eoliennes.

Verticalement

1. Boutonnière. – 2. Arnica. Néo. – 3. Gale. Naval. – 4. Agendas. Ici. – 5. Ré. OM. Fête. – 6. Rutiler. In. – 7. Exagération. – 8. Inn. Dame. – 9. Rénettes. S.S.

GUY BROUTY

– Le bureau d'état civil du service consulaire du Vietnam à Paris
a la profonde peine de faire part du décès de

M. TRAN DUC THAO,
ancien professeur de philosophie
à l'université de Hanoï,

survenu le 24 avril 1993, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

(Le Monde du 27 avril.)

– Mme Merle d'Aubigné,
sa sœur,
Claude-Nathalie Thomas,
Nora Valabrègue,
Hélène Valabrègue,
ses filles,
Stéphane Thomas, Valérie Thomas, Fabienne Thomas,
Agathe Moitessier et Predragh Komnenovic,
ses petits-enfants,
Vladimir Komnenovic,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges VALABRÈGUE,
née Vera de Gunzburg,

survenu à *Genève*, le 20 avril 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– A l'occasion du onzième anniversaire du décès de

M. Winicki ROMAN,

une cérémonie aura lieu le mercredi 28 avril 1993, à 12 heures, au cimetière de Bagneux.

Erratum

– Dans l'avis d'anniversaire concernant

Adrien et Jeanne DELATOUR,

il fallait lire :
née Destaing.

(Le Monde daté 22 avril.)

Manifestations du souvenir

– Une plaque sera apposée sur la façade du 4, rue Froidevaux, Paris-14e, en hommage au peintre

Charles LAPICQUE,

qui vécut dans cet immeuble de 1927 à 1988.

Rendez-vous sur place jeudi 29 avril 1993, à midi.

Association La Mémoire des lieux,
9, avenue Albert-de-Mun,
75016 Paris.
Tél. : 45-05-14-74.

Conférences

– En hommage à l'orientaliste

Paul du Breuil,

récemment décédé, l'association Europa Sacra (Genève) et l'Association zoroastrienne de France, avec la participation de la Société d'études euro-asiatiques, tiendront, le

vendredi 30 avril 1993, à 17 heures, au Palais de Chaillot, salle de cours du Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris,

une séance présidée par M. Jean-Marie Paupert (Europa Sacra) et M. Sarouch Dastur (Association zoroastrienne de France) et illustrée par les quatre communications suivantes :

– « Les recherches du professeur Paul du Breuil sur le zoroastrisme », par Mme Françoise Dastur, maître de conférences à l'université Paris-I.
– « L'héritage du zoroastrisme tel qu'il a été sauvegardé par les Parsis en Inde », par M. Shiavux Cooper.
– « Implications théologiques des origines zoroastriennes du christianisme d'après les recherches du professeur Paul du Breuil », par le professeur Démètre Théraios (Genève).
– « Koushisme et iranisme dans la philosophie religieuse russe », par M. Pierre Rosniansky (Genève).

– **« Le libéralisme, une nouvelle religion ? »**, Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF, Philippe Herzog, député au Parlement européen, Bertrand Vergniol, pasteur, mercredi 28 avril 1993, à 20 h 30, temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine, RER Etoile.

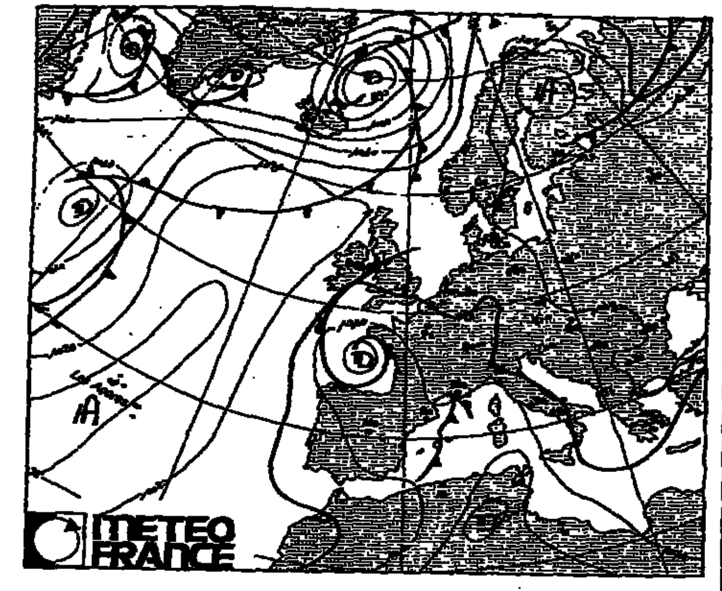
Libre participation aux frais.

– **« Médiatisation et évangélisation ».** A l'invitation de l'Association française des journalistes catholiques, le Père Jean-François Six prononcera, le lundi 3 mai, à 15 heures, à la salle Clemenceau du Palais du Luxembourg (15, rue de Vaugirard, Paris-6e) une conférence sur le thème « Médiatisation et évangélisation ». Elle sera suivie d'un débat animé par Alain Guichard, président de l'AFJC.

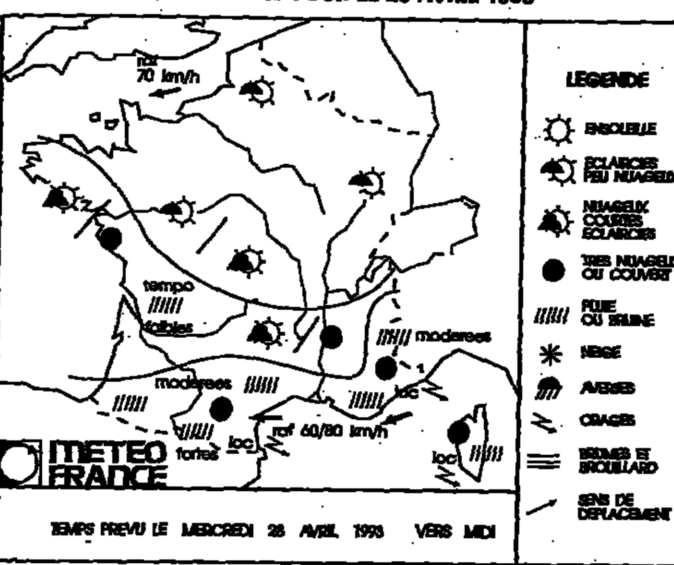
– **« La question de la nation : Etat ou diaspora ? »**, avec Esther Benbassa et Alain Dieckhoff, mercredi 28 avril 1993, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1993



Mercredi : pluies parfois fortes dans le Sud. Ciel plus clément vers le Nord-Est. – De l'Aquitaine, du Massif Central et des Alpes jusqu'à la Méditerranée, la journée sera médiocre avec de nombreux nuages donnant parfois des ondées. Les pluies seront modérées sur le Sud, l'est du Massif Central et l'est des Alpes. Sur ces régions, elles dureront toute la journée. Des orages éclateront près des côtes méditerranéennes.

De l'ouest de Rhône-Alpes à la Bretagne, les éclaircies, timides le matin, s'élargiront un peu en cours d'après-midi.

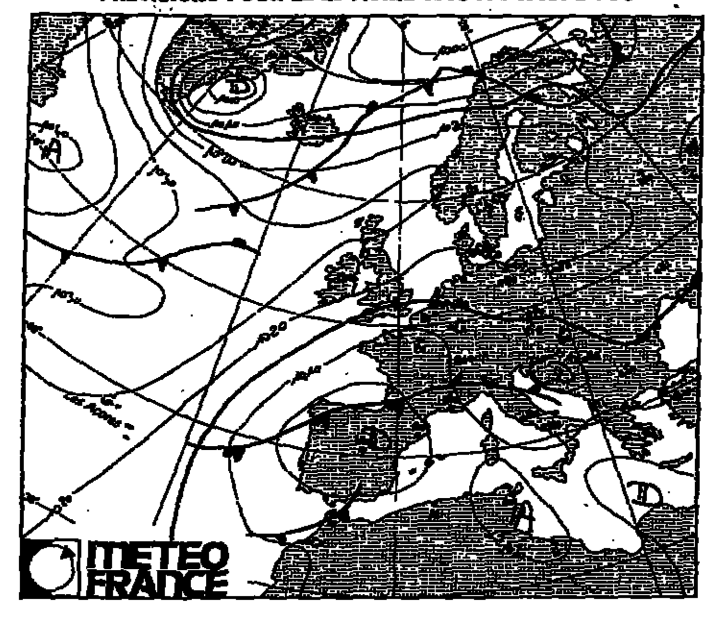
Ailleurs, le ciel sera encore plus clément, avec des apparitions du soleil.

Les températures seront agréables avec des minimales généralement comprises entre 9 et 12 degrés. Les maximales atteindront le plus souvent 17 à 21 degrés dans le Sud, en Bretagne et près des côtes de la Manche, 22 à 25 degrés ailleurs.

Près des côtes de la Manche, les rafales de nord-est jusqu'à 70 km/h le matin faibliront un peu l'après-midi.

Sur le littoral méditerranéen, le vent d'est soufflera jusqu'à 100 km/h en pointe le matin, 80 km/h l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-4-1993 à 18 heures TUC et le 27-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	13	C
BIARRITZ	17	10	D
BORDEAUX	17	7	B
BOURGES	19	10	P
BREST	16	7	N
CAEN	18	9	C
CHERBOURG	16	9	N
CLERMONT-FER.	15	7	P
DIJON	19	6	C
GRENOBLE	19	9	C
LILLE	20	13	N
LIMOGES	16	8	P
LYON	19	8	C
MARSEILLE	17	12	C
NANCY	19	7	N
NANTES	14	7	N
NICE	16	13	C
PARIS-MONTS.	20	13	C
PAU	17	8	B
PERPIGNAN	18	10	P
POINTE-A-PITRE	31	24	N
RENNES	17	8	N
ST-ETIENNE	17	8	C
STRASBOURG	22	11	N
TOULOUSE	20	10	P
TOURS	17	7	P
ÉTRANGER			
ALGER	20	11	P
AMSTERDAM	20	7	D
ATHÈNES	23	11	D
BANGKOK	37	27	N
BARCELONE	16	9	C
BELGRADE	24	9	N
BERLIN	27	14	D
BRUXELLES	20	10	N
COPENHAGUE	24	8	D
DAKAR	25	19	D
GENÈVE	16	7	C
ISTANBUL	19	6	D
JÉRUSALEM	16	8	D
LE CAIRE	26	14	D
LISBONNE	17	9	C
LONDRES	14	9	P
LOS ANGELES	22	14	N
LUXEMBOURG	20	13	N
MADRID	14	5	N
MARRAKECH	19	9	D
MEXICO	28	13	D
MILAN	13	9	C
MONTRÉAL	9	2	N
MOSCOU	21	9	N
NAIROBI	26	16	C
NEW-DELHI	42	26	D
NEW-YORK	21	8	C
PALMA	16	8	C
PÉKIN	24	13	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	13	C
HONGKONG	24	20	C
SÉVILLE	18	7	N
SINGAPOUR	34	28	C
STOCKHOLM	25	10	N
SYDNEY	23	13	D
TOKYO	19	15	D
TUNIS	23	16	N
VARSOVIE	28	9	N
VENISE	21	11	D
VIENNE	22	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Délicatesse

ON avait bouffé de la mort depuis le début de la soirée, sur TF 1. De la mort soigneusement reconstituée, celle d'un PDG, celle d'une jeune fille de seize ans, en passant par une si belle collection de cadavres dans les chemins creux que Jacques Pradel s'emmêla dans ses fiches : *«A propos de l'inconnue du canal du Midi, enfin celui de la gare Saint-Charles, à Lyon, euh, à Marseille...»* Une fiche par cadavre, ce n'est pas pratique, il faudra perfectionner le dispositif. On avait, donc, ingurgité consciencieusement deux heures de mort, quand, à «Ex Libris», arriva Stéphane, quinze ans, hémophile malade du sida.

Il était assis entre ses parents, devant PPDA. Après avoir filmé l'agonie de son frère – le document avait été diffusé l'an dernier sur France 2, – les parents venaient d'écrire un livre. *«C'est vous qui avez voulu témoigner»*, répéta PPDA, comme pour se dédouaner. Oui, ils l'avaient voulu, tous les trois. *«Il faut se battre, il faut s'en sortir, il faut y aller»*, répéta Stéphane. *«Vous symbolisez l'espoir d'un grand nombre de gens»*, s'extasia PPDA, qui souhaita à Stéphane *«tout le bonheur que vous méritez»*. Revenaient en mémoire les voix englouties de Cyril Collard, de Pascal de Duve. *Eux aussi avaient crié leur volonté de vivre.*

Eux aussi, à la télévision, avaient prêté leur visage à l'espoir. Mais l'espoir refusa le prêt. Plus insupportable encore que ces exhibitions, désormais presque rituelles, fut le festival d'ostensible pudeur qui les accompagna. *«Par respect pour la douleur de la famille de ce témoin qui vient de décéder, nous ne vous diffuserons pas son témoignage»*, dit Pradel. *«Je ne vais pas vous demander de redire ici ce que vous avez écrit pour votre frère, car ce n'est pas le lieu»*, dit PPDA à Stéphane. Quelle délicatesse ! *«Vous n'avez pas un rêve ?»*, interrogea-t-il encore. Oui, Stéphane adorait l'informatique, les voyages en ULM. Non, non, un autre rêve? Ah oui, l'enfant rêvait aussi d'un voyage en Concorde. *«On a une petite idée là-dessus, on vous la dira hors antenne»*, promit le père Noël PPDA. Hors antenne. Car nous ne sommes pas des monstres, à TF 1. Entre deux publicités, nous vous exhibons des cadavres, un enfant malade, mais nous pourrions faire pire encore, Messieurs-dames : nous pourrions exaucer en direct ses dernières volontés, lui faire passer une sacrée dernière soirée. Au lieu de quoi nous attendons d'être «hors antenne» ! On attend avec impatience les images du voyage en Concorde. Gageons que, par mesure exceptionnelle de délicatesse, Stéphane sera exempté de porter le pin's de TF 1.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 avril

TF 1

- 20.45 **Cinéma : Allô ! Maman, ici bébé.** ■ Film américain d'Amy Heckerling (1989).
- 22.30 **Magazine : Durand la nuit.** Présenté par Guillaume Durand, en direct. La beauté à tout prix.
- 0.30 **Magazine : Le Club de l'enjeu.** Invités : Lionel Chouchan ; Thierry de L'Épine, curé de Saint-Louis-d'Antin, créateur de l'Espace Georges-Bernanos ; André Baladi, André Baladi & Associés ; Charles Riley, PDG du groupe Charles Riley ; Patrick Lamarque *(les Désordres du sens)* ; Hubert Dumont et Antoine C. de Verdière, étudiants ESCP.
- 1.00 **Divertissement : Le Bébête Show.**
- 1.05 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

- 20.50 **Cinéma : La Fracture du myocarde.** ■ Film français de Jacques Fansten (1990).
- 22.40 **Magazine : Bas les masques.** Mon couple s'est brisé. Reportages : Stone et Charden ; Divorce à la polonaise.
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- 20.45 **Série : L'Ami Maupassant.** Hautot, père et fils, de Jacques Tréfouel.
- 21.45 **Documentaire : Planète chaude.** Zaïre, le cycle du serpent.
- 22.45 **Journal et Météo.**
- 23.10 **Téléfilm : Meurtre en douce.** De Sylvia Hoffman.
- 0.45 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Le Bal des casse-pieds.** ■ Film français d'Yves Robert (1991).
- 22.10 **Flash d'informations.**
- 22.15 **Cinéma : La Nurse.** ■ Film américain de William Friedkin (1989).
- 23.45 **Cinéma : My Own Private Idaho.** ■■ Film américain de Gus Van Sant (1991) (v.o.).

ARTE

- 20.40 ▶ **Soirée thématique : La Grand-Route.** La Beat Generation, quarante ans après.
- 20.41 **Parcours de Jack Kerouac.** D'Eric Samer (v.o.).
- 21.20 **Cinéma : Alice's Restaurant.** ■ Film américain d'Arthur Penn (1969) (v.o.).
- 23.05 **Parcours d'Arlo Guthrie.** De Caleb Mose (v.o.).
- 23.25 **Parcours de William Burroughs.** D'Eric Samer (v.o.).
- 23.50 **Parcours de Lawrence Ferlinghetti.** D'Eric Samer (v.o.).
- 0.00 **Parcours de John Giorno.** D'Eric Samer (v.o.).
- 0.10 **Parcours d'Allen Ginsberg.** D'Alain Jaubert et Jean-Jacques Lebel (v.o.).

M 6

- 20.45 **Téléfilm : La Force de vaincre.** De Jack Gold.
- 22.25 **Série : Mission impossible.**
- 23.25 **Documentaire : Le Glaive et la Balance.** Gendarmes et voleurs.
- 0.20 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.30 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel médecine.** La voix.
- 21.30 **Pour la poésie.** Voix de poètes.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** La trilogie amoureuse. 1. Le Barbier de Séville.
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 2 mai 1992 à Lugano) : Symphonie nº 1 en ut, de Honegger ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Le Festin de l'araignée, suite op. 17, de Roussel ; Symphonie nº 1 en ré majeur op. 25, de Prokofiev, par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. : Serge Baudo.
- 22.00 **Les Voix de la nuit.**
- 23.09 **Ainsi la nuit.**
- 0.33 **L'Heure bleue.**

Mercredi 28 avril

TF 1

- 14.35 **Club Dorothée.**
- 17.50 **Série : Premiers baisers.**
- 18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
- 18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Invitée : Véronique Genest.
- 19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.00).
- 19.50 **Tirage du Loto.**
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.40 **Sport : Football.** Match éliminatoire de la Coupe du monde, en direct du Parc des Princes : France-Suède ; A 21.30, Mi-temps et Loto ; A 21.45, 2e mi-temps.
- 22.45 **Magazine : A la Une.** Le président le plus menacé du monde ; Eugène Riguidel, le SDF de la mer ; Je suis un chippendale ; Les Réunionnais de la Creuse ; Femmes des cabanes.
- 0.05 **Journal et Météo.**
- 0.10 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**

FRANCE 2

- 15.25 **Variétés : La Chance aux chansons** Emission présentée par Pascal Sevran. Stéphane Chomont, un gamin de Paris.
- 16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.45 **Feuilleton : Beaumanoir.**
- 17.10 **Magazine : Giga.**
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Téléfilm : Le Bœuf clandestin.** De Lazare Iglesis, d'après le roman de Marcel Aymé.
- 22.30 **Sport : Football.** Match éliminatoire pour la Coupe d'Europe : Angleterre-Pays-Bas.
- 0.20 **Journal et Météo.**
- 0.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial Johnny Clegg.

FRANCE 3

- 14.45 **Le Magazine du Sénat.**
- 15.00 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
- 17.00 **Les Minikeums.**
- 17.30 **Magazine : Fractales.** Dossier : les images virtuelles.
- 18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** *Petit Ours brun*, de Danièle Bour.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 ▶ **La Marche du siècle.** Alcool, les raisons d'une gangrène sociale. Invités : Claude Got, professeur d'anatomie à la faculté de Paris-Ouest, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt ; Jean Maisondieu, psychiatre à l'hôpital de Poissy ; Jean-Yvon Coquin, directeur du Centre départemental de prévention de l'alcoolisme du Morbihan...
- 22.25 **Journal et Météo.**
- 23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- 14.50 **Sport : Football.** France-Suède. Championnat d'Europe espoirs. Présentation du match et des équipes, à 15.00, coup d'envoi en direct.
- 17.00 **Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux** (rediff.).
- 17.55 **Magazine : Dis Jérôme ?** (rediff.).
- 18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

- 18.30 **Ça cartoon.**
- 18.50 **Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Sonny Landreth.
- 19.15 **Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.**
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Katherine Pancol.
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 21.00 **Cinéma : Après l'amour.** □ Film français de Diane Kurys (1992).
- 22.40 **Flash d'informations.**
- 22.45 **Cinéma : Weeds.** ■ Film américain de John Hancock (1987).
- 0.40 **Cinéma : Dingo, chien du désert.** ■ Film franco-australien de Rolf De Heer (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
- 17.55 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Le Kosovo (rediff.).
- 18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
- 19.00 **Magazine : Rencontre.** Jean-Paul Guerlain/Pierre Durand.
- 19.30 **Documentaire : Terra X.** Les îles de la forêt tropicale. 2. A la recherche des sauriens, de Volker Arzt.
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Opéra : La Couronne de l'épousée.** De Ture Rangström, d'après August Strinberg.
- 20.10 **Documentaire : Pistolets et sardines.** De Thomas Rau.
- 22.40 **Magazine : Musicarchives.** Andrès Segovia : Master Classes de guitare, de Philippe Truffaut.
- 23.15 **Magazine : Club de Strasbourg.**

M 6

- 14.25 **Série : Les Années FM.**
- 14.55 **Magazine : E = M 6** (rediff.).
- 15.25 **Magazine : Fréquenstar.** France Gall.
- 16.30 **Magazine : Nouba.**
- 17.00 **Variétés : Multitop.**
- 17.30 **Série : L'Etalon noir.**
- 18.00 **Série : Le Joker.**
- 19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Cosby Show.**
- 20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.35).
- 20.45 **Téléfilm : Les Danseurs du Mozambique.** De Philippe Lefebvre.
- 22.20 **Téléfilm : Une fille à croquer.** De Paul Schneider.
- 23.55 **Magazine : Vénus.**
- 0.25 **Six minutes première heure.**
- 0.40 **Magazine : Nouba.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Antipodes.** Lettres belges : itinéraire de Dominique Rolin.
- 21.28 **Poésie sur parole.**
- 21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (3).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** La trilogie amoureuse. 2. Le Mariage de Figaro (1).
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Olivier Cadiot (Fuir, ancien, fugitif).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 6 juin 1992 lors du Festival de musique ancienne de Ratisbonne) : Sonata prima en mi mineur pour deux violons et basse continue, Sonata duodecima en ré mineur pour violon et basse continue, de Isabella Leonarda ; Lamento pour soprano et basse continue, de Barbara Strozzi ; Trio-sonate en sol mineur pour flûte, violon et basse continue, d'Elisabeth Jacquet de La Guerre ; Terzetto en sol majeur pour deux violons et violoncelle, de Maddalena Lombardini ; Sonate pour flûte et basse continue en sol majeur, de Bon ; Sémélé cantate pour soprano, flûte, deux violons et basse continue, d'Elisabeth Jacquet de La Guerre, par le Concerto Amabile.
- 21.45 **Concert** (donné le 21 février à Radio-France) : Cinq poèmes de Paul Celan pour soprano et trio à cordes, de Devienne ; Quatuor à cordes, de Seguer ; Monomanies pour voix seule, d'Aperghis ; Quatre pièces pour quatuor à cordes, de Denisov, par l'Ensemble Consonances ; sol. : Valérie Philippin, Françoise Kubler, sopranos.
- 23.09 **Feuilleton : Ainsi la nuit.**
- 0.33 **L'Heure bleue.**

La vogue des reality-shows

Sur TF 1 : l'information à 1 million de francs !

La mort et le Loto ont fait bon ménage, lundi soir 26 avril, sur TF 1, à l'occasion de la deuxième édition de l'émission « Témoin n° 1 ».

L'une des énigmes consistait à se demander qui avait assassiné, ou fait assassiner, en 1986, à Ecully, près de Lyon, le président-directeur général de la filiale française de Black et Decker, alors qu'il sortait de sa résidence. Or, depuis le mois de février 1993, la veuve de ce chef d'entreprise britannique offre une prime de 1 million de francs à toute personne qui fournira à la justice une information décisive pour l'arrestation du coupable.

Fallait-il évoquer à la télévision l'existence de cette prime déjà signalée par la presse écrite ? Les organisateurs de l'émission étaient conscients du risque et en avaient débattu. *« En en parlant, on risquerait d'être embêté au standard »*, avait dit le coproducteur Patrick Meney. Ils savaient que l'esprit de lucre risquait de primer sur l'image de « service public » et d'« auxiliaire de justice » que « Témoin n° 1 » cherche à se donner. Ils savaient surtout qu'il existe une différence d'impact entre la chose écrite et l'image télévisée. Ils ont hésité, puis – Audimat oblige ! – tranché : la prime a été annoncée à l'antenne. Avec doigté certes, comme en passant. Mais qu'en pense le juge, qui va maintenant devoir faire le tri entre les amateurs de magot et les témoins sérieux ?

Y. M.

► Lire, page 27, la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN.

En Allemagne : les caméras au salon le cadavre à la cave...

« Barbel ! nous t'attendons ! » Entouré de ses enfants en larmes, dans son salon, c'est en ces termes, devant les caméras de plusieurs reality-shows allemands, que Rainer B., technicien, trente et un ans, avait imploré le ciel en priant pour le retour de sa femme disparue depuis septembre 1991. Au cours de l'émission « Perdu » de la WDR, il avait ainsi ému des milliers de spectateurs en expliquant : *« Quand je me suis réveillé le matin, elle n'était plus là. »*

Interrogé à nouveau par la chaîne privée Sat 1 pour une autre émission, « Signalez-vous SVP », il apparaissait tout aussi éploré dans sa recherche de la vérité. Et il était en train d'enregistrer une troisième émission, « Sans trace », avec l'autre grande chaîne privée RTL-TV (en allemand), quand Rainer B. a avoué : il avait étranglé sa femme, et l'avait enterrée dans sa cave !

Le *Bild Zeitung*, qui vient de rapporter cette histoire, souligne que les reality-shows constituent, outre-Rhin aussi, la dernière mode télévisuelle. Mais les réactions face au « cas » de Rainer B. indiquent que cette vogue prend des formes diverses. L'équipe de Sat 1, qui « sentait mal » le personnage, avait finalement préféré ne pas diffuser le sujet tourné, indique *Bild*.

A l'inverse, celle de RTL-TV, désormais informée de la supercherie, a l'intention de diffuser le sien et de ne dévoiler la vérité au public qu'à la fin de l'émission, car elle considère que son devoir consiste à *« ne pas priver le public de cette contribution, pour lui faire prendre conscience des retournements dramatiques auxquels peut mener une disparition »*.

La multiplication des reality-shows, dont certains n'hésitent pas à montrer des vendeurs de drogue en action ou des trottoirs maculés de sang à l'occasion de faits divers, provoque en tout cas, en Allemagne, une levée de boucliers de la part des responsables de la police et de beaucoup d'hommes politiques. *« C'est révoltant de voir les pires crimes, les malheurs des victimes, les pires accidents transformés en divertissements »*, remarquait récemment le chef de la police criminelle, Hans-Ludwig Zachert. Celui-ci a conseillé à ses hommes de ne plus coopérer avec les producteurs de ces émissions, d'autant qu'elles présentent souvent les policiers impassibles contant leurs aventures sur fond d'images horribles.

Le groupe parlementaire de la CDU, le parti du chancelier Helmut Kohl, a réclamé l'interdiction de ce type d'émissions en les jugeant aussi divertissantes que *« les urgences d'un hôpital »*. Selon le porte-parole chrétien-démocrate Joseph-Theodor Blank, *« si les chaînes privées rampent sur les corps pour accroître leurs bénéfices, l'Etat ne peut pas rester les bras croisés en renonçant à ses devoirs publics »*. La polémique vise surtout les cinq chaînes privées, et particulièrement trois émissions de RTL-TV, « Vidéo témoin », « De vie et de mort » et « Appel de détresse ».

Le porte-parole de la chaîne privée, Tillman Fuchs, semble néanmoins peu troublé par la controverse. Pour lui, la diffusion tardive de ces émissions limite le nombre de téléspectateurs et elles restent extrêmement populaires : *« Nous devons faire des émissions pour notre public et non pour les hommes politiques »*, rétorque-t-il.

M. C.-I.

L'avenir de la presse dominicale britannique

« The Independent » et « The Guardian » convoitent « The Observer »

Deux groupes de presse, Newspapers Publishing – qui publie le quotidien *The Independent* et son supplément dominical, *The Independent on Sunday* – ainsi que *The Guardian*, seraient intéressés par le rachat du plus ancien hebdomadaire britannique, *Observer*, selon le quotidien économique du groupe Pearson, *Financial Times*.

Propriété du groupe Lonrho, un conglomérat versé dans les mines d'or et de platine, le pétrole, les transports, etc., et dirigé par l'homme d'affaires Tiny Rowland, *Observer*, créé en 1791, a suivi le déclin de cet empire.

Sa diffusion a chuté, ces trois dernières années, de plus de 800 000 exemplaires à 500 000, et sa cession est régulièrement évoquée (*le Monde* du 11 février 1992).

La prise de contrôle d'*Observer* par Newspapers Publishing nécessiterait toutefois une augmentation de capital de ce groupe, parmi les actionnaires duquel figure le quotidien romain *La Repubblica*.

A la faveur de cette augmentation, Lonrho pourrait entrer dans le capital de *The Independent* (à hauteur de 15 % ou 20 %), et obtiendrait, en plus, 20 millions de livres (168 millions de francs) de sa part.

Mais l'issue est incertaine : *The Guardian*, auquel le rachat d'*Observer* permettrait de s'installer dans le créneau de la presse dominicale, a déclaré vouloir saisir la commission des monopoles et fusions, en se fondant sur le fait qu'une probable fusion d'*Observer* avec *The Independent on Sunday* entraînerait la mort du premier. Les directions de Newspapers Publishing et du *Guardian* se refusent actuellement à tout commentaire.

Avant le débat sur la ville

SOS Racisme entend s'opposer à la réforme du code de la nationalité

A l'occasion du débat parlementaire sur la ville, SOS Racisme exprime sa crainte d'*« une surenchère et des amalgames entre jeunes de banlieue, délinquance, drogue et immigration »*.

Fodé Sylla, son président, a souhaité, lundi 26 avril, que la ville *« ne soit pas un sujet de règlement de comptes »*. Soulignant que des actions exemplaires étaient engagées *« par des maires de droite comme de gauche »*, M. Sylla a énoncé les propositions de son association : création d'un « service national civique mixte », généralisant l'actuel « service national ville » (consacré aux quartiers en difficultés) ; financement pluriannuel et simplifié de la réhabilitation des cités ; création de conseils de quartier ; droit de vote pour les étrangers ; organisation du dialogue police-jeunes ; encadrement plus strict des contrôles d'identité.

SOS Racisme demande le report de la discussion parlementaire sur la réforme du code de la nationalité prévue pour la deuxième quinzaine de mai. Cette réforme, *« qui remettrait en cause cent ans de droit »*, exige *« un vrai débat »*. Pour manifester son hostilité, SOS Racisme prévoit une série de meetings à la mi-mai. Enfin, l'association prévoit qu'un rassemblement parisien, début juillet, clôturera un « tour de France » des lycées et cités qu'elle entreprendra en juin.

Lire page 8 nos autres informations

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 29 à 44

Le numéro du « Monde » daté 27 avril 1993 a été tiré à 504 183 exemplaires.

Le marasme publicitaire

M. Lévy réfute l'idée que certaines agences aient voulu « donner une leçon » aux journaux

Dans un entretien publié par *la Tribune-Desfossés* du 27 avril, Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, deuxième groupe publicitaire français, indique que le marché publicitaire *« va décroître de 3 % à 4 % par rapport à 1992 »*. Il estime que la « loi Sapin », destinée à clarifier et à organiser les flux financiers entre les divers intermédiaires du secteur (agences, centrales d'achat) et les annonceurs et les médias, a *« indiscutablement amplifié le phénomène »*, tout en précisant qu'il *« n'était pas hostile aux principes mais aux mécanismes de ce texte »*.

Evoquant *« les explications »* données aux hommes politiques sur *« les effets pervers de cette loi »*, M. Lévy confie avoir *« bon espoir d'une modification substantielle de la loi Sapin »*, même s'il ne s'agit pas, pour le gouvernement, *« d'une priorité immédiate et absolue »*.

Tout en faisant état des moyens *« colossaux en recherche, études, et en outils informatiques »* consentis par les agences et les centrales pour mettre en valeur les journaux, pénalisés par les transferts publicitaires vers la télévision, le président du directoire de Publicis réfute vigoureusement *« l'idée que* [les agences auraient] *pu accélérer la baisse des recettes des journaux, histoire de leur donner une leçon : c'est infâmant et profondément injuste »*.

EN BREF

□ **M. Péricard (RPR) : *« Aucun cadeau à M. Bourges. »*** – Le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, député RPR des Yvelines, a réitéré, lundi 26 avril, sur RTL, ses critiques à l'encontre du président de France 2-France 3, Hervé Bourges, affirmant qu'il ne fera à celui-ci *« aucun cadeau »* et qu'il n'aura à son égard *« aucune indulgence »*. M. Péricard a précisé que son opposition à M. Bourges ne constituait pas *« une chasse aux sorcières »* mais *« une chasse à une conception de la facilité, de la démagogie et de l'audience »*.

□ **M. Mazeaud veut protéger les magistrats de la presse.** – Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, a présenté, lundi 26 avril, une proposition de loi *« tendant à assurer la protection des conditions de vie et de travail des magistrats »*. M. Mazeaud préconise notamment d'*« interdire aux organes de presse, de radio et de télévision d'indiquer le nom ou de reproduire l'image des magistrats à l'occasion des dossiers dont ils sont chargés »*. Selon lui, *« il est temps que la justice retrouve la sérénité qui a longtemps été la sienne »*, et il est donc *« nécessaire que les juges soient soustraits à la pression des médias »*.

□ **Des images du satellite d'observation Helios fournies à l'Union de l'Europe occidentale (UEO).** – L'Espagne, la France et l'Italie, partenaires du programme de satellite militaire d'observation Helios, ont signé, mardi 27 avril, à Madrid, un mémorandum sur la fourniture d'images spatiales à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui réunit les Etats membres de la Communauté européenne (sauf l'Irlande et le Danemark). Cette signature intervient à la veille de l'inauguration à Torrejon, près de Madrid, du centre d'interprétation des données satellitaires de l'UEO. Premier programme européen de satellites militaires, Hélios (estimé à 8 milliards de francs) est financé par la France à hauteur de 79 %, l'Italie pour 14 % et l'Espagne pour 7 %.

□ **Le « conseiller financier » Jacky Milési a été remis en liberté.** – Soupçonné d'avoir escroqué trois mille épargnants, le « conseiller financier » Jacky Milési, cinquante ans, a été remis en liberté, lundi 26 avril, à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Jacky Milési promettait un rendement de 30 % par an à ses clients, recrutés notamment dans la région de Grenoble, à Paris et sur la Côte d'Azur. Il avait été inculpé d'escroquerie et placé sous mandat de dépôt le 29 avril 1992.

Demain dans « le Monde »

« Education-Campus » : paroles de jeunes contre le sida

Longtemps simples destinataires des messages de prévention, lycéens et étudiants prennent désormais l'initiative contre la maladie.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

Le Monde

INITIATIVES

Les entreprises se mobilisent face au chômage

Loin de baisser les bras, des patrons proposent une rupture avec le discours précédent

DEPUIS quelques mois, le mouvement, encore timide, se confirme. Les entreprises, ou du moins certaines d'entre elles, se mobilisent pour l'emploi. Et, cela même, au moment où les politiques et les spécialistes paraissent baisser les bras devant la montée du chômage ou, plutôt, quand ils se refusent à s'engager par des promesses trop précises...

Historiquement, ce changement d'attitude, du côté des chefs d'entreprise, prend naissance en juillet 1992 quand *le Nouvel Observateur* publie un «Manifeste pour l'emploi» signé par quatorze patrons. Compte tenu des conditions de lancement – l'appel a été rédigé par les journalistes, sans possibilité d'amendement, et l'affaire a été conclue en quelques jours, – le succès est sans conteste le signe d'un malaise profond. Que des dirigeants soient capables de prendre un tel risque témoigne des cassures à venir.



La suite n'est pas moins éloquente. En novembre et décembre, dans un «Manifeste des entreprises contre l'exclusion», une trentaine de patrons, pas toujours les mêmes que les précédents, prennent date à leur tour. Inspirés par le commissaire général au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, le Centre national du patronat chrétien et l'association Echanges et Projets, créée par Jacques Delors, ils s'inquiètent des dégâts provoqués par la logique exclusivement économique. En quelque sorte, leur démarche rappelle l'effort déjà accompli par certaines entreprises qui se sont regroupées autour de la Fondation pour l'insertion par l'économique, présidée par Philippe Francès, PDG de Darty. Elle fait écho aux préoccupations du Centre des jeunes dirigeants (CJD), qui, l'été précédent, avait consacré ses assises annuelles à «L'entreprise citoyenne».

Depuis, la dynamique s'est accélérée. Membres d'Entreprises et cité, plusieurs dirigeants réputés ont annoncé qu'ils allaient prendre des mesures concrètes. Claude Bébéar, PDG du groupe d'assurances Axa, se met à parler d'emploi à vie, dans certaines conditions, et s'interroge publiquement sur les risques d'une trop grande productivité. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, explique les dispositions qu'il entend prendre et fait part de son inquiétude à haute voix. Peut-être est-on allé trop loin dans le souci gestionnaire et faudrait-il laisser plus de place à l'élan créatif, finit-il par dire, lui, le prototype du manager des années 80. Jean Brémond, PDG de Pierre et Vacances, imagine un statut permanent pour le salarié saisonnier qu'il emploie dans son entreprise. Bolloré Technologies, dit-on, pourrait suivre. Président de la commission «compétitivité», dans le cadre de la préparation du XIe Plan, Jean Gandois, PDG de Pechiney, s'inscrit logiquement dans cette démarche et lui donne, par les orientations proposées dans le rapport consacré à «la performance globale», la légitimité de la durée. Mieux, il en symbolise, tout à la fois, le caractère d'urgence et les limites. Que le patron d'une multinationale s'affiche aussi clairement a valeur de sérieux.

MAIS qu'il le fasse à un moment où la guerre des prix fait rage sur l'aluminium, au point de l'amener à supprimer des emplois, relève du courage ou l'inconscience. Les discours risquent d'être contredits par les actes, à moins que les nécessités fondamentales ne dépassent les comportements conjoncturels.

Il n'est maintenant pas seul à s'engager dans le long terme. Désormais présidé par Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, l'Institut de l'Entreprise oriente toute sa réflexion sur le thème de l'emploi. Moins connu, l'Institut de la Boétie en fait de même et, en son sein, le PDG de la Sopad (Nestlé), Yves Barbieux, s'efforce de trouver de nouvelles idées. Même le groupe Bouygues tente de se rapprocher de la Caisse des dépôts et consignations, qui soutient un énorme programme Développement et solidarité destiné aux quartiers en difficulté. Le numéro un du bâtiment s'est aperçu qu'il y avait des choses à faire, qui amélioreraient son image, et que, de toute manière, certains de ses concurrents pratiquent quand ils soumissionnent pour des chantiers en banlieue. Au sein d'une association, baptisée CIME, des responsables d'entreprise cherchent actuellement le moyen d'innover et de provoquer *«un déclic»*, ainsi que le dit Christiane Joguet, son animatrice.

Toutes ces hirondelles feront-elles le printemps? Il est encore trop tôt pour le prétendre. Variables; d'un intérêt plus ou moins grand, ces initiatives n'ont pas encore beaucoup de cohérence. Entre les intentions, parfois, et les résultats concrets, souvent, il y a un fossé qui conduit au scepticisme. Depuis leur coup d'éclat, en pleine campagne électorale, Axa et surtout Rhône-Poulenc se font plus discrets ou hésitent à confirmer leurs propos. D'autres sont peut-être seulement à la recherche d'une bonne opération médiatique. Mais il faut aussi reconnaître que, en quelques semaines, la conjoncture se détériorant rapidement, les déclarations d'alors paraissent maintenant bien périlleuses pour quelques-uns de leurs auteurs.

Il n'empêche. Malgré leur manque de contenu, ces réactions doivent être prises pour ce qu'elles sont. Elles marquent une rupture avec le langage précédent. Elles signifient qu'une prise de conscience est en train de se produire. Avec trois millions de chômeurs, la France, y compris dirigeante, découvre les dangers qui la menacent. Et elle apprend, peu à peu, que plus rien ne pourra être «comme avant». Tant mieux.

Alain Lebaube



Réflexions patronales

Pas de solutions globales mais des remèdes au coup par coup

L'EMPLOI est devenu une priorité. Deux clubs de réflexion qui regroupent des chefs d'entreprise en ont pris une conscience si aiguë qu'ils ont mis toute leur énergie, toute leur volonté, à exploiter des pistes de recherche, à imaginer des solutions, à essayer d'y voir enfin un peu plus clair dans le dédale des idées reçues. L'Institut de l'entreprise a mis en place au mois de janvier sept commissions où sont réunis des praticiens et des théoriciens pour analyser toutes les facettes du problème.

La première commission examine l'état des sciences économiques sur le sujet. Et, à leur grand étonnement, ses membres ont constaté que les économistes ont peu d'idées sur l'emploi et, curieusement, ont rarement étudié ce domaine, du moins de manière globale. La deuxième tente, derrière les déclarations d'intention et la langue de bois, de discerner ce que les entreprises ont réalisé de positif et d'évaluable. La troisième commission s'ouvre sur l'international et compare les réalisations françaises avec celles de ses partenaires, en particulier dans le domaine du travail des jeunes. La quatrième, sous la houlette de Francis Mer, président d'Usinor, s'efforce de dresser un paysage statistique précis et de savoir dans quelles régions sont les emplois et qui les occupe. La commission, présidée par Michel Bon, a des visées à la fois sociologiques et psychologiques. Elle se penche sur l'attitude des Français vis-à-vis du travail et sur l'évolution des valeurs liées à la vie professionnelle. La délocalisation et l'internationalisation de la main-d'œuvre fournissent les sujets de préoccupations d'une sixième commission. La septième, présidée par Jean Gandois, président de Pechiney, est chargée du rapport final prévu le mois de septembre. Dès juin, un premier rapport technique établira l'état des travaux Il sera adressé aux adhérents qui paraissent impatients d'avoir d'ores et déjà quelques idées à exploiter.

Certaines entreprises, comme Axa ou Rhône-Poulenc, ont mis en place et initient des actions parcellaires, certes, et expérimentales. Mais il est capital que l'information circule et soit donnée aux autres entreprises.

Générer des activités non marchandes

Que conclure de ces travaux? Pour Michel Tardieu, délégué général de l'institut, il est encore prématuré de vouloir tirer des conclusions alors que les recherches sont loin d'être terminées. Deux ou trois évidences peuvent cependant déjà peser dans le public.

Il n'y a pas, il n'y aura jamais de solution globale. Le défaut majeur de l'économie française c'est sa rigidité; c'est là-dessus qu'il faut agir. Le marché du travail est segmenté. La flexibilité est nécessaire. Il faut accepter de trouver des mini-solutions coup par coup, adaptées à chaque bassin d'emploi, sans s'obstiner à vouloir à tout prix appliquer un traitement national.

Autre constatation : au mépris de toute évidence scientifique et faute d'études sérieuses qui font cruellement défaut, il règne dans ce domaine une véritable atmosphère de guerre de religions. Chacun assène des vérités reçues sur des sujets rebattus. Avec une passion qui ne doit rien à la réflexion mais tout à l'intime conviction : *« Nous voulons tordre le cou à la langue de bois, aussi bien à celle des syndicats qu'à celle de l'establishment. Et avoir enfin une vision claire, réaliste et objective sur des questions éculées. »* La productivité tue-t-elle l'emploi? L'informatique en est-elle un facteur de diminution? La délocalisation fait-elle baisser les salaires? Qu'est-ce qui est structurel? Qu'est-ce qui est conjoncturel? Autant de questions auxquelles chacun, même les responsables les plus hauts placés, apportent des réponses dictées par des certitudes d'un autre âge et un sectarisme étonnant.

Pour l'institut La Boétie, autre club patronal, l'entreprise citoyenne se doit de travailler sur le drame des années 90. Celui des exclusions. Un credo : l'insertion ne peut se faire que par l'économique sous peine de rester un perpétuel artisanat, une démarche d'assistance, certes caritative, mais dont l'authentique générosité ne débouche pas sur une réelle efficacité.

L'institut a organisé depuis près d'un an un groupe de réflexion sur la mise en place d'un groupe d'action économique local (GAEL). L'idée de base est simple : les entreprises ne peuvent pas à court terme créer des emplois qui ne leur sont pas absolument nécessaires. Par contre, elles peuvent générer des activités non marchandes. En outre, c'est dans le social, dans les services de proximité que naissent à terme le plus grand nombre d'emplois possibles. Un GAEL consiste en un regroupement de plusieurs entreprises ou établissements locaux. Regroupement qui vise à créer de nouvelles activités. Celles-ci offriraient des services aujourd'hui non disponibles sur le marché, dans le domaine de l'aide à la personne. La faiblesse des entreprises d'insertion, c'est leur manque de rentabilité. L'objectif des GAEL est d'arriver le plus rapidement possible, en un an et demi ou deux ans au maximum, à une autonomie financière totale... et nécessaire pour un succès durable de l'entreprise et par conséquent pour la pérennité des emplois créés.

Dès le mois de novembre 1992, deux sites-tests ont été choisis pour lancer l'expérience, basée sur l'assistance aux personnes âgées afin de leur permettre de rester dans leur environnement. Il s'agit de faire leurs courses, de remplir leurs caddies, de décharger leurs provisions. Inutile de préciser l'importance de l'implantation locale et la nécessité de la collaboration des notables et des pouvoirs publics locaux. Le responsable de l'institut La Boétie explique : *« Les entreprises peuvent et doivent prendre leur part de responsabilité pour résoudre les exclusions. Mais elles doivent rester dans leurs domaines de compétences : l'encadrement et la formation. Le financement doit être un point de départ, pas une méthode de fonctionnement perpétuelle. C'est par la rentabilité que les entreprises ainsi créées assureront leur succès. »*

Une des conditions favorables au démarrage serait que les financements actuellement dispersés, tels que taxes d'apprentissage, taxes de formation professionnelle et indemnités diverses convergent vers les entreprises toute neuves pour leur permettre d'atteindre un développement rapide et le passage à l'âge adulte. Pour tous, une certitude fait l'unanimité : l'entreprise a certes un rôle essentiel à jouer dans l'emploi à condition qu'elle reste productive et concurrentielle. Aux pouvoirs publics de veiller à ce que rien ne la détourne de cette première mission.

Liliane Delwasse

Aider les chômeurs de longue durée

La récession économique pourrait remettre en cause l'accord signé par Pechiney-Rhenalu et tous les syndicats

AVEC une cinquantaine de chômeurs de longue durée embauchés au premier trimestre, Pechiney-Rhenalu peut se targuer d'avoir jusqu'à maintenant tenu ses engagements. Cette filiale de Pechiney, spécialisée dans le laminage, avait signé en septembre, avec toutes les organisations syndicales, un accord par lequel elle s'engageait à embaucher un certain nombre de chômeurs en difficulté de placement, en contrepartie du départ volontaire en préretraite progressive de salariés âgés de plus de cinquante-sept ans (*le Monde* du 16 septembre).

Sept mois après l'entrée en application de cet accord, 225 des 400 salariés de la filiale concernés cette année bénéficient de cette réduction d'activité et 75 autres se sont portés volontaires pour entrer dans ce système.

En échange, conformément aux termes de l'accord, une cinquantaine de personnes ont été embauchées, chômeurs de longue durée pour la plupart, bénéficiaires du RMI pour une poignée. *« Ce sont ces derniers que nous avons eu le plus de mal à trouver »*, observe Philippe Aron, directeur des affaires sociales de Pechiney-Rhenalu. Paradoxalement, *« il est, en effet*, constate-t-il, *extrêmement difficile pour une entreprise normale d'entrer en relation avec une entreprise d'insertion susceptible de nous présenter des candidats »*.

Savoir lire et écrire

« Nos seuls critères de sélection ont été, poursuit-il, *d'une part, qu'ils sachent lire et écrire et, d'autre part, qu'ils soient en capacité d'apprendre. »* C'est sans doute la raison pour laquelle la moitié des salariés embauchés ont moins de trente ans et les deux tiers, moins de quarante-cinq.

Les établissements qui avaient pris l'habitude de recruter des personnels munis d'un CAP, voire d'un bac professionnel, ont dû en rabattre quant à leurs exigences. Mais, au bout du compte, cette *« déqualification »* ne devrait, estime Philippe Aron, augmenter que *« de six mois à un an »*, la durée d'adaptation des personnels embauchés, pour l'essentiel, sur les postes les moins qualifiés des usines.

En vieil habitué des restructurations industrielles du groupe, il considère qu'*« il sera dix fois plus facile de recruter des chômeurs de longue durée à l'ANPE que de réaliser des mutations de salariés au sein du groupe* (1) *»*. Il faut toutefois se méfier de cette relative facilité : *« Nous ne devons pas en profiter pour créer du désespoir »*, explique Philippe Aron. Ainsi à Issoire (Puy-de-Dôme), plus de 550 personnes se sont présentées pour pourvoir les vingt premiers postes tandis qu'à Neuf-Brizach (Haut-Rhin) seules 10 personnes ont été sélectionnées parmi 95 candidaturesdéjà triées.

Conséquence de cet accord, l'arrivée de ces salariés a contraint les responsables des établissements à se livrer à une véritable gestion prévisionnelle des emplois pour combler l'écart entre les compétences des partants et celles des arrivants. A Issoire, 600 personnes ont ainsi été promues aux différents niveaux de l'échelle pour remplacer *in fine* les 145 salariés candidats à la préretraite.

Autre effet de l'accord, certains établissements, tel celui de Neuf-Brizach, ont développé le tutorat pour prendre en charge les nouveaux. *« Nous avons commis une erreur au départ en pensant que les futurs préretraités constitueraient les meilleurs tuteurs »*, explique Philippe Aron. En fait, ces derniers étant davantage préoccupés par leur future retraite, ce sont des salariés volontaires qui ont assumé cette tâche.

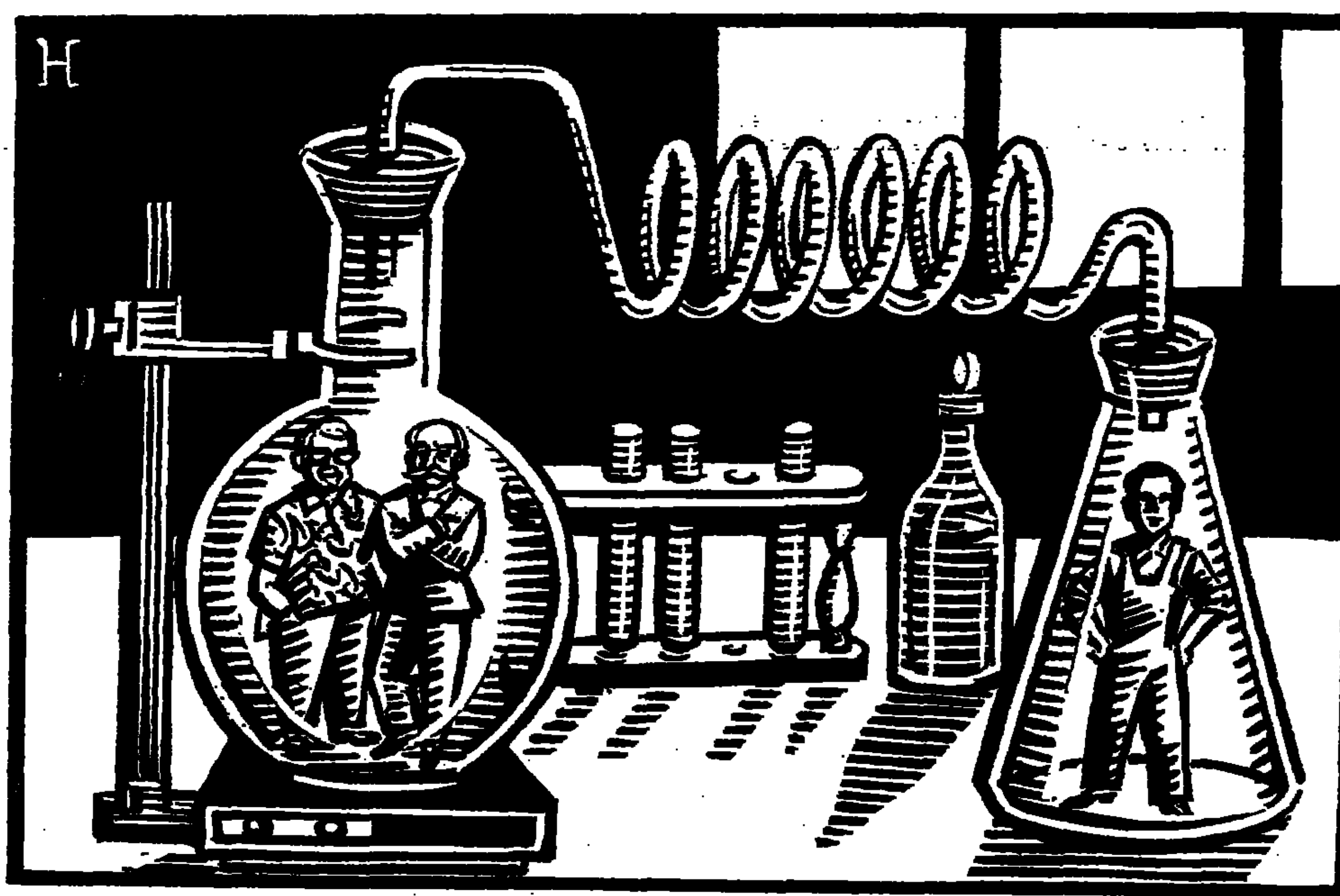
Reste que cet accord a été signé avant que la récession économique n'affecte la situation de l'entreprise. Or Pechiney-Rhenalu s'était parallèlement engagée, à l'égard de l'Etat, à ne procéder à aucun licenciement économique pendant deux ans. Alors que la production a diminué de 25 % en six mois, pourra-t-elle continuer à s'offrir ce « luxe » ?

Valérie Devillechabrolle

(1) Si la moitié des embauches est réservée aux chômeurs en situation d'exclusion, l'autre moitié est, en vertu de l'accord, en priorité pourvue par des salariés du groupe.

Les préretraites progressives

Rhône-Poulenc rajeunit la pyramide des âges, un dispositif déjà utilisé en 1985



« COUP médiatique », « esbroufe » ou volonté sincère de prendre à bras le corps les problèmes de l'emploi, s'interrogent les syndicats? Le 11 mars dernier, Jean-René Fourtou, président du groupe Rhône-Poulenc, numéro un de la chimie en France, présentait deux « nouvelles initiatives pour l'emploi ». Au programme, quatre mesures principales. D'abord, l'embauche de 1000 jeunes dans les trois ans en plus du flux habituel (1200 environ) par le biais des préretraites progressives.

L'accord signé chez Rhône-Poulenc Chimie doit permettre à un peu plus de 1200 salariés volontaires d'au moins cinquante-six ans de travailler à mi-temps. Parallèlement, cinq cents personnes seront embauchées sur deux ans dont un tiers issues des publics dit « prioritaires » : jeunes de moins de vingt-cinq ans, chômeurs de longue durée... Pour compléter, d'autres entités du groupe devraient, en France, bientôt s'engager dans cette voie et procéder à cinq cents embauches supplémentaires dans les trois ans. Deuxième mesure : le groupe renforce son effort en faveur de l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Pour cela, il développera davantage les partenariats avec les établissements scolaires et universitaires. Il ouvrira plus largement encore ses centres de formation aux jeunes en cursus scolaire et aux demandeurs d'emploi dans le cadre des contrats de qualification ou d'apprentissage. Ensuite, la direction organisera avec les représentants des salariés des réunions, discussions et réflexions informelles sur l'ensemble des questions concernant l'emploi dans l'entreprise.

Enfin, le groupe a décidé de créer la Fondation Rhône-Poulenc pour l'initiative, l'innovation et l'emploi dotée d'un budget annuel de quarante millions de francs dont la vocation sera de favoriser l'emploi, notamment en renforçant le tissu industriel et commercial local avec l'aide à la création d'entreprise. Le groupe regroupera les moyens déjà existants.

Quelle analyse peut-on effectuer actuellement des initiatives prises par le groupe? Certes, Rhône-Poulenc, en prenant les préretraites progressives, un dispositif déjà utilisé en 1985, fait d'une pierre deux coups puisqu'il contribue à rajeunir la pyramide des âges en permettant l'embauche de personnes qui *« sans cela, n'auraient peut-être pas trouvé de travail »*, souligne Maurice Gadrey, directeur des ressources sociales.

Concertation permanente

Cependant, même si les syndicats apprécient les préretraites progressives qui, contrairement au FNE, induisent au moins une notion d'embauche, ils n'ont guère apprécié que Rhône-Poulenc descende en dessous du ratio deux préretraites pour une embauche. Au point que seules la CFDT et la CFE-CGC ont accepté de signer l'accord. *« On a beaucoup parlé des embauches mais, faites le calcul, au bout du compte, l'opération se traduira par 600 à 700 suppressions de postes »*, explique un responsable syndical FO de Rhône-Poulenc Chimie. *« Or, ce que nous voulons, nous, c'est stopper les suppressions d'emplois. »* Mais on imagine mal la direction prendre des engagements fermes en ce sens. Un autre point chagrine Jacques Kheliff, secrétaire général de la FUC-CFDT : *« Une fois de plus, les syndicalistes ont été appelés à commenter des décisions déjà prises. »* Par ailleurs, souligne-t-il, *« la direction de Rhône-Poulenc Chimie n'a pas été à même de faire le lien entre une prénégociation en cours sur le changement dans l'organisation du travail et la mise en place des préretraites progressives »*.

Elément positif cependant, la direction a entamé dès le début du mois d'avril des rencontres informelles avec les organisations syndicales. Toutes ont accepté d'y participer. L'amorce, peut-être, d'une *« concertation permanente sur l'emploi et le travail*, comme le souhaite la CFDT. En tout cas, pour Maurice Gadrey, il n'est pas question de *« négocier à cette occasion un accord-cadre sur l'emploi »*. De ces rencontres, il espère qu'émergeront des dénominateurs communs sur lesquels il sera possible d'engager des négociations ponctuelles. Il est sûr d'une chose : *« Après les négociations informelles, si rien ne se passait, ce serait très préjudiciable pour le groupe. »*

Catherine Leroy

Des emplois à vie

Axa développe le temps partiel, les cadres de réserve et la garantie du travail

«L*E chômage est devenu un sujet explosif en France*». Claude Bébéar, président du groupe Axa (8 000 salariés), a fixé au mois de mars dernier plusieurs objectifs au directeur des ressources humaines de son groupe. Au total, la stratégie sociale qu'il a développée doit permettre, selon lui, la création de 5 % d'emplois supplémentaires, soit 400 personnes, chez Axa. Reporté à l'échelle nationale, ce qui n'est encore que des *«pistes à explorer»* devrait générer 700 000 emplois, si les méthodes préconisées devaient être imitées ailleurs.

Ce mode d'emploi, quel est-il? Claude Tendil, directeur général, le livre à grands traits, sans toutefois le commenter *«tant que les négociations en cours avec les représentants des salariés, n'auront pas abouti»*. En effet, le groupe a un credo : outre l'obligation de négocier, ce que la direction appelle *«l'obligation d'aboutir»* est placé *«au-dessus de tout»*.

Le plan Axa prévoit plusieurs mesures. Première d'entre elles : le développement du temps partiel. *«En région parisienne, nos effectifs sont de 3 000 personnes, dont 60 % de femmes*, explique Claude Tendil. *Nous allons leur proposer un aménagement du temps de travail à un rythme qui leur est favorable. Celui qui leur conviendra en fonction de leurs contraintes familiales. Déjà, 400 d'entre elles ne travaillent pas le mercredi.»* Cet *«aménagement du rythme quotidien»*, selon Claude Tendil, permettrait la création d'environ 200 emplois. Et ce, dans le cadre d'une masse salariale maîtrisée. Pour ce qui concerne le partage du travail, le groupe se déclare prêt à *«inciter les gens à travailler moins plutôt que de les y contraindre»*. A ce sujet, Claude Bébéar déclarait le 3 mars dernier : *«Je crois au partage sur la base du volontariat.»*

Coup de feu

Une autre mesure, originale, est à l'étude : la réserve de main-d'œuvre. Il s'agit, en quelque sorte, de constituer dans le groupe des «cadres de réserve» âgés de plus de cinquante ans. Ces personnes ne seraient pas mises en retraite anticipée, mais resteraient salariées dans l'entreprise avec une rémunération réduite.

Il serait fait appel à ces cadres en cas de *«coup de feu»*, pour *«un coup de main temporaire»* ou, à titre d'exemple, pour servir de formateurs. *«Ces personnes*, argumente le directeur général, *retrouveraient à ces occasions 100 % de leur salaire, ne seraient pas à la charge de la collectivité ni ne seraient coupées du monde du travail. Nous estimons que pour trois cadres acceptant ce principe, un emploi pourrait être créé»*.

Autre innovation : *«les emplois à vie»*. En contrepartie de l'acceptation d'une mobilité interne et géographique, Axa déclare garantir certains emplois à vie à des salariés qui joueraient le jeu. Un ralentissement des gains de productivité est envisagé, mais en contrepartie d'une réduction de l'augmentation des salaires... Ce qui sauvegarderait une centaine d'emplois. Mais la direction ne cache pas que cette proposition suscite des *«réticences»*, les *«actifs ne souhaitant pas forcément voir se réduire leur pouvoir d'achat»*. La notion de service dans le secteur de l'assurance – gage de la qualité du service global – pourrait aussi passer par le maintien du poste de *«conseiller»* : *«Nous avons décidé de maintenir ces emplois – un millier environ – même s'ils nous font porter un coût supplémentaire»*, a annoncé le président d'Axa.

Pour Claude Tendil, ces propositions, actuellement discutées avec les organisations syndicales, ne sont pas un *«coût»* : *«Depuis dix ans, nous avons fait la preuve de notre volonté d'innovation sociale»*. Mais les responsables d'Axa affirment qu'ils ne pourront arbitrer aujourd'hui en faveur de l'emploi que dans un contexte général favorable, à savoir une flexibilité plus grande dans la gestion des emplois et des charges sociales moins élevées.

Jean Menanteau

A l'heure des manifestes

Ces initiatives «économiques et éthiques» rencontrent la frilosité du patronat

«I*L n'est plus possible de penser que les problèmes de chômage et d'exclusion relèvent uniquement»* du *«traitement social» (...) la responsabilité des entreprises vis-à-vis de la collectivité peut et doit s'affirmer»*. C'est ce que proclame le manifeste «Entreprises contre l'exclusion» inspiré notamment par le Centre français du patronat chrétien et soutenu par l'association Echange et projets. Ce texte où *«des entrepreneurs parlent à des entrepreneurs»*, selon la formule de Patrick Boulte, consultant et coanimateur – avec Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan – du groupe des rédacteurs du manifeste, remplace un premier document de 1990 moins ciblé sur les entreprises et qui avait recueilli 1 500 signatures.

Le nouveau texte rassemble 150 personnalités du milieu, dont des PDG (Jean Gandois de Pechiney, Jean-Yves Haberer du Crédit lyonnais, Francis Mer d'Usinor-Sacilor), des dirigents de groupe (BSN, Exxon Chemical, Accor) et de PME, des consultants, etc. Pour eux, la lutte contre l'exclusion *«est un objectif à la fois économique et éthique»*. Ils indiquent des pistes à suivre, notamment en matière de recrutement, pour éviter que les préjugés classiques privent l'entreprise de candidats valables. Pour prévenir *«l'exclusion dans l'entreprise* [qui] *précède souvent l'exclusion sociale»*, le manifeste insiste notamment sur l'importance de la *«gestion prévisionnelle du personnel»*, de la formation, de l'accompagnement du *«choc humain»* qui découle d'un licenciement. Enfin, les signataires appuient *«toutes les innovations favorables à l'emploi qui ne remettent pas en cause l'efficacité de l'entreprise»* – temps partiel choisi, essaimage, congé pour création d'entreprise, etc., et aussi *«créer de nouveaux sas d'accès»* à l'emploi, offrir des stages, sous-traiter aux structures d'insertion.

«Le Nouvel Obs» dans la bataille

Quoi de neuf depuis la publication du manifeste? *«Pas grand-chose*, convient Patrick Boulte. *Nous recherchons encore des signatures. Nous organiserons peut-être un manifeste où des chefs d'entreprise ayant mené des expériences témoigneront. Mais pour l'heure ce sont toujours les mêmes exemples qui sont cités. Il faut attendre un peu que les esprits mûrissent.»* Environ 700 lettres sont parvenues en réaction au manifeste. Mais celles émanant d'associations patronales sont très rares, déplore Patrick Boulte. Rien notamment du côté du CNPF. La CGPME expliquant quant à elle en substance que les PME font *de facto* des efforts face au chômage.

Création d'une bourse des idées

Cette frilosité du patronat, les journalistes du *Nouvel Observateur*, qui ont lancé le «Manifeste pour l'emploi» paru en juillet 1992 dans l'hebdomadaire, l'ont aussi rencontrée. Sur une quarantaine de grands patrons sollicités, 14 ont apposé leur signature, de Philippe Francès (Darty) à Michel-Edouard Leclerc (Centres Leclerc) en passant par Antoine Riboud (BSN), Jacques Fournier (SNCF), Jérôme Monod (Lyonnaise des eaux), entre autres.

Motif de refus? *«En général, les dirigeants craignaient de rencontrer des problèmes avec les syndicats»*, explique Martine Gilson, journaliste au *Nouvel Obs.* De fait, certains signataires en ont eu. *«Quant vous signez ce manifeste et que vous devez procéder à un plan social – ce qui n'est pas forcément contradictoire, – ce n'est pas simple.»* En effet, selon le texte, *«les réductions d'effectifs sont parfois nécessaires (...) mais elles ne peuvent pas être tenues pour un instrument banal de gestion»* et doivent *«toujours être la dernière solution envisagée»*.

Certes, l'entreprise se doit d'être toujours plus compétitive, mais d'un autre côté *«l'exclusion permanente de plus de 10 % de la population active»* est *«insupportable»*, *«immorale»* et *«dangereuse»* aux yeux des signataires. Aussi, en appelant à la *«mobilisation de tous»*, reconnaît-il *«la responsabilité de l'entreprise»* face au chômage et l'importance de la *«recherche incessante de nouveaux gisements d'emplois»* en partenariat. Conclusion : *«l'ultra libéralisme a montré ses limites (...), une économie efficace c'est une économie solidaire»*.

Resté en sommeil depuis sa parution, le manifeste a débouché sur le lancement d'une bourse des idées pour l'emploi, ouverte en mars dernier, pour que *«toutes les entreprises privées ou publiques, collectivités locales, associations, ou particuliers, qui ont eu une action originale nous écrivent»*, précise Martine Gilson, et ils ont écrit en masse. *«Nous nous sommes engagés à aller sur le terrain et à publier régulièrement un reportage sur les expériences les plus intéressantes.»* Est-ce bien le rôle des journalistes de s'investir dans un manifeste? *«Absolument*, affirme Martine Gilson, *nous donnons assez de leçons à tout le monde pour, à un moment, passer aux actes.»*

L'«Appel à idées» est aussi au cœur des actions lancées en octobre 1992 par le Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi (CIME), issu du Comité Chavantès, un club de dirigeants. Ici pas de grand discours, juste quelques lignes pour dire que l'on ne peut plus fermer les yeux sur les trois millions de chômeurs, sur les *«licenciements qui se préparent»*, *«les jeunes des banlieues»*, *«le trou de l'UNEDIC»*, par exemple.

«Peut-on encore attendre (...) des miracles des politiques?» Non évidemment, selon le CIME. Dont acte.

Ainsi, près de 110 personnes – adhérents (1 500 francs de cotisation annuelle) ou acteurs – participent à divers groupes Synergie Actions afin d'aboutir à des opérations très concrètes qui portent par exemple sur l'essaimage, les nouveaux emplois en entreprise, les emplois de services locaux, la gestion de fin de carrière, notamment. Certains membres planchent dans des groupes de sélection des idées et expériences qui parviennent au CIME et viendront alimenter une banque de données, lancée officiellement le 26 avril et sans doute bientôt accessible à tous. *«Notre volonté est d'étudier les expériences les plus intéressantes et de voir dans quelle mesure on peut les démultiplier»*, précise Christiane Joguet, chasseur de têtes et membre fondateur du CIME.

Pas assez de groupes patronaux

Les personnalités engagées dans le CIME proviennent de tous les milieux : entreprises, pouvoirs publics, associations, municipalités, syndicats, étudiants et sans doute aussi un cabinet-conseil qui gérera les dossiers d'idées. Pas assez de groupes patronaux ni de syndicalistes, regrette Christiane Joguet.

En revanche, des candidats ont été refusés *«parce qu'ils avaient fait des actions incorrectes au plan de l'éthique»*. Autre projet, dont le financement reste à compléter : les Rencontres Vérité-Emploi, sans doute fin 1993, où des espaces seront ouverts en principe gratuitement à tous ceux qui ont mené une action pour l'emploi. *«Ce sera la grande fête de la solidarité.»*

Point commun à tous ces collectifs, beaucoup de lettres provenant des chômeurs pour lesquels ils ne peuvent pas faire grand-chose.

Francine Aizicovici

Le contrat de travail intermittent

Être un travailleur saisonnier et bénéficier d'un contrat de travail à durée indéterminée : telle est la formule originale que souhaite proposer l'entreprise Pierre et Vacances à certains de ses employés. Car si la chaîne touristique emploie 600 salariés permanents, elle a également recours, de par la nature même de ses activités – l'hébergement en résidences de tourisme – à de nombreux saisonniers dont certains pourraient bientôt devenir des salariés permanents de l'entreprise.

Au nombre de 400 chaque année, ces personnes sont recrutées pour des emplois à durée déterminée lors des saisons d'hiver (décembre-avril) et d'été (mai-septembre). Si, pour certaines d'entre elles, la période correspond à un travail de complément allant jusqu'à un quasi-mi-temps annuel, une centaine sont des employés «doubles saisonniers», qui travaillent entre sept et neuf mois par an, cumulant donc les deux saisons d'activités. Embauchées jusqu'ici par l'entreprise sous la forme de deux contrats à durée déterminée (CDD), elles ne pouvaient bénéficier de la prise en charge par l'UNEDIC pendant les mois d'interruption.

«Nous souhaitons procurer une stabilité à ces salariés en leur offrant une formule d'emploi permanent, précise Michel Allain, directeur des ressources humaines chez Pierre et Vacances. *C'est une façon de supprimer la précarité inhérente à leurs CDD en leur proposant un contrat de travail intermittent.»* Objectifs : *«fidéliser»* certains de ces saisonniers placés au cœur des métiers de la chaîne touristique et *«pouvoir investir en temps de formation»*.

L'entreprise propose donc à cette catégorie de travailleurs temporaires de bénéficier d'un contrat à durée indéterminée (CDI) comportant des périodes d'activité et des périodes d'interruption.

Autre option : leur rémunération pourrait être lissée sur l'ensemble de l'année, leur fournissant un revenu régulier, y compris pendant les temps d'inactivité. Présenté fin mars au comité d'entreprise, ce dispositif pour le moins atypique fait actuellement l'objet de négociations internes avec les représentants du personnel. Des discussions que Michel Allain souhaite voir aboutir *«pour que la formule soit appliquée dès la prochaine saison d'hiver»*.

Olivier Piot

Le BTP et les quartiers dégradés

Une présence sur le terrain dans tous les projets de réhabilitation

CE n'est pas du bénévolat. Les entreprises du BTP qui adhèrent au programme d'insertion par l'économique initié par le ministère de la ville afin d'aider les quartiers dégradés à sortir de l'impasse ne sont pas non plus des mécènes. D'abord le montant des investissements en jeu est trop important, ensuite tous ces groupes savent que ces actions sont devenues des armes commerciales qui pèsent désormais de plus en plus lourd dans la balance pour décrocher *in fine* les marchés : en effet, pourquoi réhabiliter un quartier si ce n'est pour s'assurer ensuite que ses habitants, ses commerçants, ses industriels pourront mener à bien son développement économique et social?

Campenon Bernard, Bouygues, Lyonnaise des eaux-Dumez, Spie-Batignolles, Nord-France, Quillery, Sogea ont déjà adhéré à cette démarche, signant des protocoles d'accord qui créent les bases d'un partenariat avec l'Etat et les collectivités locales. Plus d'une quarantaine de sites sont concernés. *«Les projets de réhabilitation*, explique Emmanuel Droz, directeur délégué de Bouygues, *se déroulent en deux étapes. La phase de réflexion, où il est essentiel d'identifier les besoins des habitants. Nous essayons ensuite, et c'est bien de notre savoir-faire qu'il s'agit, de valider l'ensemble du montage financier. Un centre commercial va s'implanter? Nous aidons à trouver les investissements, à monter les baux commerciaux...»*

Partenaire privilégié des majors du BTP : la Caisse des dépôts et consignations. *«Bien sûr, nous travaillons avec eux*, confirme Paul Pavy, responsable au sein du groupe Caisse des dépôts du programme développement-solidarité. *D'abord sur la forme d'un co-investissement intellectuel concernant le montage de projets, ensuite pour aider à les financer.»* Schéma classique : des prêts à des taux privilégiés, mais aussi montage plus original : la création de Sodilec, un fonds d'intervention de capital-développement de 100 millions de francs qui doit aider à la relance des investissements privés dans les quartiers afin de favoriser l'implantation d'activités nouvelles, et donc la création d'emplois par ricochet.

Les groupes de BTP, eux, les premiers sur le terrain, finalement participent en direct à l'insertion des jeunes. Bouygues, par exemple, réserve ainsi 20 % de ses heures travaillées sur un chantier à des jeunes du cru à la recherche d'une insertion par le travail. Ils sont le plus souvent recrutés en contrat de qualification afin de s'inscrire dans la logique d'un recrutement définitif.

Sur le site de Parilly, à Lyon-Bron, un centre de formation, prolongement du groupe de TP, a été mis en place afin d'accueillir quinze jeunes par an en préparation d'un CAP. De même, l'entreprise collabore avec le lycée professionnel de la commune afin d'accueillir des jeunes lycéens en stage.

Marie-Béatrice Baudet

PRÉCISION

Rumeurs, rumeurs...

■ A la suite de l'article intitulé «Le révélateur», publié dans «*Le Monde Initiatives*» du 24 mars, nous avons reçu une lettre de la section CGT de l'administration centrale de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Celle-ci conteste que le risque d'une épidémie par légionellose ait été une simple rumeur. Une cellule de crise a été réunie après le décès d'un agent, 276 prélèvements ont été effectués par un laboratoire, le comité d'hygiène et de sécurité a été informé de la procédure, la salle de sports du ministère a été fermée et totalement désinfectée, puis des agents ont été individuellement prévenus des résultats.

[A l'époque de la rédaction de l'article, tous ces éléments n'étaient pas officiellement connus et ne le sont d'ailleurs toujours pas. Ce qui, fondé ou non, constitue bien le début d'une rumeur. Le sujet était d'ailleurs moins l'affaire en cause que ce qu'elle révélait du climat social.]

STAGE

Des chômeurs au théâtre

Susciter la créativité pour prouver que l'on peut faire autre chose

NICE

de notre correspondant

UNE soixantaine de demandeurs d'emploi ont suivi, à Nice, au Théâtre Lino-Ventura, un stage de dynamisation subventionné par l'ANPE, animé par un comédien professionnel, Guy Bertil. Avec son association Pêche et Com et Dy, l'acteur veut élargir son travail aux salariés en activité et aux entreprises soucieuses de remotiver leur personnel.

« Faites confiance à votre imagination. Tournez le dos à la salle. Au son de la cloche, vous vous retournerez et vous simulerez une grosse colère. Préparez votre attitude. Ne me regardez pas. C'est en vous que vous devez chercher. » Successivement les trois femmes et l'homme font brusquement face aux autres stagiaires assis sur le plancher de la scène. Leurs attitudes composées et débridées déclenchent les rires et les applaudissements. Il y a une semaine à peine, tous auraient redouté l'exercice. Au troisième jour de stage, ils se bousculent pour prendre leur tour de rôle. Ils sont de toutes origines. Ils ont entre dix-neuf et cinquante-cinq ans. Un paumé, une secrétaire, un informaticien, un ouvrier et même un médecin. Ils cherchent tous un emploi.

En 1985, Guy Bertil, de retour des Etats-Unis, a l'idée de lancer un appel aux acteurs au chômage pour monter une pièce originale. Il reçoit six cents réponses : pas d'artiste, mais des chômeurs, qui rêvent de théâtre. L'expérience, imposée, lui ouvre une voie : il crée l'association Pêche et Com et Dy, dont le but est de redynamiser les chômeurs dans la recherche d'un emploi par des techniques d'expression théâtrale et corporelle.

Réapprendre à marcher

En huit ans, Guy Bertil a appris à connaître les fractures psychologiques causées par le chômage. Il organise son stage autour de deux idées principales : *« Un, faire resurgir l'ego annihilé. On a peur de faire des gaffes devant un patron sur un détail, en parlant de ses deux enfants, de l'éloignement de son domicile... Deux, susciter la créativité pour aider les chômeurs à découvrir qu'ils peuvent, peut-être, faire autre chose que ce qu'ils ont fait jusqu'à présent. »* Corinne Gaubil est maroquinière, sans travail depuis deux ans : *« Les gens de l'ANPE vous renseignent, mais ils ne vous aident pas,* dit-elle. *Je sais que mon métier est bouché. Au cours du stage, j'ai découvert que j'aime les rapports humains et j'ai envie de chercher un travail dans ce sens. »*

Sur scène, les stagiaires apprennent à s'exposer au regard de l'autre, à s'exprimer : ils se livrent des joutes verbales, osent des comportements que la timidité leur interdisait. Guy Bertil leur réapprend... à marcher : *« Ne tournez pas en rond. Occupez toute la scène. Vous me foutez le cafard, décroisez vos bras. Prenez un pas volontaire »*, les exhorte-t-il. *« Ils doivent reprendre confiance en eux »*, explique-t-il.

Aucun des stagiaires ne croit au miracle et n'imagine trouver un emploi grâce à Guy Bertil. Mais tous se sentent transformés : *« Nous sommes des mendiants de l'Etat, rejetés par la société. Je ne peux plus voir les gens de l'ANPE, jamais un sourire, jamais un conseil. On nous balade d'un bureau à l'autre pour un renseignement que l'on n'aura jamais »*, explique Montserrat Fénoll-Llorens, trente ans, secrétaire bilingue, au RMI : *« Avec le stage, j'ai l'impression de revenir dans la société, d'être avec des gens qui m'écoutent ».*

Le stage, gratuit pour les demandeurs d'emploi, est financé par l'ANPE. Il coûte entre 1 200 et 1 800 francs par personne, selon le nombre de participants. Chaque délégué départemental de l'ANPE décide s'il signe ou non une convention. Certains fonctionnaires ont des réactions acides : *« A Nice, nous avons la chance d'avoir un responsable qui s'intéresse à cette démarche*, explique Agnès Van Thuyne, relais de Guy Bertil sur le terrain. *Mais il y a des gens dans les bureaux qui font des réflexions du genre : « On ne va pas payer pour faire danser des chômeurs. »* Danièle Neuers, quarante-huit ans, secrétaire sans emploi, répond : *« Quand on fait des efforts pour chercher et que l'on ne trouve rien, c'est une semaine gagnée sur la solitude, sur la dépression, et on comprend qu'il faut s'aider soi-même. »* Les organisateurs constatent des évolutions au cours du stage : *« Un jour, on voit un homme arriver mieux habillé ou une femme maquillée »*, raconte l'assistant de Guy Bertil, Renaud Clémençon.

Guy Bertil veut séduire maintenant les entreprises et ouvrir à Paris un gymnase de créativité où des salariés de multiples sociétés se rencontreraient et, ensemble, retrouveraient la pêche.

Jean Verdier

▶ **Gymnase de créativité. Tél. : 44-93-96-95.**

PATRIMOINE

Le management et la culture

Aujourd'hui bien gérer un monument est la meilleure manière de bien le préserver

RÉALISER des liftings culturels et dynamiser la gestion quotidienne des monuments, telle est la vocation de Culture Espaces, une des toutes premières sociétés privées à se spécialiser dans le conseil et le management du patrimoine pour le compte des collectivités. Ainsi, pour le Palais des papes à Avignon, dont elle s'est vu confier la gestion en 1991, elle a recentré le discours culturel sur le XIVe siècle, période phare de la papauté. Puis elle a fixé, à partir de celui-ci, un concept de fond se déclinant sur la communication (dépliants, brochures, affiches) et qui est à la base des travaux sur la nouvelle muséographie.

Le circuit de visite a été amélioré par l'ouverture des terrasses supérieures et par la mise en valeur du cloître Benoît XII. D'autres mesures ont été prises allant de l'élargissement des horaires à l'adoption d'une tenue pour tout le personnel, à la création d'une librairie-boutique, à un salon de thé sur la terrasse.

Une politique d'expositions temporaires a également été instaurée. Au menu : la présentation, cet été, des œuvres de Botero et, pour l'automne, une Semaine de la cuisine médiévale. Les résultats de cette nouvelle orientation ne se sont pas fait attendre : la fréquentation a augmenté de 20 % (480 000 visiteurs), et les recettes de 30 %.

Au-delà de la diversité des monuments et de leurs besoins, le fer de lance de Culture Espaces est toujours identique : développer un état d'esprit privilégiant le public, mettre en valeur le site en renforçant son identité et rendre la visite passionnante et agréable. L'objectif est d'augmenter la fréquentation des monuments, donc leur rentabilité.

Vivre au quotidien

Pour y parvenir, la société de conseil joue sur toutes les cordes du management. En effet, à côté des activités spécifiques (surveillance de l'état des collections, gestion des services pédagogiques et de la documentation, rapports avec les autorités locales...), un monument ne se différencie guère d'une entreprise culturelle. Organisation des visites, gestion des services (cafétéria, librairie), communication (promotion, création d'événements), animation du personnel, surveillance et sécurité, il faut bien le faire vivre au quotidien.

Bruno Monnier, le PDG, se défend de tomber dans le piège du parc à thème et de la surfréquentation. *« Dans l'esprit des fondations anglo-saxonnes, notre démarche ne dénature en rien la vocation culturelle et scientifique des sites,* plaide-t-il. *Au contraire, elle tient spécifiquement compte de ses aspects patrimoniaux. »* Affirmer une culture de qualité et maîtriser les flux de fréquentation sont les préoccupations constantes de la petite équipe de gestionnaires. Dans tous les cas, la philosophie de fond est la suivante : mettre à la tête des monuments des managers ou des tandems gestionnaire-conservateur pour les plus importants d'entre eux. La mise en valeur des trois sites actuellement en gérance (la citadelle des Baux-de-Provence, la villa et les jardins Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Palais des papes) est le garant de la crédibilité de l'action de modernisation entreprise. A l'antipode des pratiques traditionnelles issues du XIXe siècle privilégiant les missions scientifiques de préservation du patrimoine par rapport à la fréquentation du public, la démarche a pourtant aux yeux des tenants de la vieille école quelque chose de sacrilège. *« Dans de nombreux cas encore,* juge Bruno Monnier, *la fréquentation du public est subie plus que recherchée, véhiculant ainsi l'idée que la culture doit coûter cher, ne peut être rentable et que la collectivité peut payer. »*

Mais, imperceptiblement et de lui-même, le débat de fond se déplace. En effet, l'entretien des monuments et des collections coûte de plus en plus cher et, en période de crise, les subventions publiques deviennent insuffisantes pour couvrir les dégradations naturelles. C'est par ce biais économique que la démarche de Culture Espaces trouve sa justification. Par exemple, pour les Baux-de-Provence, elle s'est engagée à fournir 1 million de francs par an pendant vingt ans (durée de la concession) pour assurer les travaux de sauvegarde. La pompe financière des projets de restauration a été amorcée grâce au soutien de sa maison mère, la Lyonnaise des eaux, qui a acquis cette jeune société prometteuse, lui permettant d'étendre ses services aux collectivités.

Le montage de dossiers pour rechercher des financements fait aussi partie des services proposés. Ainsi, les trois sites en gérance sont réunis au sein d'une association, Monuments d'exception, un blason de qualité pour développer le mécénat et les actions de parrainage. Par exemple, la villa Ephrussi de Rothschild a bénéficié de fonds de Dumez (qu'il a fallu charmer malgré l'appartenance au même groupe), de la fondation américaine Florence Gould et d'un riche particulier. L'augmentation de fréquentation (100 000 visiteurs attendus en 1993 pour 45 000 en 1991) a aussi permis de développer rapidement les bénéfices et de les réinjecter dans la restauration de la villa. *« Bien gérer un monument est aujourd'hui sans doute la meilleure manière de bien le préserver »*, conclut Bruno Monnier.

Catherine Lévi

SOCIAL

S'assurer contre la rougeole de bébé

Pour vaincre l'absentéisme dû aux maladies enfantines, des entreprises se prémunissent par des contrats de garde d'enfants malades

UN début de rhume du petit, et c'est une journée de travail perdue. Lorsque la crèche refuse l'enfant et que les grands-parents ne sont pas disponibles, il faut bien que l'un des deux parents salariés se dévoue pour rester à la maison... et c'est encore bien rarement le père. D'où un absentéisme légèrement supérieur chez les femmes : selon une enquête menée en 1990 par le ministère du travail, le taux d'absence au travail (hors congé de maternité) était de 6,2 % chez les femmes contre 4,8 % chez les hommes.

Pour réduire cet absentéisme, préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise, et éviter aux mères de jeunes enfants d'interrompre fréquemment leur activité professionnelle, quelques entreprises ont contracté pour leurs salariés une assurance « garde d'enfants malades». Le rhume du petit n'est plus un drame : sur simple coup de fil de la mère ou du père, la présence auprès de l'enfant d'un personne qualifiée est assurée en moins de vingt-quatre heures, pour une durée maximale de cinq jours consécutifs.

L'idéal pour harmoniser vie familiale et vie professionnelle, *« et garantir davantage d'égalité entre hommes et femmes au travail. Après tout, il n'y a pas de raison que la femme soit handicapée dans sa carrière par cette contrainte »*, affirme avec force conviction Hélène Dubois, directrice « rémunération directe et différée » à la direction des ressources humaines de BSN-Gervais-Danone. Depuis 1990, le géant français de l'agroalimentaire a adopté le système, au siège de BSN ainsi qu'au siège et dans toutes les usines Gervais-Danone. Le sociologue François de Singly opine, dans une étude pour le secrétariat d'Etat chargé des droits de la femme : *« Le conflit entre identité professionnelle et identité maternelle, qui se résoud fréquemment par la victoire de la seconde dimension, peut être réglé autrement, avec l'assentiment des femmes. »* L'assurance garde d'enfant à domicile, contractée soit directement auprès d'un assisteur (France-secours, Mondial-assistance, Europ-assistance) soit auprès d'une compagnie d'assurances, *« préserve,* selon lui, *l'environnement familier à l'enfant et remplace la mère par une personne qualifiée, ce qui est gratifiant pour la personne absente ».*

Tranquillité d'esprit

« C'est un produit de convivialité, de consensus, qui est bien ressenti par les salariés. Un produit fort dans une politique sociale et de communication interne », plaide Philippe Dymak, chef de produit chez Europ-assistance. Alain Mériot, le directeur du personnel d'Elf-Antargaz (où cinq jours de congé sont déjà payés en cas de maladie de l'enfant), poursuit : *« C'est un avantage social, un petit plus que nous offrons aux salariés pour montrer qu'il fait bon vivre chez nous, pour donner un confort supplémentaire. »* Chez Degrémont, une filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez, le contrat passé en 1992 avec Europ-assistance est même mis en avant lors des entretiens d'embauche. *« Ca marche bien. Nous sollicitons de 25 à 30 interventions par an. Le coût, environ 120 000 francs pour 550 enfants, n'a rien d'excessif compte tenu de la tranquillité d'esprit apportée à nos nombreuses femmes ingénieurs, qui sont sans cesse en déplacement, en rendez-vous avec des clients,* témoigne Laurence Malcorpi, directrice des relations humaines. *L'essentiel étant que le recours à ce service n'est pas imposé par la hiérarchie. »*

Assisteurs et assureurs sont convaincus qu'un avenir brillant est promis à ce produit. *« Depuis le début des années 80, les services à domicile « boument ». A l'avenir, tous les services visant à simplifier la vie quotidienne vont se développer; ils correspondent à une attente des femmes »*, assure Hélène Mir, chef de produit chez Mondial-assistance. *« Dans la conjoncture économique actuelle, les salariés s'autodisciplinent, ils hésitent à manquer. Or les absences pour maladies infantiles sont régulières et incompressibles. Ce produit est donc bien ressenti »*, complète Philippe Dymak. Mais paradoxalement, cette formule d'assurance qui semble cumuler tous les avantages ne marche pas fort. Le produit vivote chez Mondial-assistance, avec une quinzaine d'entreprises clientes en direct. France-secours en compte une centaine, mais pour un chiffre d'affaires qui ne dépasse pas 1,5 million de francs par an. *« Ce qui représente moins de 1 % de notre chiffre d'affaires global »*, admet Daniel Lefevère, directeur commercial adjoint de France-secours : *« A peine 700 interventions par an sur un total de 65 000. Un jour, ce produit fera partie du service social de toute entreprise, mais pour l'instant, il est encore en avance sur son temps. »* Chez Abeille-assurance (trente entreprises clientes), on reconnaît que *« c'est un petit produit, essentiellement bon pour la notoriété »*. Europ-assistance, le dernier venu sur le marché (1992), le conçoit d'ailleurs comme un produit d'appel, peu rentable, étant donné le coût d'une heure de baby-sitting « qualifié », mais qui lui permet de ne plus s'adresser uniquement aux entreprises exportatrices.

Confier ses clés

Si ce service se développe peu, c'est qu'il faut réunir dans l'entreprise une conjonction délicate de facteurs, explique Anne Mansouret, gérante de Kid-services, une société de baby-sitting haut de gamme qui travaille beaucoup pour Mondial-assistance : *« Que la personne amenée à s'absenter soit indispensable – ce qui ne veut pas forcément dire un cadre, mais aussi par exemple un magasinier à qui l'on fait particulièrement confiance; que la direction du personnel soit au courant de l'existence du produit; enfin, que le salarié soit d'accord pour continuer à travailler : souvent, il préfère se faire faire un arrêt maladie de complaisance et rester à la maison avec son enfant. »*

Le coût de l'assurance a par ailleurs de quoi refroidir : de 200 à 300 francs par salarié et par an en moyenne chez Mondial, Abeille-assurances ou France- secours; de 300 à 500 francs chez Europ. Et l'entreprise doit cotiser pour tous les salariés, parents ou non. *« C'est un produit un peu cher pour des entreprises qui, actuellement, compriment toutes leurs dépenses,* admet Daniel Lefevère, de France-secours, *mais le problème, c'est que pour fournir un service irréprochable, il nous faut des gardes très qualifiées, pas des étudiantes baby-sitters à 30 francs de l'heure. » « Cet acquis social, sur lequel il nous serait bien difficile de revenir aujourd'hui, est un peu du luxe,* constate Hélène Dubois, chez BSN-Gervais-Danone. *Il compense néanmoins chez nous l'absence de congés payés pour la garde des enfants malades. »*

Dernier *hic*, la confiance. Certains salariés hésitent à faire venir auprès de leur enfant et à leur domicile une personne inconnue. *« La première fois, je suis partie de chez moi avec la peur au ventre. Je songeais à tous ces tiroirs qui s'ouvraient, au fait qu'une étrangère avait mes clés »*, se souvient Isabelle Ujevic, secrétaire au siège de BSN et utilisatrice régulière du système, dont elle estime, sa première frayeur passée, qu'il n'a *« que des avantages ».*

La Société générale n'a pas renouvelé cette année le contrat signé en 1992 du fait de la trop faible utilisation de ce service par rapport à son coût; il est vrai que six jours de congé par an rémunérés étaient déjà prévus. Elf-Antargaz, qui *« teste »* depuis octobre 1992 le produit pour l'ensemble du groupe, est un peu déçu : en six mois, à peine six ou sept interventions, malgré de gros efforts de communication sur ce service auprès du personnel : *« 400 francs d'abonnement par salarié pour seulement sept interventions, cela met chaque intervention à un coût exorbitant. »* Même faible taux d'utilisation chez Volvo VI comme au siège de Chargeurs SA, où le comité d'entreprise paie, depuis 1990, l'abonnement à France-secours. A demi-mots, on évoque çà ou là la difficulté, pour promouvoir ce service, de soulever l'épineuse question de l'absentéisme. On semble craindre enfin d'avoir à cumuler le coût de l'abonnement avec celui des journées de congés payés pour enfant malade, si ces dernières ont été accordées antérieurement.

Pascale Krémer

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

« Haro sur la machine ! »

par Bertrand Collomb

INQUIETS devant la montée du chômage, dont ils perçoivent maintenant la réalité jusque dans leur environnement personnel proche, les hommes politiques et les responsables économiques s'interrogent. Lors de la récente campagne électorale, le président de la République nous a expliqué à la télévision que, ni lui ni nous, n'y pouvions rien. Tandis qu'un ancien premier ministre partait en campagne contre les banquiers coupables d'améliorer la productivité de leur entreprise en informatisant les tâches répititives.

Même certains chefs d'entreprise jugent le chômage inéluctable, les progrès des robots et des automatismes retirant leur raison d'être à trop d'emplois non qualifiés.

Voilà donc le responsable de nos maux : la machine. Ironie de l'histoire, nous voici revenus au temps des canuts de Lyon, qui s'opposaient à la mécanisation en détruisant les nouveaux métiers à tisser !

Avons-nous oublié, ce que l'histoire industrielle démontre amplement, que chaque révolution technologique, si elle remet en cause la structure de l'emploi et de la société, permet aux hommes une richesse créative nouvelle et met à leur disposition de nouvelles possibilités ? Celles-ci, à notre siècle, ne sont pas seulement des biens matériels plus nombreux et plus sophistiqués, mais aussi de nouveaux types de relations, à travers l'explosion des moyens de communication.

Non, le coupable n'est pas la machine, mais bien l'homme. Ou plutôt son incapacité à canaliser les gains de productivité au profit de la croissance économique.

Le prix du désordre. Ce n'est pas, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, que nos concitoyens n'aient plus de besoins ou n'aspirent pas à profiter des biens, matériels et immatériels, qui peuvent leur être offerts. La preuve en est que les taux d'épargne sont trop bas, et que la stagnation du pouvoir d'achat est ressentie comme une régression. Peu nombreux sont ceux qu'habite le rêve « post-soixante-huitard » d'une vie plus simple, d'une économie de subsistance en circuit fermé.

Non, c'est l'organisation de nos sociétés et de nos économies qui est en cause, et qui nous empêche de connaître une croissance économique suffisante. Depuis quinze ans, les principaux pays occidentaux ont été incapables de maîtriser les paramètres classiques de régulation économique : finances publiques, coûts de la protection sociale, équilibre épargne-investissement, progression des salaires. Cette incapacité a été consacrée par les théoriciens du monétarisme, qui ont décidé que le seul moyen de régulation économique était la politique monétaire.

Face à l'impuissance des gouvernements, on a cherché un recours dans les banques centrales. L'expérience a montré que la régulation économique par la seule politique monétaire était certes efficace, mais génératrice de cycles accentués et difficilement compatibles avec une croissance soutenue.

Seuls les pays qui, pendant cette période, ont su trouver, dans un consensus social fort, les moyens d'une régulation plus fine ont enregistré de meilleures performances. Notre pays a dû, lui-même, chercher dans la rigueur monétaire le seul moyen d'exorciser ses démons et de se fabriquer une « vertu » contrainte.

Retrouver la croissance. Dans le même temps, l'ouverture des frontières et la mondialisation d'une partie croissante de l'économie a libéré les énergies et poussé chacun, par la concurrence, à multiplier les efforts de progrès. Mais le cadre dans lequel ces énergies auraient dû s'épanouir s'est brisé.

L'Europe, quant à elle, a bien compris que l'ouverture des frontières, pour être génératrice d'efficacité durable et de stabilité, devait s'accompagner d'un effort de coordination et de convergence des politiques économiques et des conditions de concurrence, conduisant à terme à un espace monétaire unique.

Mais, au niveau mondial, la croyance dogmatique à la souveraineté bienfaisante des marchés a fourni un alibi à la politique du « chacun pour soi ». Les tentatives de coordination économique et monétaire, à l'origine de la création du G 7, se sont heurtées à l'indifférence reagano-thatchérienne et à l'égocentrisme allemand, et ont tourné court.

Dès lors, il n'est pas très surprenant que l'absence de régulation de l'économie mondiale ait conduit à la fois aux progrès et aux désordres dont chaque pays subit les conséquences.

Que faire maintenant, me dira t-on ?

D'abord ne pas se tromper d'objectif et affirmer que la croissance économique est à la fois possible et nécessaire. Ensuite reconnaître que, dans ce domaine, la France ne peut pas grand-chose toute seule. Notre pays est trop dépendant de l'extérieur, et un retour en arrière est à l'évidence impossible.

Au plan mondial, deux scénarios sont possibles :

– ou bien – *soyons optimiste* – les principaux pays industriels trouvent le chemin d'une réelle coopération économique et monétaire, établissant les conditions d'une concurrence mieux régulée et d'une plus grande stabilité ;

– ou ce processus n'aboutit pas et chaque bloc régional s'efforce de réduire pour lui-même les conséquences des désordres mondiaux : cela peut conduire à la spirale du protectionnisme, mais peut aussi aboutir empiriquement à une situation intermédiaire. C'est dans ce sens, me semble-t-il, qu'il faut interpréter les mouvements récents de l'administration Clinton.

Quoi qu'il en soit, c'est au niveau européen qu'il faut trouver une possibilité réelle de gérer l'interface avec une économie mondiale chaotique et fragmentée. Au-delà des différences idéologiques entre pays européens, il faudra bien trouver une voie réaliste et pragmatique de défense dynamique de l'économie européenne. Paradoxalement, le changement de l'administration américaine devrait nous y aider, en nous y obligeant.

Mais l'emploi, dans tout cela, et nos trois millions de chômeurs ?

Le chômage français comporte, à l'évidence, au-delà des aspects conjoncturels, une part qui reflète nos rigidités sociales : coût élevé des charges sociales, manque de flexibilité des conditions d'emploi, formation et qualification insuffisantes.

* * *

Réalisme et rigueur. Et, même si la croissance économique reste, de mon point de vue, la seule réponse de moyen terme, il faudra sans doute du temps pour que nous en retrouvions le chemin.

Des mesures de court terme favorisant l'emploi, et en particulier l'emploi non qualifié, ne seraient donc pas absurdes. On parle d'abaisser le coût du travail non qualifié, soit par un assouplissement du SMIC, soit par une mesure simple et générale de réduction des charges sur ces emplois, au prix d'un important redéploiement budgétaire et fiscal. Pourquoi pas, si cela peut nous aider à passer une période difficile et à éviter que le chômage actuel entraîne une réaction de rejet du progrès industriel ?

Mais ne nous faisons pas trop d'illusions sur le moyen terme. Un pays comme la France ne peut se fixer comme objectif le maintien d'un volume important d'emplois non qualifiés, sous-payés ou subventionnés. Car, dans la division internationale du travail, c'est tout de même en nous orientant vers le haut de gamme que nous réussirons.

D'autres prônent le partage du travail ou la réduction du temps de travail, avec réduction des revenus. Là encore, une certaine flexibilité du temps de travail, le développement du temps partiel quand il correspond aux désirs des individus et aux possibilités de l'entreprise, la retraite progressive, peuvent être des formules positives.

On peut même accepter que, pour faire face à des baisses de marché temporaires, une sorte de « partage du chômage » puisse, dans certains cas, être une solution à court terme évitant drame social et perte des compétences de l'entreprise.

Mais attention à ne pas mettre en cause à cette occasion les efforts et gains de productivité à moyen terme ! Attention à ne pas casser le ressort de l'efficacité et du progrès ! Nous avons mis, après le choc pétrolier, dix ans à persuader nos concitoyens de la nécessité et de la valeur de l'effort et de la concurrence ; par la remise en cause des habitudes de travail et des organisations, nous avons montré que l'efficacité et la productivité peuvent toujours s'accroître.

Les gains de pouvoir d'achat, pourtant réels, qui en ont résulté ont été absorbés par la hausse des loyers et des cotisations sociales, et n'ont donc pas apporté d'amélioration de situation perçue.

Il ne nous faudrait pas longtemps, en France, pour trouver des justifications rationnelles au retour vers nos conforts d'antan. Avec les effets évidents sur notre compétitivité, et dix années devant nous pour remonter la pente !

N'acceptons pas la fatalité du chômage, retrouvons l'ambition de la croissance et travaillons à ce que l'Europe fasse de cette ambition l'objectif d'un ordre économique mondial reconstruit.

▶ **Bertrand Collomb est président-directeur général de Lafarge-Coppée.**

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres et plus de 5 000 autres (bac à bac + 6), tapez directement : 3615 LEMONDE.

Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au 45-46-16-20.

Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

GESTION

□ Distribution. Lieu : Lyon. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 2, gestion, vente, avec convention de stage. Mission : assistance du chef de rayon ; gestion des linéaires et des stocks. 04502.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : agroalimentaire. Lieu : Saint-Priest. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : gratification. Formation : bac + 2, IUT gestion, BTS comptabilité, connaissance en micro-informatique : Word 5 et Excel 4, avec convention de stage. Mission : participer à la mise en forme d'un ensemble de tableaux sur les budgets en cours d'établissement ainsi que des tableaux de crédits. 04589.

MARKETING

□ Secteur : Emploi-Conseil. Lieu : Gentilly (94). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois + commissions + prime %. Formation : BTS action commerciale ou bac + 3 école de commerce, maîtrise parfaite du téléphone, avec convention de stage. Mission : vous aurez à développer notre portefeuille de clients. Véritable consultant, vos interlocuteurs seront de haut niveau (DRH, Dircom...). 03559.

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 4, école d'ingénieur, connaissance de l'informatique : EIS, réseaux, SGBD, langages, avec convention de stage. Mission : réalisation d'une étude de marketing auprès des clients grands comptes dont l'objectif est de référencer les solutions informatiques développées autour des produits de la marque. 04639.

□ Secteur : presse. Lieu : Ivry. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 2, marketing, expérience du marketing direct souhaitée, attirance pour les contacts téléphoniques, avec convention de stage. Mission : rechercher des fichiers et préparer la campagne mailing pour les abonnements. 04590.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : agroalimentaire. Lieu : Colomiers (31). Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : frais de déplacement. Formation : bac + 3, commerce international, notions de secrétariat, allemand souhaité, avec convention de stage. Mission : prospection d'une clientèle potentielle en Allemagne, envoi de courriers, relance téléphonique. 04628.

VENTE

□ Secteur : agroalimentaire. Lieu : Bretagne. Date : 24 mai. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir + frais de déplacement. Formation : bac + 1, action commerciale, force de vente, avec convention de stage. Mission : prospection auprès des entreprises de l'agro-industrie, vente, suivi des dossiers clients, établissement de devis, facturation. 04600.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

□ Secteur informatique. Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 2, informatique, connaissance de la micro-informatique, de Windows, SGBDR, connaissance de l'anglais, avec convention de stage. Mission : participer au projet d'informatisation d'un service, développer les applications de gestion documentaire et mettre en œuvre un système de gestion des stocks. 04642.

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 4, école d'ingénieurs, maîtrise de l'anglais, connaissances en environnement réseaux, modems, messageries électroniques, avec convention de stage. Mission : réalisation d'une maquette puis développements complémentaires autour de la messagerie électronique pour permettre aux clients de communiquer avec le support technique et transmettre des demandes de support. 04641.

□ Secteur : informatique. Lieu : Charenton. Date : immédiat. Durée : 6 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, connaissance de SQL, Windows, Merise. Mission : réalisation d'une application en développement spécifique, de l'analyse fonctionnelle à la mise en œuvre. 04482.

□ Secteur : informatique. Lieu : Bourg-la-Reine. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, informatique, commerciale, connaissance des bases de données relationnelles, développements sous Windows, maîtrise de l'anglais, avec convention de stage. Mission : support technique sur les produits, formation, démonstration en clientèle, conseil et études d'architecture, installation de logiciels. 04508.

COMMUNICATION

□ Secteur : étude-conseil. Lieu : Rueil-Malmaison. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F. Formation : bac + 2, communication, avec convention de stage. Mission : assister le responsable de la communication, notamment dans le cadre d'opérations de communication externe afin de développer l'image de la société. 04608.

□ Secteur : industrie du luxe. Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, études de documentaliste, avec convention de stage. Mission : recherche d'informations sur l'usage des marques de la société, mise en place d'un système de classement des informations. 04588.

□ Secteur : industrie électrique. Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Formation : bac + 4, communication, qualités relationnelles, connaissances en informatique et du TTX Word 5, avec convention de stage. Mission : rédaction d'une documentation sur l'utilisation d'applications informatiques sur micro-ordinateurs. 04586.

□ Secteur : services. Lieu : Blain (44). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : repas + frais kilométriques. Formation : bac + 3, communication, marketing. Mission : préparation d'un dossier en vue d'une demande de sponsoring auprès d'organismes financiers, réaliser la plaquette de présentation. 04603.

□ Secteur : conseil. Lieu : Paris. Date : 11 et 12 mai. Durée : 2 jours. Ind. : 150 F/200 F net par demi-journée. Formation : bac + 1, communication, être motivé et avoir l'esprit d'équipe. Mission : réception d'appels, hôtesses, livraisons, dans le cadre d'une opération de promotion d'un produit de haut de gamme. 04624.

□ Secteur : emploi. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 2/3, connaissance de Word sur Macintosh, avec convention de stage. Mission : participer au développement de l'information et de la mobilisation pour l'emploi en assurant l'accueil téléphonique et la documentation. 04649.

PUBLICITÉ

□ Secteur : communication. Lieu : Pantin. Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, arts graphiques ou publicité, avec convention de stage. Mission : intégrer un « team » de graphistes pour le suivi de dossiers de la création au document d'exécution en traditionnel ou PAO. 04606.

□ Secteur : isolation thermique. Lieu : Bretagne. Date : 24 mai. Durée : 1 mois. Ind. : à définir + frais remboursés. Formation : bac + 2, construction, connaissances en dessin industriel, avec convention de stage. Mission : effectuer des travaux sur plans et dessin industriel, établir des devis et suivi de chantiers. 04601.

DROIT

□ Secteur : information. Lieu : Villeurbanne. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, droit, avec convention de stage. Mission : au service contentieux : de la simple relance en passant par l'injonction de payer aux recours judiciaires. 04610.

ENSEIGNEMENT

□ Secteur : étude linguistique. Lieu : Saint-Malo (35). Date : 28 juin. Durée : 2 mois (25 h/semaine). Ind. : 131 F/heure. Formation : bac + 4, maîtrise FLE exigée. Mission : enseignement du français à des groupe multinationaux. 04604.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : □ Bâtiment : Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4/6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, secrétariat de direction, connaissance de Word 5., Macintosh, comptabilité, communication, avec convention de stage. Mission : assister le secrétaire général dans la gestion des dossiers de direction, réalisation de manifestations. Promotion d'un nouveau métier : « plaquiste » du bâtiment. 04651.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 1/2 mois. Ind. : 2 000 F/mois. Formation : bac + 1, langues étrangères, anglais obligatoire, avec convention de stage. Mission : tri des coupures de presse en toutes langues, diverses tâches de secrétariat. 04644.

□ Section : juridique. Lieu : Ris-Orangis. Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1/2, secrétariat, connaissance du secrétariat : Word 5.5 appréciée avec convention de stage. Mission : effectuer différentes tâches relevant du secrétariat : saisie informatique, constitution de dossiers, accueil téléphonique, classement. 04643.

□ Secteur : interprétariat. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 1 700 F + prime. Formation : bac + 1 minimum, secrétariat, connaître un TTX, bonne formation de la micro-informatique. Mission : accueillir et renseigner les clients, effectuer des travaux sur Macintosh et IBM (Winword, Excel, Word 5.5 et Wordperfect). 04581.

LIBRAIRIE

Guide des métiers de la fonction publique

■ D'« *adjoint administratif à la Caisse des dépôts et consignations à vétérinaire territorial* » : plus de 500 emplois sont ainsi recensés, par ordre alphabétique, dans ce premier Guide des métiers de la fonction publique réalisé par Daniel Harmand, spécialiste de la formation professionnelle. Destiné à tous ceux qui tendent à privilégier la sécurité de l'emploi, ce guide présente l'éventail des postes – souvent insoupçonnés – proposés dans l'administration et au sein de la CEE. Ce répertoire décrit, pour chaque métier, les conditions d'accès, les tâches qu'il recouvre et les déroulements de carrière possibles.

▶ ***Le Guide des métiers de la fonction publique*, de Daniel Harmand. Editions Dunod, 15, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex. 399 p., 195 F.**

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

Directeur du complexe centre d'aide par le travail

L'A.P.E.I. de l'AUBE, Association à but non lucratif, composée de 500 salariés qui assurent l'accueil de 880 handicapés (déficience intellectuelle), recherche son DIRECTEUR (Sous-traitance : conditionnement, câblage électrique, menuiserie, entretien d'espaces verts, textile, restauration). Véritable "CHEF D'ENTREPRISE" auprès du Président, vous animez, coordonnez et supervisez les Responsables des 4 Etablissements (140 salariés et 340 travailleurs handicapés) et des services.

• Chargé de la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'Administration et son Président, vous êtes responsable de la gestion du personnel et de l'administration,

• Vous contribuez à la mise en place et au suivi des projets éducatifs, techniques et à la réflexion pour l'action commerciale auprès des Entreprises,

• Vous participez à la vie de l'Association et la représentez dans les instances extérieures (COTOREP, PROMOFAF).

De formation supérieure (C.A.F.D.E.S), vous avez une expérience significative en management et en gestion au sein d'environnements médico-sociaux, ou de formation généraliste (RESSOURCES HUMAINES, CONTROLE DE GESTION, PRODUCTION), vous avez acquis de par votre expérience professionnelle diversifiée, les compétences pour mener à bien cette mission.

Vos qualités relationnelles et humaines, votre sens du dialogue et votre aptitude à la négociation sont des atouts sérieux.

Le niveau de rémunération est régi par la Convention Collective + avantages de fonction liés au poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation + CV + photo) sous la référence 011/M à Claudine DELPLANQUE ADEC - 18, avenue des Lombards - BP 1065 10009 TROYES CEDEX.

CABINET CONSEIL EN ORGANISATION RESSOURCES HUMAINES ET STRATÉGIE

MEDIAPA



Responsables de Missions Régionales
Bretagne - Lorraine

Nous sommes le F A F du secteur sanitaire et social privé à but non lucratif. L'important développement de nos activités et une demande très exigeante en qualité et en quantité nous conduisent très naturellement à élargir la délégation et la capacité de nos structures régionales.

Le Responsable dispose sur place d'une petite équipe très opérationnelle, d'un outil informatique et de procédures permettant le traitement intégral des dossiers de sa région. Il dépend hiérarchiquement du Directeur National et est chargé de l'application de la politique impulsée tant au niveau national que régional. Il est une force de proposition constante auprès de la Commission Régionale Paritaire.

Sa mission a trois priorités : la gestion administrative (c'est la raison d'être des F A F), l'information et la communication (tant en interne qu'en externe), l'appui technique auprès des administrateurs régionaux et des adhérents.

Pour tenir ce poste, il est donc indispensable de bien connaître la formation, sa règlementation, ses intervenants et d'avoir des expériences vécues dans le monde associatif et les organismes paritaires. Mais il est nécessaire également d'avoir soi-même une solide culture (niveau Bac + 4), d'adhérer totalement à ce type de mission, d'aimer écouter et partager, de savoir animer et d'avoir acquis la maturité et la modestie permettant de conseiller.

Merci de prendre en compte tous ces paramètres avant d'adresser votre dossier sous réf. LFA 493 LM à notre Conseil SEFOP.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Une Association Nationale, porte-parole d'un groupement de collectivités territoriales, cherche pour son siège à Paris un

DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DU DÉVELOPPEMENT

Rattaché à notre DG, vous assurez la gestion de notre Association, contribuez à son développement (recherche de sponsors) et à sa promotion auprès des élus, des entreprises et des médias.

A 35 ans environ, vous possédez une formation supérieure de type DESS Droit public et/ou IEP... et une expérience comparable acquise, par exemple, dans une association similaire, un ministère, un cabinet politique, une collectivité...

Vos connaissances juridiques, fiscales, financières, vos talents relationnel et rédactionnel, votre entregent et vos relations, garantissent votre réussite.

Les entretiens auront lieu à PARIS.

Ecrivez à notre Conseil, Mme M.J. POMES, (réf. 3225 LM).



ALEXANDRE TIC
97, RUE RIQUET - 31000 TOULOUSE



GROUPE ESC TOULOUSE

recrute

3 professeurs permanents en

POLITIQUE GÉNÉRALE ET STRATÉGIE
ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION,
RESSOURCES HUMAINES

Candidatures à adresser à
Jacques Ain, directeur du groupe ESC Toulouse
20, boulevard Lascrosses, 31068 Toulouse Cedex

CABINET CONSEIL DU SECTEUR BANCAIRE
FILIALE D'UNE GRANDE ASSOCIATION

RECHERCHE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Poste permanent, complexe et évolutif consistant à assumer les fonctions de :

– Gestion et de sélection des Ressources Humaines composant un fichier de 200 experts en renouvellement constant,

– Coordination et gestion de nombreux chantiers localisés principalement à l'Etranger,

– Négociation des interventions avec les donneurs d'ordres,

– Relations avec les administrateurs représentant les grandes banques, les ministères, les principaux acteurs de la profession bancaire, les organismes internationaux,

– Définition de la stratégie et des objectifs ; établissement et suivi du budget.

Au terme d'une carrière diversifiée en tout ou partie bancaire, dans des postes de Direction générale où vous avez réussi, vous souhaitez continuer de consacrer votre dynamisme et vos qualités d'animateur, de négociateur et de gestionnaire au service d'une mission d'intérêt général dans le cadre d'un statut de conseiller indépendant.

– Vous avez entre 55 et 60 ans et vous possédez une pratique courante de l'Anglais parlé et écrit.

– Vous aimez la communication et vous êtes passionné par les Relations Humaines et les problèmes internationaux,

– Vous bénéficiez déjà d'une source de revenu et vous acceptez de vous satisfaire d'une rémunération complémentaire.

– Associé-gérant unique, vous êtes prêt à assumer la responsabilité totale de la gestion.

*
* *

Adressez votre candidature au journal qui transmettra sous référence 8650 *Le Monde Publicité*, 15-17, rue du Colonel Pierre-Avia 75902 PARIS Cedex 15.

LES DIRIGEANTS



CFCA/ANR - Instances représentatives de la Coopération agricole et alimentaire en France,

recrutent :

DIRECTEUR NATIONAL

❑ Au sein d'un groupe constitué de quatre départements, il aura la responsabilité de celui consacré à l'économie d'entreprise (12 personnes).

A ce titre :

- Il assurera la direction de l'Association Nationale de Révision et, dans ce cadre, sera chargé des relations avec les pouvoirs publics et les partenaires professionnels pour ce qui concerne la révision des coopératives agricoles. Il y jouera un rôle d'initiateur et de pilote des activités et des services.
- Il sera chargé de la Division "Etudes-Conseils" du Cabinet audit-conseil-formation créé au sein du groupe.
- Il assurera l'animation du réseau des organisations dont il devra coordonner les actions dans les domaines de la gestion, de la révision comptable, et de la qualité.
- Enfin, il dirigera les missions collectives de l'organisation, en particulier en matière de qualité, règlementation alimentaire, droit des produits, droit de la concurrence.

❑ Formation supérieure économique, commerciale ou grandes écoles d'ingénieurs et complément gestion/finance. ❑ Large expérience de consultant et excellente connaissance du fonctionnement des réseaux et des entreprises. ❑ Missions fréquentes en déplacements de courte durée. ❑ 35/45 ans.

Adresser C.V. détaillé avec motivations, références et photo, sous code 276 à : **L.P.A. GENEVAY**, 11 Square Jasmin, 75016 PARIS.

PRB communication

DIRECTEUR DES OPERATIONS

Nous sommes la filiale française d'un important Groupe International aux activités diversifiées : chimie, emballages plastiques, résines synthétiques, etc.

Rattaché au Manager européen, vous prenez en charge la responsabilité opérationnelle de notre filiale (100 personnes - 110 millions F. de CA). Vos objectifs : poursuivre et accentuer le développement en vous impliquant personnellement dans le marketing-vente, assurer le management de la filiale en prenant en compte la production, la gestion et la recherche technologique.

Ingénieur chimiste âgé de 35/40 ans, vous possédez une expérience des secteurs industriels du type adhésifs, spécialités chimiques, matières plastiques, caoutchouc, peintures ou revêtements de surfaces... Vous avez également l'expérience d'une Direction Commerciale ou des Ventes, et 3 à 5 ans de management d'une entité industrielle. L'anglais est indispensable.

Le poste est situé dans une ville agréable, à 150 km au sud de Paris.

Merci d'adresser lettre, cv en anglais + photo sous réf. 3/980 à BERNARD JULHIET
79/83, rue Baudin
92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS · LYON · LILLE · STRASBOURG · NICE · BRUXELLES

STRATÉGIE POUR LES LEADERS DE DEMAIN

MBA, MS, PH.D, HEC, INGENIEURS...

Les missions de SOLVING visent l'atteinte des meilleures performances et le renforcement des positions concurrentielles.

Société internationale dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients, SOLVING fait intervenir des

CONSULTANTS

dans des réorientations stratégiques majeures, des fusions d'entreprises et des améliorations substantielles de rentabilité.

SOLVING, par le pragmatisme de ses approches et le haut niveau de ses missions, offre donc d'excellentes opportunités de développement personnel pour des candidats à fort potentiel.

Nous cherchons à intégrer dans nos équipes des "tempéraments de leaders" bénéficiant d'une expérience professionnelle réussie, parfaitement bilingues et réunissant l'ensemble des qualités suivantes :

- Intelligence de la vie des affaires,
- Largeur de vue et créativité,
- Esprit analytique et grande rigueur intellectuelle,
- Forte capacité de travail,
- Excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.

Adressez votre candidature à
SOLVING INTERNATIONAL
A l'attention de Yves Hombreux,
22, avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS.



PARIS • BARCELONE • BERNE • BRUXELLES • BUENOS AIRES
COLOGNE • LONDRES • MILAN • NEW YORK

Organisation et Publicité

PLASTURGIE

Notre groupe a acquis une forte notoriété dans l'industrie de la plasturgie. Nous dispensons une large gamme de prestations dans les domaines de la formation, de la recherche appliquée et du transfert de technologie.

[redacted]

Vous prenez la responsabilité du développement et de l'exploitation des équipements de production et de formation. Vous assurez l'encadrement des services techniques, informatiques et maintenance et vous gérez les budgets correspondants.

Ingénieur diplômé, vous possédez une expérience la plus complète possible de l'industrie des matières plastiques dans des postes opérationnels de niveau équivalent.

Une fonction dynamique au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'ingénieurs, enseignants chercheurs et professionnels plasturgistes vous motive. Poste situé en Normandie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo et rémunération actuelle sous référence DT.MI/0493 à notre conseil SYNTHESE ACTION Marie Béatrice LEVAUX - 91, rue du Fg St Honoré - 75370 PARIS Cedex 08. Infos : 16. 33 82 06 06.

LTA AMP

synthèse action

PAYS DE LOIRE

PME 250 pers., CA 250 MF, qui produit des emballages papier-carton à forte valeur ajoutée, outils de production très performants, crée le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mission :
Sous l'autorité du PDG, le Directeur Général aura la responsabilité directe de : la gestion interne, la production, l'action commerciale et marketing, la direction et l'animation des personnels à tous les niveaux.

Profil :
Ingénieur Grande Ecole, 35-40 ans, rompu à la gestion et à l'organisation industrielle, expérience de la responsabilité hiérarchique d'un Centre de Profit incluant production et commercialisation dans un contexte où domine la notion de Service.
Connaissance parfaite de l'anglais impérative.

Ce poste intéresse un cadre ambitieux et rigoureux qui veut exprimer sa forte personnalité et son tempérament de manager en sachant privilégier la communication interne et la motivation des hommes.
Une participation au capital est envisageable.

Adresser CV détaillé + photo et réf. pour un contact rapide et discret sous réf. 009 à
PRECONTACT - BP 97 - 44814 Saint Herblain cedex qui transmettra

B A N Q U E

Un Directeur Opérationnel

Premier plan

Une grande banque française dynamise son réseau d'agences dans l'ouest de la France et recherche un Directeur pour lui confier la responsabilité d'un ensemble d'unités opérationnelles (de l'ordre de 500 personnes) :

- Manager et gestionnaire, il sera le véritable "patron" de son territoire
- Moteur du développement commercial, il animera des équipes s'adressant à une clientèle d'entreprises et de particuliers.

Ce poste de haut niveau ne peut convenir qu'à un dirigeant diplômé d'une grande école, ayant une expérience bancaire (10 ans minimum) solide et réussie dont les qualités de management doivent être éprouvées.

Ordre de grandeur de rémunération : 600 KF.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à : JLT Consultants - 13 rue Rosenwald - 75015 Paris en précisant la réf. 8741M sur la lettre et sur l'enveloppe.

Publipanel

LE MONDE DES CADRES



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO
MANCHESTER - PARIS - MILAN - MADRID - MUNICH

Nous recherchons pour nos opérations françaises des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Notre activité : Conseil en management orienté vers l'amé-lioration de l'efficacité et de la rentabilité.
Notre atout : la performance. Pour faire face à la forte croissance de la filiale France, nous renforçons notre équipe en intégrant plusieurs Consultants en management.
Votre mission : coordination de toutes les actions impliquées dans la mise en place d'organisations plus performantes et de systèmes de gestion adaptés. Partie intégrante d'une équipe, votre rôle est primordial dans l'exécution du projet.
Votre expérience, votre état d'esprit, votre sens du contact humain vous permettent de maîtriser rapidement les concepts de stratégie et d'organisation.
Votre sens analytique très prononcé ne vous empêche cependant pas d'avoir une vision synthétique des problèmes.
Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce ou d'ingénieur), vous êtes agé de 28 à 35 ans.
Vous maîtrisez bien entendu parfaitement l'Anglais. Une autre langue européenne serait un atout. Vous serez fréquemment en déplacement.

Adressez CV, lettre manuscrite et photo, sous la référence 2595 M, à notre Conseil
Jean-Claude MAURICE CONSEIL - 15, rue Sarrette - 75014 Paris.

APPORTEZ-NOUS VOTRE TALENT...

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

Vous faites partie de ces cadres à forte personnalité, dynamiques, qui possèdent un important réseau relationnel dans le monde de l'entreprise ou des collectivités territoriales.
Vous souhaitez valoriser ce capital relationnel en devenant apporteur d'affaires.
Notre société de services se propose de vous rencontrer afin de définir avec vous les modalités d'une future collaboration en réseau.
Contactez-nous, en adressant votre carte de visite et votre CV complet, précisant votre domaine de compétence : CEC Applications, 93 bd de la Valbarelle, 13011 Marseille, qui transmettra. Réf. AP/93LM sur l'enveloppe.

Nous sommes l'un des grands de l'Audit et du Conseil financier, membre d'un des principaux groupes internationaux, nous recrutons pour Paris un

Traducteur Anglais/Français

De nationalité anglo-saxonne, vous possédez une expérience réussie de 3 ans minimum en France dans le domaine de la traduction financière et comptable.

Disponible et ayant le sens de l'humour, vous devrez avoir de réelles capacités à communiquer dans les deux langues et à prendre des initiatives pour mener à bien votre mission.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, CV et photo en indiquant la réf. TAF sur l'enveloppe à Brigitte CONSTANS, PRICE WATERHOUSE, 98 rue de Courcelles, 75017 PARIS.

Price Waterhouse 

L.B.W.

Assistant(e) Marketing Vente

[illegible] social situé à 20 km à l'ouest de Paris, nous recherchons un(e) jeune

Diplômé en bio-technologie avec formation commerciale ou diplômé d'une grande école de commerce avec une forte capacité à appréhender les produits techniques, vos principales missions seront :
- les relations téléphoniques avec nos clients
- l'analyse des besoins et des potentiels ainsi que la visite d'évaluation de certains de nos prospects : laboratoires et clients académiques
- l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan marketing communication.

Pour ce métier de contact, une grande aisance relationnelle est bien sûr indispensable. Notre environnement international très évolutif nécessite la pratique de l'anglais. Salaire fixe + primes + voiture.
Merci d'adresser votre candidature sous référence G381 à notre Conseil 15, rue Cardinet 75017 PARIS. Les candidats retenus seront convoqués sous quinzaine.

nervet pont conseil
Paris - Berne - Bristol - Hambourg - Madrid - Valence



CONDUIRE LE CHANGEMENT... UN NOUVEAU METIER EN EMERGENCE

Consultants Confirmés

L'évolution des entreprises demande une forte intégration de l'organisation et de la gestion des hommes. Andersen Consulting répond à cette demande et fait de la Conduite du Changement un élément clé de son offre intégrée de services.
Nos consultants Conduite du Changement interviennent au cœur des grandes opérations de transformation de l'entreprise : fusion, restructuration, changement de stratégie, organisation qualifiante, modernisation industrielle et informatique, dynamisation des réseaux.
Ils sont des partenaires reconnus tant par leurs compétences, leurs méthodes que leur engagement et leur créativité.
Ce peut-être votre métier demain, si à votre diplôme d'études supérieures vous associez une première expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou en cabinet. A un poste opérationnel, vos responsabilités vous ont amené à contribuer à la concrétisation d'un changement significatif ayant un fort impact humain. Vous avez démontré vos qualités de leadership, votre compréhension des différentes fonctions de l'entreprise, votre volonté de privilégier le point de vue humain dans l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise.
Avec Andersen Consulting, vous bénéficierez d'une formation continue, en France et à l'étranger, et des perspectives d'évolution liées à la croissance prévisible de notre activité.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence AAC/93 à ANDERSEN CONSULTING - Isabelle DAUMARES - Tour GAN CEDEX 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE 2, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

MEDIAPA



ARTHUR ANDERSEN & CO., S.C.



♦ Nous sommes l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en management.
♦ [illegible]
♦ [illegible]

CONSULTANTS SENIORS ET MANAGERS

♦ Vous avez une expérience réussie dans le conseil ou l'entreprise, et êtes diplômé de l'une de ces grandes écoles : X, Mines, Ponts, Centrale, Télécom, Supelec, HEC,...
♦ Vous avez démontré vos capacités d'analyse et de synthèse, et vos talents de conviction auprès d'équipes dirigeantes.
♦ Merci de nous faire part de vos projets en nous adressant votre candidature :
A.T. KEARNEY - 48, rue Jacques Dulud
92200 Neuilly-sur-Seine.

Vous aurez notamment pour mission :
• de faire connaître les prises de position du CNPF dans le domaine économique : communication institutionnelle et organisation d'opérations de presse,
• d'assurer la communication du Président de la Commission Economique,
• d'informer les journalistes sur l'ensemble des dossiers économiques d'actualité.
Pour être immédiatement opérationnel, vous avez, à 25-30 ans, de solides connaissances en économie générale (Sciences Po, Bac+5 en Economie...) et une première expérience significative des relations avec la presse. Vous avez par ailleurs une bonne aisance relationnelle, des qualités rédactionnelles, vous pratiquez l'anglais.
Pour ce poste à pourvoir très rapidement, merci d'envoyer lettre, CV et photo à : Annie PERON - DRH CNPF - 31, av. Pierre 1er de Serbie - 75784 PARIS CEDEX 16 - Tél. 40.69.43.98

MEDIAPA



Le CNPF recherche pour sa Direction Générale de l'Information

Attaché de presse chargé des questions économiques

CDD 6 mois

LE MONDE DES CADRES

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plate-forme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne. Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.

TRÉSORIER-DEVISES

La Direction des Opérations avec l'Etranger de la SCTCEP a pour vocation d'assurer la centralisation du traitement des ordres étranger pour le compte des Caisses d'Epargne.

A ce titre, elle tient les comptes des correspondants étrangers, gère la messagerie SWIFT, assure le traitement post-marché des ordres et centralise la gestion de la trésorerie-devises.

Pour assurer sa mission, la Direction des Opérations avec l'Etranger crée la fonction de responsable trésorerie-devises. Le titulaire du poste, rattaché au Directeur, est chargé de :
- définir les procédures de remontée d'informations;
- effectuer les opérations sur le marché (comptant, terme, gré à gré et de financement), en relation avec le back-office;
- optimiser la gestion de trésorerie sur les comptes nostri des correspondants étrangers.

Il encadre un assistant.

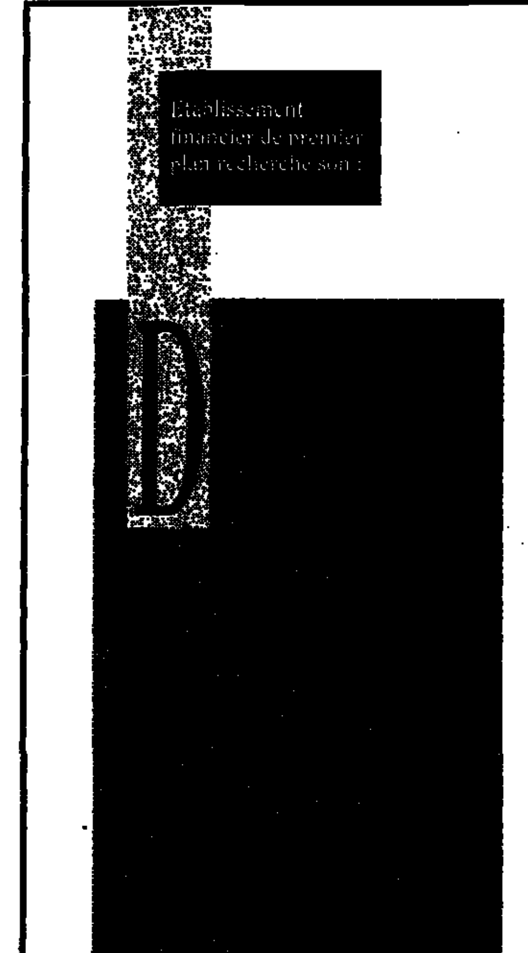
Pour ce poste qui exige autant de rigueur que de dynamisme, nous recherchons un jeune financier, d'un niveau Bac + 5 en économie, finance ou gestion, riche d'une première expérience de cambiste.

Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Poste basé à Paris (La Défense).

SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE
CAISSE D'EPARGNE

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à : Société Centrale de Trésorerie Service des Ressources Humaines - 254, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris.



Rattaché au Secrétaire Général vous avez la responsabilité d'un département d'une cinquantaine de personnes regroupant l'ensemble des équipes comptables, y compris la comptabilité de certaines de nos filiales, la consolidation et la fiscalité.

Notre société connaît actuellement une mutation profonde et le degré d'informatisation de nos systèmes comptables progresse fortement.
Vous avez la mission d'accompagner cette évolution, êtes responsable de la bonne application des principes comptables et veillez à la qualité des informations produites.

De formation supérieure (ESC ou maîtrise, complétée par l'expertise comptable), vous avez une quinzaine d'années d'expérience professionnelle, dont au moins dix ans d'expérience de la comptabilité bancaire au sein d'un établissement financier ou à travers des missions d'audit ou d'organisation.
Votre aptitude à l'animation d'équipes sera déterminante pour réussir dans ce poste.
Enfin, vous avez idéalement déjà été associé à la mise en place de la "BAFT".

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et indication de votre rémunération actuelle sous la référence 9214 à l'Agence Carré Turenne, 129 rue de Turenne 75003 PARIS qui transmettra.

Carré Turenne



PIERRE FABRE S.A.



crée la fonction de

CHEF DE PROJET SYSTÈMES COMPTABLES

Agé de 30/35 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce + DECS, vous bénéficiez de 5 à 7 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'audit et/ou dans une entreprise multinationale.

Au cours de cette expérience, vous avez adapté des progiciels comptables dans un environnement informatique gros système et micro.

Vous serez chargé, sous la responsabilité du Directeur de la Comptabilité, de piloter le travail des utilisateurs comptables dans le cadre de la migration des comptabilités sur de nouvelles architectures. Vous devrez également coordonner les travaux de paramétrages, gestion des tables, reprise de fichiers, définition des interfaces et rédiger les procédures correspondantes.

Ce poste est basé à **CASTRES**, dans le TARN.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. G.395 à **PIERRE FABRE S.A.** 11, rue Théron Périé - 81106 CASTRES CEDEX.

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique (5 300 personnes CA 5 Milliards)

MEDIAPA

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE ÉVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES, PRINCIPALEMENT PRÉSENT DANS L'ASSURANCE ET LA FINANCE (GMF-IARD, GMF-VIE, LA GMF-PJ, LA SAUVEGARDE, GMF-BANQUE...) ET DANS LA DISTRIBUTION (LA FNAC...)

Chargé d'Études Statistiques

Calculs et Recherches

H/F

De formation supérieure en statistiques (bac +4 ou 5) avec une expérience professionnelle de 5 ans dans le domaine de l'Assurance, vous avez le goût des études techniques avancées. Venez valoriser ces compétences en rejoignant la Direction Technique de notre Secteur Assurances IARD. Vous intégrerez notre Département Calcul et Recherche pour participer à l'élaboration de nos futurs systèmes de tarification et à la mise en place de nouveaux outils d'analyse. Spécialiste de l'analyse de données, des techniques de scoring et de segmentation, vous maîtrisez la micro-informatique et les langages infocentre (SAS). Pragmatisme, curiosité, méthode, goût du contact et de la communication sont les qualités qui vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 31/VD, à Vanessa DEVENAIS GMF Service Recrutement 2, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

GMF

LEVALLOIS-PERRET

AGENCEMAILLE CSINCR

Chargé de Clientèle Assurances

Paris

Rattaché au Directeur d'une division d'un groupe de courtage d'assurances, vous aurez à développer et à suivre une très importante clientèle de professions libérales répartie sur toute la France.
Vous animerez également une petite équipe chargée de la gestion des sinistres et en contrôlerez l'organisation.
Agé de 30-35 ans, vous avez contribué, au cours d'une première expérience dans notre secteur, au développement d'un portefeuille clients et avez pu ainsi affirmer votre talent commercial et votre sens du conseil.
De **formation juridique** (DEA ou DESS), vous avez une parfaite maîtrise du droit des assurances et de la responsabilité.
Au-delà de vos qualités relationnelles et commerciales, votre capacité à animer une équipe et à vous adapter rapidement à notre culture d'entreprise est indispensable.
Par ailleurs, une bonne connaissance de notre domaine d'activité est un "plus".
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence 6016.

ORION

31-33 rue de la Baume, 75008 Paris

JURISTE

Au premier plan international dans le domaine des services et de la restauration, SODEXHO avec 46000 collaborateurs, c'est l'alliance de la qualité, de l'action et d'un état d'esprit... contribuer au bien-être de chacun.
Au sein de la Direction Administrative et Financiere de la filiale Santé, vous assisterez et conseillerez les responsables opérationnels dans la rédaction et la négociation des contrats. Vous prendrez également en charge les dossiers relatifs à la vie juridique de la société et assurerez le suivi des dossiers Assurances et Contentieux.
30/35 ans, de formation supérieure en Droit des Affaires (Maîtrise, DESS), vous possédez une expérience de 4 ans minimum dans un poste similaire acquise, de préférence, au sein d'une société de service. La connaissance du droit public serait un atout supplémentaire. Pédagogue, vous avez le goût du terrain et possédez de réelles qualités relationnelles.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM/117/JUR à Patrick TORDJMANN, SODEXHO, BP 67 78185 Saint-Quentin en Yvelines cedex.

CURRICULUM



SODEXHO
Là où vivent les hommes.

C'est à l'Homme que notre banque accorde le plus de crédit

JURISTE CONTENTIEUX BANCAIRE

Banque à taille humaine présente dans toutes les régions, le Crédit Coopératif met sa compétence au service des organismes d'intérêt collectif et des entreprises de taille moyenne.

Nous recherchons pour notre département contentieux à notre siège social un Cadre Confirmé qui aura en charge l'instruction et le suivi des dossiers de recouvrement.

Ce poste requiert une expérience d'une dizaine d'années en contentieux dans un environnement informatisé, avec une bonne pratique des procédures collectives et des mesures d'exécution.

Une solide formation en droit des affaires (bac + 4, + 5) est nécessaire pour mener à bien ces missions qui impliquent également une grande disponibilité et une forte capacité relationnelle.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo) sous réf. CTX à B.F.C.C./DRH - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

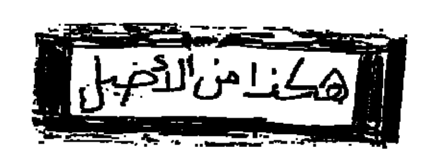
ORC CONTESSE

Responsable audit et contrôle

Filiale d'une grande banque française, notre société conçoit et gère des produits d'assurance vie et se positionne parmi les premiers intervenants sur ce marché. Actuellement en forte croissance, nous créons, pour renforcer notre structure, le poste de Responsable Audit et contrôle.
A la tête d'une équipe de 13 personnes, vous êtes responsable du reporting, du contrôle et du suivi des opérations, dans un contexte de diversification des activités et de complexification des opérations.
A ce titre, vous : • assistez l'équipe comptable sur des points techniques particuliers liés à la réglementation de l'assurance-vie, des titres, de l'immobilier...
• supervisez et validez les opérations du Back-Office,
• optimisez les procédures de contrôle internes et budgétaires.
A 28/35 ans, issu d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, vous bénéficiez d'une large expérience de l'audit et du contrôle acquise soit dans un département banque-assurance d'un grand cabinet d'audit, soit dans le corps d'audit d'une compagnie d'assurance. Dynamique et rigoureux, ce poste peut être pour vous le point de départ d'une véritable carrière dans notre compagnie.
Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer votre candidature sous référence 1176/LM à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
Washington Moscou Bruxelles Paris



هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Aujourd'hui l'expansion c'est possible ... Notre groupe en témoigne

Nous sommes un groupe français, international, agissant dans le domaine des produits de grande consommation. Notre chiffre d'affaires est de 15 milliards dont 60% à l'étranger, notre expansion se poursuit par croissance interne et externe, notre rentabilité est parmi les plus élevées de la profession. Notre développement nous conduit à rechercher un

JURISTE INTERNATIONAL

DROIT DES AFFAIRES - FISCALITE

Intégré à la Holding du Groupe, interlocuteur de la Direction Générale et des Directeurs de Sociétés en France et à l'étranger, il mettra en œuvre ses compétences de JURISTE ET DE FISCALISTE et ses qualités d'opérationnel, de réalisateur et de négociateur.

De formation DJCE ou DESS Droit des Affaires, il aura acquis dans un environnement international une solide expérience (minimum 5 ans) particulièrement développée en droit des sociétés et fiscalité (acquisitions, fusions, création de filiales, joint-venture...), en droit des contrats et des accords et, si possible, en droit des marques et de la consommation.

Il maîtrisera l'anglais.

Nos résultats prouvent l'efficacité de nos équipes, vos talents pourront s'y exprimer.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 17A 2551 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicorial

Juriste international

BSN GROUPE

Danone, Panzani, Lu, Kronenbourg, Evian, BSN Flaconnage... BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 66 Mds de F de CA, 59 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Au sein de la Direction juridique du Groupe, vous êtes l'interlocuteur reconnu des structures export pour la rédaction, la négociation et le suivi des contrats de distribution, d'agent commercial et de fourniture.
Vous agissez également comme conseil en droit européen de la distribution et de la concurrence.

Votre mission est, en outre, de former vos interlocuteurs, en France et à l'étranger, pour une meilleure gestion des aspects juridiques de leur politique export.

De formation juridique supérieure (DESS Droit Européen, International ou Droit des Affaires - ou équivalent européen), vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans une entreprise multinationale ou en cabinet.
Vous pratiquez couramment l'anglais, et si possible une autre langue européenne.
Ouverture, dynamisme et aisance relationnelle seront des atouts dans vos contacts avec l'ensemble des sociétés du groupe.
Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. CW 106M à BSN, Service Recrutement et Gestion des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

ANALYSTES INDUSTRIELS SENIORS

GRANDE BANQUE MONDIALE

recrute dans le cadre du développement de ses activités

Electronique-High Tech	(réf. 1867)
Papier-Carton	(réf. 1868)
Equipement Aéronautique	(réf. 1869)
Chimie-Parachimie	(réf. 1870)

Vos missions : conseiller notre Banque en matière de crédits, de financements complexes et d'opérations de haut de bilan.

Vos diagnostics porteront sur les plans de développement, les acquisitions-cessions, les prises de participations, ... dans un contexte souvent international. Vous conduirez également des études sectorielles de fond à caractères stratégique et opérationnel.

Vos qualités : capacité d'analyse et de synthèse, vision globale de l'entreprise (stratégique, humaine, organisationnelle, financière), expertise du secteur confirmée par plus de dix ans d'expérience, aptitude à rédiger d'une façon claire et concise, aisance relationnelle aux plus hauts niveaux.

Ingénieur avec une formation complémentaire en gestion, parfaitement bilingue anglais/français, vous êtes un professionnel reconnu dans votre secteur et exercez des responsabilités opérationnelles de premier plan dans un Groupe ou une PME.

Homme de synthèse orienté vers les affaires, vous saurez proposer et convaincre, en particulier dans le cadre des opérations de conseil menées par la Banque auprès d'entreprises de toutes tailles. Vous aurez ainsi de réelles possibilités d'évolution au sein de notre Banque.

Merci de bien vouloir adresser les dossiers de candidature en précisant la réf. du secteur choisi à notre Conseil : PLEIN CADRE - 160, av. de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Président d'un groupe important recherche un

attaché de direction responsable des affaires centrales

SUD DE LA FRANCE

Agé de 30/35 ans, généraliste, de formation supérieure type Sciences Po, Sup de Co, H.E.C...., vous avez une première expérience dans l'industrie.
Vous serez l'interface entre le Président et ses principaux collaborateurs des directions centrales du Groupe.
A la fois intuitif, réactif, diplomate, vous avez une grande disponibilité intellectuelle et êtes capable de vous adapter aux activités variées qui sont celles d'un Président.
Vous souhaitez relever ce challenge dans un groupe qui poursuit son ascension.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous **référence 210/LM** à **COMMUNIQUÉ** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

"Donnez de l'élan à votre expertise"

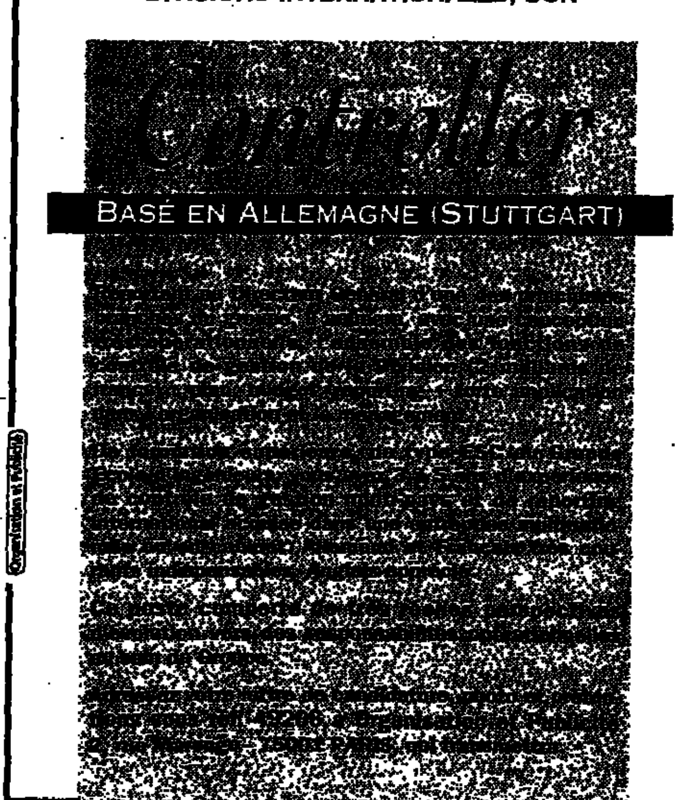
JURISTE

Filiale du groupe international SANDOZ, spécialisée dans les produits agro-chimiques, nous recherchons notre JURISTE. Conciliant professionnalisme et démarche opérationnelle, vous assurerez d'une part, la gestion et le suivi de l'ensemble des dossiers qui ont une implication juridique (contrats, litiges, ...), et d'autre part, le conseil et l'assistance des Services dans les différents domaines du droit français et communautaire (concurrence, promotion des ventes, responsabilité civile...).
De formation supérieure (3e cycle) en droit des affaires et européen, **vous disposez impérativement d'une première expérience professionnelle de 3 ans minimum en entreprise.**
Vous maîtrisez l'anglais et êtes familiarisé à l'utilisation de la micro-informatique.
Si vous souhaitez joindre vos compétences à celles de nos équipes, adressez lettre manuscrite, CV, et prétentions sous la référence LM117 à SANDOZ AGRO, 103 rue Péreire, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

SANDOZ

Jonction

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL ALLEMAND, EN FORTE EXPANSION, SECTEUR HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE, POUR L'UNE DE SES DIVISIONS INTERNATIONALES, SON



Groupe industriel du secteur de la métallurgie, nous sommes la filiale française d'une Société internationale.
Notre activité intégrée comporte une branche "Services" avec trois filiales dédiées, l'une à la distribution de pièces et accessoires de rechange, l'autre à la maintenance des installations, la troisième à la distribution en gros de matériels.
Ces trois sociétés réalisent un chiffre d'affaires de près de 200 MF.
En interface entre ces filiales et le Groupe, nous créons le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur des Sociétés de Services France, il élabore les budgets et assure leur suivi. Il met en place des outils de contrôle, propose des mesures correctives... supervise le recouvrement, assure le "reporting", y compris auprès de la Direction Financière du Groupe. Il supervise les équipes comptables des filiales et anime en direct une équipe de trois personnes.

Environ 30 ans, de formation supérieure type ESC, plus formation comptable éventuellement, vous avez une expérience réussie d'au moins 5 ans en Comptabilité et Contrôle de Gestion, de préférence dans un poste de terrain, et dans un secteur proche (par exemple, distribution de matériaux construction, maintenance d'installations, transport/logistique...). Vous êtes un utilisateur aisé des outils de microinformatique.
Vous avez un goût et un sens réel de l'organisation alliés à un esprit rigoureux d'analyse. Disponible, communicatif, vous savez vous impliquer dans votre rôle avec souplesse et efficacité.
Une évolution dans notre Groupe est envisageable à terme.
Maîtrise de la langue anglaise indispensable.
Ce poste est basé en proche banlieue Nord de Paris.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la réf.1937 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

15, rue Cardinet 75017 Paris

Actiman

KEROUSLEN

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Prestations de services

RESPONSABLE D'AGENCES COMMERCIALES

Paris

Une des grandes sociétés mondiales dans son domaine d'activité, agissant auprès d'opérateurs variés (collectivités publiques et privées, gestionnaires d'immeubles, industriels, architectes, BET...) recherche le responsable de plusieurs agences de PARIS.

Animateur d'équipes étoffées, responsable de la gestion et du développement d'un CA de 500 MF, il aura une solide expérience du montage et de la négociation de contrats et du management de personnel, acquise dans des domaines type BTP, services, exploitation de chauffage... Impliquant une bonne connaissance des types de clientèle, il sera formé si nécessaire au métier de notre société et il apportera des qualités marquées de négociateur, de réalisateur et d'animateur.

Ecrire sous réf. 17A 2550 3M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Directeur Commercial France



LINE 7, département de Noël-Entreprises, est une marque bien connue des sportifs. Elle est appréciée pour la qualité et la technicité de ses lignes de produits : chaussures et vêtements. Le collaborateur que nous recherchons aura pour mission de définir la stratégie commerciale, de procéder au référencement des collections auprès des centrales d'achats de sport, d'animer une équipe d'une quinzaine de représentants et de superviser le service de l'administration des ventes. Il aura un dialogue régulier avec les chefs de produit auprès desquels il fera la synthèse des informations recueillies sur le terrain et participera ainsi à l'élaboration des plans de collection. Ce poste s'adresse à un homme jeune, diplômé d'études supérieures, ayant l'expérience de la vente d'articles de sport et connaissant le circuit des centrales d'achats. Il devra être capable de s'intégrer à une structure de PME. Basé à Vitré (Ille et Vilaine), ce poste nécessite de fréquents déplacements.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1444.93 M à notre conseil Chantal Baudron s.a. - Département Industries de la Mode et du Luxe - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec





UNE DIRECTION COMMERCIALE DANS LA PLASTIC VALLEY !

Oyonnax (01)

Nous sommes la S.I.S.E. à OYONNAX (01) : nous concevons, fabriquons et commercialisons une gamme de régulateurs de température pour moules à canaux chauds, ainsi que d'autres systèmes et services pour l'Industrie des Plastiques. Nous vous proposons de développer nos activités en France auprès d'une clientèle industrielle très orientée technique plasturgie. Vous êtes le responsable du volume et du Chiffre d'Affaires, dirigeant une équipe de 7 représentants exclusifs et multicartes, participant activement avec le PDG, à la stratégie de développement des produits et services.

De formation technique Génie Electrique, avec expérience de la vente de produits techniques à des industriels, si possible en milieu plasturgie (expérience plasturgie et moule appréciée), animateur de réseau, de 35/40 ans, respecté de ses clients et de ses vendeurs, (voyage 1/2 temps). A terme, une résidence à proximité est vivement souhaitée.

Votre dossier de candidature à Jacques-Yves LEONARDI, Sirca Rhône-Alpes, 20 Bd Eugène Deruelle, 69432 Lyon cedex 03, sous référence 092 932 LM. Si nous devons nous rencontrer, une définition de fonction complète vous sera adressée.



SIRCA RHÔNE ALPES
ANTICIPER LA RÉUSSITE

Filiale de la société des Bourses Françaises, nous élaborons et commercialisons des logiciels adaptés aux marchés financiers. Afin de renforcer notre position de leader, nous étoffons nos équipes et recherchons :

1 ingénieur commercial

Commercial de haut niveau et gestionnaire de tempérament, vous développerez et suivrez activement notre clientèle de Banque, dans le cadre des objectifs de notre politique commerciale.

De formation école de commerce, option Finance, vous avez acquis une première expérience de la vente et possédez une certaine aisance technique informatique. (réf. 326 C)

2 ingénieurs projet

Chargés de la veille techonologique, relais dynamiques entre les services de programmation et les équipes commerciales, vous animerez de nombreux projets, de l'initiation à la gestion des cahiers des charges jusqu'au lancement et à la réalisation des produits.

Diplômés d'une école d'ingénieur, type Centrale, Supelec, IDN, ENSIMAG, ..., vous avez acquis une culture large sur les métiers de la Finance et de la Banque et maîtrisez l'informatique. (réf. 326 D)

Ces postes basés à Paris recquièrent en sus des compétences techniques, un esprit de service, de réelles qualités de communication et la connaissance de l'anglais. Larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous la référence du poste choisi, à notre conseil Alphée à qui nous avons confié cette recherche.



Europcar Inter rent — Partnership marketing manager

Présent dans 120 pays (24000 personnes, CA : 4 milliards de francs), nous occupons la place de leader européen de la location de véhicules automobiles. Notre réussite passe par le développement d'accords commerciaux avec certains partenaires privilégiés que sont les industries du voyage et du loisir (compagnies aériennes, tour operators, chaînes hôtelières) et les organismes financiers (cartes de crédit,...). C'est pour renforcer l'équipe chargée de réaliser cette politique d'accords que nous recherchons un partnership marketing manager. Il devra initier, élaborer, négocier, développer et suivre les actions auprès d'une cible définie de partenaires. Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, par exemple), vous maîtrisez grâce à 5 ans d'expérience minimum l'un des secteurs auquel s'adresse notre offre de partnership ou/et le domaine de la location de véhicules. Professionnel du marketing, vous pouvez avoir également une expérience commerciale, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 462/E à notre Conseil **Critère** - 4, rue du Général Lanrezac - 75017 PARIS.

Clair de Lune

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES H/F

AIN/SAONE ET LOIRE

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE 5 700 GUICHETS. 73 000 SALARIES

CREDIT AGRICOLE AIN - SAONE ET LOIRE : banque leader sur la région, 25,8 Milliards de Francs au bilan, 126 agences, un développement confirmé sur le marché des entreprises.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience commerciale réussie de 2/3 ans dans une fonction similaire. Responsable de portefeuille au sein de l'une de nos 7 agences-entreprises vous aurez à :

- gérer et assurer le développement qualitatif d'un portefeuille de clients-entreprises dont le CA est supérieur à 10 MF,
- assurer les relations bancaires dans leur globalité (financements, placements, services, international...),
- participer efficacement à l'atteinte des objectifs de l'agence, dans un souci de rentabilité et de maîtrise des risques.

Classification cadre.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manus., CV, photo) au CREDIT AGRICOLE AIN SAONE ET LOIRE - Monique DASSIN BP 07 - 3, boulevard John Kennedy 01018 BOURG EN BRESSE CEDEX

MEDIAPA

CHARGÉ DE CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

Véritable intermédiaire entre nos clients et les market makers, vous conseillerez et orienterez les investisseurs institutionnels dans leurs choix de placement.

Au cours de votre expérience professionnelle d'environ cinq ans, vous avez acquis une réelle connaissance des produits de marché, le goût de l'action commerciale et la pratique courante de l'anglais.

Votre potentiel et votre capacité d'engagement personnel vous ouvriront au sein de notre structure des possibilités d'évolution motivantes.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 209 à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

MONDIAL ASSISTANCE
PARTOUT, TOUT DE SUITE

Groupe de dimension internationale, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans les multiples domaines de l'assistance, opérationnel 24 heures sur 24 dans le monde entier - 21 sociétés - 1 MdF de CA - 500 000 interventions annuelles. Nous recherchons pour notre Direction Commerciale,

2 INGENIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

A 30 ans environ (h/f), votre expérience d'au moins 5 années de la vente de services "Business to Business" auprès d'une clientèle de haut niveau - grandes entreprises ou administrations - vous a permis d'affirmer votre tempérament commercial et d'affiner votre sens du conseil.

En collaboration étroite avec votre Chef de Ventes, vous assurez la gestion "sur mesure" et le développement d'un portefeuille grands comptes. Vous savez détecter les affaires, écouter les besoins de vos clients afin de leur proposer une solution originale, complète et adaptée.

Votre charisme, votre talent à conduire de grands projets "d'ingénierie de services" et votre exigence sur la qualité du service rendu, sont vos meilleurs atouts de réussite dans cette mission stratégique.

Pour ce poste à responsabilité nationale situé à Paris, nous vous offrons une formation à notre savoir-faire, notre culture et nos clients, et une rémunération très attractive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV photo et rémunération actuelle sous réf IA/LM à : MONDIAL ASSISTANCE Direction des Ressources Humaines - 2, rue Fragonard - 75017 Paris.

Publipanel

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur d'Affaires Confirmé "TERRE"
Ingénieur d'Affaires Junior "AIR"

pour VENDRE les ETUDES et nos Produits en France, puis en Europe.

ETIENNE LACROIX

Le Département ARMEMENT du Groupe LACROIX assure la recherche, le développement, la fabrication de Produits issus du SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE de l'Entreprise, commercialisés auprès des Etats-Majors et Services techniques des Forces Armées ou d'Industriels Coopérants.

Ces 2 Ingénieurs d'Affaires sont basés à Paris. Rattachés au Directeur du Marketing Ventes, ils prospectent, recueillent les besoins auprès des Utilisateurs et des Prescripteurs.

Ils élaborent les propositions et les devis pour obtenir les commandes d'ETUDES et de SERIES. Ils opèrent en synergie avec les ingénieurs du BE, de la Fabrication, les cadres et techniciens des divers services.

Ils négocient les contrats avec leurs Clients, et restent "leur interlocuteur", s'assurant du bon déroulement des actions de commercialisation qu'ils ont initiées.

Responsables des objectifs de Chiffre d'Affaires et de la rentabilité des Etudes et Produits, ils en contrôlent les coûts, la tenue des délais. Ils suivent les performances techniques et qualitatives.

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs Civile ou Militaire, d'Université, vous devrez donc aller chercher des Commandes et affronter les exigences et contraintes de la VENTE.

• L' Ingénieur Commercial Junior, 26/30 ans, a une première expérience de chef de projets ou de vente et, si possible, une connaissance du milieu "AIR".

• L'Ingénieur d'Affaires Senior "TERRE" - 35/40 ans - fait la preuve d'une expérience commerciale réussie, ou d'une bonne approche des Produits "TERRE" en tant qu'Opérationnel.

Implication personnelle, attrait marqué pour la technique, inventivité, talents de négociateur sont autant de qualités nécessaires pour bien atteindre vos objectifs. " Evidemment, la pratique de l'ANGLAIS des AFFAIRES est requise.

Merci d'adresser : lettre manuscrite, CV parlant et détaillé (photo), rémunération annuelle brute souhaitée - sous la référence choisie M113 AIR ou M304 TERRE (sur l'enveloppe) - à notre Conseil en Recrutement Marie-Françoise LAUTREC LEPY, 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE qui traitera confidentiellement et rapidement votre candidature.

Les premiers entretiens auront lieu à PARIS.

Marie-Françoise Lautrec Lepy

ESIEE AMIENS

Dans le cadre de son développement l'ESIEE Amiens (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique)

R E C R U T E :

IMMEDIATEMENT des postes à temps complet

- **Ingénieurs en informatique industrielle** (Microprocesseurs). Ref I 1
- **Ingénieurs en Electronique de puissance** .(contrôle et asservissement de systémes). Ref I 2
  Pour ces 2 postes expérience industrielle indispensable.
- **Un technicien en informatique,** Télécom et réseaux locaux.Bac + 2 ou BAC pro Télécom et informatique avec expérience Réf T1

POUR SEPTEMBRE

- **Un enseignant permanent en physique.** De préférence agrégé, docteur ou ingénieur Expérience de l'enseignement souhaitée. Réf E1
- **Des professeurs associés (à la vacation) en informatique, électronique, mathématiques, physique.** Réf P.A

PROCHAINEMENT

- **Des ingénieurs en :**
  - **Automatique** (Expérience de la production) . Réf IA
  - **Informatique** (Débutants acceptés) .Réf II
  - **Electronique** (Débutants acceptés) . Réf IE

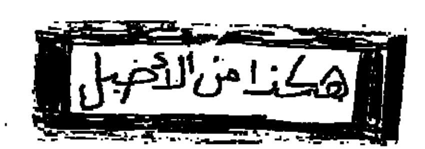
Adressez votre dossier de candidature complet avec la référence choisie à :

ESIEE. AMIENS, Rue du Hocquet BP0725 80007 Amiens Cedex 1

PMHP

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Bureau d'études spécialisé en géologie, eau et environnement

CPGF HORIZON

recherche
dans le cadre de son développement,
au sein du groupe ENTEC

FUTUR DIRECTEUR DE DIVISION

8 à 10 ans d'expérience

Il aura le profil d'un ingénieur hydrogéologue confirmé avec une compétence particulière dans les domaines de l'environnement. Il sera motivé par la gestion des projets et l'animation d'une équipe de 15 ingénieurs et techniciens. Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

environ 5 ans d'expérience

Il sera responsable d'études d'environnement (audit, impact, environnement industriel...) et amené à faire des missions à l'étranger. Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN

5 ans d'expérience minimum

Il aura pratiqué dans les domaines du génie civil et du bâtiment. Au-delà de ses activités de chef de projet, il sera motivé par le développement commercial des activités géophysiques. Ce poste est créé en région parisienne.

INGÉNIEUR CHIMISTE EXPÉRIMENTÉ

Chargé de mission d'expertise dans les domaines de la pollution des eaux et des sols, il aura une expérience significative dans l'industrie pétrochimique et en particulier la gestion de déchets. Ce poste est créé en région parisienne ou en province.

INGÉNIEUR DE TYPE ENGEES

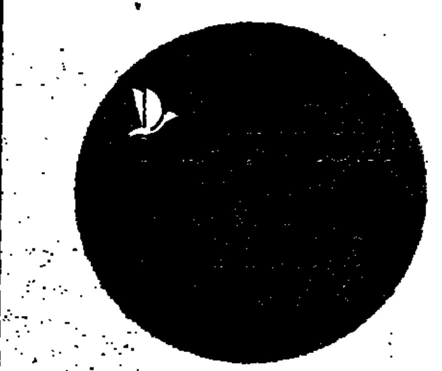
3 à 5 ans d'expérience

Il sera particulièrement compétent en assainissement, qualité des eaux et aménagement du milieu naturel. Ce poste est à pourvoir en province.

2 TECHNICIENS BTS OU LICENCE

Pour des travaux de mesures sur le terrain (hydrogéologie, hydraulique, géophysique, environnement, géochimie...). Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et en province.

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions à :
CPGF HORIZON - 12, rue de Paris - 78230 LE PECQ



Filiale de Lyonnaise des Eaux Dumez, et premier groupe mondial de traitement d'eau (3000 personnes, 3,6 milliards de francs de CA), nous répondons depuis 50 ans à un besoin vital de l'homme en traitant et améliorant la qualité de l'eau, de toutes les eaux, sur tous les continents. Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons pour les services spécialisés de notre DIRECTION RÉALISATIONS ET TRAVAUX :

PRODUITS INFORMATIQUES INDUSTRIELS

CHEF DU SERVICE

Télégestion, supervision, maintenance assistée par ordinateur, aide à l'exploitation, ... nous misons sur votre savoir-faire et votre professionnalisme pour déployer l'ensemble de ces activités.
Véritable gestionnaire d'un centre de profit, vous êtes garant des résultats techniques et financiers et encadrez une équipe de 9 personnes chargées de développer, commercialiser et mettre en œuvre ces produits informatiques. Ingénieur ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez une expérience de 5 ans en informatique industrielle. Excellent animateur, vous avez de réelles qualités commerciales et le goût de la gestion.
(Réf. LM 142)

ELECTRICITE/AUTOMATISME

INGENIEUR

Responsable de la partie Electricité et Automatisme de plusieurs contrats de construction de stations de traitement d'eaux municipales et industrielles, vous travaillez en liaison avec les responsables d'affaires. Ainsi, vous assurez la mise au point technique et la définition des coûts puis en suivez la réalisation : contrôle de la sous-traitance, des délais et de la qualité des prestations.
Ingénieur électrotechnique (ESE, ESIE, ESME), vous avez, au cours d'une expérience de 5 ans chez un ensemblier ou dans le domaine de l'ingénierie, consolidé vos compétences en automatisme et acquis une bonne connaissance du marché français de l'électricité. Organisé et méthodique, vos qualités relationnelles sont reconnues.
(Réf. LM 140)

Pour ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable, l'allemand ou l'espagnol serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence choisie à Degrémont, Blandine Dejean, 183 avenue du 18 Juin 1940, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

Jonction



FWCEE

FOSTER WHEELER CONCEPTION
ETUDES ENTRETIEN

Société d'ingénierie (certifiée AFAQ/ISO 9001), filiale d'un groupe américain, spécialisée en pétrole, pétrochimie, chimie fine/pharmacie, recherche pour son siège à Paris

Ingénieur Charpentes/Technologue Expérimenté

Vous-même :

- de formation ingénieur ou équivalent, vous avez 30 ans ou plus et au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie.
- vous êtes compétent en conception et calcul de structures métalliques ; vous maîtrisez les codes de calcul CODAP, ANSI, ASME,... des appareils à pression ; vous avez des connaissances approfondies en métallurgie, procédés de soudage et matériaux réfractaires,
- vous maîtrisez l'anglais et la micro-informatique.

Le futur cadre de votre mission :

- votre expérience et vos compétences feront de vous notre expert pour les équipements industriels que nous réalisons pour le compte de nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence MO/893 : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : FOSTER WHEELER CEE - DRH - 31/33 rue des Bourdonnais - 75024 Paris Cedex 01.

Carré Turenne

DES HOMMES DE SOLUTIONS



Notre Société (515 personnes), leader des sociétés de services technologiques, intervient sur des PROJETS PLURI-DISCIPLINAIRES DE HAUTE TECHNOLOGIE.
Nous recherchons pour notre établissement d'Aix en Provence un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

- SPECIALISTE RADIOFREQUENCE -

Ingénieur d'études de formation ENSEEIHT, ENSERG, ENSTB, ISEN, ISIM ou autre, vous possédez une culture scientifique étendue et êtes passionné par les aspects techniques de la vie d'un projet.

Vous serez chargé de réaliser des études théoriques et la mise au point de prototypes en électronique radiofréquence jusqu'à 2 gigahertz (applications civiles et militaires).

Vous aurez la double fonction R & D de sous ensembles électroniques et d'expertise, en support d'autres équipes de notre centre.

Votre expérience (2 à 3 ans minimum) de la conception et de la mise au point en laboratoire ou en service R & D dans l'industrie vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des techniques de mesures électriques et électroniques.

Un sens pratique et un goût pour la simulation SPICE, alliés à vos qualités personnelles sont de réels atouts.

Merci d'écrire sous réf. IE 404, à notre Conseil - Cabinet Patricia PERONA - 10, rue Neuve Sainte Catherine - 13007 MARSEILLE, qui nous permettra d'établir nos premiers contacts.



LES SOLUTIONS COMPETITIVES

MEDIAPA

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES
AU DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT,
AU NORD DE PARIS

recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES

Toxicologie in-vivo respiratoire : études légales et recherches appliquées avec une équipe de 5 personnes.

Vétérinaire et toxicologue (environ 35 ans) : il aura à développer l'activité en entretenant les collaborations internes et externes.

Adresser lettre et CV sous réf. 8562
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15



SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche un Cost Controller pour son Département **ASSISTANCE TECHNIQUE.**

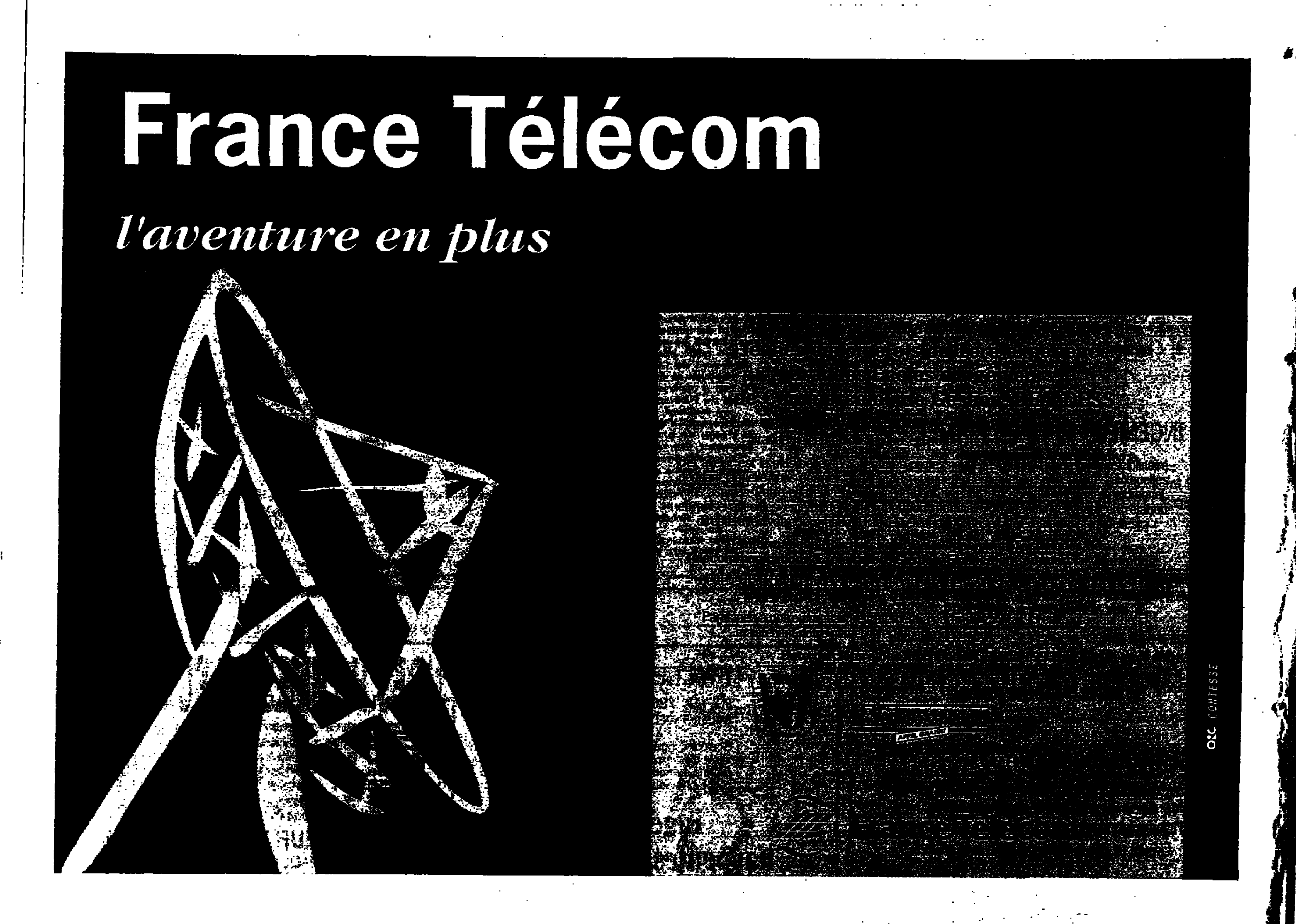
INGENIEUR DIPLOME ou **CADRE CONFIRME**, vous avez au moins **10 ans d'expérience** du Contrôle des Coûts en **Etudes/Appros** dans l'ingénierie (**Armement, Espace, Energie, Transport...**).

Manager et diplomate, en liaison avec le Directeur de Projet, vous aurez une réelle mission d'information en temps réel de l'évolution du buget et du contrôle des "moyens" auprès des différents services. Anglais apprécié. Disponibilité rapide nécessaire.

Merci d'adresser **-fax : *49 59 01 75*-** lettre C.V., photo et prétentions sous réf. 86369 à PROJETS - 42 rue Denis Papin - 94851 IVRY SUR SEINE Cedex qui transmettra très rapidement.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



Diriger une équipe

Qualité - Sécurité-Environnement - Développement des Procédés

◆ Notre Groupe, mondialement connu, représente 3.400 personnes en France. Il est structuré autour de 6 Grands Secteurs : Pharmacie, Agrochimie, Produits Chimiques et Colorants, Semences, Nutrition, Construction et Environnement. Le Directeur de l'une de nos unités, située dans l'Eure, recherche le Responsable des Services : Qualité, Sécurité-Environnement et Développement des Procédés.

◆ Responsable de la Qualité, en liaison avec la Direction Générale, il assume en particulier la mise en œuvre des actions d'animation et de communication nécessaires à ce concept au niveau de l'entreprise.

◆ Manager opérationnel et concret, il est le garant en matière de Sécurité et d'Environnement du maintien des installations et des équipements à leur plus haut niveau; il optimise la sécurité aux postes de travail. Interlocuteur auprès des autorités locales (DRIR, DDE,...), il doit être capable d'anticiper sur l'évolution des réglementations, il engage les actions permettant de réduire les taux de déchets et de rejets,... et d'une manière générale, il veille à l'intégration de tous ces aspects dans les projets d'amélioration de procédés pour le développement du site.

◆ Ingénieur en Génie Chimique, Chimie, ou Généraliste..., il a acquis à 40 ans environ, une expérience polyvalente dans un groupe industriel qui lui a permis d'évoluer dans ces différents domaines et de mener notamment un projet Qualité d'envergure. Anglais indispensable.

◆ Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3474 M.



147, rue de Courcelles 75017 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

Clair de Lune

Cabinet Conseil en Organisation et en Informatique, avec une forte compétence dans les moyens de paiement, recherche, dans le cadre de son expansion

3 Consultants en Monétique

Vous participerez à des actions de Conseil et d'Organisation en Monétique et en Informatique dans les secteurs Bancaire, Financier, Industriel et des Services. Vous les traiterez de leur conception jusqu'à leur mise en place opérationnelle sous leurs aspects stratégique, marketing, technique et économique. Vous mènerez à bien ces missions dans le respect des contraintes de vos clients.

A 30 ans environ, vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ingénieur complété idéalement par une formation en gestion ou en organisation. Vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans le domaine de la Monétique (notamment les aspects commerçants), au sein d'un Cabinet Conseil, d'une Banque ou d'une grande Entreprise. Des compétences fonctionnelles en informatique sont souhaitées.

Vous possédez les nombreuses qualités d'un bon consultant : synthèse, clarté, ouverture d'esprit, dynamisme et pragmatisme, capacité à convaincre et aisance relationnelle à différents niveaux. L'évolution au sein du Cabinet est envisageable vers des postes d'Expert ou d'Ingénieur d'Affaires. Poste basé à Paris.



Si vous souhaitez rejoindre une structure dynamique et ambitieuse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CM à SME Conseil - Département Recrutement - 24 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS.

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

Ingénieur Support Europe

Produits de Messagerie

BT est un des plus grands opérateurs de télécommunications dans le monde.
Nous offrons aux grandes entreprises des solutions globales de télécommunications.

Face à l'expansion de nos services, notre CENTRE EUROPEEN DE SUPPORT CLIENTELE, recherche un Ingénieur Support Europe des Produits de Messagerie.

Votre action : ☐ vous assurez un support de second niveau, en soutien à notre centre européen de support clientèle (24H/24) et aux sièges nationaux de BT en Europe ☐ vous intervenez dans la définition et la mise en oeuvre des procédures (configuration et implémentation) ☐ vous informez et vous formez ☐ vous agissez en étroite collaboration avec d'autres départements.

Vous avez : ☐ une formation supérieure (Bac+4 ou 5) ☐ anglais courant ☐ une expérience professionnelle en systèmes de messagerie (X.400, EDI, transfert de fichiers...) ☐ la passion du service et du contact clientèle ☐ des qualités rédactionnelles ☐ le sens des priorités.

Anglais courant

La Défense

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à OPTEAMAN - 114 bis, rue Michel Ange - 75016 PARIS. Fax : 40 71 28 41 en indiquant la référence 2214 sur la lettre et sur l'enveloppe.

BT

Deb's